F xii d
19

50005

COURS D'INSTRUCTION D'UN SOURD-MUET DE NAISSANCE,

Et qui peut être utile à l'Éducation de ceux qui entendent et qui parlent.

AVEC FIGURES ET TABLEAUX.

Par ROCH-AMBROISE SICARD,

Directeur de l'Institution des Sourds-Muets de naissance, Membre de l'Institut national de France, de l'Académie royale économique de Madrid, et de plusieurs autres Sociétés littéraires.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 6 fr. broché.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PUBLIQUE

A PARIS,

Chez LE CLERE, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n°. 39, au coin de la rue Pavée;

ET A LONDRES,

Chez CHARLES PROSPER, et Compagnie, Libraires.

AN XI. — 1803.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

L'INSTRUCTION des Sourds-Muets de naissance est-elle possible? Si elle est possible, jusqu'à quel point, pour l'avantage de ces infortunés et pour celui de la société, est-elle nécessaire? Cet art si extraordinaire, méconnu jusqu'à nos jours, est-il moins un objet d'utilité publique, qu'une découverte de pure curiosité, une invention ingénieuse?

Je n'ignore pas que l'impossibilité d'instruire les Sourds-Muets, est un préjugé assez généralement répandu parmi ceux qui, n'ayant jamais assisté à mes leçons, ont peu réfléchi sur les divers moyens de communication que les hommes peuvent établir entre eux. Comme on ne connoît que le moyen rapide de la parole, on paroît convaincu que

rien ne peut suppléer ce moyen, et qu'un obstacle insurmontable sépare à jamais des autres hommes ceux qui en sont privés. On regarde ceux qui naissent sourds, et par conséquent muets, comme une espèce dégradée sans retour, et condamnée à végéter sur la terre, comme les animaux sans raison et sans intelligence. Ces infortunés sont, aux yeux de presque tous, des machines organisées dont on peut seulement retirer quelque secours, comme on le fait des animaux domestiques, dressés pour le service de l'homme. Aussi rien n'égale la surprise de certains spectateurs, lorsqu'ils assistent, pour la première fois, aux leçons des Sourds-Muets, et que ceux-ci donnent quelques signes d'intelligence. Une statue qui s'animeroit n'étonneroit pas davantage. On en croit à peine à ses yeux; et il n'y a pas de moyen qu'on ne prenne pour s'assurer qu'on n'est pas trompé.

Ceux qui sont plus instruits sur la possibilité de se faire entendre sans le secours de la parole partagent ce préjugé jusqu'à un certain point. S'ils ne regardent pas les Sourds-Muets

comme de simples automates auxquels il est impossible de transmettre des idées, ils se refusent à les croire susceptibles de l'instruction la plus commune. Sans doute, disent-ils, qu'on peut, à force de patience et de soins, parvenir à leur faire connoître les choses usuelles, celles qui tombent sous leurs sens, celles qu'on peut leur montrer d'abord, et puis leur désigner par le signe qui indique leur usage et leurs formes. Mais les idées abstraites, les idées métaphysiques, comment les faire passer dans leur esprit ? Comment les leur peindre pour les leur rendre sensibles? Quelle analogie peut-il y avoir entre des signes matériels, et les opérations de la pensée, et les affections de l'âme, enfin, tout ce qui est de pure intelligence? Je répondrai ailleurs à cette difficulté. Je me contenterai de dire à ceux qui ne se donnent pas la peine d'approfondir une question bien digne toutefois d'occuper les plus grands philosophes : Pourquoi vous laisser prévenir par des apparences trompeuses ? Pourquoi ressembler à ceux qui, sans l'interroger aupa-

ravant, entreprennent d'expliquer la nature; qui accumulent des raisonnemens contre des faits dont il étoit facile de s'assurer avant de raisonner? Il existe au milieu de vous une école de Sourds-Muets : suspendez votre jugement ; faites taire, un instant, vos doutes ; venez-y proposer vos difficultés; faites, vous-même, des questions à mes élèves : leurs réponses fixeront vos incertitudes ; en vous montrant, sans séduction et sans prestige, toute la vérité.

Les Sourds-Muets, qui ne devroient avoir que des amis, ont des adversaires.

Les Sourds-Muets, disent ceux-ci, naissent en grand nombre dans la classe indigente. On en fait ordinairement des labourcurs, des vignerons, des jardiniers. Ceux qui exercent ces professions n'ont appris ni grammaire, ni métaphysique ; ils n'en sont pas moins bons ouvriers. Pourquoi en distinguer quelques-uns ? A quoi bon s'occuper d'apprendre à ces Sourds-Muets privilégiés une grammaire qu'il faut créer pour eux, une grammaire qui offre, à chaque pas, des difficultés

que le génie le plus inventif, et la métaphysique la plus déliée, peuvent à peine surmonter? En seront-ils plus propres aux travaux auxquels les a destinés leur naissance?

Cette objection a quelque chose de spécieux pour ceux qui, ne sachant pas ce qu'est le Sourd-Muet qui n'a reçu aucune éducation, le confondent avec les enfans ordinaires.

J'observerai d'abord que ceux qui font cette objection, n'en sont frappés qu'autant qu'ils considèrent l'éducation des Sourds-Muets en elle-même et abstractivement, sans aucun rapport à ces infortunés qu'ils ne connoissent pas.

C'est d'abord une grande erreur de confondre les Sourds-Muets avec les enfans ordinaires, et de croire que, sans une éducation particulière, on peut faire des premiers ce qu'on fait des seconds.

En effet, qu'est-ce qu'un Sourd-Muet de naissance, considéré en lui-même, et avant qu'une éducation quelconque ait commencé à le lier, par quelque rapport que ce soit, à la

grande famille, à laquelle, par sa forme extérieure, il appartient ? C'est un être parfaitement nul dans la société, un automate vivant, une statue, telle que la présente *Charles Bonnet*, et, d'après lui, *Condillac ;* une statue dont il faut ouvrir, l'un après l'autre, et diriger tous les sens, et suppléer à celui dont il est malheureusement privé. Borné aux seuls mouvemens physiques, il n'a pas même, avant qu'on ait déchiré l'enveloppe sous laquelle sa raison demeure ensevelie, cet instinct sûr qui dirige les animaux destinés à n'avoir que ce guide.

Mais pourquoi, dit-on encore, le Sourd-Muet, privé de toute instruction, est-il un être isolé dans la nature, incapable de communiquer avec les autres hommes ? Pourquoi est-il réduit à cet état de stupidité ? Est-il donc autrement organisé que nous ? N'a-t-il pas, pour recevoir des sensations, pour acquérir des idées, pour les combiner, pour parvenir à tous les résultats auxquels nous arrivons, tout ce que nous avons nous-mêmes ? Ne reçoit-il pas, comme nous,

l'impression des objets ? Cette impression n'est-elle pas, comme chez nous, la cause occasionnelle des sensations de l'âme et des idées qu'elle acquiert? Pourquoi donc celui-ci demeure-t-il stupide, et pourquoi devenons-nous intelligens ?

Il n'y a point de doute que le Sourd-Muet, si on en excepte le sens de l'ouïe, ne soit, en tout, semblable aux autres hommes. Mais cette cruelle exception est précisément ce qui met, entre eux et lui, cette si prodigieuse différence. Comme toutes les idées nous viennent, ou immédiatement par les sens, ou médiatement par les différentes combinaisons que nous en faisons, d'où résultent aussi toutes les idées des choses non sensibles ; comme c'est par les sons articulés que nous exprimons toutes nos idées, et que nous les faisons passer dans l'esprit des autres par les impressions que font ces sons sur leur ouïe ; comme c'est encore par les mots que nous combinons ces mêmes idées, et que nous les fixons dans notre esprit ; comme aussi aucun son ne peut frapper l'ouïe du Sourd-Muet,

puisqu'il n'a point d'ouïe; qu'il n'a donc aucun signe pour fixer ses idées et pour les combiner, il est évident qu'aucune idée qui lui soit propre ne peut s'arrêter dans son esprit, et qu'aucune idée étrangère ne peut arriver jusqu'à lui. Voilà donc dès lors toute communication rompue entre lui et les autres hommes ; le voilà seul dans la nature, sans aucun exercice possible de ses facultés intellectuelles, qui demeurent sans action, sans vie, et finissent par s'éteindre en lui, à moins qu'une main bienfaisante ne parvienne à le retirer de ce sommeil de mort.

Le Sourd-Muet n'est donc jusque-là qu'une sorte de machine ambulante, dont l'organisation, quant aux effets, est inférieure à celle des animaux. Si on dit qu'il est un sauvage, on relève encore sa triste condition; car il ne l'est, ni sous le rapport moral qui existe, jusqu'à un certain point, chez le sauvage, ni sous le rapport de communication avec ses semblables, sous lequel il lui est bien inférieur; car celui-ci entend les sons mal articulés de ceux qui l'entourent. Ces sons deviennent les

signes de rappel d'autant d'idées qui se reproduisent, dans le besoin, et qui, entre lui et les autres sauvages, établissent un canal de communication de pensées réciproques. Ces signes de rappel, quoique incomplets, se fixent dans l'esprit, et servent de terme de comparaison, d'où résultent des idées combinées, des jugemens, et des raisonnemens.

Mais le Sourd-Muet étant sans moyen de communication, sans signes de rappel fixes et déterminés, toutes les impressions qu'il reçoit ne peuvent être que passagères, toutes ses images fugitives; rien ne reste dans son esprit à quoi il puisse rapporter ce qui se passe en lui, et qui puisse lui servir de terme de comparaison; toutes les idées qu'il reçoit ne peuvent donc être que directes, aucune ne peut être réfléchie; et ne pouvant jamais en combiner deux à la fois, puisqu'il manque des signes qui pourroient les retenir, il ne peut parvenir au plus simple raisonnement. Réduit à une affreuse solitude, un silence profond l'environne sans cesse et l'accompagne partout. Il ne peut interroger per-

sonne; et sait-il même ce que c'est qu'interroger? Sait-il si les autres hommes communiquent entre eux; s'ils ne sont pas seuls, comme lui, au milieu de leurs semblables?

Quant au moral, il résulte et se combine de tant d'élémens, tous placés si loin de lui, qu'on doit bien se douter qu'il n'en soupçonne pas même l'existence. Rapporter tout à lui, obéir avec une impétuosité dont nulle considération ne peut affoiblir la violence à tous les besoins naturels; satisfaire tous ses appétits, et les satisfaire toujours; ne connoître en cela d'autres bornes que l'impuissance de les satisfaire encore; s'irriter contre les obstacles, les repousser avec fureur; renverser tout ce qui s'oppose à ses jouissances, sans être arrêté par les droits d'autrui qu'il ne connoît pas, par les lois qu'il ignore, par les châtimens qu'il n'a pas éprouvés : voilà toute la morale de cet infortuné; du reste, ne tenant à rien qu'à ses propres goûts, je soupçonnerois que presqu'aucune affection étrangère à lui n'entre jamais dans son âme, pas même celle que la nature a gravée dans

les animaux pour ceux qui leur ont donné la vie. Que sais-je même si ces douces étreintes de la tendresse maternelle, auxquelles sont si sensibles les autres enfans, arrivent jusqu'au cœur du Sourd-Muet? Ces aimables retours de la piété filiale, ce commerce enchanteur de tendresse d'une part, de reconnoissance de l'autre, qui fait le charme des parens et des enfans, et qu'on affoibliroit en essayant de le décrire, l'infortuné n'en connoîtra peut-être jamais les délices. Borné aux seules sensations qu'il éprouve, il est gai, si elles sont agréables, triste, si elles sont fâcheuses; et comme celles-ci se font éprouver plus souvent que les autres à celui qui ne sait ni prévoir ses besoins, ni varier ses situations, on peut dire que la tristesse est l'habitude de son âme. Accoutumé à ne rien deviner des causes qui produisent les effets dont il est témoin, il se méprend sur tout. Il n'a des yeux que pour le monde physique dont les objets frappent ses sens : et encore, quels yeux!.... Il voit tout sans intérêt, parce qu'il ne regarde rien. Le monde

moral n'existe pas pour lui; et les vertus, comme les vices, sont sans réalité.

Tel est le Sourd-Muet dans son état naturel; le voilà tel que l'habitude de l'observation, en vivant avec lui, m'a mis à même de le dépeindre. C'est de ce triste et déplorable état qu'il faut le retirer, avant de songer d'en faire un laboureur, un vigneron, un ouvrier d'une profession quelconque. Il faut donner un nouvel être à cet automate qui n'est qu'animé, établir quelque lien de communication entre lui et les autres hommes; il faut adoucir cette brute, humaniser ce sauvage, lui apprendre qu'il n'est pas seul dans la nature; que tout ne doit pas se rapporter à lui; qu'il y a des nœuds qui lient les hommes entre eux, et qui les rendent dépendans les uns des autres; qu'il y a des propriétés à respecter; en un mot, lui apprendre qu'il est homme, et quels sont les droits, et surtout les devoirs de l'homme.

Ce n'est pas ainsi, me dira-t-on peut-être, qu'on a vu les Sourds-Muets de votre école. On les a vu gais, communicatifs, sensibles, et

et même honnêtes ; en tout semblables aux autres enfans. C'est qu'on a vu le Sourd-Muet plus ou moins instruit, et communiquant déjà avec moi et avec ses compagnons d'infortune, au lieu que je viens de parler du Sourd-Muet qui n'a encore reçu aucune sorte d'instruction. Celui qu'on a vu étoit avec son instituteur et les autres élèves, comme les autres enfans sont entre eux. L'éducation de ce Sourd-Muet se fait, chaque jour, par des progrès insensibles : rien de tout cela n'a lieu pour celui qu'on n'a pas encore commencé d'instruire, et il est tel que je l'ai montré.

C'est donc une grande erreur de confondre le Sourd-Muet avec les enfans ordinaires, et de penser qu'on peut le jeter, comme les autres, dans la société, et l'exercer, sans instruction, à quelque art mécanique. Qu'il me soit permis d'appuyer encore sur cette erreur, pour en désabuser tous ceux qui pourroient y croire.

C'est à leur naissance, pour ainsi dire, et par l'usage habituel qu'ils font de tout ce qui les entoure, que commence et se continue

l'éducation de tous les autres enfans. Les premiers regards qu'on jette sur eux, les premiers signes qu'on leur fait, les premières caresses qu'on leur prodigue, font dans leur âme des impressions qui ne s'effacent pas. Semblables à des semences jetées dans un terrain fertile, elles y germent lorsque le temps en est venu. Tout contribue, sans qu'on s'en aperçoive, à répandre, à développer cette semence : ce sont les premiers jeux d'une nourrice qui babille et s'ébat avec son nourrisson; ce sont les tendres accens d'une mère qui pénètrent jusqu'au cœur de l'enfant, qui surprennent, qui devinent les premières et les plus foibles marques de sentiment qui lui échappent, et vont, pour ainsi dire, chercher son âme sous l'enveloppe qui la cachoit encore. Ce sont les premiers compagnons de son enfance, dont il cherche à imiter les mouvemens, avec lesquels il balbutie les sons articulés qu'ils lui répètent.

Tout cela est perdu pour le Sourd-Muet. Dès les premiers jours de son existence, et quand on ignoroit encore son triste sort, on

lui a prodigué les mêmes soins; mais inutiles caresses, soins perdus; la terre qu'on arrosoit et qu'on semoit étoit une terre stérile; aucune semence ne pouvoit y germer; tout y est mort. Aussi, quand cet être infortuné est présenté, pour la première fois, à son instituteur, tout est à faire, tout est à commencer; il est comme l'enfant qui vient de naître; sa physionomie est niaise, ses yeux sont éteints, son air est stupide; tout le temps écoulé depuis sa naissance n'a été, jusqu'à ce moment, qu'une sorte de sommeil léthargique. C'est à cet instant seulement que tout va commencer, à son égard; le monde, la succession des êtres, la durée, la vie, le temps....

Les philosophes qui ont essayé de développer, le mieux, les premières formes du langage humain, et de dire par quels progrès l'homme est parvenu à exprimer ses idées, ont été effrayés de la complication de ce problème : ils n'ont fait que balbutier sur cet objet intéressant. Les plus sensés ont fini par dire, ce qui est en effet, que tout tâtonne-

ment eût été impossible et sans résultat quelconque, et que le Créateur a fait l'homme parlant. La chose est bien moins difficile à comprendre pour les enfans. Depuis qu'ils sont au monde, ils entendent parler tout ce qui les entoure; ils imitent les mouvemens de la langue et des lèvres qu'ils voient faire aux autres; et par des essais auxquels chaque jour ajoute quelque chose, ils parviennent enfin à articuler des sons. Mais tout ce qui se fait insensiblement et comme sans dessein pour l'enfant qui entend, il le faut faire systématiquement, et par une analise raisonnée pour le Sourd-Muet qu'on veut instruire. C'est le grand problème d'une langue à créer pour qui n'en a aucune, qu'il faut résoudre et appliquer à des individus stupides, à de grands enfans, pour qui tout est couvert d'un voile épais.

Un des plus grands obstacles contre lequel l'instituteur doit être toujours sur ses gardes, ce seroit de croire que le Sourd-Muet qu'il entreprend d'instruire, voit les choses comme nous les voyons; qu'il attache aux mots les

idées que nous y attachons, et qu'il lie ces mêmes mots dont on lui a fait connoître la valeur, pour en former des phrases. C'est, comme je le dirai plus bas, une erreur dont ne put se garantir le célèbre inventeur de cette sublime découverte. Il faut marcher ici avec la plus grande circonspection, se méfier de sa propre facilité à parler et à comprendre; analiser tous les mots dont on veut donner la connoissance à l'élève ; distinguer, avec une grande justesse, le sens propre et le sens figuré ; les mots dérivés des primitifs ; la phrase composée de la phrase simple ; l'incidente, de la proposition principale.

Ce n'est pas pour faire du Sourd-Muet un grammairien, un métaphysicien, un savant, qu'on emploie des procédés de grammaire et de métaphysique ; mais parce que tous ces procédés sont absolument nécessaires pour le mettre seulement au niveau de ceux qui, parce qu'ils entendent et qu'ils parlent, peuvent facilement, sans ce secours, communiquer avec leurs semblables. Il est vrai qu'il résultera de l'éducation de ceux-ci qu'ils

seront plus et mieux instruits que le plus grand nombre des jeunes gens de leur âge; mais ils devront cet avantage au malheur d'être nés Sourds-Muets. En effet, les premiers apprennent, par routine, à se faire entendre; c'est par analise que l'apprennent les seconds. Les premiers prononcent long-temps des mots sans y attacher aucune idée, et en conservent souvent l'habitude pendant le reste de leur vie; les seconds n'emploient un signe que parce qu'ils ont une idée à exprimer. Les premiers n'ont que des notions vagues, recueillies parmi ceux de qui ils reçoivent les premières impressions, où l'erreur se mêle souvent avec la vérité; les seconds ne pouvant recevoir aucune notion de ceux qui les entourent, présentent à celui qui les instruit une âme toujours neuve, ou, comme on dit, une table rase, sans mélange d'idées hétérogènes qu'il n'auroit pas communiquées. Il peut y tracer, à son aise, les caractères qu'il veut y imprimer. Il peut enfin faire entrer dans leur esprit, comme dans un vase pur que rien n'a pu altérer, les idées les plus

justes, sans aucun mélange d'erreur. Les premiers ne connoissent ni la propriété, ni les règles de la langue qu'ils parlent, ni aucune loi du raisonnement; les seconds, avec leurs signes, deviennent de bons grammairiens et d'exacts raisonneurs. On pourroit comparer les premiers à des hommes qui, nés dans l'opulence, jouissent de leur fortune sans en connoître le prix, et sans savoir en user pour leur bonheur. On peut comparer les seconds à des pauvres qui, nés dans l'indigence et dénués de tout, ont su, à force d'intelligence et de travail, acquérir une fortune dont ils connoissent tout le prix, et qu'ils savent faire servir à se rendre heureux.

Ainsi, lorsque l'éducation du Sourd-Muet est achevée, c'est véritablement un homme de plus rendu à la société. On peut alors seulement s'occuper pour lui d'une profession, et l'appliquer à celle qui convient à sa fortune, à son goût, à ses forces. Avant cette nouvelle vie, qui est l'heureux effet de son éducation, il n'étoit propre à rien; c'étoit un animal féroce et malfaisant: c'est aujour-

d'hui un être raisonnable, propre à tout et capable de tout. Ce n'est pas seulement aux travaux mécaniques qui ne demandent que des bras, mais à toutes les professions qui exigent le plus de talens et de connoissances qu'il peut être employé. De toutes les facultés de l'homme, il ne lui manque plus que la parole; et encore quels moyens n'a-t-il pas d'y suppléer et de communiquer avec nous! Le Sourd-Muet n'est donc plus par, lui-même, un être dégradé : il ne l'est que par l'impossibilité de développer son intelligence, et par l'isolement auquel cet état le réduit.

Ne pourroit-il pas exister, dans quelque coin du monde, tout un peuple de Sourds-Muets? Eh bien! croit-on que les individus y fussent dégradés, qu'ils fussent entre eux sans communication et sans intelligence? Ils auroient, n'en doutons pas, une langue de signes, et peut-être une langue plus riche que la nôtre; elle seroit du moins, sans équivoque, toujours la peinture fidèle des affections de l'âme; et dès lors pourquoi ne seroient-ils pas civilisés? pourquoi n'auroient-ils

pas des lois, un gouvernement, une police, à la vérité moins ombrageuse que la nôtre?

Mais qu'attendre d'un ou de deux Sourds-Muets épars, répandus dans chaque famille qui les regarde comme une calamité et comme une sorte de honte? Qu'attendre d'un Sourd-Muet qu'on laisse végéter, sans culture, à l'autre bord du fleuve qui le sépare de nous, sans nacelle, sans esquif, pour le traverser et venir jusqu'à nous?

Eh! quel affreux avenir prépare-t-on à cette malheureuse victime d'un abandon aussi coupable! Qu'on suppose orphelin un de ces êtres; les lois lui donnent aussitôt, à la vérité, un tuteur; mais en le lui donnant, hélas! lui donnent-elles un père? Et si ce tuteur ressemble à tant d'autres, si c'est un avide spoliateur, qui pourra garantir ce malheureux enfant des injustices, de l'oppression de celui dont il ne peut ni éviter la tyrannie, ni secouer l'autorité? Et à qui se plaindroit-il de sa violence? Sauroit-il seulement si c'en est une, et si le malheureux état auquel il est réduit n'est pas son état natu-

rel? Comment l'infortuné pourra-t-il jamais réclamer des droits, s'il n'en peut connoître ni la légitimité, ni l'étendue? Que dis-je? saura-t-il même s'il a des droits, et si le peu que lui laisse l'avidité de cette barbare sangsue n'est pas même une faveur? En perdant les auteurs de ses jours, qui sait s'il n'a pas cru voir aussi s'évanouir à jamais les propriétés dont leur tendresse se servoit pour lui conserver l'existence? Peut-il connoître le droit de succession?

Cependant cette supposition n'est pas une chimère; et il n'y a pas un père et une mère d'un enfant sourd-muet qui, en fermant les yeux à la lumière avant de l'avoir fait instruire, n'ait à craindre que le malheur que je suppose ici ne soit, un jour, trop réel.

Et sous le règne des lois, quand les mots sacrés de *liberté*, d'*égalité*, sont écrits partout, il naîtroit des hommes condamnés à l'oppression par le vice même de leur naissance!....

Consolez-vous, êtres trop malheureux! vos droits ne seront plus méconnus; vous pour-

rez les faire respecter vous-mêmes, car vous ne serez plus sans instruction; et vous saurez, un jour, s'il le falloit, aller devant les tribunaux poursuivre l'injustice, comme le fit mon élève Massieu, l'un de vos pareils. Instruits comme lui, vous demanderez un jour la réforme de cette loi si humiliante qui vous condamnoit tous à vivre et à mourir, sans jamais devenir habiles à exercer vos droits. Consolez-vous; vos malheurs vont finir (1).

SECONDE PARTIE.

Elle n'existera plus entre le Sourd-Muet et l'homme qui parle cette barrière qu'un seul homme a eu le courage et le talent de franchir. L'homme de la nature et celui de la société sont enfin rapprochés et réunis. Recevez notre premier hommage, ô vous qui fûtes le créateur de cet art qui a produit une si étonnante merveille! Qu'il doit nous être

---

(1) On trouvera, à la fin de cet Ouvrage, le plaidoyer de Massieu, au tribunal d'un juge de paix.

cher le nom de ce saint prêtre, de cet ami de l'humanité, qui, se croyant, avec tant de raison, appelé par la Providence à cet apostolat si utile et si difficile, se dévoua tout entier à cette œuvre si digne de la piété tendre qui l'avoit animé toute sa vie ! Que le nom de L'ÉPÉE sera cher à la classe nombreuse de ces infortunés à qui il donna un nouvel être et une nouvelle vie ! Ils le béniront à jamais comme leur père ; et la postérité reconnoissante s'unira à eux pour honorer sa mémoire, et pour la recommander au respect et au culte de toutes les générations.

Quant à moi, qui ai l'honneur d'être son successeur immédiat, moi qui fus témoin de son zèle, et qu'il chargea en mourant d'être le propagateur de son œuvre, si j'ai ajouté à ses heureux essais, si j'ai étendu, perfectionné cette sublime découverte, si j'en ai fait un système complet, une théorie dont les principes sont aujourd'hui invariables, je dois déclarer que je n'ai travaillé que pour la gloire d'un maître si justement célèbre, et qu'on doit lui rapporter tout ce qu'on trou-

vera d'utile dans cet écrit. C'est ici l'esprit de ces leçons orales que je recevois de son amitié ; en les publiant, je ne fais qu'acquitter, en légataire universel, une dette sacrée. C'est bien assez pour moi du titre magnifique de disciple de ce génie prodigieux, qui n'eut ni guide, ni modèle, et dont les premiers chefs-d'œuvres étonnèrent et la ville qui en étoit le témoin, et l'Europe savante à qui les annonça la Renommée.

Rien, quand il s'agit d'une découverte précieuse, ne pouvant être indifférent dans l'histoire de son origine, je crois devoir raconter d'abord comment, au dix-huitième siècle, quand quelques essais des siècles précédens sembloient avoir interdit, à cet égard, toute espérance, naquit cet art qu'un philantrope a défini l'art....

« De parler par les mains, d'entendre par les yeux ».

Voici quelle en fut l'occasion. Deux Sourdes-Muettes vivoient dans la maison paternelle, rue des Fossés-Saint-Victor, à Paris, en face de la maison des PP. de la Doctrine-

Chrétienne. Dans l'âge où l'on songe à disposer du sort de leurs pareilles, ces deux sœurs recevoient les leçons d'un doctrinaire (le P. Famin), qui, sans méthode, essayoit de remplacer chez elles la parole et l'ouïe. On avoit obtenu quelques succès, quand elles perdirent ce charitable instituteur. Ces deux infortunées furent affligées de cette perte : mais la mère, plus malheureuse qu'elles, la sentit plus vivement; la mère, qui vit toutes ses espérances s'évanouir en un instant, et ses deux filles condamnées à ne jamais communiquer avec celle qui ne cessoit de pleurer le malheur de sa fécondité. L'abbé DE L'ÉPÉE a occasion d'aller dans cette maison : il trouve la mère absente; il demande à attendre son retour; on l'introduit. Les deux Muettes le reçoivent avec cet air intéressant qu'on a toujours à cet âge, dont un silence, qui ne ressemble en rien à celui de quelqu'un condamné à ne jamais le rompre, relève encore les charmes ingénus. L'abbé DE L'ÉPÉE fait quelques questions; les jeunes personnes restent immobiles et sans intérêt,

les yeux fixés sur leur ouvrage. Il parle encore; on ne lui répond pas davantage : il ignoroit que les deux sœurs étoient malheureusement condamnées à ne jamais entendre. La mère arrive, tout s'explique; le bon abbé mêle ses pleurs aux larmes maternelles, et se retire, non sans songer à chercher des moyens de remplacer le bon père Famin, en rendant, s'il se peut, à ces jeunes personnes, la parole et l'ouïe.

L'idée d'un grand homme est un germe toujours fécond. Toute langue, dit notre philosophe, n'est qu'une collection de signes, comme une suite de dessins d'histoire naturelle est une collection d'images, une représentation d'un grand nombre d'objets. On peut tout figurer par gestes, comme on peint tout par des couleurs, comme on nomme tout par des mots. Les objets ont des formes, on peut les imiter; les actions sensibles frappent tous les regards, on doit pouvoir, par des gestes imitateurs, les dessiner et les décrire. Les mots ne sont que des signes de convention; pourquoi les gestes ne le se-

roient-ils pas aussi ? Il peut donc y avoir une langue de gestes, une langue d'action, comme il y a une langue de sons, une langue parlée.

Plein de ces idées génératrices, l'abbé DE L'ÉPÉE ne fut pas long-temps sans retourner à cette maison, où la plus belle conception dont l'esprit humain étoit capable, s'étoit fécondée dans sa tête. Jamais son âme brûlante n'avoit attendu que l'infortune vînt solliciter les secours de sa bienfaisance ; il alloit toujours les offrir.... Avec quel transport il fut accueilli !... Il commence, il s'essaie, il dessine, il imite, il tâtonne, il écrit, il efface, il fait écrire. Il croit qu'il n'y a ici qu'une langue à montrer, et ce sont deux âmes à faire. Il présente des lettres ; on les imite ; mais pas une idée n'entre dans ces jeunes têtes. Tout se réduit pour elles au simple mécanisme du P. Famin. L'abbé DE L'ÉPÉE écrit des mots, et montre des objets à mesure ; mais des mots ne sont pas des images, et il n'est pas encore compris.

Qu'ils furent difficiles ces premiers pas de l'inventeur ! Et quels secours avoit-il dans une

une route aussi hérissée de difficultés, et où les premiers pas étoient si incertains? Il m'a avoué qu'il n'avoit eu, dans une entreprise aussi extraordinaire, que la Grammaire de Restaut. Mais une Grammaire composée pour des hommes qui déjà pouvoient la comprendre, quelque bonne qu'elle pût être pour des parlans, de quelle utilité pouvoit-elle être pour des êtres qui ignoroient jusqu'aux simples signes des premières perceptions de leur esprit? Comment l'abbé DE L'ÉPÉE ne vit-il pas que jamais on n'apprit une langue quelconque avec une Grammaire écrite dans cette langue? Mais ce grand homme, trop défiant et trop modeste, n'osa donner l'essor à son génie, et créer la Grammaire des Sourds-Muets, comme il osa créer leur langue; et quand les Sourds-Muets furent parvenus à savoir par cœur le pur mécanisme de cette Grammaire, il crut avoir atteint le but. Il étoit si doux pour cette âme si bonne, si tendre, si sensible, de se faire cette illusion! Il en fit également, sans intention, aux admirateurs de son génie, en présentant à

leur admiration des élèves qui paroissoient à tous les yeux des Grammairiens intelligens. Que n'auroit-il pas fait, si, aussi heureux que moi, il eût marché le second dans cette nouvelle carrière; si, au lieu d'avoir inventé cette découverte, il en eût été l'héritier; si, enfin, il eût pu profiter des erreurs de quelques autres dans cette carrière, et juger leurs premiers aperçus! Sa théorie, au lieu d'être un essai, auroit été complète, et il n'auroit laissé à son successeur que le mérite de marcher sur ses traces, en suivant fidèlement ses procédés. Mais quelle est la découverte que son inventeur ait portée au dernier degré de perfection?

L'art d'instruire les Sourds-Muets de naissance exigeoit trop de connoissances et de talens, pour qu'un seul homme pût se flatter de l'inventer, et de le perfectionner au point de ne laisser rien à faire à ceux qui s'occuperoient, après lui, de cette précieuse théorie. Dépositaire de tous les secrets de l'inventeur, je ne peux mieux payer le tribut que je lui dois qu'en montrant ce qu'il a fait, et ce qui

lui restoit à faire, quand la mort nous l'a enlevé. C'est après avoir reçu ses leçons, après avoir opéré sous ses yeux, et réfléchi beaucoup sur sa méthode, qu'éclairé du flambeau d'une métaphysique sûre, et souvent redressé par l'expérience, j'ai pu mesurer toute l'étendue de l'art dont la création fait sa gloire.

J'avois toujours pensé que toute langue a deux parties essentielles qui la constituent, et qui la rendent propre à peindre la pensée: la nomenclature des mots qui en forment le dictionnaire; et la valeur relative des mots, ce qui constitue la phrase et la syntaxe de la langue. La première peut subsister absolument sans la seconde; mais une langue qui n'auroit que la première, n'auroit que des images isolées, sans liaison et sans enchaînement. Chaque mot, à la vérité, peindroit un objet, mais on manqueroit de cet autre mot dont l'absence prive ceux qu'on écrit, les uns à la suite des autres, de cette couleur qui leur donne la vie, en formant de tous ces mots une phrase complète. Il falloit trouver

ces deux avantages dans la langue des Muets. C'étoit s'arrêter au milieu de la course, que de se contenter du premier, ou de ne pas chercher à perfectionner le second.

Le célèbre inventeur trouva, dans les différentes combinaisons des signes, l'équivalent de toutes les idées. Ainsi tous les mots de la langue française eurent leurs correspondans dans celle des Muets. Rien n'étoit plus facile que de faire passer dans leur mémoire, et même de les y graver, les mots et les signes à la fois. Il ne falloit, pour cela, qu'une attention ordinaire, puisque chaque geste accompagnoit la combinaison constante des lettres qui formoient le mot correspondant, et que le signe étoit pour le Sourd-Muet ce que le mot est pour nous. La nomenclature une fois retenue, les Sourds-Muets ne devoient plus avoir de peine à écrire les mots pour les signes, et à faire les signes pour les mots. Des pages entières des livres les plus abstraits furent copiées sous la simple dictée des signes. Mais comprenoient-ils le sens de ce qu'ils écrivoient, comme seroit compris le sens d'un

morceau de Tacite par des écoliers à qui on diroit la signification nue et isolée de chaque mot? Il eût fallu faire connoître aux Sourds-Muets la contexture de la phrase française, la syntaxe particulière de chaque mot, et surtout celle du verbe, sans lequel il n'y a point de phrase, puisque lui seul exprime l'affirmation; il eût fallu décomposer les verbes adjectifs, et montrer que chacun d'eux est la réunion d'une qualité active et du verbe *être;* il eût fallu leur donner le secret de nos inversions, pour les préserver des méprises qu'elles occasionnent à ceux qui ne connoissent que l'ordre direct; inventer un moyen purement mécanique, pour distinguer chaque élément de la parole; il eût fallu surtout exercer les élèves à composer des phrases simples, et leur faire décomposer celles qui ne l'étoient pas; leur montrer qu'elles peuvent toutes se réduire à celle-ci : *la terre est ronde.* Ils n'auroient donné de valeur réelle qu'aux mots qui en ont une. Enfin il eût fallu faire des actions devant eux, et les exercer à en rendre compte, par écrit.

Voilà ce qui manquoit aux découvertes de l'inventeur, et ce que devoit chercher celui qui a obtenu l'honneur si dangereux de lui succéder, et la tâche si difficile de le remplacer.

Mais, me dira-t-on sans doute, comment l'inventeur n'a-t-il pas vu ce que vous nous découvrez de l'imperfection de ses moyens? C'est que, satisfait de ses premiers succès déjà si grands, si merveilleux, et effrayé de tout ce qui lui restoit à faire, son cœur avoit besoin de jouir, après avoir aussi péniblement cherché, et de se reposer à ce terme heureux de sa course. Comment, dira-t-on encore, les témoins journaliers de ses travaux n'ont-ils pas découvert ce qui manquoit à sa méthode? C'est qu'on assistoit, rarement plus d'une fois, à ses leçons; que ses admirateurs n'y voyoient que des résultats, et qu'une admiration soudaine, et un respect commandé par le spectacle d'un vieillard vénérable, entouré d'une foule d'infortunés dont il étoit autant l'idole que le bienfaiteur et le père, enchaînoient toutes les langues à la fois, et que

chacun s'interdisoit jusques aux moindres doutes qui auroient pu affoiblir son enthousiasme religieux. Et qui eût pu, assistant pour la première fois aux leçons de cet homme célèbre, être à l'abri de l'illusion que causoit aux philosophes même cette merveille unique? Bien loin d'avoir des objections à faire, on se reprochoit de ne pas comprendre assez pour admirer encore davantage.

Il n'en étoit pas de même lorsque quelque disciple de ce grand homme répétoit ses leçons. On a vu, dans les journaux de 1785, ce qui arriva à Vienne, en Autriche, à l'abbé Storck, à un exercice public où tous les spectateurs étoient enchantés de voir écrire, sous la simple dictée des signes, tout ce qu'on demandoit. Un académicien de Berlin (M. Nicolaï), qui ne partageoit pas l'enthousiasme commun, proposa à l'instituteur de faire lui-même une action quelconque, et lui demanda d'en faire rendre compte, par écrit, par un Sourd-Muet, sans qu'il en dictât les expressions. Le défi est accepté : l'académicien frappe sa poitrine, le Sourd-Muet désigné

écrit aussitôt ces deux mots: *Main, poitrine.* L'académicien n'en demande pas davantage; et convaincu, comme il l'avoit imaginé, que toute cette méthode se borne à la simple nomenclature des objets, il sort, et va consigner ce reproche dans un journal qui fut copié par celui de Paris. (Voyez à la fin de l'ouvrage, note 2).

On me demandera encore comment l'inventeur n'a jamais soupçonné qu'il n'étoit pas compris. C'est qu'il désiroit toujours de l'être, et que ses élèves avoient réellement l'air de le comprendre, parce qu'un mot écrit à la suite d'un autre, déterminant souvent la signification du premier, le troisième celle du second, des *à peu près* suffisoient pour donner l'intelligence de quelques phrases simples.

Mais pourquoi n'exerçoit-il pas ses élèves à composer eux-mêmes des phrases? pourquoi leur dictoit-il toujours et les questions, et les réponses? C'est qu'il ne pensoit pas qu'on pût jamais exiger d'eux d'autre travail. On peut entendre une langue étrangère sans

la savoir parler, me répondoit-il à moi-même, quand je lui faisois cette même objection. « Je comprends l'italien, ajoutoit-il, et je » ne sais pas composer en italien ; les Sourds-» Muets entendent le français, puisqu'ils le » traduisent par signes, et cela me suffit ». (Note 3).

Oui, pouvois-je lui dire ; mais ces signes que vous croyez être leur langue, c'est vous qui les leur avez donnés. Cette langue n'est pas plus la leur que celle qu'ils traduisent. Telle auroit été ma réplique. Mais convenoit-il à un disciple de pousser ainsi son maître à bout, surtout quand il me disoit, sans cesse, que ses succès satisfaisoient toute l'Europe, et qu'une gloire aussi grande devoit bien suffire à ceux qui voudroient l'imiter? M'adressant cet aveu si modeste : *Au surplus, j'ai trouvé le verre ; vous êtes destiné à faire les lunettes.*

C'est ici la réponse aux plaintes des parens qui, revoyant leurs enfans après leur éducation, se flattoient qu'ils pourroient communiquer, avec eux, par écrit, et qui n'en obte-

noient qu'un *oui* ou un *non*, sans que jamais ces infortunés sussent faire une seule question d'eux-mêmes, ou répondre par plus d'un mot à celles qu'on leur adressoit. C'est ici l'explication de ces exercices soutenus en plusieurs langues, où tout étoit l'effet de la mémoire, qui n'avoit pas eu plus de peine à retenir des mots latins, anglais, espagnols, italiens, que des mots français, parce que le sens total d'aucune phrase n'avoit été compris, et que l'intelligence des élèves n'étoit mise à aucune épreuve.

Et cependant le pas le plus difficile étoit fait : pourquoi ne pas oser faire le second? Je crois en avoir suffisamment exposé les raisons.

Tout ce qui manquoit à ce genre d'instruction est-il aujourd'hui découvert? Avons-nous un système complet de ce précieux enseignement? L'ouvrage que j'offre au public, le fruit d'une retraite que la Providence semble m'avoir ménagée pour cette composition qui exigeoit une méditation profonde, renfermera-t-il tous les procédés qu'il falloit

ajouter à ceux qui avoient déjà été trouvés ? J'ose le croire, et j'en puis donner un garant infaillible dans l'élève dont c'est ici l'histoire. Il existe, il est sous les yeux de tous, répétiteur de ses camarades, inventant lui-même tous les jours de nouveaux moyens pour rendre plus facile l'exécution des miens.

Mais quel ordre ai-je dû suivre dans une exposition aussi difficile ? Le but de mon travail me l'a lui-même tracé : je me suis dit que ce ne devoit être ici ni un traité systématique et purement spéculatif, composé seulement pour rendre compte aux savans d'une théorie ingénieuse, ni la solution d'un problème de métaphysique sur la marche de l'esprit humain dans ses opérations les plus délicates, ni un traité de Grammaire où devoit se trouver l'analise sèche et froide de tous les élémens du discours ; mais l'instruction d'un sauvage mise en action, dans laquelle l'instituteur, profitant du très-petit nombre d'élémens connus de la Grammaire de cet homme de la nature, créera avec lui, pour ainsi dire, la Grammaire de l'homme

de la société, laquelle naîtra toujours de la nécessité.

Je ne peux donc suivre, dans cet ouvrage, le plan ordinaire des autres livres élémentaires. Dans cette instruction, chaque élément de la phrase viendra, à son tour, prendre la place que lui assignera le besoin que nous en aurons. Si j'eusse suivi les formes communes, l'art d'instruire les Sourds-Muets fût encore resté un secret, et *mon secret*. Je n'ai pas cru que cet ouvrage dût être seulement une indication de la route que j'avois parcourue, mais la route elle-même. On me verra donc toujours en scène avec mon élève, dont l'instruction complète justifie mieux que tous les discours ma théorie.

A la suite du dernier chapitre de cet ouvrage, on trouvera l'application des moyens de communication exposés dans les précédens, et quelques Modèles de Leçons.

Quant aux signes, dont je n'ai encore rien dit, et qui ne sont pas, comme on pourroit le croire, la partie la plus essentielle de cette sorte d'enseignement, je recueille, dans ce

moment, et je fais imprimer, à mesure, la théorie de tous les signes des mots, classés d'après l'ordre que j'ai suivi dans la grande nomenclature, dont les tableaux sont déjà faits. Cet ouvrage sera une sorte de dictionnaire de la langue des Sourds-Muets. Il sera comme le second volume de celui-ci. Ce n'est pas moi qui dois inventer ces signes; je ne dois qu'en exposer la théorie sous la dictée des véritables inventeurs, de ceux dont les signes sont la langue. Les Sourds-Muets doivent les faire, je dois dire comment ils les font. Ils doivent être pris dans la nature des objets qu'ils doivent représenter. Il n'y a que des signes donnés par le Sourd-Muet lui-même, à l'occasion des actions dont on le rend témoin, et à la vue des objets qu'on lui présente, qui puissent remplacer le langage articulé. Ce langage figuratif a même sur le nôtre une supériorité bien marquée, et qui consiste à n'être borné par aucun idiome particulier. Il constitue lui-même une espèce de langue universelle, qui, bien prononcée, peut être entendue par les hommes de tous les pays

et de toutes les nations. Je ne sais pas même si la spécieuse de Leibnitz, cette langue universelle qui l'a si long-temps occupé, n'avoit pas son fondement dans cette pantomime dont je parle. On n'ignore pas, du moins, que les anciens, et surtout les Romains, l'avoient portée très-loin, et qu'ils étoient parvenus à jouer des pièces de théâtre où, sans prononcer un seul mot, ils captivoient l'attention des spectateurs, qui les suivoient avec autant et peut-être plus de plaisir que s'ils s'étoient exprimés dans leur propre langue. Or supposons que les hommes se fussent toujours exprimés ainsi, on conviendra que les Sourds-Muets ne formeroient pas alors une classe à part, et que leur éducation marcheroit, sans aucune différence, comme celle des autres hommes.

L'homme, on n'en peut disconvenir, avoit en effet deux moyens pour l'expression de ses idées, la parole et le geste; l'une, bornée aux objets sensibles; l'autre embrassoit, en entier, le monde matériel. Le geste, à la vérité, ne pouvoit imiter le son; mais la parole

n'étoit pas plus propre à imiter la forme des objets. Quel choix entre ces deux moyens devoit donc faire l'homme, en supposant qu'il eût un choix à faire, et que la parole ne lui fût pas plus naturelle que le geste?

Toutes les idées à exprimer se rapportent à trois facultés principales: au corps, en embrassant toutes les actions sensibles; au cœur, en embrassant toutes les affections; à l'esprit, en embrassant toutes les opérations de la pensée. Or, quel rapport trouvera-t-on entre les affections de l'âme et les sons de la voix? Quels mots peindront la crainte, l'amour, la haine ou l'espérance? Les sons choisis par un peuple seront-ils compris par un autre? On avouera, sans doute, que la langue parlée se refuse, partout, à l'expression des sentimens, tandis qu'au contraire c'est le triomphe de la langue des signes. Et en effet, dans quel pays, des yeux où se peignent la haine et le désir de la vengeance, la crainte ou l'espérance, la tristesse ou la joie, l'indifférence ou l'amour, ne sont-ils pas entendus? La langue parlée est donc toute de

convention locale, quand il s'agit des affections de l'âme, au lieu que celle des gestes en est la véritable peinture; elle seule en possède les accens éloquens. Si nous passons aux idées des objets qui nous frappent, ou par la diversité de leurs formes, ou par l'éclat varié de leurs couleurs; si nous passons aux actions qui ont pour agens les organes du corps, quel rapport trouverons-nous entre des sons articulés et ces formes, et ces couleurs et ces actions? Quel peuple aura si bien choisi ses mots, qu'ils soient compris par tous les autres peuples? En passant au delà des limites de son territoire, chaque nation sera muette; mais la nation qui emploîra les gestes ne sera muette, nulle part. C'est que cette langue est la langue de la nature, et que plus ou moins on la parle partout: c'est du moins la langue des idées sensibles et des idées morales.

Mais est-elle également la langue des idées qu'on appelle plus particulièrement *abstraites*, et qui appartiennent à l'intelligence? Oui, sans doute, si cette langue, comme j'essaie de le prouver dans un de mes moyens

de

de communication, emprunte ses expressions de celle des objets et des actions physiques : car si tel mot de la langue physique passe, par extension et par figure, dans le domaine de la langue métaphysique, pourquoi le signe manuel qui est la fidèle traduction de ce mot-là, n'y passeroit-il pas aussi ? Il est donc vrai que, même pour l'expression des idées métaphysiques, la langue des gestes pourroit être préférée à la langue parlée ; et cette langue, si elle eût obtenu cette préférence, n'eût pas eu le sort incertain de sa rivale ; elle n'eût pas eu à se garantir de la rouille des siècles ; et peut-être qu'étant devenue la langue unique, la langue universelle, elle n'eût fait de tous les peuples qu'une grande famille, où les vertus des premiers âges se fussent conservées avec les premiers signes qui en auroient retracé sans cesse le souvenir consolateur.

Il n'est donc pas indifférent de communiquer ses idées, ou par des signes, ou par des sons articulés, puisque les sons n'ont de valeur que par convention, et que les signes

ont, par eux-mêmes, une valeur réelle. Cette seconde langue, dont on doit bien me pardonner de ne dissimuler aucun avantage, est donc plus vraie, plus riche, plus fidèlement imitatrice. Pourquoi donc n'emploîrions-nous pas cette langue en faveur d'un peuple à qui spécialement elle appartient, et qui se trouve exclus de la communication générale par le choix d'un moyen dont l'usage lui est interdit?

Faudroit-il renoncer à tous les moyens de communication avec lui, parce que celui dont jusqu'ici les autres hommes ont fait usage lui manque? Ce moyen est-il donc le seul? Le Sourd-Muet n'est pas long-temps à nous faire observer qu'un autre aussi infaillible, sans être, à la vérité, aussi prompt, est toujours à la disposition de son âme, impatiente de s'ouvrir à la nôtre. Nous avons écouté le bruit des objets sonores, et nous l'avons imité par des sons. Une multitude de mots radicaux, répandus dans toutes les langues, ne permettent pas de douter de cette imitation primitive. Le Sourd-Muet

considère les formes des objets, et par une pantomime moins équivoque sans doute, et plus sensible, il les imite aussi. L'analogie a fait imaginer aux hommes parlans quelques rapports de ressemblance entre les objets sonores et les autres objets, et aussitôt d'autres sons combinés ont enrichi leur nomenclature; pourquoi la même analogie ne viendroit-elle pas enrichir la nomenclature *mimique* du Sourd-Muet? Si les hommes parlans ont cru pouvoir exprimer, par des sons, des idées bien au delà du règne des choses sensibles, pourquoi le Sourd-Muet n'auroit-il pas le droit de les exprimer par des gestes? Les accens de la voix seroient-ils donc des signes plus naturels que d'autres signes convenus?

Mais s'il se trouvoit quelque Sourd-Muet pour qui cette communication fût impossible; si le sens de la vue manquoit encore à cet infortuné; si dans l'ordre des exceptions de la nature; si, parmi ses mutilations affligeantes, nous trouvions, sur nos pas, un Sourd-Muet et Aveugle à la fois, quels se-

roient nos moyens? A quelle distance immense il seroit des autres hommes cet être si cruellement dégradé! qu'il seroit grand et difficile à combler l'intervalle entre lui et nous! Quel instituteur donner à cet enfant si affligé? Seroit-ce celui des Muets? Mais tout son art se borne à rendre la pensée visible, à représenter à l'organe de la vue matérielle les opérations de l'œil intellectuel; et l'infortuné qui a cet organe n'en a pas le sens. Confierions-nous son éducation à celui dont le talent purement mécanique, au lieu de se borner à exercer les mains des Aveugles à des travaux faciles, ne leur apprendroit que d'inutiles tours de force, et ne feroit de ces infortunés que des jongleurs et des ménétriers (1)? Mais que pourroit-il apprendre à

(1) L'Institution des jeunes Aveugles a été rendue enfin à sa destination véritable. Établie aux *Quinze-Vingts*, dont elle faisoit une partie intégrante, elle a été confiée à un citoyen éclairé, moral et religieux (le citoyen BERTRAND), qui n'a pas cru devoir consulter ces infortunés pour leur redonner les principes de morale de la religion catholique, si nécessaires au malheur; et c'est l'estimable citoyen SAIGNETTE, agent général de cet hospice, qui applique jour-

un être qui ne peut entendre? et d'ailleurs, c'est bien de musique qu'il s'agit ici? Que peut la main de l'instituteur sur la main de l'élève, quand la langue ne peut exprimer aucun son, quand l'oreille n'en peut entendre aucun, quand la physionomie garde aussi le silence?

Je crois avoir prouvé que, dès le commencement, l'homme avoit deux moyens pour l'expression de ses idées; qu'au lieu de choisir une imitation sonore, il auroit pu se déterminer pour les signes manuels; pourquoi ces signes ne viendroient-ils pas ici à notre secours? Car si les yeux nous manquent pour voir ces signes, n'avons-nous pas les mains pour les toucher? Et si les ténèbres de la nuit n'empêchent pas *Massieu* de voir par ses mains ce que lui expriment les miennes, pourquoi, pendant le jour qui est pour lui une profonde nuit, notre Sourd-Muet-Aveugle ne le verroit-il pas aussi?

---

nellement leur industrieuse activité à des travaux propres à les faire vivre, quand ils seront rendus à leurs familles. C'est maintenant que l'ancienne dénomination donnée à ces infortunés n'est plus une risée et une sorte d'épigramme, et qu'ils sont véritablement *Aveugles-Travailleurs*.

Ah! si l'essai que je voudrois en faire n'étoit pas inutile; si, comme je l'ai fait pour les Sourds-Muets, je réussissois à donner une âme à celui-ci, un pareil succès me rendroit plus heureux que ne pourroit l'être celui qui en seroit et l'objet et la cause.

Mon illustre prédécesseur osa bien s'en flatter. Il ne craignit pas d'offrir, par la voie des journaux du temps, de se charger d'une éducation qui avoit toujours paru impossible, même depuis que ses succès avoient accoutumé la foi aux plus grandes merveilles. Voici les moyens qu'il me communiqua.

Un alphabet en fer poli devoit lui servir à former la nomenclature des objets sensibles, et des actions dont la connoissance pourroit être soumise au sens du tact. Il espéroit familiariser les mains de l'élève avec ces caractères, et de faire faire à ses mains l'office de ses yeux; de lui faire toucher l'objet, d'une main; et de lui en faire distinguer le nom, de l'autre. Son génie inventeur auroit sans doute imaginé le reste en opérant.

Je ne me dissimule pas qu'ici les difficul-

tés naîtroient, à chaque pas. Car comment convenir, sans se voir et sans jamais s'entendre, du signe à établir entre l'objet et son signe? Je croirois devoir intéresser l'instinct. Je ne donnerois à l'élève un objet agréable, qu'autant qu'il voudroit s'appliquer à en retenir le nom, à en faire le signe, à en combiner les caractères. Ce premier pas seroit peut-être suivi d'un second; ce seroit la distinction des qualités ou modes des objets. Les couleurs, ainsi que les sons, on le sent bien, n'entreroient pas dans notre échelle; mais les formes des corps qui sont du domaine du tact, seroient les bases de cette métaphysique nouvelle, et les premiers degrés de cette éducation; et puisque, par analogie, les qualités qui frappent le sens de la vue, ont conduit les Sourds-Muets à la découverte des qualités purement abstraites, morales et intellectuelles, pourquoi celles qui frappent le sens du toucher ne nous meneroient-elles pas au même but? Les procédés dont cet ouvrage donnera le tableau, n'auroient besoin, pour servir au Sourd-

Muet-Aveugle, que d'être présentés en relief. Les changemens qu'il faudroit y faire nous seroient indiqués par la nécessité. Celui-ci deviendroit, comme le Sourd-Muet l'a été plus d'une fois, le maître de son instituteur. Ses progrès successifs indiqueroient, à chaque pas, le pas nouveau qu'il faudroit faire. Au lieu de parler aux yeux, il faudroit parler à la main.

Puisse un pareil système d'instruction n'être qu'un objet de pure spéculation, et l'application n'en devenir jamais nécessaire! Puisse ne jamais naître un enfant assez malheureux, pour n'avoir pour oreille et pour œil que la main! Mais comme un pareil écart de la nature n'est malheureusement que trop possible, songeons d'avance au moyen de le réparer. Rendre un homme à la société, à sa famille, à lui-même; lui rendre à lui-même la société, ses semblables et sa famille, seroit une jouissance trop douce et une conquête trop belle, pour en rejeter l'espérance.

COURS D'INSTRUCTION

D'UN

SOURD-MUET

DE NAISSANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Premier moyen de communication.

Rapprochement des objets usuels, et de leur figure dessinée.

L'ÉDUCATION d'un Sourd-Muet de naissance exigeant des procédés particuliers, je ne remplirois qu'à demi la tâche importante que m'impose l'avantage d'avoir été choisi pour remplacer mon illustre maître, le célèbre abbé de l'Épée; si, dépositaire unique, aujourd'hui, de tous ses secrets, je bornois mon travail à une simple théorie grammaticale de la langue française. On me demanderoit comment je suis parvenu à faire comprendre à l'homme qui n'a jamais entendu des sons, le sens des mots d'une langue quelconque; comment, avec des êtres qui, pour la manifestation de leurs idées, n'ont que des signes ma-

nuels, j'ai pu donner aux mots une valeur précise; comment j'ai pu m'assurer que l'intelligence des Sourds-Muets, qui semble être placée hors de la sphère des intelligences communes, ne donne à ces mots écrits, ni plus, ni moins d'étendue que nous; enfin, comment j'ai réussi à établir une correspondance parfaite entre le Sourd-Muet et l'homme qui entend et qui parle; comment des signes physiques ont pu servir à faire passer dans l'esprit du Sourd-Muet les idées les plus abstraites; comment cette correspondance a pu s'établir, et cette éducation commencer.

C'est en retraçant le tableau de tous mes procédés, que je peux répondre à toutes ces questions. La marche qui m'a paru la plus propre à donner au public cette satisfaction si désirée, c'est de reprendre ici, sous ses yeux, le cours d'éducation de JEAN MASSIEU, l'un de mes élèves. Son instruction justifie, tous les jours, les avantages de la méthode que j'ai, en quelque sorte, créée avec lui.

Cet ouvrage sera donc comme un compte rendu de mes moyens, une sorte de journal de mes leçons, auxquelles le lecteur assistera comme juge. Cette forme fera mieux ressortir tous les secrets de cette précieuse découverte; ils seront à la portée, et comme sous la main de quiconque voudra

en faire l'application. Tel doit être le but des inventeurs des méthodes utiles : en les transmettant, ils survivent à leur fragile existence, et, lorsqu'ils ne sont plus, ils continuent encore à bien mériter de l'humanité.

Ce fut sans doute pour me donner le temps de remplir un devoir aussi cher à mon cœur, que la Providence permit, qu'au grand étonnement de tous les gens de bien, je fusse arraché, sans pitié, à mes infortunés élèves. Et c'est au moment où je viens de finir mon travail, que j'apprends que la puissance qui prolongeoit encore une séparation aussi injuste, ne peut plus faire de victimes. Je ne l'espérois pas, quand, menacé sans cesse du terrible malheur de la déportation, je m'occupois à réunir et à fixer les règles de cet art si intéressant, dont l'exercice si cher à mon cœur m'étoit interdit. Je voulois laisser à ma patrie, si j'en étois chassé, ce monument de mon inviolable attachement; et j'y ai consacré les momens toujours agités d'une retraite, dont tout semble m'annoncer enfin le terme heureux.

C'est en 1786, au mois de juin, quelques mois après que fut fondée, à Bordeaux, par M. CHAMPION de CICÉ, archevêque (1), l'école des Sourds-

(1) C'est lui qui, le premier, en France, conçut et exé-

Muets, qui y subsiste encore, que me fut présenté l'élève dont je vais raconter les progrès étonnans. Il étoit âgé d'environ 14 ans, d'une famille très-pauvre, frère de deux Sourds-Muets comme lui, et de deux Sourdes-Muettes. Il étoit accompagné de sa mère, et de l'aînée de ses sœurs, que j'ai aussi instruite. Cette mère d'une famille entière de Sourds-Muets n'espéroit pas que je garderois, et la sœur, et le frère. Ce fut pour moi une jouissance bien douce de faire cesser une si cruelle incertitude, en me chargeant de tous les deux.

On se fera facilement l'idée du caractère et des mœurs de Massieu, quand on saura qu'il étoit né dans une chaumière, à six lieues de Bordeaux; qu'il n'avoit jamais vu d'autres individus que ses parens, qui même n'avoient pas pris la peine de lui communiquer des idées purement physiques. Toute son enfance s'étoit passée à garder un troupeau; et toutes ses idées avoient été bornées au cercle des objets qui avoient frappé ses regards incertains. Massieu étoit l'homme des bois, ne connoissant encore que des habi-

---

cuta le projet de donner un successeur à l'abbé de l'Épée, en m'envoyant auprès de cet homme célèbre, pour apprendre de lui l'art d'instruire les Sourds-Muets.

tudes purement animales, s'étonnant et s'effrayant de tout. En venant à Bordeaux, il avoit cru ne changer que de séjour, et il avoit imaginé qu'il y seroit employé à la garde d'un autre troupeau. Ses regrets se portoient sans cesse vers le lieu qui avoit été témoin des premiers jeux de son enfance. Tout ce qu'il voyoit lui paroissoit un danger, chaque mouvement qu'on lui commandoit, un piége. Qu'il étoit loin, cet enfant si simple, de songer qu'il venoit s'instruire et apprendre à devenir homme, quand il se regardoit comme l'égal des animaux confiés à sa garde! Sa physionomie enveloppée et sans aucun caractère, son regard timide et mal assuré, son air niais et soupçonneux, la difficulté de prendre encore cet aplomb juste sans lequel l'esprit divague, et n'est jamais propre à peser les idées, et à les comparer..... tout sembloit annoncer que Massieu n'étoit susceptible d'aucune instruction. Mais il ne fut pas long-temps sans donner de plus flatteuses espérances.

La première leçon eut l'alphabet pour objet. Je n'avois pas encore réfléchi sur l'imperfection de ce moyen, qui, dès le premier pas, contrarioit la marche analitique, sans laquelle Massieu n'eût été qu'un grossier automate. En effet, me suis-je dit depuis, que peuvent dire à la raison

une suite de caractères abstraits et sans valeur déterminée, ordonnés sans motif et au hasard, dont on ne peut montrer aucun équivalent dans la nature? Mais c'étoit ainsi que commençoit mon illustre maître, et tous ses moyens étoient alors sacrés pour moi.

Massieu ne fut pas deux jours sans savoir l'alphabet. J'en écrivois les lettres sur la planche noire. Il les imitoit, et par l'écriture, et par les diverses formes qu'il donnoit à sa main, telles qu'on les voit, au tableau, N°. I. Il eût été, sans doute, et plus raisonnable, et plus court de commencer ce Cours d'instruction, comme on m'a vu, depuis, commencer celle de tous mes élèves, et comme j'ai appris à mes adjoints à la commencer.

Je pose sur le banc qui supporte la planche noire plusieurs objets de diverses sortes, et je les fais dessiner au-dessus. Ce sont des objets usuels qu'on a sans cesse, et sous les yeux, et sous la main, tels que des *ciseaux*, un *couteau*, une *clef*, un *canif*, une *plume*, une *tabatière*, etc. (1). Le Sourd-Muet qui arrive, n'a besoin que de jeter un regard sur l'objet et sur le dessin, pour en voir aussitôt la ressemblance.

(1) Voyez le tableau, N°. II.

Je la lui fais bien remarquer; et, à propos de l'objet, il montre le dessin, comme, à l'inspection du dessin, il présente l'objet. Et comment, sans ce double exercice, sans ce premier procédé, le Sourd-Muet prendroit-il quelque intérêt aux mots qu'on voudroit lui montrer, et surtout aux lettres qui composent les mots, et qu'on lui feroit voir, une à une? Rebuté, dès le premier pas, par l'impossibilité de découvrir la raison de ces caractères, la nécessité de tel nombre, et les motifs de leur combinaison, les premières leçons, ne disant rien à son intelligence, deviendroient un supplice pour lui. C'est Massieu lui-même qui m'a révélé ce secret.

L'enfant qui entend et qui parle n'éprouve aucune de ces difficultés, quand son éducation commence. Avant même de se douter qu'au moyen de l'écriture, nous communiquons entre nous; avant de savoir qu'il existe des lettres et des mots, il connoît les signes *parlés*, ou, si l'on veut, les sons articulés qui servent de signes de rappel aux objets. Il a déjà une nomenclature dans sa tête; il ne faut plus que la dessiner sur le papier. Il prononce des sons, il faut les convertir en mots écrits; il faut décomposer ces mots; et c'est ce que l'on fait, en lui en nommant les élémens compositeurs qui sont les lettres. L'enfant muet

ne peut rien prononcer. Il a, sans doute, ainsi que l'autre, une suite d'images dans le même réservoir, dessinées sur la même toile ; mais il n'a que des signes manuels, qui en retracent les formes, et point de lettres, ni de mots. Le premier peint, en quelque sorte, les sons qu'il articule, et dessine, à sa manière, en prononçant des mots, les objets dont ces mots sont les signes; le second a des objets à peindre aussi, mais il n'a pas le même moyen. L'un dessine avec la plume, ses traits sont tous de convention; l'autre dessine avec son crayon, sans appeler à son secours une convention dont il n'a pas besoin, et pour laquelle il n'a pas encore des signes. Les mots du Sourd-Muet, dans cette première leçon, sont donc des figures d'objets, comme on pourroit dire que les mots sont des figures d'objets pour ceux qui savent lire. On parle aux oreilles de l'*entendant ;* on parle aux yeux du Sourd-Muet. Le but, à l'égard de l'un et de l'autre, est donc le même, puisqu'on parle à tous deux; il n'y a de différence que dans le sens. C'est le sens de l'ouïe, chez l'un; c'est, chez l'autre, le sens de la vue.

Nous parlons donc au Sourd-Muet, le crayon à la main, dans cette première leçon, comme parle la mère-institutrice à l'enfant qui entend ;

et c'est également en mettant sous les yeux de l'un et de l'autre l'objet qu'on veut leur apprendre à nommer, à l'un, par des sons; à l'autre, par une figure. L'élève qui entend n'a donc, si j'ose le dire, aucun avantage sur celui que j'instruis; et cette première leçon n'est pas plus difficile à donner au muet qui regarde, qu'à l'enfant qui écoute. On pourroit dire que les oreilles de l'un sont dans ses yeux, et que les yeux de l'autre sont dans ses oreilles, puisque des images font passer dans l'intelligence de l'un ce que des mots font passer dans l'intelligence de l'autre.

Qu'on ne s'étonne donc pas, si, dans le cours de mes leçons, on remarque une analogie si parfaite dans les moyens qu'on me verra employer avec ceux qu'on emploie dans l'instruction des enfans ordinaires, puisqu'il y a une si grande ressemblance, du côté de l'esprit; et que la différence est presque nulle, du côté des sens, qui en peuvent être regardés comme la porte. Que l'instituteur se pénètre donc bien de l'obligation de remplacer, auprès du Sourd-Muet, tout ce qui entoure l'enfance de celui qui entend et qui parle; car tout ce qui est autour de celui-ci, remplit, auprès de lui, les fonctions d'instituteur. Tout sert à l'instruction de ce nouveau venu. Le lecteur doit pres-

sentir déjà qu'il ne peut donc y avoir de méprise dans celle du Sourd-Muet, qu'autant que, dans la chaîne des idées, on auroit la maladresse de passer quelque chaînon; et qu'au lieu de tout lier dans leur génération, on supposeroit comme connu ce qui n'auroit pas encore été montré. Jamais un signe, ou un mot, ne doit être présenté à l'élève, qu'autant que l'objet dont ce mot, ou ce signe, est le rappel, a frappé ses regards.

Il n'est donc question, dans notre première leçon, ni de mots, ni de lettres; et nous la consacrons toute entière à préparer l'élève, par le rapprochement et la comparaison des figures dessinées et des objets, à inventer lui-même un moyen plus commode et plus expéditif d'exprimer ses idées, et de fixer dans sa mémoire le souvenir de ces mêmes objets.

Les objets convenus sont ensuite posés sur une table éloignée. Je montre à l'élève le dessin du couteau; il va chercher aussitôt le couteau. Je lui montre la figure de la clef; il m'apporte la clef. Je fais de même pour tous les objets, et je suis parfaitement compris. Je prends, à mon tour, chaque objet, en faisant signe à l'élève de m'en indiquer la figure. Ce second exercice a le même succès que le premier. Il est donc évident que je suis entendu, comme l'est une mère qui pro-

nonce à son enfant le nom des objets qu'elle lui montre ; le dessin est donc, entre le Muet et moi, le nom de chaque objet ; et je suis assuré que le premier moyen de communication est établi.

Ce premier succès encourage l'élève; impatient de nommer tout ce qu'il voit, il s'essaie lui-même, dessine tout ce qui frappe ses regards, et il me demande de lui montrer tout ce qu'il figure. Sa joie est extrême quand il se voit compris; quand, à propos des formes inexactes que trace un crayon encore si novice, je lui présente les objets qu'il a nommés, en les dessinant. Puis-je moi-même exprimer quelle fut ma joie, quand cet essai m'annonça, pour la suite, les plus intimes communications? L'intervalle qui, jusque là, séparoit l'âme de mon élève et la mienne, alloit se combler ; les deux bords où nous étions placés auparavant s'étoient déjà rapprochés; ils se touchoient par mes désirs; Massieu alloit devenir homme ; il commençoit à être communicatif.... et il me devoit cette aurore de bonheur. . . .

Massieu voulut savoir si je pourrois également dessiner les parties extérieures de son corps. Il me montra successivement ses yeux, son front, son nez, sa bouche, ses joues, ses oreilles, ses tempes, son menton, enfin sa tête entière. Déjà,

sans le soupçonner, il s'exerçoit, de lui-même; au grand art de l'analise, à laquelle, en fait de progrès de l'esprit, nous devons tant de prodiges. Il continua celle de son corps, n'oubliant aucun de ses membres. Il voulut imiter cet essai de dessin; mais ignorant les proportions, et n'ayant aucune idée de la perspective, son essai le découragea. Ce n'étoit point, sans intention, de ma part. Il nous falloit un dessin plus rapide et plus aisé à faire. Il falloit, pour le moment, dégoûter Massieu de ce premier moyen de communication; et lui faire désirer le second qui devint l'objet d'une seconde leçon.

CHAPITRE II.

Second moyen de communication.

Nouvelle application du premier procédé. Nomenclature. Classification des objets de cette nomenclature.

Je fis poser sur le même banc les mêmes objets dont les figures avoient servi, la veille, à nous ouvrir, pour la première fois, les portes de l'intelligence. Je les fis dessiner, comme dans la première leçon. Massieu croyoit que j'allois renouveler notre premier exercice. Mais quel fut

son étonnement, quand, autour de chaque figure dessinée, il me vit tracer les caractères dont il avoit appris déjà à connoître, à distinguer et à imiter les formes, mais dont il ignoroit encore, et la raison, et la valeur (1)! J'écrivis, sur un coin de la planche noire, toutes les lettres de notre alphabet. Je lui fis remarquer que ces nouveaux traits, dessinés autour de chaque figure, avoient leurs analogues au coin de notre planche. C'étoit encore une énigme pour lui que ces traits, qui ne dessinoient et ne représentoient rien, et qui sembloient plutôt être le jeu d'un crayon qui s'exerçoit sans intention. Je lisois dans ses yeux, dans toute sa physionomie, et la surprise, et la curiosité. Je lui fais compter les caractères; nos doigts étoient nos premiers chiffres; chacun valoit une unité. Je lui fais remarquer la forme de chaque caractère; et je tâche de lui faire entendre, par mes signes, qu'il n'a qu'à les bien retenir; que je vais, tout à l'heure, effacer la figure, et que ces caractères sont destinés à la remplacer. Je n'étois pas trop sûr d'être compris, mais il étoit facile d'en faire l'essai, sur-le-champ, et d'en avoir la preuve. D'ailleurs, l'illusion étoit déjà si consolante! J'effaçai, en effet, comme je ve-

(1) Voyez le tableau, N°. III.

nois de l'annoncer, le dessin qui figuroit le couteau. C'est alors que je vis combien s'abuseroient ceux qui, sans avoir encore l'usage des signes des Muets, croiroient être compris, quand ils auroient fait, au hasard, des signes qui, n'étant pas dans la nature, et n'ayant pas une valeur de convention, ne peignant rien aux yeux, ne pourroient rien dire à l'esprit. Massieu ne m'avoit pas compris; je n'avois fait qu'augmenter sa surprise. Il falloit dessiner, de nouveau, le même objet, et écrire les lettres sur le dessin, et non autour. Il fallut observer, en effaçant, de n'ôter du dessin que ce qui se trouvoit entre les lettres. Enfin, les lettres couvroient le dessin, dans toute sa longueur. C'étoit presque figurer le couteau par des lettres. Je rapprochai le couteau de cette figure informe et bizarre, mais plus facile à tracer que le dessin; et, pour montrer à Massieu que cette manière de dessiner les objets n'étoit pas si étrange, j'appelai un des spectateurs qui savoit lire; je lui montrai cette écriture, le spectateur prit aussitôt le couteau, et le montra. Massieu en demeura tout stupéfait. Il ne concevoit pas comment des traits, qui sembloient ne rien dessiner, pouvoient servir d'image à des objets, et les représenter d'une manière aussi vraie, aussi prompte. Je lui fis compter, pour la

seconde fois, ces caractères ; je ne les écrivis plus autour, et en suivant la forme du couteau, mais d'une manière horizontale, comme nous écrivons. Il en essaya l'imitation ; et, ce que l'on aura peine à croire, c'est qu'il ne lui fallut pas deux leçons pour y parvenir. Quelle fut sa joie, quand, effaçant les caractères que j'avois tracés, et ne laissant subsister que les siens, un étranger me présenta le même objet, à l'inspection des caractères de l'élève, essai encore informe, mais assez exact pour qu'on y retrouvât le nom de cet objet ! Je me hâte de lui montrer, dans l'alphabet écrit sur un coin de la planche, le magasin de ces couleurs nouvelles. Il me parut effrayé de la difficulté qu'il prévoyoit à réunir et à retenir ces formes diverses. Mais il le fut bien davantage, lorsque, combinant de plusieurs manières les sept caractères qui servoient à dessiner le couteau, je lui fis voir, en les montrant à notre étranger, qu'il n'y en avoit qu'une seule de juste, une seule qui pût servir à représenter le couteau ; qu'un caractère de plus ou de moins, qu'un seul déplacement de caractères et la moindre erreur dans l'arrangement de tous, rendoit la combinaison inutile. Il fallut donc se condamner, non-seulement à bien retenir le nombre de tous les caractères qui désormais devoient tenir lieu

du dessin, et servir à figurer les objets; mais encore à ne jamais se méprendre, à l'égard de leur place particulière et relative. Massieu apprit, dans ce moment, tout l'avantage et toute la difficulté de l'écriture, sans savoir encore le nom de cette merveilleuse invention. Chaque objet à dessiner, avec ces nouveaux caractères, lui parut une grande science à acquérir, un effort prodigieux à faire, et je le vis tomber dans un profond abattement. Je tâchai de relever son courage, en lui faisant entendre, autant que cela étoit possible dans ces premiers essais de communication, qu'il y avoit dans sa tête une sorte de toile où alloient se dessiner, un à un, et sans le moindre effort de sa part, tous les objets qui frappoient ses regards. Je lui fis voir ses yeux tels que des miroirs où se réfléchissoient, sans cesse, les objets qui de cette glace passoient sur cette toile. Je lui fis entendre que ces caractères y passeroient de même, s'y arrangeroient, et s'y conserveroient sans nul effort. Je lui disois encore, par des signes comparatifs, que l'habitude de voir l'ensemble de ces caractères, formant telle combinaison toujours la même, les lieroit tellement dans sa tête, qu'ils ne s'y sépareroient pas plus que sur la planche même où il les voyoit écrits.

Tout

Tout ce que j'adressois, en ce moment, à cette intelligence encore si peu exercée, n'y passoit pas, à la vérité, entièrement; il s'en perdoit quelque chose, dans la tête de Massieu. Mais je ne puis douter que la consolation n'entrât dans son âme, à mesure que je travaillois à lui faire entendre, par signes, ce que j'exprime ici. Ses forces parurent renaître; son courage se ranima; ses yeux semblèrent me dire que la crainte faisoit place à l'espérance, et le bonheur au désespoir.

Dès ce moment, le dessin fut banni; nous lui substituâmes l'écriture. On comprend bien sans doute que nous nous préservâmes, même dans ces commencemens, de la méthode d'écrire des lettres isolées et qui ne forment aucun mot, dans le désordre que présente notre alphabet. Quel intérêt auroient eu pour Massieu des lettres qui, ne signifiant rien, n'exprimant rien, occupent, sans raison, leur place, les unes, à côté des autres? Nous continuâmes à dessiner les objets, par le moyen de ces nouveaux traits auxquels nous n'avions besoin de donner aucun nom. Aussi écrivions-nous des mots, mais sans savoir que les élémens de ces mots étoient des lettres, et moins encore que ces lettres étoient des consonnes ou des voyelles. Il ne pouvoit exister pour nous,

on le sent bien, ni consonnes, ni voyelles. Et même il nous importoit peu de savoir encore le nom de ces petits assemblages de lettres qu'on appelle *mots*. Comment aurions-nous pu apprendre la grammaire et ses termes techniques, quand nous n'avions pas encore une langue faite; quand nous avions à peine quelques idées fugitives à fixer et à exprimer?

Nous avions d'abord voulu tout exprimer, nous voulûmes tout nommer, tout écrire. Massieu me présentoit tout ce qu'il voyoit, et même tout ce que ses regards cherchoient; il vouloit tout connoître, il falloit écrire le nom de tout. Ce nouveau venu sur la terre étoit étranger dans ses propres domaines; ils lui étoient restitués, à mesure qu'il en apprenoit les noms. Ah! comme il jouissoit, à mesure que sa nomenclature s'augmentoit, et que j'enrichissois, de nouveaux noms, son heureuse mémoire! Il n'y avoit pas de jour où il n'apprît plus de cinquante noms, et point de jour où il ne m'apprît, à son tour, le signe des mêmes objets dont je lui faisois écrire les dénominations. Ainsi, par un échange heureux, quand je lui enseignois les signes écrits de notre langue, Massieu m'enseignoit les signes *mimiques* de la sienne. C'est ainsi que nous nous préparions à nous entretenir ensemble, un jour,

dans cette pantomime, que je perfectionnois, à proportion que, par ses gestes, mon élève m'en découvroit les radicaux.

Ce n'est donc ni moi ni mon illustre maître, qui sommes les inventeurs de la langue des Muets; (il faut bien le dire). Et, comme un étranger ne peut apprendre à un Français la langue nationale; de même, l'homme qui parle ne doit pas non plus se mêler d'inventer des signes, en leur donnant des valeurs abstraites.

Massieu savoit déjà le nom de presque tout ce qu'il voyoit. Il s'étoit fait une sorte de dictionnaire portatif qui lui offroit, à volonté, la figure et le nom de tous les objets qu'il rencontroit, soit dans la salle de nos exercices, soit au réfectoire, soit au dortoir, soit au jardin. Il étoit temps de décomposer ces objets, et de lui apprendre que chaque partie a, comme le tout, un nom qui la distingue d'une autre partie; que, par exemple, dans le corps de l'homme, la partie supérieure a un nom qui la distingue de la base; que les deux colonnes sur lesquelles il se tient debout, et qui lui servent à se transporter d'un lieu à un autre, ont obtenu, ainsi que ses deux bras et ses deux mains, un nom particulier. Il falloit lui apprendre qu'on décompose la tête, où se trouvent les organes les plus délicats, les sens

les plus parfaits ; que, tout y étant intéressant, chaque partie mérite un nom qui ne permette pas de la confondre avec une autre partie. Quelle source de nouvelles richesses pour cet enfant, qui, ne sachant encore que le nom des objets, considérés seulement dans leur ensemble, voyoit chaque objet se présenter à lui sous une multiplicité de formes qui sembloient multiplier les objets eux-mêmes, en faisant de chacun une sorte de petit univers!

J'analisai la tête avec Massieu. Je lui fis remarquer ce crâne que le Créateur a formé d'une matière assez dure pour le rendre, en quelque sorte, invulnérable, l'ayant rendu la toiture, ou le couvercle de la substance la plus molle où aboutissent tous les nerfs. Mais il n'étoit pas temps de parler à Massieu de toute sa dignité et de son excellence; il n'auroit pu me comprendre. Je ne lui parlai que de ce qu'il voyoit ; je réservai pour un temps plus heureux la révélation de ce qu'il avoit été condamné à ignorer toujours. Il apprit le nom de cette partie si noble, où se déploie toute la majesté de l'homme, et qu'il ne partage avec aucun des animaux; car aucune brute n'a un front comme lui. Il me demanda, de lui-même, et sans me donner le temps de lui suggérer la question, le nom de ce miroir de l'âme, de son siége privilé-

gié, de l'œil; car c'est dans l'œil que l'âme habite, et qu'elle se tient toujours chez le Sourd-Muet. Je fis sur notre planche la décomposition de toutes les parties de cet organe, sans oublier ni les sourcils, ni les cils de ses paupières, ni aucune partie de la prunelle. Je renfermai tout ce détail dans l'enceinte d'une accolade, à la pointe de laquelle j'écrivis le mot ŒIL, qui devint le modèle de tous les mots de la même espèce que nous aurions à écrire dans la suite, sans sortir de ce même corps, où nous aurions encore à admirer tant de merveilles.

Nous fîmes aussi l'analise de l'oreille. Hélas! je n'osai point révéler à Massieu tous les miracles de cet organe dont il étoit condamné à ignorer toujours les services signalés. Je ne lui parlai point de ce nerf auditif, de ce tympan qui, sans doute, est nul ou paralysé chez lui. Je fis, ainsi que pour l'œil, qui est le sens de l'ouïe pour le Sourd-Muet, une accolade qui renferma, sous le nom d'*oreille*, tout ce qui est de la dépendance de cet organe intéressant. J'en fis de même pour la bouche. J'y trouvai un organe malheureusement lié pour jamais, et qui, chez le Sourd-Muet, dans aucune circonstance de sa vie, ne servira à l'expression de la pensée, qui jamais ne fera connoître à un ami les charmes ravissans

des sons qui peignent la tendresse. On ne peut lui en parler que comme d'un organe partageant avec le palais le domaine du goût. Je détaillai aussi tout ce que renferme la bouche ; les dents, leurs différentes sortes, les gencives, la langue, le palais, le gosier, etc. Tout cela eut pour nom le mot *bouche*, et chaque partie, son nom propre. J'écrivis le nom des cheveux, du menton, des joues, etc. ; enfin de tout ce qui est sur la surface de la tête : toutes ces parties formant des *touts* particuliers, tous ces *touts* formant un *tout* général, renfermé dans une grande accolade, dont le modèle se trouvera, à la fin de cet ouvrage, où je me propose de donner quelques modèles de leçons analitiques.

Qu'on me pardonne ces détails; ils serviront à faire entendre, ou même à faire inventer tous les procédés de la même espèce, que je me contenterai d'indiquer, dans la suite.

Toutes les parties du corps susceptibles de décomposition furent décomposées. Ainsi furent appris les noms de toutes les parties renfermées dans un nom collectif, dans le nom de *corps* humain. On voit d'avance que le signe de cette espèce de corps fut une collection des signes de ses principales parties.

Massieu vit, à l'instant, qu'il ne pouvoit y

avoir dans la nature, ni être, ni chose qui, comme son corps venoit de l'être, ne pût être décomposé. Il vit donc devant lui autant de noms à apprendre que chaque objet pouvoit renfermer de parties. Il en devint plus attentif à rechercher tout ce qui, dans chaque corps, avoit des fonctions particulières; et cette recherche, effet de sa curiosité, le rendit plus observateur. C'étoit avoir beaucoup gagné que d'avoir réveillé son âme, d'y avoir jeté cette étincelle de désir, ce premier feu d'émulation, sans lequel j'aurois travaillé seul, et sans lui, à sa propre instruction. Il falloit au contraire qu'il fût toujours devant moi, qu'il marchât devant moi; eh! l'eût-il jamais fait, m'eût-il même suivi, s'il n'eût éprouvé le besoin d'augmenter la somme de ses premières jouissances? Il s'élevoit déjà à la dignité des hommes *parlans*, dont les communications, quoiqu'il n'en pût concevoir les étonnans moyens, ne pouvoient être équivoques pour lui, et affligeoient son âme. Il commençoit, comme eux, à écrire ses souvenirs, à les retracer, et à se rappeler à lui-même tous les objets qu'il avoit vus. Mais depuis que le corps humain, en un seul mot, lui avoit présenté tant d'objets dont chacun avoit son nom particulier, il croyoit ne rien savoir, tant qu'il ignoreroit le nom particu-

lier des parties d'objets dont il ne connoissoit encore que le nom collectif.

Il fallut donc céder à l'impatiente curiosité de Massieu, et analiser avec lui tous les autres objets de la nature. Il fallut le suivre partout où il y avoit des objets à décomposer ; dans la salle des exercices, où il y avoit des bancs, des croisées, des portes, des poêles. Il fallut lui dire le nom de chaque objet, de tout ce qui, dans chaque objet, avoit un nom particulier. Il divisoit, sous-divisoit sans cesse, demandant les noms des divisions et des sous-divisions.

C'est ainsi que, sans intention, il s'essayoit au grand art de l'analise, et qu'il s'exerçoit à bien classer, dans son esprit, toutes les connoissances dont il devoit, dans la suite, faire l'acquisition. Le croira-t-on? Massieu, qui sembloit n'apprendre que des mots, acquéroit la science analitique des choses : tant il est vrai que la véritable science consiste moins à savoir beaucoup qu'à bien savoir, c'est-à-dire, à bien classer ce qu'on apprend !

Les provisions que Massieu avoit déjà faites lui avoient donné une idée générale de tous les êtres de la nature. Il ne s'agissoit plus que de les diviser par classes ; et nous pouvions ne pas renvoyer à un autre temps cette classification.

De là, les genres, les espèces et les individus. Nous allâmes dans la campagne. Il falloit commencer par la première classe des êtres, par celle qui est au premier degré de l'échelle. Il eût fallu trouver des mines, et aller interroger la nature dans ses immenses et profonds arsenaux, où elle travaille, en silence, à la formation de ces métaux qui existèrent aussitôt que le monde, et dont toutes les révolutions des siècles ne sauroient épuiser les germes fécondateurs ; mais nous n'avions que des carrières; nous y descendîmes, et nous vîmes, comme dans leurs matrices, ces pierres qui y attendent la main industrieuse qui, pour la construction de nos édifices et l'ornement de nos cités, ira les en arracher. J'avois sur moi du fer, du cuivre, du plomb, de l'or et de l'argent ; je tâchai de faire entendre à Massieu que ces matières croissoient également, ou plutôt augmentoient dans les entrailles de la terre; que les cailloux, les pierres et les marbres, y faisoient leur séjour; que c'étoit autant de familles dont la terre étoit la mère commune; et que c'étoit cette profonde habitation qui leur avoit fait donner à tous un nom commun, le nom de *minéral*, qui signifie *profond;* que sous ce nom étoient compris, comme tous les membres sous celui de corps, tous les

membres de ce corps minéral, ou plutôt toutes les espèces. Le signe manuel que fit Massieu, et qui fut le signe commun de tous les métaux, fut le même que celui qu'il faisoit pour *profond*. Il figura l'action de celui qui creuse la terre, et qui, pour y trouver ces matières cachées, descend dans ces immenses magasins, les y découvre, les ramasse et les emporte. Il nous falloit le signe de chaque espèce. Il avoit vu travailler le fer, le cuivre, le plomb, l'argent et l'or. Le signe de chacun de ces métaux fut, dans sa première partie, le signe commun à tous, tel que Massieu venoit de le faire et que je viens de le décrire; puis le signe des opérations que subissoit chacun d'eux, pour servir à nos usages; Massieu imitoit, pour figurer le fer, l'action de celui qui souffle le feu de la forge, et qui, sur l'enclume, par de fréquens coups de marteau, donne au fer rougi une forme quelconque. Il battoit le cuivre et le polissoit, faisoit fondre le plomb, et le versoit dans de petits réservoirs qu'il figuroit, et d'où il le faisoit sortir en plomb de chasse et en balles de guerre. L'argent, chez lui, se distinguoit de l'or, par la couleur blanche dans l'un, jaune dans l'autre. Nous verrons, au Chapitre dernier, quel étoit son signe pour les couleurs. Ces deux métaux avoient pour signe commun le

signe de valeur ou de prix numérique qu'il leur donnoit, en figurant l'action de celui qui compte des écus et des pièces d'or.

Nous remontâmes sur la surface de la terre; et, là, admirant la variété des objets qui la tapissent, et qui servent à en nourrir les habitans, nous donnâmes également des noms à ces autres êtres, dont les pieds enfoncés dans la terre y reçoivent la sève qui nourrit, et leurs bras, et leurs corps. Leurs pieds, nous les appelâmes *racines;* nous donnâmes le nom de *branches* à leurs bras, et le tronc fut leur corps. C'est à l'aide de ces analogies que nous entrions dans le secret du Créateur, et que, commençant à soupçonner déjà son existence, sans le connoître encore, nous admirions dans ses œuvres celui qui devoit les avoir produites. Tous ces êtres croissant et se développant sous nos yeux, il étoit naturel de donner à chacun d'eux le nom de l'action dont nous étions témoins. Nous les considérâmes comme ne faisant encore qu'un seul être, qu'un seul corps, que nous nommâmes *végétal.* Chaque espèce fut considérée comme une partie de ce grand tout; cette partie, quand nous l'avions détachée, devenoit, à son tour, un corps dont chaque individu n'étoit qu'une partie. Ils étoient tous plantés dans la terre, d'où l'on ne

pouvoit les arracher qu'en hâtant leur destruction et en leur donnant la mort. Nous les nommâmes *plantes*. J'avois remarqué que Massieu donnoit plus volontiers le même nom, un nom commun, à plusieurs individus dans lesquels il trouvoit des traits de ressemblance; les noms individuels supposoient des différences qu'il n'étoit pas encore temps de lui faire observer.

Que de classes diverses frappèrent nos regards, dans nos promenades utiles! Que de familles peuploient ces fertiles campagnes que nous parcourions! L'étude des noms qui les distinguoient, nous eût occupés trop long-temps, et nous ne voulions pas encore faire un cours d'histoire naturelle et de botanique; nous nous contentâmes de diviser les genres et les espèces principales; nous commençâmes par celles qui nous intéressoient le plus, par celles qui, chaque jour, nous alimentoient. Les herbes potagères devoient donc occuper le premier rang dans notre nomenclature. Ainsi Massieu apprit le nom du chou, de la laitue, du persil, de la carotte, du poireau, de l'ognon, du cerfeuil, de la poirée, et enfin de tous les légumes qui se succèdent si régulièrement dans ces jardins, ornement de nos demeures et de leurs environs.

Nous visitâmes un verger, pour donner des

noms à tous les fruits. Nous allâmes dans un grand bois distinguer le chêne et l'ormeau; sur les bords des ruisseaux, reconnoître le saule et le peuplier, enfin tous les autres habitans de ces cités majestueuses et solitaires qui invitent aux profondes méditations. Les visites de Massieu étoient celles d'un propriétaire qui voit, pour la première fois, le riche domaine qu'il vient d'acquérir. Ses tablettes et ses crayons ne suffisoient pas à tous les noms dont j'enrichissois son dictionnaire; et son âme sembloit s'agrandir et s'accroître de ces innombrables dénominations. Ah! combien la nature lui paroissoit grande et superbe dans ses reproductions! Il classa donc les plantes des jardins, les arbres des vergers, ceux des forêts; chaque genre, dans un feuillet particulier, chaque série, dans sa colonne, comme les noms d'autant d'êtres avec lesquels il étoit empressé de former une liaison qui devoit durer autant que le sens qui en avoit remarqué les analogies et les différences. Ces noms qu'il écrivoit, ces formes diverses qu'il dessinoit, étoient de sûrs garans qu'il ne les oublieroit jamais.

Mais tous ces êtres, de quelque intérêt qu'ils fussent pour notre jeune observateur, n'étoient ni les seuls, ni peut-être les plus intéressans. Je

le menai dans une ferme, où je lui fis remarquer tout ce qui en fait, et la richesse, et l'agrément. L'étable où se reposent de leurs fatigues de chaque jour ces animaux, compagnons des travaux de l'homme, qui le nourrissent de leur chair et de leur lait, pendant leur vie, et lui servent encore, quand ils n'existent plus; ces brebis dont la toison le couvre; ces chevreaux, ces agneaux, l'espoir des bergeries; la basse-cour, où, pour ses repas ordinaires, il trouve les œufs de ses poules, et, pour les jours de fête, les mets les plus succulens. Massieu prit le nom de toutes ces classes diverses: tout enrichit sa nomenclature; et le nom générique de tous ces êtres fut le mot *domestique*, ajouté au mot *vivant* ou *animal*.

Je dirai ailleurs comment nous inventâmes les signes de tous ces objets (1).

D'autres animaux peuplent la terre; Massieu en avoit vu un grand nombre; mais il s'en falloit beaucoup qu'il en connût la plus grande partie. Nous allâmes donc visiter, dans leurs demeures solitaires, ces autres animaux qui sont presque tous ennemis de l'homme, et fuient, à son approche. On n'avoit pas encore fait une guerre d'ex-

(1) De la Théorie des Signes. Supplément au Cours d'Instruction.

termination à toutes leurs espèces; et il nous fut facile de retrouver et de nommer le lièvre timide, le lapin destructeur, le cerf et le daim légers, et la bécasse confiante, et la caille et la perdrix. Nous remarquâmes toutes les espèces d'oiseaux qui se jouent dans les plaines de l'air, et nous enrichîmes de leurs noms nos listes déjà si nombreuses.

Nous retournâmes à la ville; nous y parcourûmes les ateliers. Les artistes et les ouvriers nous accueilloient avec empressement, et répondoient à nos questions, avec bonté. Ils nous montroient et nous nommoient, les uns, leurs instrumens; les autres, leurs outils; tous nous laissoient examiner leurs ouvrages; et nous disoient le nom de tout. Comment Massieu exprimoit-il ces noms par des signes? Je le dirai dans le même ouvrage.

Ainsi se passèrent les premiers mois de notre Cours d'instruction, sans aborder encore les premières difficultés de la grammaire, dont nous avions besoin pour exprimer nos pensées; nous recueillions ces divers matériaux qui servoient déjà au développement de notre esprit. Je fis part à mon illustre maître de ce premier travail. Il en blâma la lenteur (1); mais l'heureux

(1) Note 4.

résultat que j'en ai obtenu m'a pleinement justifié. Je ne manie pas encore l'instrument de la pensée, lui disois-je, je ne fais pas encore conjuguer des verbes. Mais est-ce par la théorie des conjugaisons qu'une mère commence l'éducation de son enfant? n'est-ce donc rien que de faire des provisions utiles, d'enrichir de noms d'objets une mémoire qui est encore sans exercice? Eh! quels pourroient être les objets des jugemens des Sourds-Muets, si le voile qui avoit couvert jusque-là tout le spectacle de la nature, n'eût été soulevé? Sans cesse arrêtés, dans notre instruction, par l'ignorance des signes représentatifs des objets, nous serions toujours restés étrangers sur notre territoire, ne connoissant rien, et, par conséquent, ne pouvant nous entretenir de rien. Toute instruction commence par la nomenclature, et les enfans savent les noms de tout ce qui les environne, avant de savoir former une phrase. Toute instruction d'un Sourd-Muet qui ne commencera pas ainsi manquera par sa base. Ainsi quelque respect que j'eusse pour l'auteur de l'opinion contraire, je sus réprimer un impatient désir de produire des fruits que n'auroit pas précédé la saison des fleurs.

CHAPITRE III.

Troisième moyen de communication.

Connoissance des mots, ÊTRE, CHOSE et OBJET. Origine de l'adjectif. Invention d'un des pronoms, et du verbe ÊTRE.

MASSIEU se croyoit déjà riche en connoissances; et, en effet, la nature lui avoit ouvert tous ses magasins; les artistes et les ouvriers, tous leurs ateliers. Il connoissoit, et les genres, et les espèces, dans les trois Règnes, sans savoir encore, à la vérité, ce que c'étoit que Règne, Genre et Espèce. Il connoissoit aussi les Choses, c'est-à-dire, les ouvrages de l'industrie humaine. Nous essayâmes ensemble de diviser et de classer tous les objets, et nous n'avions ni verbes ni pronoms. Mais qu'on me suive sans impatience et sans inquiétude, et l'on se convaincra que nous n'en avions encore aucun besoin.

On a dû remarquer déjà que Massieu, par le second moyen de communication, étoit parvenu à connoître, non-seulement les noms individuels, mais les noms collectifs, et même les noms spécifiques. Il ne pouvoit donc plus y avoir

de difficulté à lui apprendre les noms génériques ; et voici comment j'y procédai. Massieu connoissoit les noms des divers métaux, des divers minéraux, et d'une grande partie des êtres vivans. Il connoissoit les êtres et les choses, le repos et l'action, le sommeil et la veille, la vie et la mort. Un coup d'œil jeté sur un caillou et sur une plante, sur un bâton et sur la branche d'un arbre, sur la toison d'une brebis et sur la brebis elle-même, lui donnoit, sur-le-champ, l'idée d'*être* et de *chose*, sans qu'il en eût encore vu les mots. Il ne s'agissoit donc plus que de réveiller en lui ces idées, car elles y étoient ; et je les réveillai par le rapprochement des êtres et des choses dont je viens de parler, et en interrogeant ses yeux par les miens, en lui montrant un être, d'une main, et une chose, de l'autre. Mais cette manière de l'interroger peut-elle être indiquée ? peut-elle se décrire ? Cent fois j'en ai rendu témoins ceux qui suivent les leçons des Sourds-Muets. Mais quand je veux en donner ici la théorie, les mots propres se refusent à la peinture de ce moyen qui échappe même aux spectateurs, pour lesquels le langage des yeux est un idiome étranger. La différence que trouva Massieu entre un être et une chose, entre une boule et le tronc d'un arbre vivant, je la saisis

dans son regard, alternativement jeté, et sur la boule, et sur un arbre, et je l'écrivis aussitôt dans chacun de ces mots, comme dans l'exemple suivant :

BcOHUoLsEE. AÉRTBRREE.
— — — — — — — — —

En écrivant ainsi le nom de *chose* dans *boule*, et celui d'*être* dans *arbre*, j'évitai de donner aux mots *chose* et *être* une existence indépendante et individuelle, et de les faire sortir de la classe des modifications. Par là, je donnai à Massieu la première leçon de l'art sublime de la pensée. Je fis replier son esprit sur l'idée simple ; et ce retour de son esprit, si justement appelé *réflexion*, en lui faisant *peser* ou *penser* l'idée, fit de celle-ci une *pensée* : ce fut donc un travail nouveau. Le mot *être* fut écrit, dans cette leçon, dans le nom de tous les objets que nous avions déjà trouvés, ou augmentant dans les entrailles de la terre, ou croissant dans son sein et s'élevant au-dessus de sa surface, ou respirant, se mouvant et se portant, d'un lieu à un autre. Nous écrivîmes le mot *chose*, pour exprimer ce qui n'augmentoit ni ne croissoit, ni ne vivoit ; en un mot, tout ce qui étoit le produit de l'industrie humaine. Les *êtres* furent donc tout ce qui n'avoit pas été fait ; et les *choses*,

tout ce que nous avions vu ou pu voir faire. Nous fîmes un pas de plus; et, par un procédé semblable, nous donnâmes aux êtres et aux choses le nom encore plus général d'*objet*. C'est ainsi que nous commencions à nous exercer dans l'art de généraliser.

Mais les êtres et les choses, enfin tous les objets, n'avoient pas tous, quoique d'une même espèce, la même manière d'être, ils n'avoient ni les mêmes formes, ni les mêmes couleurs. On ne pouvoit remarquer ces différences qu'en rapprochant ces objets, les uns des autres, et en les comparant entre eux; en observant que l'un n'avoit pas ce qu'on voyoit dans l'autre. Mais, après avoir saisi cette différence, quel signe avions-nous pour en tenir compte? Devions-nous employer deux signes, ou deux mots, l'un pour l'objet, l'autre pour sa couleur? Mais deux mots ressembloient trop à deux noms pour n'en avoir pas la valeur distincte, aux yeux de mon élève; et deux noms auroient supposé deux objets où il n'y en avoit qu'un. Que faire donc pour apprendre au Sourd-Muet à distinguer du sujet dont elle n'est que l'accident, la qualité qu'il faut bien se garder de confondre avec l'objet? Comment le garantir du piége que lui tendront sans cesse deux mots pour un objet, quand la qua-

lité et l'objet ne seront pas séparés dans la nature?

Ici se présenta à moi toute la difficulté des abstractions, dans toute sa force, et je ne vis d'autre moyen d'éviter toute erreur qu'en répétant, par rapport aux adjectifs, le procédé qui venoit de me réussir pour les mots génériques. C'étoit, en quelque sorte, imiter la nature, qui n'a pas séparé des sujets les qualités qui en sont les supports, ou les soutiens. C'est ce procédé, couronné depuis des plus heureux succès, et que n'avoit encore imaginé personne, qui m'a fait marcher d'une manière si sûre dans la pratique d'un enseignement dont le modèle n'étoit nulle part.

Je fis apporter sept feuilles de papier, chacune ayant un côté blanc, et le côté opposé peint d'une des sept couleurs primitives. Je les posai sur la table de nos exercices, d'abord, de manière à rendre visible le côté blanc qui les confondoit toutes. J'écrivis sur la planche noire le mot PAPIER, laissant la place d'une lettre entre le P et l'A, la place d'une autre lettre entre le P et l'I, et enfin la place d'une autre entre l'E et l'R.

Je fis retourner la première feuille coloriée, et je la fis comparer avec les six autres. Massieu

remarqua, sans peine, que cette feuille ne ressembloit plus aux autres feuilles. Celle-ci étoit rouge; celles-là, blanches. Je fais remplir les intervalles par le mot ROUGE; je continue le même procédé, à l'égard des autres feuilles. La couleur de chacune est écrite dans les intervalles ménagés entre les lettres qui formoient le mot PAPIER; ces deux mots écrits, l'un dans l'autre, formoient un seul mot, mais un mot double qui présentoit, à la fois, et la substance, et la qualité, le sujet et la modification, le nom et l'adjectif, qui n'étoient pas plus distincts ni plus séparés que dans l'objet lui-même. Je fis retourner encore la feuille rouge, qui, cette fois, parut blanche; je fis effacer le mot ROUGE et substituer le mot BLANC. Massieu ne put plus douter que le premier mot, celui qu'on n'effaçoit jamais, ne fût le nom de l'objet, et que le second ne fût celui de la qualité.

J'appliquai ce même procédé aux formes des objets, en substituant aux feuilles coloriées des objets qui avoient des formes différentes; et ce fut avec le même succès. Je l'essayai sur les saveurs. Je passai aux noms des personnes, insérant toujours dans les intervalles, ménagés à dessein, les qualités qui convenoient à chacun d'eux; et ce fut toujours sans méprise. Je crus ne pouvoir

mieux représenter la liaison inséparable de la qualité et de l'objet, et par conséquent ne pouvoir mieux exprimer l'affirmation ou l'énonciation du jugement qu'il en falloit porter. Telle fut notre manière d'énoncer nos jugemens, nos pensées; telle fut notre première proposition, notre première phrase.

PRAOPUIGEER.

Qu'il étoit grand, qu'il étoit difficile à franchir cet intervalle qui se trouve entre le sujet et la qualité affirmée! Nous venions de distinguer l'une de l'autre; il ne s'agissoit plus que de l'abstraire; et voici comment j'y réussis.

Je pris un mouchoir; je l'étendis, sous les yeux de Massieu. Je lui en fis remarquer les quatre côtés, en traçant, en l'air, chacune des quatre lignes, le long de chaque côté du mouchoir que Massieu tenoit, d'une main, et que je tenois aussi, de l'autre. J'avois écrit auparavant le mot *mouchoir*, selon notre nouvelle manière. Je ne manquai pas de faire écrire le mot CARRÉ dans les intervalles, après avoir tracé, en l'air, les quatre côtés du mouchoir.

Je fais disparoître la forme du mouchoir, j'en fais une sorte de boule; et aussitôt j'efface le mot *carré*. Je redonne sa première forme au

mouchoir, et je rétablis le mot qui exprime cette forme. Je cache le mouchoir; mais aussitôt j'en figure la forme en l'air, comme si le mouchoir étoit encore étendu, sous nos yeux; et comme si je le tenois par un bout, et que Massieu le tînt par un autre. Je fais alors effacer le mot *mouchoir*, qu'on ne voyoit plus, mais sans toucher aux lettres qui exprimoient sa qualité. Je fais considérer ce mot CARRÉ à Massieu, qui ne manque pas de figurer, en l'air, la forme qu'il exprime, comme s'il avoit eu le mouchoir sous les yeux.

Elle est donc restée dans son esprit, séparée de son sujet, cette forme que je voulois abstraire, à laquelle je voulois donner une sorte d'être sans support! .... l'abstraction est donc faite! ... Quel autre pas! qu'il est immense, de la part de l'homme qui n'a encore rien comparé, et qui, par conséquent, n'a jamais pensé! ..... Nous pouvons donc désormais tout attendre de lui, tout exiger, tout essayer. Les plus grandes difficultés sont vaincues : Massieu connoît les abstractions, Massieu est un être pensant!

Mais ne nous contentons pas de cet essai; ce succès pourroit être douteux. Le pas étoit trop difficile à franchir pour ne pas nous armer d'une juste défiance, lors même que nous croyons la difficulté vaincue. Que Massieu fasse

lui-même l'abstraction ; qu'elle devienne sensible pour lui ; qu'il ôte, en quelque sorte, à un objet sa qualité ; qu'il trace à cette qualité le chemin qu'il va lui faire faire ; qu'on aperçoive jusqu'à la route qu'elle va parcourir ; et que l'œil se porte et se repose du sujet sur la qualité, et de la qualité sur le sujet. C'est alors que nous ne pourrons plus douter que Massieu ne sache abstraire, et que, dans son esprit, la qualité ne reste séparée de son sujet.

Voici le procédé que j'employai, ou plutôt que je fis exécuter par Massieu.

P : A : P : I : E : R.
: : : : :
R O U G E.

J'avois eu soin d'écrire chacune des lettres de la qualité sur de petites bandes de carton, et de faire faire réellement à chacune la route indiquée par chaque ligne pointée. La séparation de la qualité d'avec son sujet avoit donc paru physiquement sensible ; et le déplacement, ainsi que la marche, l'avoit été aussi. L'élève, pour m'annoncer qu'il comprend cette démonstration, met sa main sur ses yeux ; puis, de l'autre, il fait comme s'il ôtoit la qualité de son sujet, et comme s'il faisoit faire à cette qualité, au-

dessous de l'objet, la route figurée par la ligne pointée.

Il n'y avoit plus que quelques pas à faire, pour arriver à la proposition. Nous les fîmes, ces pas, désormais si faciles; et ce fut par le procédé suivant, qui les renferme tous.

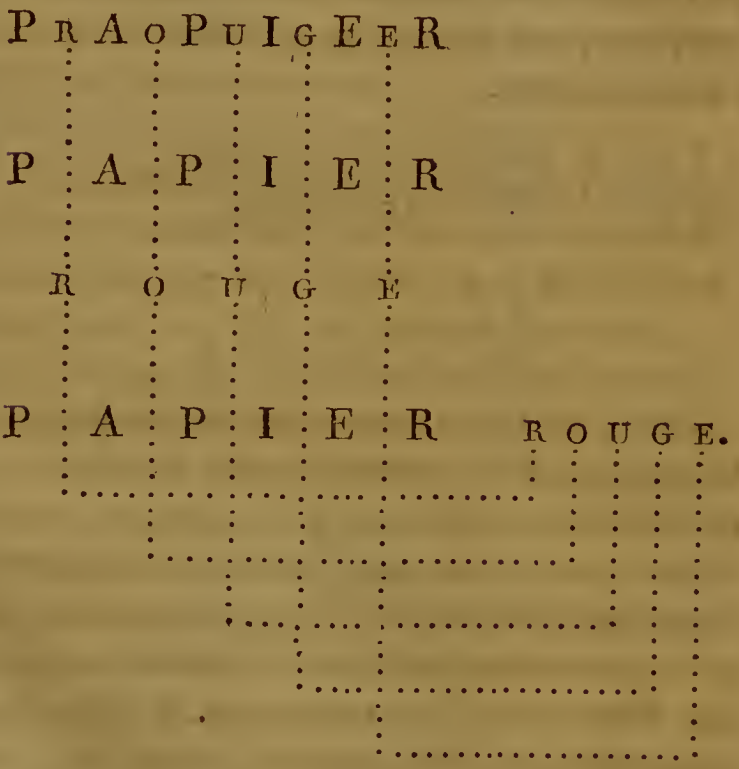

La route étoit presque la même; elle étoit, il est vrai, un peu plus longue; il y avoit un pas

de plus. Il en restoit un autre à faire, et voici comment il fut fait :

··P··A··P··I··E··R····R··O··U··G··E··

La ligne est, ici, comme on le voit, la liaison du sujet et de la qualité. Elle rappelle toutes celles qui ont indiqué l'abstraction. Elle va, dans le procédé suivant, devenir plus courte, et éprouver une sorte d'ellipse.

PAPIER.....ROUGE.

Nous voilà enfin parvenus à la phrase reçue chez tous les peuples, à ce mot si important qui doit traduire notre ligne d'union, et la remplacer; à ce mot qui est, en quelque sorte, à lui seul, la parole, le verbe, la pensée; à ce mot qui est tout seul, et par ellipse, l'énonciation d'un jugement tout entier, le OUI de l'esprit, ce qui distingue l'animal de l'homme, le sage de l'homme sans raison; à ce mot qui ne peut être dit, au hasard, puisqu'il exprime la convenance ou la disconvenance de la qualité qu'il faut considérer dans le sujet, ou qu'il faut en séparer; à ce mot, enfin, si nécessaire au langage qu'on ne peut penser sans lui, parler sans lui, écrire sans lui; qui doit, par conséquent, se retrouver partout, et pour l'intelligence duquel on con-

viendra que nous ne pouvions faire trop d'efforts, ni trop multiplier les procédés (1).

Mais il est compris ou va l'être, ce mot si important, puisque le signe qu'il va traduire, est compris lui-même. Nous n'avons plus qu'à l'accompagner de la ligne d'union, pour que cette ligne lui communique sa valeur. Il pourra désormais aller tout seul. Il rappellera la valeur de toutes les lignes tracées pour en donner la véritable intelligence.

:PAPIER:EST:ROUGE:

PAPIER....EST....ROUGE.

Telle est l'énonciation du jugement que tout homme qui considère, avec la plus légère attention, une feuille de papier rouge, porte en lui-même. C'est donc ici la peinture de ce qui se passe dans un esprit attentif. Mais est-il vrai que cette peinture soit bien exacte, et qu'il n'y

(1) Voyez, pour un plus grand développement, le premier volume des Elémens de Grammaire générale, pages 25-6-7-8-9. On trouve cet ouvrage, ainsi que le Manuel de l'Enfance et le Catéchisme à l'usage des Sourds-Muets, du même auteur, chez Le Clere, Imprimeur-Libraire, et chez Déterville, Libraire, rue du Battoir, n°. 16, à Paris.

ait pas plus de traits qu'il n'en faut pour cette opération qui est si simple ? Il y a trois mots, dans cette énonciation. Chaque mot représente-t-il une image, ou seulement une portion d'image? Mais une image est toujours simple, et par conséquent, ne se décompose pas. Massieu ne m'auroit jamais fait, sans doute, cette objection, trop subtile pour lui. Mais je devois me la faire à moi-même, et ne pas la négliger. Accoutumé, par les procédés employés, à donner une valeur réelle à chaque mot; et voyant ici trois mots, ne pouvoit-il pas penser qu'il y avoit trois idées ? Comment le préserver de cette erreur? c'étoit en ne faisant de ces trois mots qu'un signe unique; en n'en faisant qu'un seul des deux qui exprimoient, l'un la substance, l'autre la manière d'être ou la modification. C'est ce que je venois de faire, dans les procédés qui avoient précédé, en traduisant la ligne d'union par le verbe *être*, et en faisant perdre, par là, à ce mot, toute valeur représentative d'une image. Je l'avois fait aussi. Il falloit enfin réduire la proposition, et, par conséquent, la phrase qui en est l'énonciation matérielle, à la simplicité du jugement, comme il seroit possible de le retrouver chez un peuple tout neuf qui, sans communication avec les autres peuples, pourroit n'avoir que des mots

doubles, des *mots-phrases*, des *mots-pensées*, pour l'expression de ses jugemens, comme nous en avons de simples, pour l'expression de nos idées.

Mais, si tout est sujet ou qualité dans la nature; s'il n'y a, autour de nous, que des objets et des manières d'être propres à ces objets, la pensée ne peut donc s'exercer que sur les objets et sur leurs modifications. Il n'y a donc rigoureusement rien de nécessaire dans le langage qui est l'expression de la pensée, que des noms, des adjectifs, et le mot qui les lie; rien d'important que ces trois sortes de mots. Le cours de grammaire du Sourd-Muet pourroit donc finir ici, puisque Massieu connoît l'emploi de ces trois mots, et qu'ils suffisent à l'énonciation de tout jugement. En effet, dès que la magie de ce mot, que les Latins appellent *verbe*, ou *mot*, par excellence, fut connue de Massieu, il ne cessa d'en faire des applications sur tous les objets dont il remarquoit les qualités.

Je ne dois pas omettre ici une observation importante, dont l'invention du mot *être* fut l'occasion, et qui justifie ce que j'ai dit de l'origine des adjectifs, dans mes *Élémens de Grammaire générale*, tome I, page 89. C'est que Massieu, pour exprimer ces qualités, dont la vue et la diversité le frappoient sans cesse, n'atten-

dit pas à connoître les mots adjectifs ; il eut recours aux noms des objets dans lesquels il trouvoit éminemment la qualité qu'il vouloit affirmer d'un autre objet. Par exemple, avoit-il à exprimer la légèreté qui distinguoit, à la course, un de ses camarades; il l'énonçoit ainsi :

« *Albert* est OISEAU ».

Vouloit-il exprimer la force ; il disoit :

« *Paul* est LION ».

Vouloit-il faire connoître la douceur d'un autre ; il disoit :

« *Deslyons* est AGNEAU ».

Chaque animal dont le caractère lui étoit connu, lui prêtoit son nom, quand il avoit à affirmer d'un individu ce même caractère. Ainsi il croyoit dire une douceur à son ami, en lui disant :

« *Col* est mon CHIEN ».

et une grosse injure à cet autre, qui ne faisoit aucun progrès, en disant de lui :

« *Letertre* est TORTUE ».

Il alloit encore prendre ses adjectifs dans nos parterres. Une Sourde-Muette lui sembloit-elle plus modeste que ses compagnes (et c'étoit, je dois le dire, le caractère de la sœur de Massieu), il disoit d'elle :

« *Blanche* est VIOLETTE ».

Vouloit-il parler du teint d'une autre ; c'est ainsi qu'il s'exprimoit :

« *Queney* est LYS ».

« *Chabon* est ROSE ».

Massieu ne soupçonnoit pas encore, dans notre langue, cette richesse d'expressions qui ne laisse aucune modification sans signe et sans image; et il croyoit que nous n'avions que des noms d'objets. C'est pour avoir ignoré long-temps cette première erreur de son esprit, si toutefois c'en étoit une, que j'eus tant de peine à donner à des mots qui ne sont le signe d'aucun objet, la signification des diverses manières d'être de ces objets. Peut-être, au lieu d'insérer le mot *rouge* dans le nom *papier*, eût-il mieux valu insérer un nom dans un nom, *sang* dans *papier*, à la manière de Massieu. J'aurois substitué, bientôt après, l'adjectif au nom, le mot *rouge* au mot *sang*, *verd* à *gazon*; les remplacés auroient, par là, reçu des remplaçans, une valeur réelle.

Je laissai Massieu s'exprimer, pendant long-temps, par ces images, qui nous rappeloient d'anciens souvenirs, en nous reportant au berceau du monde, à cet âge heureux où les hommes travailloient, par de fréquentes communications, au perfectionnement du langage dont les mots radicaux

dicaux et les principales formes étoient un don du Créateur; et ce ne fut qu'à regret que je substituai les adjectifs, *tendre* et *doux*, aux noms d'*agneau* et de *tourterelle*, le mot, *blanc*, à celui de *neige*, et *rouge* à celui de la reine des fleurs. Mais mon élève devoit enfin commencer à prendre les formes du langage des autres hommes, puisqu'il falloit établir entre eux et lui la communication, qui, sans mes procédés, n'eût jamais existé. Je le consolai des larcins que j'étois forcé de lui faire, en lui faisant entendre, par le signe d'égalité déjà convenu entre nous, que les mots ajoutés que je lui donnois étoient, à peu près, les mêmes que ceux dont j'exigeois l'abandon et le sacrifice; que les miens étoient plus nouveaux, et les siens surannés; qu'il auroit souvent l'occasion de voir donner dans la suite à la nouveauté une préférence choquante.

Il fallut une nomenclature nouvelle pour ces étrangers qui, en envahissant le domaine des qualités, venoient de chasser les premiers propriétaires. Ce fut un nouveau travail pareil à celui qu'avoit exigé la nomenclature des objets. Les signes en furent faciles. Ils étoient familiers à mon élève; il ne lui manquoit que les mots qui en étoient l'imitation écrite. (Un ouvrage qui sera le supplément de celui-ci, en exposera la théorie).

CHAPITRE IV.

Quatrième moyen de communication.

Qualités actives, et qualités passives. Théorie de la Proposition.

NOUS n'avions encore ni pronoms, ni conjugaison. Cependant les qualités qu'il falloit affirmer des objets, ou dans le moment même de l'énonciation, ou avant cette énonciation, ou le moment d'après, alloient les rendre nécessaires. Enfin, nous étions sur le point d'avoir bientôt à exprimer ou le temps passé, ou le présent, ou le temps à venir. Comment donner à Massieu l'idée de ces trois temps qui forment la longue et interminable chaîne de la durée? Nous n'avions, pour les énoncer, que des mots et des signes manuels. Mais quel signe pouvoit lui peindre l'*avenir* ou *futur*, et le *passé*? comment rendre sensibles ces deux époques de la durée? quelle pouvoit en être l'occasion? le papier rouge sembloit l'avoir toujours été; c'étoit, par conséquent, une sorte de présent continuel. Je m'aperçus qu'il ne pouvoit y avoir de mesure de temps que dans les qualités actives. Leur existence successive comme le temps, peut seule en mesurer la durée.

Une action n'a pas toujours été, et quand elle n'étoit pas encore, elle étoit future. On peut en parler au moment où elle se fait, et elle est présente. On peut encore s'en entretenir quand elle n'existe plus, et elle est passée. J'avois dans le jour précédent, dans celui où nous étions, et dans le jour qui devoit succéder à celui qui se passoit, de quoi faire connoître à Massieu ces trois grandes époques. *Hier*, *aujourd'hui*, *demain*: tels étoient les signes écrits de ces trois temps, qu'il falloit rendre plus sensibles par trois actions qui empêchassent toute méprise. Voici le procédé que j'employai.

Nous manquons malheureusement de la forme usitée chez les Anglais qui disent : *Je suis marchant*, *tu es marchant*, *il est* ou *elle est marchant*, etc. Nous n'avons que cette forme-ci : *Je porte*, *tu portes*, *il porte*, etc. Comment faire trouver dans ces deux mots, *il porte*, une proposition complète ? C'est ce qu'il falloit faire avant tout, avant de songer à expliquer la théorie des temps.

C'est ici que je m'aperçus que j'aurois dû marquer, d'un signe, chaque élément de la proposition ; car nous allions employer un mot qui alloit en contenir deux élémens.

Ici se présenta une des plus grandes difficultés

que nous eussions à vaincre. Nous n'avions plus, comme dans la proposition purement énonciative, pour exprimer les qualité actives, et pour former la proposition ou la phrase active, des mots pareils aux adjectifs. Ici se présentoient, ensemble et à la fois, réunis en un seul mot, et le verbe et la qualité. Il fallut donc, avant d'aller plus loin, reprendre nos premières phrases qui servoient à énoncer les qualités permanentes. Nous prîmes pour exemple ces phrases-ci:

« Le ciel est bleu. L'air est serein ».

Nous écrivîmes le chiffre 1 sur le mot, *ciel*, sujet de la première proposition; le même chiffre 1 sur le mot, *bleu*, attribut de la même; et le chiffre 2 sur le mot, *est*, lien de ces deux mots. Nous fîmes de même sur les mots de la seconde proposition. Le chiffre 1 sur le sujet et sur la qualité, pour montrer que ces deux mots n'étoient pas deux signes distincts de deux objets distincts et séparés; le chiffre 2 sur le mot-lien, ou verbe, pour montrer que ce mot n'étoit pas de la classe des deux autres. Je fis remarquer à Massieu que, partout où il y auroit liaison, et par conséquent, affirmation, devoit être écrit au-dessus du mot liant le chiffre 2; que partout où seroit le sujet de la proposition, devoit se trouver aussi le

chiffre 1; que ce même chiffre devoit indiquer également la qualité, ou ce qu'on affirmeroit du sujet.

Quand j'eus déterminé les trois signes numériques de la proposition énonciative, la plus simple de toutes, je crus devoir m'assurer, par un nouveau procédé, que la nécessité de la liaison entre le sujet et la qualité étoit sentie, et que Massieu ne donneroit jamais au verbe *être*, signe de cette liaison, aucune autre valeur que celle que je venois de lui assigner. Ce procédé, qui ne devoit en précéder aucun autre, puisqu'il ne pouvoit être exécuté qu'autant qu'on connoîtroit la nécessité de cette liaison, me parut indispensable.

On a déjà vu que la ligne pointée m'avoit servi à rattacher au nom de l'objet la qualité que j'y avois d'abord écrite, et que j'en avois ensuite abstraite. La ligne étoit donc devenue un signe convenu de liaison, et comme le verbe *être* du Sourd-Muet. Toutefois, il étoit possible que cette valeur comprise, peut-être, par Massieu, ne le fût pas par les autres élèves; et il eût été trop dangereux de continuer notre route sans nous en assurer. Je crus donc devoir faire faire encore le même emploi de cette ligne, mais dans une autre direction, qui ne me per-

mît pas de douter que sa véritable valeur ne fût parfaitement connue.

Voici le premier tableau de ce procédé.

Chapeau	long.
Mouchoir	verd.
Boule	rouge.
Arbre	noir.
Sang	blanc.
Banc	tranchant.
Couteau	rond.

On ne devinera pas, peut-être, à la vue de ce tableau, où il règne une contradiction parfaite entre les noms des objets et les qualités, pourquoi ces qualités ne correspondent pas aux noms auxquels elles conviennent. Cependant ce désordre n'est pas sans intention. Il falloit que l'élève fût forcé de chercher lui-même à établir et à fixer la correspondance qui manquoit; ce qu'il fit, en tirant une ligne de chaque qualité à chaque nom d'objet, comme on le voit dans le tableau suivant :

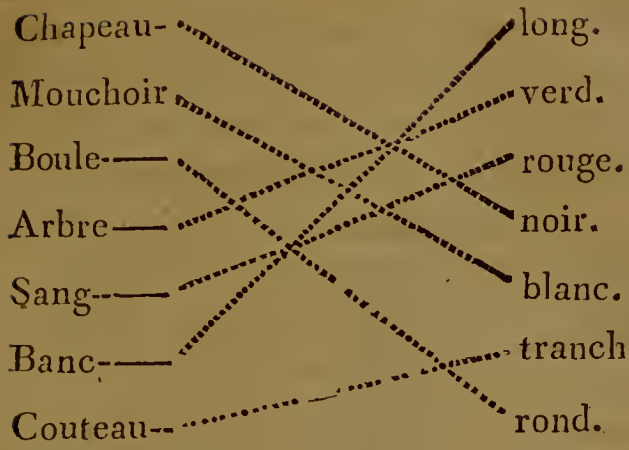

Je fis faire un tableau pareil à celui-là, en faisant écrire le verbe *être* sur chaque ligne.

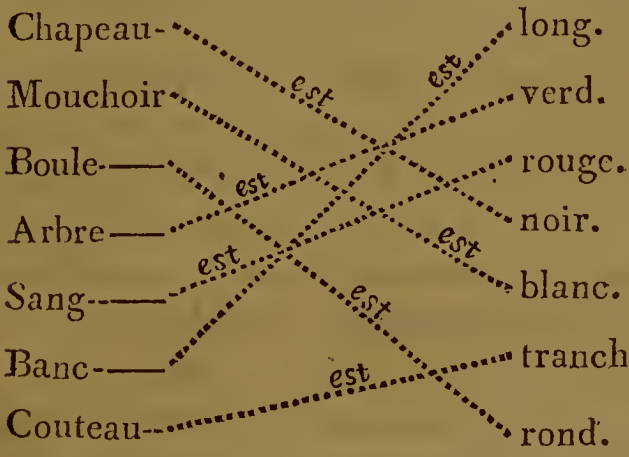

A ces deux tableaux je fis succéder les deux suivans :

Chapeau.....noir.....
Mouchoir.....blanc.....
Boule.....rond.....

Arbre.....verd.....
Sang.....rouge.....
Banc .....long.....
Couteau.....tranchant ..

Chapeau .....est.....noir.....
Mouchoir ....est.....blanc.....
Boule.....est.....rond.....
Arbre.....est.....verd.....
Sang.....est.....rouge.....
Banc .....est.....long.....
Couteau.....est.....tranchant..

C'est au lecteur à juger si ces moyens étoient les plus faciles, les plus sûrs, et les plus prompts pour faire arriver le Sourd-Muet à la connoissance des élémens de la proposition. Eh! quels succès ne dois-je pas à ce procédé! Je me hâtai de le communiquer à mon illustre maître, qui ne cessoit de me témoigner ses craintes sur la lenteur dont il m'accusoit dans mes opérations. C'est encore au lecteur à juger si c'étoit bien là le nom qu'il falloit donner à cette marche analitique qui ne paroissoit longue que parce que, dans la chaîne des opérations de l'esprit, dans la recherche des moyens propres à l'expression de la pensée, aucun anneau n'étoit oublié, au-

cun intermédiaire n'étoit passé, aucun milieu n'étoit omis. C'est à ceux que j'ai associés à mon travail, qui ont marché dans la même route, en répétant mes procédés, à dire tous les succès qu'ils en ont obtenus eux-mêmes.

Il ne suffisoit pas que Massieu connût les élémens principaux de la proposition énonciative, et les chiffres indicateurs de ces élémens; nous avions encore à étudier le mécanisme de la phrase active, dont les élémens avoient aussi leurs chiffres. Je préparai donc Massieu à voir aussi, non un sujet, mais une qualité active, partout, où, dans le même ensemble de lettres, il verroit, et le chiffre 1 dans la première partie du mot, et le chiffre 2 dans la seconde, ou dans la terminaison. C'étoit lui dire qu'il y avoit des mots qu'accompagnoit toujours ce verbe liant, ce verbe *être*, dont je lui avois déjà fait connoître la nécessité et toute l'importance.

Tout étoit préparé pour l'intelligence de la phrase active, et nous pouvions désormais y passer sans danger. On verra le développement de cette théorie dans le procédé qui suivra ces réflexions.

Le besoin des pronoms étoit senti depuis longtemps. Il falloit, pour s'en passer, répéter sans cesse le nom du sujet dont nous affirmions quel-

que qualité. Cette répétition du même nom devenoit, non-seulement désagréable, mais sujette à répandre de l'équivoque et de l'obscurité dans nos phrases. Il étoit temps d'inventer le pronom. Je dis *inventer;* c'est la manière la plus sûre, et peut-être la seule de bien apprendre ce qu'on ne sait pas encore.

1 2 1
« Albert est Sourd-Muet.

1 2 1
» Albert est bon ».

Je fis voir à Massieu que dans deux propositions dont le sujet étoit le même, il falloit nécessairement répéter le nom du sujet dans la seconde proposition, à moins qu'on ne convînt de substituer au nom par lequel commençoit cette proposition, un autre mot, en lui en donnant la valeur. Ce mot à inventer étoit indifférent quant au choix qu'on en vouloit faire; il falloit donc le mot le plus court possible; ce fut, *il*, pour les hommes, *elle*, pour les femmes, qui furent substitués, et nous refîmes ainsi ces deux propositions :

1 2 1
« Albert est Sourd-Muet.

1 2 1
» Il est bon ».

Nous ne manquâmes pas de donner à ce mot nouveau le chiffre du sujet; il en tenoit la place. Nous profitâmes de cette nouvelle invention, pour faire, sur tous les objets qui frappoient nos regards, beaucoup de propositions semblables. Mais ce ne fut pas sans quelque peine que j'obtins de Massieu d'appliquer ce nouveau mot à tout ce qui n'étoit pas *Albert*. Il avoit cru qu'il faudroit inventer un mot pareil pour chaque objet, tant l'homme de la nature a de difficulté à généraliser les idées ! c'est qu'il ne voit partout que des individus. Il tomba dans une autre méprise. Il crut que le mot, *il*, étoit un nom; que ce mot, *il*, pouvoit être le nom de chaque objet; et non-seulement il l'employoit pour sujet dans la seconde proposition, il vouloit l'employer aussi dans la première et pour toutes les deux; et refaisant les deux phrases, au lieu d'écrire le nom d'*Albert* à la première, il les construisoit ainsi :

1 2 1
« Il est Sourd-Muet.

1 2 1
» Il est bon ».

Je lui demandai, par signes, de qui il affirmoit ces deux qualités. Il me montra *Albert*.

Mais, *il*, lui dis-je, se dit d'un sujet déjà connu. Il convient, en second, à tous les Sourds-Muets qui sont ici. C'étoit encore par signes que je lui parlois ainsi, et par des signes bien éloignés de cette précision que nos mots donnent à nos jugemens, en les employant à former des phrases. Mes signes avoient encore toutes les irrégularités du premier langage des Sourds-Muets ; mais j'étois compris, et c'étoit suffisant. C'étoit le cas d'apprendre à Massieu que le mot, *il*, ne fait connoître, seul et par lui-même, aucun individu particulier ; mais seulement le nom qui se trouve dans une proposition qui précède celle où on l'emploie. Je le lui expliquai, en écrivant, sur notre planche, un grand nombre de propositions doubles ou composées, dont le sujet, dans chaque première proposition, étoit toujours un nom particulier. Il vit alors que le mot, *il*, est commun, et qu'il n'a de valeur que celle que lui donne le nom qui le précède, et auquel il se rapporte. Il apprit, en même temps, qu'il ne se dit que de la personne de qui on s'entretient, et à qui on ne parle pas ; que la personne qui affirme ne le dit jamais d'elle-même. Ainsi, sans leçon de grammaire, Massieu apprit, seulement par des applications multipliées, que le mot, *il*, est un pronom, et un pronom personnel ; qu'il ne se dit que d'un seul

individu de la troisième personne, et jamais de plusieurs.

Nous étions trop avancés pour ne pas tenter une seconde épreuve qui ne pouvoit manquer de réussir. Je fis écrire deux propositions distinctes; ce furent les suivantes :

« Albert est Sourd-Muet.
» Col est Sourd-Muet ».

C'étoit pour donner l'idée du pluriel aux verbes et aux qualités.

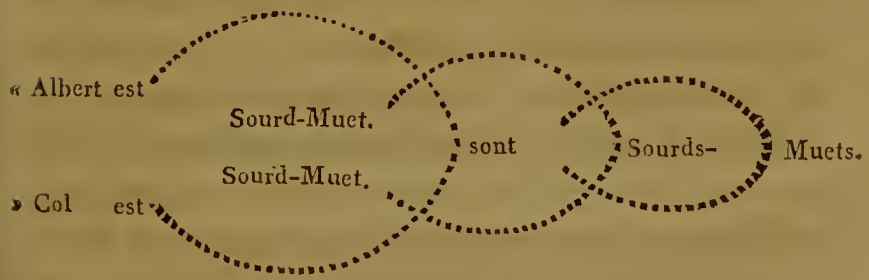

Je fis remarquer à Massieu qu'un seul mot suffisoit pour lier deux sujets à la même qualité; et qu'un seul mot suffisoit encore pour exprimer la même qualité affirmée de deux sujets. Je lui montrai que les deux lettres, *nt*, étoient le caractère du pluriel pour le verbe, et que la lettre, *s*, à la fin d'une qualité, étoit également le caractère de la pluralité. Alors nos deux proposi-

tions n'en firent plus qu'une seule, et nous écrivîmes :

« Albert, Col, sont Sourds-Muets.
» Ils sont bons ».

C'est alors que je me flattai de pouvoir aborder la grande question de la conjugaison des trois temps absolus, car nous avions le pronom nécessaire pour conjuguer ces temps. Mais il falloit à la phrase active un complément ou régime ; et comment lier ce complément au reste de la phrase ?

Je méditai long-temps sur cette difficulté ; il fallut, avant de s'occuper à enseigner la théorie de la conjugaison, songer à la résoudre.

Il n'y a point d'action dans la nature qu'il n'y ait un objet sur lequel se porte cette action, ou, en d'autres mots : il n'y a point de sujet agissant qu'il n'y en ait un qui ne soit souffrant ; et par conséquent point de proposition active qui ne suppose une proposition passive. Il y a donc des qualités passives, puisqu'il y en a d'actives ; il y a donc deux formes pour l'énonciation de toute action, une forme active et une forme passive. On peut considérer tout complément d'une proposition active comme le *récipient* de l'action qu'énonce cette proposition. C'est ce

complément, exprimé par un nom, qui la reçoit et qui la souffre ; aussi l'appelle-t-on le *souffrant*, le *patient*, ou l'objet de l'action, quand la phrase est active. Mais quand, au lieu de l'exprimer dans la forme active, on l'exprime dans la forme passive, ce complément devient le sujet de la phrase passive.

Je construisis, d'après ces réflexions, une proposition active qui servit à énoncer une action que je fis faire sous mes yeux.

« Albert frappe Col ».

Je fis remarquer à Massieu qu'*Albert* étoit ici le sujet agissant, puisque son nom se trouvoit lié à la qualité active, formant la première partie du mot *frappe*. Je lui avois déjà montré que la lettre *e*, terminaison de ce mot, étoit un résidu du verbe *être*. On verra, tout à l'heure, comment il parvint à la connoissance de cet élément. Je fis encore remarquer à Massieu, que, de même qu'*Albert* avoit agi, en frappant *Col*, celui-ci étoit resté sans mouvement et sans action, pendant l'action d'*Albert;* ce que j'appelai *passif*. Il comprit à merveille la nécessité de ces deux noms *Albert* et *Col*, puisque l'un frappoit et que l'autre étoit frappé ; que l'un étoit donnant, que l'autre étoit recevant. J'écrivis

alors, pour plus grande clarté, les deux propositions qu'on pouvoit faire sur la même action, et je les mis, en regard, l'une et l'autre.

« Albert est frappant. Col est frappé ».

Tout se trouve, à la fois, dans ces deux propositions, et le sujet qui fait l'action et duquel on affirme la qualité active, et le patient ou souffrant, ou complément, ou objet d'action, ou régime, ou, si l'on veut, le sujet de la proposition passive; on trouve même dans les deux propositions, la qualité, tout inutile qu'elle est, puisque la qualité passive la suppose. Supprimons-la donc avec son mot-lien. En voici la manière :

	1	2	1		1	2	1	
«	Albert	est	frappant.		Col	est	frappé.	
	1		1	2	1		1	2
»	Albert		frappant	est.	Col		frappé	est.
	1		1	2	1		1	2
»	Albert		frapp	est.	Col		frappé	est.
	1		1	2	1		1	2
»	Albert		frapp	e	Col		frappé.	
	1		1	2	3			
»	Albert		frappe		Col			».

Massieu comprit parfaitement comment le verbe

verbe *être*, en subissant des altérations successives, ne formoit plus que la terminaison du verbe actif; que celui-ci n'étoit même un verbe, que parce que le verbe *être* en étoit une partie essentielle; et comment toute la proposition passive, par le retranchement de tout ce qui est supposé par la proposition active, se réduit au seul mot que l'active n'exprime pas. Il vit encore pourquoi le chiffre 3 est écrit sur le seul mot qui reste de la proposition passive; c'est qu'il renferme, à lui seul, et la qualité marquée du chiffre 1, et le verbe, marqué du chiffre 2, devenu inutile, puisque, la qualité étant supprimée, il n'a plus rien à lier. Il comprit fort bien que ce nom, tenant lieu d'une proposition entière, doit en représenter les élémens; et qu'il les représente et les rappelle par le chiffre 3, où se trouve, en même temps, et le chiffre indicateur de la qualité, et le chiffre indicateur du verbe (1).

Le complément de la phrase active, appelé *cas* ou *régime* dans les grammaires latines, sera donc désormais, pour le Sourd-Muet, le repré-

(1) Voyez, pour un plus grand développement, le premier volume des *Élémens de Grammaire générale*, seconde édition.

sentant d'une proposition passive. Ce sera une sorte d'ellipse d'une proposition entière que l'élève suppléera facilement, à la vue du chiffre 3.

Dès ce moment, et avant de passer au procédé explicatif des temps, toutes nos diverses actions (et nous les multipliâmes à l'infini) ne furent plus énoncées que dans ces deux formes, l'active et la passive; l'une accompagnant toujours l'autre. C'est ainsi que Massieu se familiarisa avec ces deux sortes de propositions, en attendant que la connoissance de la *préposition* lui eût appris à donner son complément à la proposition passive, comme il venoit d'apprendre, par la théorie-pratique de la proposition passive, à donner son complément à la proposition active.

CHAPITRE V.

Cinquième moyen de communication.

Généralisation des idées. Nouvelle explication des mots : ÊTRE et CHOSE, et OBJET. Sens des mots : SORTE, ESPÈCE, GENRE et NATURE.

MASSIEU connoissoit, à peu près, tous les objets usuels; il en savoit les noms; il les figu-

roit par des signes. Il avoit vu la plus grande partie des êtres de la nature. Nos visites chez les ouvriers, chez les artistes, dans les fermes; nos promenades dans les champs, sur le bord des ruisseaux, m'avoient fourni l'occasion de lui apprendre les noms, soit des objets, soit des êtres vivans, dont c'étoit la demeure. Il connoissoit quelques-unes des qualités de ces êtres, au moins, toutes celles qu'il pouvoit distinguer par le sens de la vue. Il savoit les lier à leurs objets, par le verbe *être*. Il étoit temps de perfectionner ces notions générales, et de fixer, un peu, cet esprit incertain sur la signification propre de certains mots, dont la connoissance importoit tant à son instruction.

Massieu venoit d'entrevoir seulement, dans le moyen précédent, qu'il y a des signes abréviatifs, au moyen desquels on se dispense de faire autant de phrases qu'il y a d'individus faisant la même action; mais il n'étoit pas encore temps de développer ce principe. Il n'avoit pas, non plus, l'idée des deux genres, le MASCULIN et le FÉMININ. Il avoit appris que tous les individus qui ont les mêmes propriétés sont connus sous le même nom, comme le Sourd-Muet les dépeint tous par un même signe. Il falloit lui apprendre qu'une légère addition rendoit un

nom unique propre à représenter plusieurs individus; de là le nombre SINGULIER et le PLURIEL. Le nom commun à tous les individus de toute une espèce n'étoit proprement le nom d'aucun individu; il falloit lui enseigner l'art de rendre propre à chacun le nom commun; et par conséquent, donner à Massieu l'idée des ARTICLES. Mais les articles même, nous pouvions nous en passer encore. Il connoissoit le pronom de la troisième personne; mais il ignoroit le besoin de deux autres pronoms dont l'existence même lui étoit inconnue. Il ne se doutoit pas des rapports des individus entre eux, ni de ce que nous appelons *les trois personnes*, dans les verbes. Il falloit donc lui parler des pronoms. Telle étoit la matière d'autant de moyens de communication qui devoient être employés à la suite de celui-ci, et de ceux que la conjugaison rendoit nécessaires. Mais avant tout, il falloit fixer la signification des mots abstraits : *être*, *chose* et *objet*.

J'avois tâché, sans doute, de donner à Massieu, dans le quatrième moyen, l'idée des êtres et des choses. Il falloit perfectionner cette idée. Aucun objet particulier ne portant exclusivement le nom d'*être* ou de *chose*, Massieu ne pouvoit avoir encore sur ces deux mots que des

idées vagues ; et cependant on ne pouvoit l'interroger sur rien, qu'en donnant le nom d'*être* ou de *chose* au sujet inconnu, objet de la question.

Massieu avoit l'idée de la vie, de l'action et du mouvement ; de l'inertie et du repos. C'en étoit assez pour recevoir la leçon que j'allois lui donner.

Je lui présentai un serin et un clou, une plante et un bâton, un chien et un banc, un homme et un chapeau, et à chacun de ces rapprochemens qui donnoit lieu à une comparaison nouvelle, mes yeux demandoient à ses yeux s'ils trouvoient que ces objets fussent pareils ou différens. C'est en rapprochant les deux index, que je faisois le signe de *pareil ;* en effet, y a-t-il entre deux objets de la nature de parité plus grande que celle qui règne entre ces deux doigts? C'est en jetant les yeux, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre des objets rapprochés, que je faisois voir à Massieu que je les comparois ; et c'est par un coup d'œil qui témoignoit l'inquiétude de la curiosité, que je lui demandois ce qu'il y remarquoit de différent ou de semblable. Rien n'étoit plus facile à décrire, par gestes, que le sentiment de vie qui distinguoit les *Êtres*, et l'état d'inertie et d'immobilité qui convenoit

aux *choses*. Et rien aussi n'étoit plus expressif que le *oui* ou le *non* de Massieu. Souvent je lui offrois, au lieu d'une chose et d'un être, deux êtres à comparer, et deux êtres pareils. Le *non* exprimé à la vue du serin et du clou, de l'homme et du chapeau, n'avoit rien d'incertain; quant à la vue de deux serins, sa tête en s'inclinant, énonçoit le *oui* de la parité. Les noms des objets présentés à la comparaison étoient écrits sur notre planche noire, de manière à ce que nous pussions écrire le mot *être* dans les noms des êtres, et celui de *chose* dans les noms des choses.

La différence des êtres et des choses étoit sentie, et le sentiment en étoit trop bien exprimé pour qu'on pût douter de sa vérité. Je pouvois donc exprimer, par un signe écrit, le véritable caractère de l'*objet-être* et de l'*objet-chose*, et c'est ce que je fis à l'égard des noms *serin* et *caillou*, comme dans l'exemple suivant :

S ê E t R r I e N. C c h L o O s e U.
— — — — — — — — —

Ce procédé ne fut pas borné à ces deux noms; tous les êtres et toutes les choses qui frappoient nos regards étoient comparés ainsi, et recevoient leur dénomination caractéristique, sur

notre planche. Bientôt après, nous faisions, à l'égard de ces deux mots génériques, ce que nous avions fait précédemment à l'égard des qualités; nous ôtions de leurs cases les lettres de ces mots, et en les faisant descendre au-dessous de leurs places, nous les détachions de l'objet, comme dans l'exemple suivant;

S : E : R : I : N C : : L : O : : U.
: : : : : : : : : :
ê t r e c h o s e.

Les lettres ainsi détachées, se prêtoient facilement à la construction de la phrase énonciative, dont nous connoissions les élémens; et Massieu, après avoir continué, sur ces mots, les procédés par lesquels les noms d'objets et leurs qualités parvenoient à former des propositions, écrivoit, pour résultat, les deux propositions suivantes :

« Serin est être. Clou est chose ».

C'est par ce rapprochement continuel des êtres et des choses que ces deux mots furent parfaitement compris. Le mot *être* ne l'eût pas été seul; le mot *chose* auroit également pu ne pas l'être. Mais l'un des deux fixant la valeur de l'autre, il ne resta plus d'équivoque sur aucun d'eux. Le-

mot *être*, par sa présence, signe de vie et de mouvement, annonça l'inertie et la passivité, par son absence; et le mot *chose*, à son tour, signe de l'inertie, annonça la vie partout où il étoit forcé de céder la place à son rival.

Tel fut notre premier pas dans la généralisation des idées. Le second qu'il falloit faire fut l'étude du mot OBJET, encore plus étendu que les mots *être* et *chose*. Car les êtres et les choses sont aussi des *objets*, c'est-à-dire, qu'ils sont jetés contre les yeux du corps et de l'esprit. Tout ce qui existe est donc, en ce sens, un objet, soit qu'il ait le mouvement et la vie, comme les *êtres*, soit qu'il n'ait ni l'un, ni l'autre, et qu'il ne les ait jamais reçus, comme les *choses*. Massieu comprit bientôt le sens du mot OBJET, quand il me le vit écrire également, et dans le nom d'un objet, et dans le nom d'une chose, comme dans le procédé suivant :

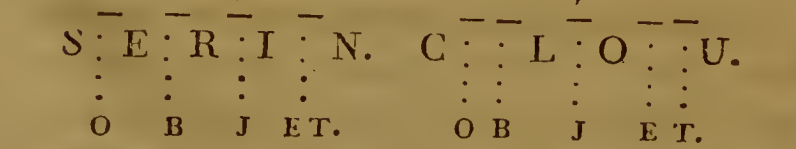

Le troisième pas n'étoit pas si facile; il exigeoit plus de réflexion. C'étoient les mots SORTE,

ESPÈCE et GENRE, dont il nous restoit à étudier la valeur.

Nous avions sous les yeux des objets de plusieurs sortes; j'en fis autant de collections, sans en confondre aucune, ne mêlant, dans aucune, aucun objet d'une sorte étrangère. Plusieurs couteaux formèrent un tas; plusieurs canifs en formèrent un autre; plusieurs crayons étoient également réunis en un seul tas, ainsi que plusieurs étuis, plusieurs épingles, plusieurs pièces de monnoie d'une égale valeur. Je fis apporter autant de boîtes que nous avions de sortes d'objets; je renfermai chaque sorte d'objets dans chaque boîte, en écrivant au-dessus de chacune le mot SORTE; puis j'ôtai les objets, et je les remis en tas. Je fermai les yeux, et par des signes, je figurai chaque boîte qui venoit de les renfermer. Je voulois faire entendre à Massieu qu'une boîte purement imaginée avoit pris la place de la boîte visible, et que cette seconde boîte étoit la *sorte* ou la boîte de chaque tas. Ces signes nous restèrent. Ils furent le signe de rappel du mot *sorte*.

Je traçai sur la planche noire plusieurs cercles, dans lesquels j'écrivis, autant de fois qu'il y avoit d'objets, le nom de l'objet de chaque tas; et autour de la circonférence de chaque

cercle, le mot SORTE (1); et le mot *sorte* fut entendu.

Le nom d'ESPÈCE, qu'on confond, toujours, avec celui de *sorte*, ne nous offroit plus de difficulté. Le premier fut destiné aux *êtres*, le second fut réservé pour les *choses*. C'est dans la basse-cour que nous allâmes apprendre le premier. Le nom commun de chaque classe d'animaux écrit plusieurs fois dans l'enceinte de chaque nouveau cercle, et le mot ESPÈCE, écrit autour de la circonférence, tel fut notre procédé, qui ne pouvoit différer du premier (2).

Les choses différentes qui formoient des classes ou *sortes* diverses, ainsi que les êtres vivans, qui formoient autant d'espèces, nous les renfermâmes avec leurs cercles, dans un cercle assez grand pour contenir toutes les sortes et toutes les espèces qui formoient un genre, en écrivant le mot GENRE autour de la circonférence du plus grand cercle (3).

Je fis remarquer à Massieu que tous les individus dont les noms étoient écrits dans chaque petit cercle étoient absolument *pareils*; que

(1) Voyez le tableau, N°. IV.

(2) Voyez le tableau, N°. V.

(3) Voyez les tableaux, N°s. VI et VII.

les individus d'un cercle et les individus d'un autre étoient *semblables ;* que tous ceux qui se trouvoient dans le même cercle avoient les mêmes propriétés; qu'il n'y avoit entre eux que quelque légère différence de couleur ou de forme ; que les individus d'un cercle et les individus d'un autre, n'ayant entre eux de pareil qu'une seule propriété, n'étoient que semblables, c'est-à-dire, pareils à l'égard de cette propriété, et différens dans quelques autres, tels que les chiens et les chats, etc. ; qu'alors ces individus n'appartenoient pas à la même *espèce,* mais qu'ayant une même propriété, ils appartenoient au même genre. Ainsi, chaque collection ou chaque espèce d'individus étoit au genre, ce que chaque individu d'une seule et même collection étoit à l'espèce. Le tableau tracé sur la planche noire ne laissa aucun doute sur cette vérité, et le mot GENRE fut aussi bien compris que venoient de l'être le mot *sorte* et le mot *espèce.*

Il ne nous restoit plus à comprendre qu'un dernier mot, le mot, NATURE, dont les enfans ordinaires connoissent si tard la valeur; mot qui a reçu tant d'acceptions diverses, et dont l'intelligence n'attendoit plus qu'un dernier procédé, pareil aux précédens. La *nature* n'est pro-

prement que l'assemblage de tous les êtres, naissant les uns des autres, ou l'*ordre constant des êtres créés*. Je traçai un plus grand cercle encore qui renferma tous les autres cercles, autour duquel j'écrivis, plusieurs fois, le mot NATURE (1).

Je fis apporter une grande boîte, dans laquelle les boîtes qui renfermoient les boîtes des espèces furent renfermées ; et cette grande boîte fut la boîte de la *nature*, comme les autres moins grandes étoient celles des genres, et comme les petites boîtes étoient celles des individus, et par conséquent des espèces.

Je ne manquai pas de faire remarquer à Massieu l'emploi qu'il devoit faire des mots génériques dont je venois de lui faire connoître la valeur. Il vit que tout est *objet ;* que tout ce que les hommes n'ont pu faire, et qui existe, indépendamment de leur industrie et même de leur volonté, est *être* ; que tout ce que les hommes font ou tout ce dont ils changent les formes, est *chose*. Je lui fis encore observer que, dans ce tableau de la nature, il n'y avoit que des êtres, parce qu'il ne peut y avoir que ce qui se reproduit ; que les choses ne sont donc

(1) Voyez le tableau, N°. VIII.

pas dans la nature, quoique leurs élémens y soient. Ce qui justifioit notre définition, que la nature est *l'ordre constant des êtres créés*, ou *tous les êtres nés, les uns des autres.*

Nous distribuâmes ces êtres en trois grandes classifications ou genres : tous les métaux dans le I, toutes les plantes dans le II, tous les êtres vivans dans le III.

Je lui appris qu'un mouvement continuel, qui n'est autre chose qu'une action intérieure, règne dans la nature; mouvement dans les minéraux, qui les fait augmenter dans les entrailles de la terre, par *juxta-position.* Il entendit ce mot, quand je lui montrai un aimant attirant les corps étrangers, et que je lui fis comprendre que l'or attiroit l'or, que l'argent attiroit l'argent, et s'augmentoient de toutes les parties qu'une plus grande masse attiroit sans cesse : mouvement dans les plantes, qui leur fait pomper le feu intérieur, et les sucs de la terre, et l'air extérieur, ce qui produit leur végétation et leur croissance successive : mouvement dans les animaux, qui leur fait aspirer et respirer l'air, et digérer, par le feu intérieur, ce qui sert à leur nourriture.

Mais au delà de ce grand cercle qui renferme tout ce qui est créé, trouve-t-on le néant?

Mais ce mouvement universel, qui est nécessairement un effet, est-il sans cause? Massieu n'étoit pas encore en état de sortir de ce cercle, et de s'élever, par la pensée, jusqu'à cette âme du monde qui nous accable de sa majesté; et nous passâmes à un nouveau moyen de communication.

Voilà comment je rendois tout sensible à mon élève; comment je lui apprenois la valeur des mots les plus abstraits, et comment je le préparois à répondre, un jour, de lui-même, aux questions qu'on pourroit lui faire, sur les êtres et les choses, et sur leur classification. Ici, dans un traité de grammaire, ce seroit la place de la théorie des degrés de *comparaison*. On la trouvera au Chapitre XII, avec les motifs de cette transposition.

CHAPITRE VI.

Sixième moyen de communication.

Temps absolus. Pronoms personnels. Théorie de la proposition active et de la proposition passive.

Tout étoit préparé pour l'intelligence des temps absolus qui forment la première partie,

la partie essentielle de la conjugaison, la seule nécessaire au Sourd-Muet, jusqu'à ce que son instruction plus étendue permette qu'on passe aux temps relatifs et aux modes.

C'est par le temps *futur* ou à venir que je crus devoir commencer. Je fis poser dans la salle de nos exercices, sur une table éloignée de nous, quelques objets usuels. Je témoignai, par signes, à Massieu, le dessein que j'avois d'aller toucher, moi-même, ces objets. Il connoissoit le pronom, *il*; il étoit facile de lui apprendre le pronom, *je*, dont j'allois me servir. Je traçai un petit cercle où j'écrivis mon nom. J'effaçai mon nom, et j'écrivis, *je*, à la place. Et, pour partir toujours, selon notre usage, d'un point déjà connu, je traçai un second cercle dans lequel j'écrivis le nom d'un des élèves; je l'effaçai, et je substituai le mot, *il*, que Massieu connoissoit. Je fis un troisième cercle dans lequel j'écrivis le nom de *Massieu*, et je substituai le mot, *tu*, pronom de la seconde personne, à son nom que j'effaçai aussi. Ces trois pronoms furent parfaitement compris.

Je négligeai encore l'emploi du pronom, pour en mieux fixer la valeur; j'écrivis mon nom, au lieu du pronom, sur le côté gauche de la planche noire; et à la suite, à la distance

d'un mot, j'écrivis le mot, *touchant*. Je chargeai Massieu de tracer une ligne, de cette qualité, vers mon nom, à mesure que j'avancerois vers la table où étoient les objets que j'allois toucher, en lui recommandant de s'arrêter et de suspendre cette opération, quand je m'arrêterois moi-même, et que je suspendrois ma marche. Ma recommandation fut parfaitement observée; la ligne fut commencée au moment même où je faisois le premier pas; elle fut continuée, à tous les autres, et suspendue, au moment où je m'arrêtai. Mon action de *toucher* étoit toujours future; je fis donc écrire le mot, *sera*, au-dessus de la ligne commencée. Je continuai de marcher vers la table où étoient les objets : la ligne fut reprise et continuée. J'arrivai et je touchai les objets; la ligne fut terminée, et elle se trouva réunir l'action exprimée par le mot *touchant*, à mon nom. Je fis aussitôt effacer le mot, *sera* : le futur n'existoit plus, il avoit fait place au présent; je fis écrire, *est*, au lieu de *sera*.

Je cessai de toucher les objets; et mon action n'étant donc plus ni future, ni présente, je fis couper la ligne qui ne devoit plus lier à mon nom une qualité qui ne me convenoit plus, puisque je n'étois plus *touchant*, et je fis écrire, au-dessus, ces

ces deux mots *a été*, signe du passé, à la place du mot *est*, signe du présent qui avoit été anéanti dans le passé. Je me gardai bien de faire effacer la ligne. Il étoit essentiel, pour marquer le passé, de conserver un signe qui rappelât, et le futur, et le présent, puisque j'avois été, un moment, sans toucher les objets, et que je les avois touchés, dans un autre.

Mais ce procédé, dont il n'existoit plus que le signe du passé, eût été insuffisant, s'il n'eût été rétabli et conservé pour chaque temps particulier. Le voici tel qu'il fut refait :

sera
Sicard' ——————touchant.
est
Sicard——————touchant.
a été
Sicard———— ————touchant.

Voici comment le verbe actif fut substitué à la qualité détachée du verbe.

1 1 2
Sicard ——————touch sera.
1 1 2
Sicard——————touch est.
1 1 2
Sicard———— ————a touch été.

1		1	2
Sicard	———————	touch	era.
1		1	2
Sicard	———————	touch	e.
1		1	2
Sicard	——— ———	a touch	é.

Nous trouvâmes le pluriel de ces trois temps, de la manière qu'avoit été trouvé le singulier. Et pour en rendre la pratique facile à Massieu, j'ajoutai à mon nom celui d'un élève, à qui je fis faire, avec moi, et, au même moment, l'action que je faisois moi-même. Voici ce procédé :

Sicard ——touch era. . . : . eront.
Col ——touch era. . . : . eront.

Sicard———touch est. . . : . sont.
Col———touch est. . . : . sont.

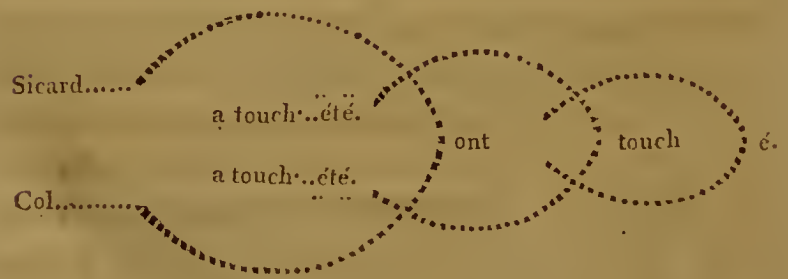

C'est, d'après ce modèle, que j'exposai le pluriel des autres temps. J'appliquai ce même

procédé aux pronoms des deux autres personnes, en observant de ne rien supposer, et de faire réellement agir les personnes dont je voulois qu'on apprît les pronoms.

Ce fut Massieu à qui je donnois la leçon qui me servit à lui faire connoître à lui-même le pronom de la seconde personne, au singulier; un autre élève, que je lui associai, pour la même action, servit, avec Massieu, à l'explication du même pronom, au pluriel. Et ce même élève, agissant seul et sans Massieu, servit à nous donner l'idée, et de la troisième personne, et du pronom qui lui est consacré. C'est par des procédés pareils, par la simultanéité des actions et de l'énonciation de ces mêmes actions, que j'exerçois l'intelligence de mon élève, et qu'il apprenoit, à la manière des autres enfans, à exprimer ses idées; et les actions, dont je le rendois ou agent ou témoin, en étoient l'occasion. Je ne pouvois douter qu'il n'eût l'idée des trois grandes époques de la durée, relatives à l'existence d'une action. Le procédé que je venois d'employer n'avoit laissé dans son esprit, à l'égard des trois temps absolus, aucune incertitude. La ligne qu'il avoit tracée quand j'allois agir, pendant que j'agissois, et après que j'eus agi, étoit une image du temps qui arrive, soit qu'on y songe,

ou qu'on n'y songe pas, et qui saisit également et emporte avec lui celui qui le voit dans un avenir indéfini, comme celui qui en remplit tous les momens, par des travaux utiles. Mais la ligne qui se termine et qui remplit l'espace entre le nom et la qualité ne reste qu'un instant très-court dans cet état; elle se coupe aussitôt qu'elle arrive au but, comme on voit se briser contre l'obstacle qu'il rencontre et qui le frappe, le verre fragile qui est une image si parfaite et si affligeante de la vie; ce temps est le *présent*. Que dis-je, le présent? eh! n'est-il pas le passé quand je le nomme? et peux-je prononcer assez vite le mot, *présent*, pour que ce temps ne soit pas le *passé*? « C'est ainsi, (disois-je à Massieu, autant que des signes qui n'étoient pas encore assez convenus entre nous, pouvoient le lui faire entendre) » c'est ainsi que nous sommes, sans » cesse, entre le futur et le passé, pressés par l'un » et l'autre, sans jamais exister, pour ainsi dire, » que dans un temps où nous passons par l'exis- » tence, sans nous y arrêter ».

Trois lignes furent donc les signes des trois temps.

La ligne commencée, le signe du *futur*.

La ligne terminée, encore entière, le signe du *présent*.

La ligne terminée, mais coupée, le signe du *passé*.

1°. EST, traduction de la ligne entière.

2°. SERA, traduction de la ligne commencée.

3°. A ÉTÉ, traduction de la ligne coupée.

Massieu instruit de la nature et de la différence de ces trois temps, et connoissant l'emploi du pronom de la troisième personne du singulier, et de celui de la même personne, au pluriel, pouvoit donc faire, sur tous les objets, six sortes de propositions. Eh ! quel pas un Sourd-Muet n'a-t-il pas fait quand il peut former ces propositions avec intelligence? car tout n'est-il pas ou futur, ou présent, ou passé, dans tous les événemens de la vie?

Mais Massieu avoit besoin de se familiariser, davantage, avec la pratique des autres pronoms. Il connoissoit parfaitement l'emploi de celui de la troisième personne. C'est par celui-là qu'il avoit fallu commencer; car ce n'est pas de soi qu'on a d'abord éprouvé le besoin de parler; avant d'avoir à exprimer ce qu'on sentoit, on eut à raconter ce qu'on avoit vu. Le troisième pronom fut donc le premier, et le premier fut le dernier. Suivons cet ordre avec Massieu; car il est un de ces premiers hommes dont nous

parlions, tout à l'heure, et le monde, pour lui, ne fait que commencer.

Rappelons-nous ici la manière dont le pronom *il*, a été appris. Nous avons porté deux jugemens sur le même objet. Le nom de cet objet, sujet de la proposition, a dû s'écrire autant de fois qu'il a été affirmé des qualités de cet objet. Et comme, dans le premier procédé, nous avons substitué *il*, au second nom, faisons de même pour le second pronom : portons deux jugemens ; et dans les deux propositions qui les énonceront, écrivons, chaque fois, le nom de celui à qui nous adressons ces deux propositions : substituons, dans la seconde proposition, le pronom à son nom, comme nous l'avons fait pour le pronom de la troisième personne, et celui-ci ne manquera pas d'être compris.

Il faut maintenant apprendre à Massieu le pronom de la première personne ; et pour cela, faisons-lui faire plusieurs actions, et qu'à mesure qu'il les fera, il en rende compte ; qu'il écrive son nom à la tête de chaque proposition ; que, dans la seconde proposition, il substitue à son nom le pronom de la première personne ; mais qu'il apprenne que si le pronom change quand l'acteur de l'action la raconte lui-même, la forme du verbe change aussi ; que cha-

que sorte de pronom impose au verbe une forme particulière; qu'il y a donc trois personnes dans le verbe, comme il y a trois pronoms.

Je fis faire encore les mêmes actions par deux élèves, pour avoir occasion de faire naître le pluriel, du double singulier, comme je l'avois fait, avec succès, pour la troisième personne; et Massieu, en racontant à ces deux Muets leurs propres actions, ne manqua pas de tomber dans la faute que l'analogie rendoit inévitable. Il avoit vu ajouter une *s* à *il*, pour former le pluriel; il l'ajouta à *tu*, et crut avoir le pluriel de ce pronom; il fallut lui dire que ce pronom étoit *tu*, au singulier, et *vous*, au pluriel, comme *je*, pronom de la première personne, au singulier, est *nous*, au pluriel.

Il ne fallut plus que des applications fréquentes de ces six pronoms, pour en bien apprendre l'usage, et pour apprendre aussi l'emploi du verbe, à toutes les personnes des trois temps absolus, tels qu'on les trouvera dans le Modèle des Leçons.

Mais il ne suffisoit pas que Massieu connût bien la théorie de la proposition active. Il lui manquoit celle de la proposition passive, avec son complément. Il savoit bien dire : *Baudonnet frappe Col;* et même : *Col est frappé.* Mais il

s'arrêtoit là, et n'achevoit jamais par ces mots que nos enfans savent si vite : *par Baudonnet.* Comment lui donner l'intelligence du mot PAR, et lui faire connoître le besoin d'ajouter après le mot PAR, le nom de *Baudonnet?*

J'ai déjà observé, et je crois qu'il est nécessaire de le redire encore, qu'il n'y a jamais une proposition active, qu'il n'y en ait aussitôt une passive supposée par la première. Il en est de même de l'active, quand on n'énonce une action que dans la forme passive ; car il ne peut y avoir une passion sans une action, comme il ne peut y avoir d'effet sans cause. Ainsi, de même que nous avons accompagné la phrase active de la phrase passive, nous accompagnerons la phrase passive de l'active ; et de même que la phrase passive, en rejetant tout ce que supposoit la phrase active, est devenue le complément de celle-ci, de même la phrase active, à son tour, en changeant de forme, deviendra le complément de la phrase passive. C'est par ce procédé que deviendra facile la théorie des PRÉPOSITIONS.

Voici ce procédé, d'abord dans la forme active :

Baudonnet frappe	Col est frappé.
Baudonnet frappe	Col frappé.
Baudonnet frappe	Col.

Le voici dans la forme passive, qui est celle que nous cherchons à expliquer :

Col est frappé	Baudonnet est frappant.
Col est frappé	Baudonnet frappant est.
Col est frappé	Baudonnet frapp est.
Col est frappé	Baudonnet est frapp.
Col est frappé	Baudonnet frappant.
Col est frappé	frappant Baudonnet.
Col est frappé	ant Baudonnet.
Col est frappé	par Baudonnet.

Il est certain que dans le procédé où la forme active est la première, la cause est exprimée dans cette forme, et l'effet est énoncé dans la forme passive qui est au second rang, dans ce même tableau.

Mais dans le procédé de la forme passive, l'effet est exprimé avant la cause. Or, dans les deux formes, qu'est-ce qui distingue la cause de l'effet? c'est la forme de la qualité. C'est ANT, dans la qualité active, qui est le signe de l'activité, et c'est É, dans la passive, qui est le signe de la passivité, puisque le corps du mot reste le même dans les deux qualités. C'est donc dans la syllabe ANT que je substitue à la qualité active tout entière que doit résider toute l'activité qui passe ensuite sur le mot *par*, lequel rem-

place ANT. Et n'en soyons pas surpris : *ant* est la traduction française d'*ens*, qui est le participe et l'abstraction du verbe *être*. Ce n'est que dans les êtres que peut se trouver la faculté d'agir. Il n'y a, ni ne peut y avoir d'activité dans les choses. Ainsi *Baudonnet* qualifié d'ANT, est donc montré dans un état actif ; et *Col* qualifié de É, terminaison française des qualités passives, est également montré dans un état passif. ANT, terminaison commune des qualités actives, est donc lui-même le signe de leur activité ; il exprime donc une cause. Le mot PAR, l'exprime aussi. On peut donc traduire et remplacer l'un par l'autre ; et alors, le mot PAR, servant à exprimer l'activité, et la qualité spécifique exprimée dans la proposition passive étant sous-entendue dans celle-ci, les deux propositions se trouvent complètes ; et les deux propositions suivantes ne formant qu'une phrase,

« Col est frappé par Baudonnet,

peuvent se réduire à celles-ci :

Col est frappé : frappant est Baudonnet.
Col est frappé ant est Baudonnet.
Col est frappé ant Baudonnet.
Col est frappé par Baudonnet.

Si la passivité est ici dans ces mots : *Col est*

frappé, on conviendra que l'activité doit être dans ceux-ci : *Baudonnet est frappant*, qui, en dernière analise, se trouvent changés en ceux-ci : PAR *Baudonnet*. Or l'activité, étant une manière d'être, ne peut se trouver exprimée par un nom ; elle ne doit donc l'être que par un mot adjectif, et ce mot est *frappant*. Or dans *frapp-ant*, il y a deux mots, un mot commun, c'est ANT ; un mot particulier, c'est *frapp*. Mais si ce mot *frapp*, se trouve également dans les deux qualités, dans la passive comme dans l'active, il n'est donc, par sa nature, ni actif, ni passif, l'activité et la passivité dépendent donc de la terminaison ; c'est donc le mot ANT qui exprime l'activité ; c'est donc le mot PAR, qui le remplace, qui doit l'exprimer aussi, et former avec le nom qui le suit une proposition active ; laquelle devient complément de la précédente qui est passive. Il y a donc, dans cette phrase, deux propositions ; la seconde, complément de la première. C'est ce qu'il falloit faire remarquer à Massieu, et qui ne pouvoit l'être que par ces procédés.

Mais toutes les prépositions ne sont pas des qualités d'une manière si sensible ; et il falloit en enseigner la théorie et l'emploi à Massieu. L'analise du mot PAR ne pouvoit nous y conduire.

La connoissance des *prépositions* étoit trop essentielle et trop nécessaire, pour n'en pas faire un moyen particulier de communication.

CHAPITRE VII.

Septième moyen de communication.

Théorie de la Préposition et de l'Adverbe.

MASSIEU exprimoit avec facilité toutes les pensées qui se bornoient à la simple vue de la convenance, ou de la disconvenance du sujet et de la qualité. Il exprimoit toutes les actions, dans l'une et l'autre forme, l'active et la passive. Mais la manière dont se faisoient les actions, mais le but, le terme, la raison, le motif, etc., il n'avoit aucun moyen pour l'énonciation de ces diverses circonstances. Il ignoroit encore qu'un seul verbe actif pouvoit avoir, après lui, pour complément direct, ou régime, plusieurs objets qui pouvoient former autant de propositions détachées, si, à propos de chacun de ces objets, on répétoit le sujet et l'action. Il fallut donc, avant de parler des *prépositions* à Massieu, lui enseigner cette sorte d'ellipse; voici le procédé que j'employai.

Je fis poser encore sur la table des exercices les mêmes objets qui nous avoient déjà servi dans les procédés précédens. J'en pris d'abord un seul, et je fis signe à Massieu de rendre compte de ce que je venois de faire. Il écrivit la phrase suivante : *Sicard a pris couteau.* J'en pris un second ; Massieu écrivit une seconde phrase, pareille à la première : *Sicard a pris étui.* Je pris un troisième, un quatrième, un cinquième objet ; Massieu écrivit autant de phrases que j'avois pris d'objets.

Il n'étoit pas indifférent d'écrire ces phrases, de telle, ou de telle manière, pour le résultat que je voulois obtenir. Je les fis écrire sur une même ligne, l'une à la suite de l'autre, séparées par une ligne perpendiculaire, ayant soin de faire écrire, sur chaque mot, le chiffre indicateur du rôle de ce mot dans la proposition. Voici ce procédé :

1 1 2 3 | 1 1 2 3
Sicard a pris couteau | Sicard a pris étui
1 1 2 3 | 1 1 2 3
Sicard a pris ciseaux | Sicard a pris crayon.

Je fis observer à Massieu qu'on pouvoit supposer, dans chaque phrase, les mots qui se trouvoient dans la première ; que la répétition de ces

mots étoit donc inutile ; il les effaça aussitôt, ne laissant subsister que les chiffres qui s'y trouvoient placés. Voici ce qui resta de ce procédé :

1 1 2 3 | 1 1 2 3
Sicard a pris couteau | étui
1 1 2 3 | 1 1 2 3
ciseaux | crayon.

Je fis diminuer les lignes de séparation jusqu'à les réduire au signe de la simple virgule, et je ne laissai plus la place des mots supprimés, et nous eûmes le procédé suivant :

1 1 2 3 3 3 3
Sicard a pris couteau, étui, ciseaux, crayon.

Ainsi fut donnée, sans aucun dessein, et parce que l'occasion s'en présenta d'elle-même, la connoissance de la virgule qui occupe le premier rang dans la ponctuation. Et ce fut ainsi que fut préparée la leçon sur les *prépositions*.

Ces mêmes objets que j'avois dans la main, je fis signe que j'allois les porter sur une chaise, et je les y portai réellement. Je dis à Massieu de rendre compte, par écrit, de cette action. Il le fit, en changeant seulement le verbe de la dernière phrase, et en ajoutant le nom de *chaise*

aux noms des objets. Sa phrase fut construite ainsi :

« Sicard a porté couteau, étui, ciseaux, » crayon, chaise ».

Je m'étois attendu à cette faute. Massieu n'avoit encore aucune idée de la *préposition*, et du besoin que nous en avons dans le discours. Je lui fis signe d'écrire, au-dessus de tous les mots de sa phrase, tous les chiffres correspondans, et il fit encore ce que j'avois prévu, en écrivant le chiffre 3 sur *chaise*, comme il l'avoit écrit sur tous les noms précédens. Je n'en parus pas étonné. Je ne voulois ni le troubler, ni lui faire connoître, autrement que par ses propres recherches, les fautes qu'il pourroit faire. Je me contentai de porter la chaise, comme tous les autres objets, lui faisant signe qu'il m'y forçoit, ayant donné au mot, *chaise*, le chiffre qui ne convenoit qu'aux objets qui étoient sous la dépendance du verbe, et qui recevoient l'influence de son action. L'embarras de Massieu fut extrême. Je l'avois espéré; car c'est de cet embarras que devoit jaillir, comme de la pierre frappée, l'étincelle qui devoit dissiper nos ténèbres, et nous faire trouver ce que nous cherchions. Massieu ne trouva rien. Il eût été plus court,

sans doute, de lui faire écrire la *préposition* qui nous manquoit. Mais quelle faute, si je l'eusse accoutumé à n'avancer dans la route des connoissances que comme avancent dans leur chemin ceux qui ne vont jamais qu'en voiture! Quelle faute, si mon élève n'eût appris que ce que je lui aurois dicté, sans jamais rien chercher lui-même! On ne sait jamais bien que ce qu'on a trouvé, et l'on ne trouve pas ce qu'on apprend d'un autre.

Je reviens au procédé de la proposition active suivie de son complément. J'appliquai ce procédé à chacun des objets portés, de la manière suivante :

« Sicard porte Couteau est porté ».

Il falloit dire de même pour la chaise, puisque son nom étoit marqué du chiffre 3, ainsi que les autres objets.

« Sicard porte Chaise est portée ».

Massieu fut convaincu que ce chiffre ne pouvoit convenir à ce nom-là, puisque ce nom ne pouvoit devenir, comme les autres, le sujet de la phrase passive, complément de l'active. Mais quel chiffre donner donc à ce nom, puisque ni 3, ni 2, ni 1 ne lui convenoient? Quel rôle jouoit-il dans la phrase? c'étoit là ce que nous cherchions,

chions, et ce que Massieu devoit trouver, sans moi. Le voilà bien plus avancé qu'il ne l'étoit, tout à l'heure, puisqu'il sait que le nom de *chaise* n'est ni sujet de la proposition (ne pouvant être marqué du chiffre 1); ni le complément de la proposition active, n'étant pas, et ne pouvant être sujet de la proposition passive. On n'est pas loin de connoître un objet quelconque, quand on sait parfaitement tout ce qu'il n'est pas.

Massieu ne savoit que faire de ce nom qui ne tenoit à aucun autre; bien différent des autres enfans qui demandent sans cesse qu'on les souffle, il ne demandoit rien; il attendoit, sans impatience, que quelque procédé nouveau, comme une marche secourable, vînt rapprocher de la marche où il se trouvoit celle qu'il falloit monter. C'étoit encore ici une extrême difficulté; mais c'étoit heureusement la dernière qui pût se trouver dans la phrase simple. Voici comment nous la surmontâmes.

Je me présentai devant Massieu, tenant d'une main les objets à porter, lui demandant, par mes regards, s'il falloit les porter sur le banc : il me fit, de la tête, un signe négatif. Je lui demandai si c'étoit sur la table; il répondit encore par le même signe. Je l'interrogeai encore, des yeux, pour lui demander où je devois porter ces ob-

jets ; j'avois appris de lui ce signe interrogatif ; il me répondit, en m'indiquant la chaise, qu'il me montra, du doigt. Je me saisis bien vite de ce signe, c'étoit celui de ma préposition, c'étoit la préposition elle-même, dont A n'étoit que la traduction. Je ne l'écrivis pas encore ; il me vint une idée plus heureuse, que je me hâte de consigner ici. Je dessine, sur la planche, le lieu même où je viens de prendre tous ces objets, et je les fais porter lentement par Massieu sur la chaise, que je dessine également, à l'extrémité opposée de notre planche ; et, imitant la ligne du futur tracée, un jour, à la leçon sur les trois temps, à mesure que Massieu s'avance vers la chaise, je continue ma ligne, ne la terminant qu'au moment où il pose les objets, et j'écris un A majuscule, avec l'accent de la préposition, sur la ligne que j'avois tracée, et que j'effaee, aussitôt que le mot A est remarqué. Le geste de l'index, dirigé vers la chaise, est traduit par la ligne ; la ligne elle-même est traduite par A. L'obstacle est donc levé, la difficulté est vaincue, la nécessité de la préposition est comprise, le mot lui-même est appris, et la phrase suivante est écrite par Massieu, tout rayonnant de joie.

« Massieu ai porté couteau, étui, ciseaux, » crayon, A chaise ».

Je n'ai plus besoin de rien dire. La nature du chiffre à employer est devinée, et Massieu écrit 4 sur la préposition, et 5 sur le complément.

Je l'avoue, je n'eus jamais de jouissance plus douce; les moyens essentiels de communication étoient tous inventés; Massieu cessoit, dans ce moment heureux, d'être sourd, et je cessois d'être muet, à son égard. Je lui avois, en quelque sorte, rendu l'ouïe, et ma langue s'étoit déliée pour lui. Le cours de son éducation commençoit, c'étoit presque un enfant ordinaire à instruire. Je pouvois mesurer, de l'œil, l'intervalle qu'il falloit parcourir encore, et il n'y avoit plus à cueillir que des roses dans la route qui s'offroit devant nous. Heureux enfant! disois-je mille fois à Massieu, heureux enfant! ton oreille vient de s'ouvrir, ta langue vient de se délier; tu ne seras plus muet pour ceux qui sauront lire; tu ne seras plus sourd pour ceux qui voudront t'écrire; te voilà comme un de nous. Oui, te voilà comme les *entendans-parlans;* car ce qu'il te reste à apprendre se trouve, comme la rose est dans le bouton, comme le fruit est dans la fleur, dans tout ce que tu sais déjà. Reprenons nos travaux; recommençons nos recherches sur les prépositions, dont celle que nous venons de découvrir va nous indiquer toute la série.

La préposition trouvée indiquoit le but vers lequel on tendoit. Cette préposition, comme la plupart des autres, devoit avoir sa préposition opposée. C'étoit DE ; on pouvoit l'insérer dans la même phrase, et dire :

« DE banc, Massieu porte couteau, étui, ci-» seaux, crayon, A table ».

Je retraçai la ligne qui commençoit à DE, et qui se terminoit à la préposition A. La première de ces prépositions désigne le lieu d'où l'on ôte les objets ; la seconde montre celui où on les porte.

Après un très-long exercice sur ces deux prépositions, nous nous exerçâmes sur les autres, en les appliquant à des actions, et les opposant, les unes aux autres, comme dans les exemples suivans :

« Massieu sera DANS jardin.

» Baudonnet sera HORS jardin.

» Massieu a posé globe SUR table.

» Il a posé balai SOUS table.

» Albert est venu AVEC mère.

» Leude est venu SANS mère ».

Mais Massieu ignoroit que la préposition avec

son complément pût être transposée ; il n'y avoit qu'à le rendre témoin de ces transpositions. Ce moyen eut tout le succès que j'en attendois; il convainquit Massieu que la préposition liée avec son complément étoit une portion détachée de la proposition; que c'étoit même une sorte de proposition qui servoit à exprimer une circonstance de la proposition principale. Il s'accoutumoit par-là à se servir de *l'adverbe*, dont la nature diffère peu de celle de la préposition, suivie de son complément. Cependant ce ne fut qu'après plusieurs leçons, consacrées à la recherche de toutes les prépositions, que nous crûmes pouvoir passer à l'étude de l'*adverbe*.

Quand Massieu eut appris l'emploi de toutes les prépositions qui exigent des complémens, je pensai qu'il falloit lui faire remarquer celui qu'on fait de certaines prépositions, pour varier la signification de plusieurs verbes ; et je lui montrai ces prépositions à la tête de ces verbes, telles qu'on les trouve dans la seconde partie de mes Élémens de Grammaire, au chapitre de la Préposition (1). Mais ce qui l'étonna, ce qui doit étonner, en effet, c'est que ces pré-

(1) Voyez au Modèle des Leçons.

positions initiales sont toutes latines, dans les mots français. Il fallut les lui traduire, comme je l'ai fait dans le Modèle des Leçons, à la fin de cet ouvrage, où je renvoie toutes les notions grammaticales. Il vit quelle richesse répand sur notre langue ce secours que prêtent à nos verbes les prépositions qui s'unissent à eux, pour ne former qu'un seul et unique mot. Il fallut encore ici employer notre moyen ordinaire de l'application de la théorie à des exemples. Ainsi Massieu apprit, par le rapprochement de tous les dérivés, soit entre eux, soit avec le primitif de chaque série, le véritable sens de tous les mots composés. Cet exercice ne pouvoit rien avoir de difficile pour lui. Je lui donnai une nomenclature de tous les mots composés ; je lui appris à les chercher dans les dictionnaires ; je lui mis dans les mains celui que vient de donner au public l'estimable M. GATEL, comme le plus sévère et le plus exact dans ses définitions ; et Massieu devint, en peu de temps, pour cette recherche de mots primitifs et dérivés, le maître de ses condisciples. Ce travail n'exigeoit que du temps et une médiocre intelligence ; Massieu étoit déjà bien au-dessus de cette tâche, qu'on réduit à sa juste valeur, en la regardant comme un pur mécanisme, et qui, sans les autres

moyens d'instruction, ne donneroit qu'une vaine apparence de savoir.

Enfin, nous arrivâmes à l'*adverbe*. Je procédai ainsi : je fis faire, sur la table des exercices, la même action, avec la main, avec le pied, tantôt d'une manière forte, tantôt d'une manière foible. A chaque fois, j'en faisois rendre compte ; ce qui nous donna ces phrases-ci :

« Albert a frappé table, avec main forte.
» Albert a frappé table, avec main foible ».

La même phrase fut répétée, à propos du doigt, du poing, du pied, de la tête, de tout le corps; et, à chaque organe qui avoit servi d'instrument frappant, étoit ajouté l'adjectif, *fort*, ou *foible*, selon que le coup avoit été donné fortement, ou foiblement.

C'étoit le moment de faire notre réduction, ou l'ellipse de tous les mots que nous pouvions supposer, pour qu'il ne restât plus que l'adverbe. Mais Massieu ne s'en doutoit pas. Il marqua tous les mots des chiffres qui convenoient à leur rôle; la préposition, du chiffre 4; son complément, du chiffre 5 ; l'adjectif lui-même, que nous avions l'habitude de ne marquer d'aucun chiffre, fut, cette fois, marqué du chiffre 5. L'adverbe, que je me disposois à former avec

ces élémens, devoit nous représenter 4 et 5, puisqu'il devoit nous tenir lieu de la préposition et de son complément. Voici comment j'y procédai :

1 1 2 3 4 5 5
« Albert a frappé table, avec forte main.

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table, forte main.

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table, forte manière ».

Avant de continuer, je fis entendre ce mot nouveau, qui se présentoit à nous, pour la première fois. On en trouvera l'analise, au Modèle des Leçons. Aussitôt qu'il fut compris, je repris ainsi :

1 1 2 3 4 5 5
« Albert a frappé table forte manière.

1 1 2 3 4 5 5
» Albert a frappé table forte ment (1) ».

Et enfin, sans plus marquer d'un chiffre l'adjectif, qui, dans toutes les langues, mais

---

(1) Voyez l'explication de ce mot, dans mes *Élémens de Grammaire générale*, seconde édition.

surtout dans la nôtre, suit la condition du nom auquel il appartient :

1 1 2 3 4 5
« Albert a frappé table, fortement ».

il falloit apprendre à Massieu que l'adverbe est, en quelque sorte, l'adjectif du verbe. J'ajoutai, pour cela, un adjectif à *table*, et nous eûmes cette phrase-ci :

« Albert a frappé table noire, fortement ».

Je lui fis remarquer que *noire* étoit écrit à côté de *table*, et sans intermédiaire. Il en sentit, d'avance, la raison, et il me fit signe que *noire*, devant s'écrire dans le mot *table*, ne pouvoit être trop près de ce nom. Je lui demandai si le mot *fortement* appartenoit à *table*, comme le mot *noire*. Il ne sut point répondre. Je ne sais pas même s'il me comprit. J'eus recours au procédé de l'invention de l'adjectif dans le corps du nom. Il étoit impossible que je ne fusse pas entendu, et que le mot qui ne conviendroit pas au nom, pût résister à cette épreuve. Massieu fut convaincu que le mot *fortement* ne pouvoit convenir à *table*. Je l'écrivis dans le verbe *frapper*. Il vit alors qu'il n'y avoit ici de sensible que l'action de *frapper*,

laquelle pouvoit exister sans le mot *fortement*; que ce mot *fortement* ne pouvoit pas plus exister sans le mot *frapper*, que le mot *noire*, sans le mot *table*. Alors Massieu sut, pour toujours, qu'ainsi que les noms, les verbes ont leurs adjectifs; et que les adjectifs des verbes sont les mots composés d'une préposition qu'on sous-entend, d'un nom commun, et d'un adjectif qu'on exprime; et que *fortement*, étoit ici une de ces sortes d'adjectifs verbaux (1). Il vit alors qu'on ne pouvoit guère plus les séparer des verbes, qu'on ne sépare les adjectifs de leurs noms; et aussitôt, comprenant parfaitement la question qui l'avoit d'abord embarrassé, il me répondit, en écrivant, la phrase suivante, et dans l'ordre dans lequel je vais l'écrire moi-même :

« Albert frappe fortement table noire ».

Cette manière, je le sais, n'est pas tellement la seule qu'il n'arrive quelquefois que l'adverbe précède le verbe qu'il modifie; mais ces occasions étant plus rares que la règle, c'en étoit assez pour ne parler encore à Massieu que de la règle, réservant à un autre temps les exceptions.

---

(1) Voyez mes *Élémens de Grammaire*, seconde édition.

Mêmes applications de tous les adverbes à des actions, comme pour les prépositions. Nous fîmes des analises des plus usuels ; on les trouve au Modèle des Leçons, où *combien*, *comment*, *pourquoi*, et tous ceux qui présentent quelque difficulté, sont exposés dans des tableaux particuliers.

Quelle riche moisson nous pouvions faire, à l'aide de ces élémens principaux de la proposition! Mais je ne pouvois plus me passer d'un moyen précieux qui donne tant de précision à nos idées ; et, à la suite de l'adverbe qui me parut si bien compris, je passai aux noms de NOMBRE et aux ARTICLES, dont la place, pour l'élève qui parle, peut bien se trouver à la tête des élémens de la parole, mais qui, pour le Sourd-Muet, ne doivent pas précéder les autres mots, dont la recherche nous a occupés jusqu'ici. Tous les mots dont il a déjà été question, expriment, ou des choses, ou des modifications. Les noms de nombre et les articles n'expriment que de simples vues de l'esprit; ils servent seulement à limiter la trop grande étendue qu'auroient, sans leur secours, les noms communs. On a dû remarquer que, dans les phrases de Massieu, il n'a encore paru ni *articles*, ni *pronoms*. On en devinera facilement la raison.

CHAPITRE VIII.

Huitième moyen de communication.

Théorie des noms de Nombre.

NOUS commençâmes par les noms de nombre; ils ne nous présentèrent d'abord aucune difficulté, et je crus devoir les écrire, dans l'ordre ordinaire des chiffres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Quelle fut ma surprise, quand, après avoir exprimé leur valeur sur mes doigts, je fis signe à Massieu de l'exprimer également sur les siens, et que, pour chaque nombre, il ne montra qu'un doigt unique ! Cela devoit être. Je ne réfléchissois pas que c'est surtout dans les nombres que tout est collectif, que tout est résultat ; qu'il n'y a d'individu que la seule unité. J'effaçai donc ces nombres, et j'écrivis, comme il suit, dix unités, à la place.

I. I. I. I. I. I. I. I. I. I.

J'avois, sans doute, évité une erreur; mais je n'avois pas fait un pas. Massieu ne comprenoit rien à cette leçon. Je lui supposois plus d'acquisitions qu'il n'en avoit fait encore, et plus d'exer-

cice de la réflexion. Ce n'étoit pour lui que des abstractions. Il me témoigna sa surprise, à propos de ces traits; et il m'a dit, depuis, que, se ressouvenant de nos premières leçons, où les lettres avoient succédé au dessin, il avoit cru que c'étoit ici une nouvelle manière d'écrire, seulement plus abrégée. Il ne savoit pas encore m'interroger. C'étoit à moi à deviner ce qui pouvoit l'arrêter. Je me recueillis, un moment, et je m'interrogeai ainsi moi-même. Quel est ici mon but? que veux-je apprendre à mon élève? A compter. Mais compte-t-on dans l'esprit, et sans objets? comment retenir un nombre quelconque, sans donner quelque appui à ce nombre? et quel appui lui donner, si chaque unité ne tombe sur un objet distinct qui en grave l'idée dans une mémoire encore neuve?

Je pris dix marrons, je les arrangeai sur le banc des exercices, écrivant le chiffre 1, au-dessus de chacun. Je fermai mes deux mains, et, à chaque marron surmonté d'une unité, je levai un de mes doigts. Je parcourus ainsi tous les marrons, les touchant, l'un après l'autre. Je les rassemblai tous en un seul tas; et alors, fermant les deux mains, je les ouvris toutes deux, à la fois, en montrant les dix doigts levés. Je refermai les mains; puis, prenant, de la droite,

un marron, je levai un doigt, de la gauche. Je pris un second marron, je levai un second doigt; j'en pris un troisième, un quatrième, un cinquième, levant successivement autant de doigts que je prenois de marrons. La leçon commençoit à être comprise. C'est alors que je crus pouvoir passer aux nombres collectifs. Je pris, non plus, un à un, deux marrons; mais, à la fois, et je levai deux doigts, également, à la fois. Je les posai sur le banc; j'en pris trois, levant trois doigts; j'en pris quatre, j'en pris cinq, levant le même nombre de doigts, à mesure. Il n'y avoit plus qu'à faire la même opération, par écrit; il ne falloit plus que traduire ces signes. J'écrivis deux unités, l'une au-dessous de l'autre, comme si chacune commençoit une série particulière. Je les renfermai dans une accolade, et j'écrivis *deux* après l'accolade. J'en fis de même pour trois, pour quatre, pour cinq. Massieu se rappela la première destination de nos accolades, employées dans l'analise du corps humain, et il se trouva tout préparé à celle-ci. Il composa et décomposa les chiffres jusqu'à neuf. Mais enfin il fallut passer à dix. Voici mon procédé.

Je fais apporter neuf marrons, j'écris le même nombre d'unités, en abaissant, sous ces unités, le chiffre 9, auquel venoit aboutir une ligne tirée,

de chaque unité vers ce chiffre, comme vers un centre commun. J'ajoute un marron aux neuf autres, en montrant à Massieu mes dix doigts, signe de ce nombre. Je fais un tas de ces marrons, je fais également une sorte de *tout* de mes dix doigts, pour lui donner l'idée collective de dixaine. Je lui fais entendre que chacun des neuf signes, quand il est seul, ne vaut qu'une fois les unités qu'il représente; qu'il les vaut dix fois, au second rang, de droite à gauche; cent fois, au troisième rang; mille fois, au quatrième; dix mille fois, au cinquième; cent mille fois, au sixième; un million de fois, au septième; et cela, parce qu'on est convenu de donner toujours à chaque chiffre une valeur *décuple* sur le précédent; c'est-à-dire, de le faire valoir dix fois plus que ne vaut celui qui le suit. Je lui dis que le zéro ne fut inventé que pour donner un rang de plus au chiffre qui le précède. Cependant cette explication, toute facile et toute claire qu'elle étoit, n'eût été ni comprise, ni retenue, si, en la donnant, je n'avois employé que des nombres abstraits. Mais tout devint sensible et palpable, au moyen de nos marrons et du tableau suivant :

TABLEAU DE NUMÉRATION.

O I I I I I I I I I I I I I I I I I I I

zéro un un un un un un un un un un un un un un un un un un

ou rien.

2. 3. 4. 5. 6.

deux. trois. quatre. cinq. six.

I I I I I I I I I I I I I I I I

un un un un un un un un un un un un un un un un

7. 8.

sept. huit.

I I I I I I I I I I I I I I I I I I I

un un un un un un un un un un un un un un un un un un un

9. 10.

neuf. dix.

Je fis observer à Massieu qu'on n'emploie qu'un

qu'un seul caractère pour exprimer un nombre quelconque, jusqu'à NEUF, inclusivement; mais qu'il en faut deux pour la dixaine, qui s'exprime aussi par tous les doigts : j'avois à lui apprendre à compter au delà de dix, jusqu'à 20. Le nombre 10 lui étoit familier, ainsi que tous les nombres qui précèdent celui-là, depuis la simple unité. Nous pouvions donc partir du nombre 10, en ajoutant successivement tous les nombres précédens. Nous avions besoin du signe *plus*, dont Massieu ne connoissoit encore ni la valeur, ni la figure. Je lui en appris la valeur, en ajoutant un marron à un nombre donné de marrons, et la figure, en l'écrivant ainsi +. Voici ce second tableau.

10 + 1.	dix, plus un.	11. onze.
10 + 2.	dix, plus deux.	12. douze.
10 + 3.	dix, plus trois.	13. treize.
10 + 4.	dix, plus quatre.	14. quatorze.
10 + 5.	dix, plus cinq.	15. quinze.
10 + 6.	dix, plus six.	16. seize.
10 + 7.	dix, plus sept.	17. dix-sept.
10 + 8.	dix, plus huit.	18. dix-huit.
10 + 9.	dix, plus neuf.	19. dix-neuf.

Voilà Massieu connoissant le nombre *dix-neuf*, exprimé par ces deux chiffres, 19. Il étoit accoutumé à donner au premier signe, suivi d'un second, la valeur de *dix*. Il n'avoit qu'à continuer de donner cette valeur au même caractère numérique, pour exprimer le nombre *vingt*. Pour partir, selon notre usage, d'un point connu, je posai les deux caractères de notre dernier nombre, en ajoutant l'unité, comme nous l'avions toujours fait.

19 + 1.	dix, neuf, plus un.	20. vingt.
20	dix, dix.	vingt.
20 + 1.	vingt, plus un.	21. vingt-un.
20 + 2.	vingt, plus deux.	22. vingt-deux.
20 + 3.	vingt, plus trois.	23. vingt-trois.
20 + 4.	vingt, plus quatre.	24. vingt-quat.
20 + 5.	vingt, plus cinq.	25. vingt-cinq.
20 + 6.	vingt, plus six.	26. vingt-six.
20 + 7.	vingt, plus sept.	27. vingt-sept.
20 + 8.	vingt, plus huit.	28. vingt-huit.
20 + 9.	vingt, plus neuf.	29. vingt-neuf.
29 + 1.	vingt-neuf, plus un.	30. trente.

Nous continuâmes, à l'égard de cette troi-

sième dixaine, le procédé employé pour la précédente, jusqu'à 39.

39 + 1. trente-neuf, plus un. 40. quarante.

40 + 1. quarante, plus un. 41. quarante-un.

49 + 1. quarante-neuf, plus un. 50. cinquante.

50 + 9. cinquante, plus neuf. 59. cinquante-neuf.

59 + 1. cinquante-neuf, plus un. 60. soixante.

60 + 9. soixante, plus neuf. 69. soixante-neuf.

69 + 1. soixante-neuf, plus un. 70. soixante-dix, ou septante.

79 + 1. soixante-dix-neuf, ou septante-neuf, plus un. 80. quatre-vingts, ou huitante.

89 + 1. quatre-vingt-neuf, plus un. 90. quatre-vingt-dix, ou nonante.

99 + 1. quatre-vingt-dix-neuf, plus un. 100. cent.

Nous continuâmes, d'après les mêmes princi-

pes, ce tableau de la numération, jusqu'à un million.

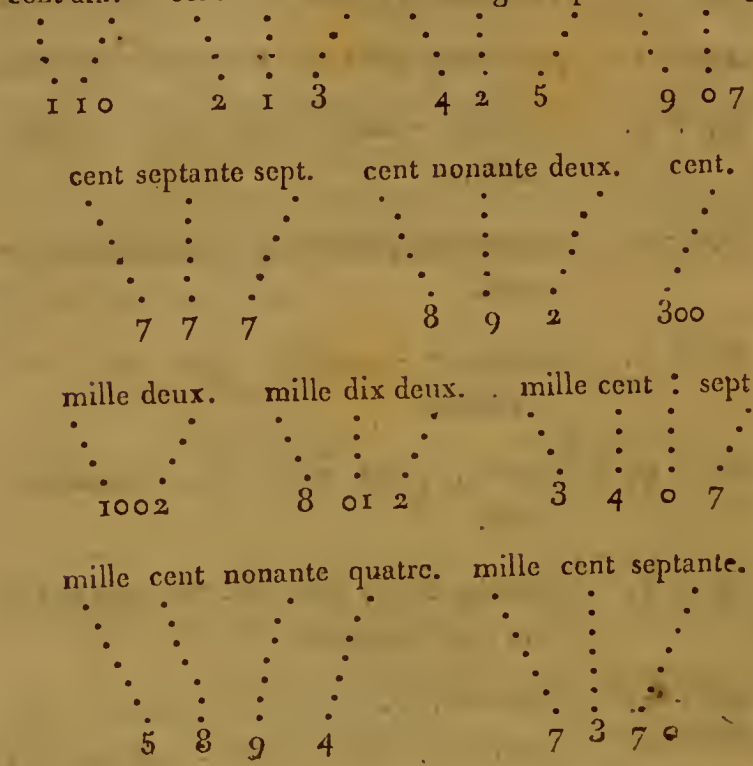

cent nonante trois mille cent dix deux.

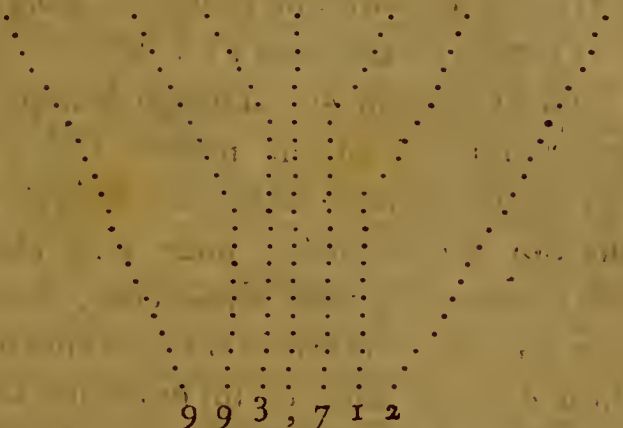

993,712

CHAPITRE IX.

Neuvième moyen de communication.

Théorie des Articles.

MASSIEU jouissoit déjà du précieux avantage d'exprimer seulement, une à une, il est vrai, toutes ses idées; mais chaque pensée sortoit de son esprit avec les expressions qui lui convenoient; il ne connoissoit que trois temps; mais tout ce qu'il avoit à raconter, n'appartenoit-il pas à l'un des trois? Il étoit encore étranger dans sa propre patrie; ses phrases manquoient de cette précision, de cette justesse, que sait leur donner celui de nos enfans qui est le moins ins-

truit. Il ne savoit dire que *couteau*, *table*, *animal*, et jamais CE *couteau*, LA *table*, UN *animal*. Non-seulement son langage manquoit de ces grâces que lui auroit prêtées l'usage des articles, mais encore de cette exactitude qu'exige le sens des propositions, pour être clair et limpide comme la pensée elle-même, dont l'expression doit toujours être la transparente image. Il falloit donc se hâter de lui enseigner les ARTICLES. Rien ne se présentoit, dans la nature, qu'on pût montrer à Massieu, ainsi que je l'avois fait pour les noms et pour les qualités, comme un modèle dont l'article pût devenir le signe; rien que l'article pût représenter et figurer. *Un*, *ce*, *le*, *la*, *des*, *ces*, *les*; on lui eût fait aisément écrire tous ces mots; mais où étoient les choses? c'étoit ici une difficulté nouvelle à surmonter.

Une chose essentielle à remarquer, c'est qu'on n'emploie l'article, dans les langues, qu'à l'égard des objets qui forment multitude, et qui par conséquent peuvent être comptés. Mais on ne compte pas ce qui est unique. Il étoit essentiel, avant tout, de le faire remarquer à Massieu à qui je n'avois pu donner plutôt l'idée des noms propres et des noms appellatifs.

Je repris, avec lui, la leçon des genres et des

espèces : nous considérâmes trois individus pris dans l'espèce des chiens; l'un étoit celui de la maison, c'étoit notre chien, celui qui, plus souvent qu'un autre, nous fournissoit l'occasion de le désigner par un mot qui ne permettoit pas de le confondre avec ceux de sa classe, et nous disions LE *chien*. Quand il en passoit près de nous quelqu'un dont nous voulions parler, nous disions : CE *chien qui passe*, et ce mot, CE, restreint encore par *qui passe*, en faisoit un individu distinct, et qu'on ne pouvoit non plus confondre avec la classe générale. Mais, si nous voulions parler des chiens, d'une manière générale, et seulement comme d'une espèce du genre animal, alors nous disions : UN *chien*. C'étoient ces trois mots dont il falloit faire entendre à Massieu toute la différence et le besoin.

Deux de ces articles étoient faciles à comprendre, et l'un servoit à l'intelligence de l'autre; la valeur du troisième fut déterminée par le procédé suivant.

Je fis poser sur le banc plusieurs couteaux; j'en demandai un à Massieu, il me le donna. J'avois affecté, en le demandant, de les regarder tous, et de n'en désigner aucun. Il falloit également me donner le premier venu, sans le choisir. C'est ainsi que l'article UN pouvoit

acquérir la valeur qui lui convient, valeur la plus étendue de toutes, puisqu'il ne fait qu'individualiser l'espèce entière, en offrant à l'esprit un seul individu, considéré seulement sous les propriétés communes à tous. Voici comment je fis entendre CE opposé à UN. Ce fut en demandant, d'abord, un couteau, et en désignant, du doigt, celui que je voulois. Ce signe se trouva traduit par le mot CE. Ainsi furent appris nos deux articles; l'un énonciatif, c'est UN; l'autre démonstratif, c'est CE.

Il nous restoit à apprendre l'article indicatif dont on fait un si grand usage dans notre langue, et qui a des significations si opposées. Moins précis que l'énonciatif, il n'individualise pas même les objets; et quand il n'est pas déterminé par l'article conjonctif, il a, devant les noms français, la même latitude que l'absence de tout article, chez les Anglais; car, sous un seul individu, il comprend une espèce entière. Comment faire entendre à Massieu cette métaphysique? et comment, s'il ne l'entendoit, espérer qu'il fît toujours des applications justes de cet article? Il falloit les faire long-temps avec lui, comme un maître écrivain qui dirige la main d'un élève, et trace lui-même, avec cette main novice, passive dans la sienne, les caractères dont il veut lui

donner l'habitude. J'eus soin, pendant long-temps, d'affirmer de tous les individus d'une espèce ce que je voulois que Massieu affirmât d'un seul, représentant l'espèce entière, déterminée seulement par l'article indicatif. Je disois : *tous les hommes sont mortels*, pour lui apprendre à dire : *l'homme est mortel. Tous les tigres sont cruels*, pour qu'il dît : *le tigre est cruel.*

Il fallut donner à cet article toutes les autres valeurs qu'il a ; et ce fut d'après notre habitude d'appliquer à des actions dont on rendoit compte, à mesure qu'on les faisoit, les mots dont le sens n'avoit pas encore été fixé. Enfin nous attachâmes cet article, comme une sorte d'*anse*, à tous les noms qui n'avoient point d'article particulier ; et nous ne nous permîmes plus de nous entretenir d'aucun objet, ni même d'en nommer un seul, sans lui donner cet article. Nous l'employâmes surtout pour généraliser.

Mais la théorie des articles étoit-elle assez bien comprise ? n'y avoit-il pas à craindre que Massieu ne donnât à ce mot une valeur trop importante, ou, peut-être, pas assez de valeur ? Comment m'assurer que ce signe ne représentoit, pour lui, que ce qu'il figure pour nous ; qu'il n'affectoit que l'étendue d'un nom, sans affecter

la compréhension de ce même nom, c'est-à-dire, sans ajouter ni ôter une idée à celles qui formoient toute la signification de ce nom ? Cette précision étoit trop nécessaire pour qu'il fût permis de se contenter de quelques présomptions sur la connoissance des articles. Il falloit être sûr que Massieu en avoit absolument la même idée que moi. C'est ce qui m'engagea à appeler ici les chiffres à notre secours. Massieu m'avoit prouvé qu'il avoit l'idée la plus juste de ces chiffres.

Je fais rapporter nos marrons ; j'en prends quelques-uns ; et, en les comptant, j'écris, au-dessus de chacun, sur la table où je les pose, UN *marron*.

Je prends le même nombre de marrons, et je les porte sur une autre table, et j'écris, au-dessus de chacun de ceux-ci : CE *marron*.

J'en portai autant sur une troisième table, et j'écrivis ces mots au-dessus de chacun : LE *marron*.

Je mène Massieu à la seconde table ; et en lui montrant les marrons, je le tiens encore plus attentif au mot CE qui les met sous ses yeux. Et, sans quitter cette table, je lui montre les marrons de la première, trop loin de nous pour être distingués. Et je lui fais entendre que le mot

UN sert, et à compter les marrons, et à les désigner assez pour qu'on ne les confonde pas avec d'autres objets qui ne sont pas de leur espèce; au lieu que CE distingue un marron, d'un autre marron.

Je demande à Massieu le marron que je viens, tout à l'heure, de mettre sous ses yeux, par le mot CE; et je lui fais comprendre que ce troisième procédé, à l'égard du même marron, s'exprime par l'article LE.

Puis j'écris ces trois phrases:

« Massieu prend UN marron.

» Massieu pose CE marron sur le banc.

» Massieu a jeté LE marron par terre ».

UN se dit donc d'un objet qu'on ne connoissoit pas, et qu'on voit pour la première fois.

CE se dit de ce même objet, quand il est connu et qu'on l'a sous les yeux, ou qu'on le met sous les yeux d'un autre.

LE se dit d'un objet qui est, non-seulement connu, mais qui ne peut être confondu avec un autre, ou parce qu'il a été déjà déterminé par ce qui précède, ou qu'il va l'être par ce qui suit. Tel est l'emploi de cet article, quand il est pris dans sa signification propre et naturelle.

Mais cet article est pris plus souvent dans une signification plus étendue, et la plus étendue possible, quand le nom qu'il précède, n'énonce aucun individu particulier, mais, sous un seul individu, l'espèce tout entière, comme quand on dit : *l'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler.*

Je ne manquai pas de multiplier les exercices sur cette théorie. Son extrême difficulté m'en faisoit la loi. Je n'avois pas encore tout dit, là-dessus, à Massieu. Voyant qu'aucun nom d'objet n'étoit jamais sans quelqu'un de ces trois articles, il crut qu'il en falloit à tous les noms, même aux noms que nous appelons *propres*, et que Massieu confondoit encore avec les noms communs. Il étoit difficile de lui faire connoître cette erreur, et de le ramener, à cet égard, à des idées justes. Voici comment je m'y pris.

J'essayai de lui donner d'abord la véritable idée des noms *propres*. C'étoit par là qu'il falloit commencer, avec un élève qui avoit eu tant de peine à faire des collections d'individus, et à voir des espèces dans la nature. Il savoit les noms de tous les Sourds-Muets, élèves de l'école. Je lui fis écrire ces noms. Il savoit aussi quelques noms de villes, tels que *Bordeaux*, où nous étions alors, *Semens*, lieu de sa naissance,

Cadillac, ville principale de son canton, *Paris*, capitale de la France, *Rome*, capitale du monde chrétien. Il fallut lui expliquer la nature du nom commun. Je le fis, en revenant à mes accolades, en écrivant de suite, et les uns sous les autres, les noms de tous les objets dont se compose une ville, comme *maisons, rues, places, églises, édifices publics, murailles* qui en font le tour. Il n'eut pas de peine à comprendre que tout ce qui renfermoit tous ces objets dans son enceinte, étoit donc une ville; que tout cela se trouvoit dans *Bordeaux*, *Cadillac*, *Paris* et *Rome;* que ces objets, étant communs à tous ces lieux, devoient tous avoir également un nom commun, comme leurs propriétés; que ce nom étoit le mot *VILLE;* mais que ce nom n'étoit propre à aucun de ces lieux; que parler d'un de ces lieux, sans l'indiquer autrement que par le nom de *ville*, ce n'étoit pas le faire connoître, qu'il falloit donc à chacun de ces lieux, appellés *villes*, un nom particulier, et que ce nom étoit le nom propre de chacun; que ces noms propres étoient *Bordeaux*, *Cadillac*, *Paris* et *Rome*.

J'employai le même procédé, à l'égard des élèves. Je fis remarquer à Massieu, que, comme les villes, ils avoient tous également, dans leur

être, des objets qui, dans chacun d'eux, étoient les mêmes; une tête, des bras, des mains, un estomac, un ventre, des cuisses, des jambes et des pieds, etc.; qu'on avoit donné le nomme d'*homme* à tout individu en qui l'on avoit trouvé tous ces membres; que tous les Sourds-Muets, dont tous les noms étoient écrits sur la planche, étoient donc des *hommes;* que c'étoit là un nom commun à tous; mais qu'on n'en reconnoîtroit aucun, si l'on ne lui donnoit que ce nom-là; qu'il falloit donc un nom qui ne convînt qu'à chacun d'eux, qui fût propre à chacun; et je fis voir que les noms écrits étoient ces noms propres.

Combien de Massieux y a-t-il, combien de Baudonnets, combien d'Alberts, lui demandai-je alors? Un seul Massieu, un seul Baudonnet et un seul Albert, répondit-il. Dit-on, un, *un*, quand jamais on ne peut dire *de ux*? Non, sans doute. On ne dit donc pas un Massieu; car on ne peut donc dire, LE Massieu; car on ne dit jamais, LE, d'un objet dont on ne peut pas dire, UN, dans quelque occasion.

C'est ici que la numération vint nous apporter le secours que je m'en étois promis. Car ce fut particulièrement pour la parfaite intelligence de cet article, et pour l'emploi qu'il en falloit faire, que je crus devoir enseigner, au-

paravant, comme moyen, la théorie de la numération.

CHAPITRE X.

Dixième moyen de communication.

Théorie des chiffres, indicateurs des élémens de la proposition.

Tous les élémens du langage qui servent à exprimer la pensée, et qui peuvent former la proposition et toute la contexture de la phrase simple, sont connus, et leur emploi est déterminé.

Ils sont trouvés, sans doute, ces signes indicateurs. Mais notre esprit étoit trop occupé des premières leçons quand nous reçûmes celle des chiffres qui distinguent le sujet du lien-verbe, et le complément de tout autre mot. Revenons sur cette théorie des chiffres. Nous ne pouvons plus faire un pas, sans ce moyen. Quand nous nous en servions pour caractériser le sujet, l'attribut et le verbe, lors même que les chiffres indiquoient le rôle de chaque élément de la proposition, c'étoient de purs signes dont nous ne remarquions que la forme; le rang que les nombres cardinaux sont destinés à désigner par la

nature même de leur valeur propre et individuelle, n'entroit pour rien dans celle qu'ils avoient alors pour nous.

Mais, quand nous eûmes appris la numération, nos idées sur les cinq chiffres, destinés à distinguer les cinq élémens principaux de la phrase, prirent un autre caractère; surtout, quand nous eûmes ajouté à l'idée de chaque nombre principal, l'idée de rang et d'ordre, et que dans *cinquième*, Massieu ne vit plus cinq, mais *un*, pris dans le nombre *cinq*, et le dernier des *cinq*. Il ne fut pas, d'abord, facile de lui faire faire cette distinction essentielle. Il fallut, pour cela, faire marcher, devant nous, cinq élèves, écrire, sur la planche, le nom de chacun, dans l'ordre de leur place relative; écrire I, au-dessus de chaque nom; et à mesure que chacun commençoit et continuoit sa marche, j'écrivois, au-dessus de l'unité, premier, second, troisième, quatrième, cinquième; et j'ajoutois, au-dessus, les chiffres 1er, 2e, 3e, 4e, 5e. C'est ainsi que je donnai à Massieu l'idée d'ordre et de rang dont j'avois besoin pour la leçon que je voulois lui donner.

Je repris les premiers procédés qui nous avoient servi à former, d'une manière successive, la première proposition, et je montrai à Massieu que, pour

pour exprimer la pensée, de la manière dont elle étoit conçue, il faudroit avoir un seul mot qui pût présenter, à la fois, et un objet et une de ses modifications. C'est ce que lui offroit un nom dans lequel il voyoit un adjectif, écrit dans l'intervalle qu'on pouvoit laisser entre les lettres qui composoient le nom lui-même, comme dans le tableau suivant :

P r A o P I u I g E e R (1).

C'étoit, aux yeux de Massieu, un seul tableau, et même une simple image, en quelque sorte; ou, si l'on veut, une image pesée, réfléchie, une qualité vue dans un sujet, affirmée de ce sujet; le résultat de la comparaison d'une qualité et d'un sujet; et par conséquent, un jugement ou une affirmation, un jugement manifesté, communiqué, mis ou posé sous les yeux d'un autre; enfin, une *proposition*, une proposition exprimée, en un seul mot. De quel chiffre faudroit-il marquer cette image manifestée? sans

(1) On me pardonnera, sans doute, de retracer ici quelques procédés exposés précédemment. On conviendra que, devant perfectionner les premières notions sur la théorie des chiffres, et ne pouvant le faire sans reproduire des tableaux déjà connus, je n'ai pas dû négliger ce moyen.

doute du chiffre 1; et de quel chiffre, si l'on peut la décomposer, toute simple qu'elle est, et en ôter, du moins par l'esprit, la qualité qui en est affirmée? encore du chiffre 1; car on ne multiplie pas l'image, en la décomposant. Mais ce chiffre 1, écrit au-dessus de l'objet, est-il un autre chiffre que celui de la qualité? Non, sans doute, puisque la qualité qui ne peut exister hors de l'objet, ne fait pas deux avec l'objet. C'est par le procédé suivant que je le fis entendre à Massieu.

P r A o P I u I g E e R.

Ce chiffre I, qui tomboit perpendiculairement sur le mot *papier*, et qui le traversoit, se divisoit ainsi dans le procédé suivant, en se partageant entre l'objet et la qualité :

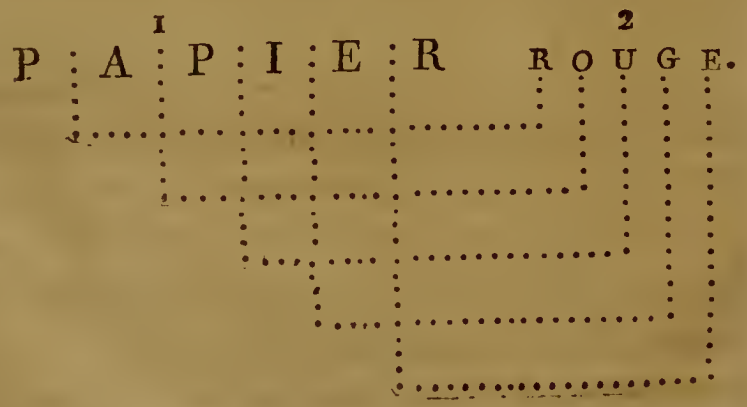

Ce partage montroit à Massieu que ces deux mots, que confondoit ensemble un chiffre unique pour n'en faire qu'un seul, ne formoient qu'un seul tout, qu'une seule pensée, pour l'expression de laquelle il ne faudroit, s'il se pouvoit, qu'un signe simple comme elle-même; et, dès ce moment, Massieu s'accoutuma à ne voir jamais la qualité séparée de l'objet, et par conséquent, l'adjectif, pas plus séparé du nom, dans l'esprit, qu'il ne l'étoit dans ce tableau. Il se préserva, pour jamais, à l'aide de ce procédé qui ne présentoit, pour deux mots écrits, l'un dans l'autre, qu'un seul chiffre, du piége qui lui seroit tendu sans cesse dans la suite, par la séparation du sujet et de la qualité. Il apprenoit, dans cet instant, à ne jamais compter que pour UN, le nom et l'adjectif, comme l'esprit, avant la pratique si heureuse de l'abstraction, ne comptoit que pour UN l'objet et toutes ses manières d'être.

A toutes ces lignes qui reportoient à leurs cases abandonnées les lettres qui servoient à former l'adjectif, je fis succéder, dans un autre procédé, une seule ligne qui fut elle-même traduite ou remplacée par notre *mot-lien*, déjà connu : et ce mot eut le chiffre 2, pour caractéristique. C'étoit le chiffre qui se présentoit à

la suite de celui que nous venions d'employer, tout à l'heure.

La phrase passive eut les mêmes chiffres, par conséquent, le chiffre 3, quand elle fut réduite à un seul mot. Et ce mot fut le complément de la proposition active, et l'objet de son verbe.

Le verbe formé d'une qualité active et du verbe *être* eut deux chiffres, comme servant à deux fins; à énoncer une qualité, dans sa première partie, et pour cela, ayant le chiffre du sujet, comme *rougè* avoit le chiffre du mot *papier;* et le chiffre 2, dans sa seconde partie, puisque cette terminaison étoit le vèrbe. Il étoit donc tout simple que la phrase active, avec son complément, eût au-dessus de ses élémens compositeurs, les chiffres suivans : 1 2 3.

Ces chiffres indiquent : le premier, le sujet; le second, la qualité active qui est la première partie du verbe actif; le troisième, la terminaison du verbe actif qui n'est autre chose que le verbe *être;* le quatrième, le complément du verbe, ou, comme disoient les Latins et quelques modernes, le régime ou le cas du verbe.

Il ne reste plus que la préposition sur laquelle nous écrivons 4, et son complément ou régime, marqué du chiffre 5; l'adverbe remplaçant,

et la préposition et son complément, doit donc en prendre les chiffres.

Telle est l'heureuse théorie des chiffres, à l'aide de laquelle la construction la plus embarrassée ne peut plus avoir la moindre difficulté pour le Sourd-Muet. Telle est l'*heureuse* théorie des chiffres; qu'on me pardonne de le redire encore: et comment pourrois-je contenir ici, sans la laisser éclater, toute ma joie? N'est-ce pas à cette invention si simple que sont dus les heureux succès dont tout Paris est témoin, à mes leçons? n'est-ce pas à la théorie des chiffres qu'il faut attribuer, non-seulement la parfaite intelligence qu'acquièrent, en si peu de temps, les Sourds-Muets, du mécanisme de la phrase, mais encore la facilité qu'ils ont de s'exprimer presqu'aussi exactement que les *parlans*? C'est cette théorie qui assigne à chaque mot sa valeur relative dans la proposition; qui apprend à distinguer le sujet de l'objet d'action, quelle que soit leur place dans la phrase française? c'est elle qui apprend encore à ne pas confondre le complément indirect avec le direct, et qui, ne marquant jamais les mots qu'autant qu'ils ont une valeur, et qu'ils représentent des idées, ne permet pas de confondre avec ceux-ci les simples conjonctions, puisqu'il n'y a jamais de

chiffres pour aucune d'elles. C'est la théorie des chiffres qui fait toujours marcher la logique à côté de la grammaire, en faisant considérer moins les mots que les choses; moins les parties constitutives de la phrase que les élémens de la proposition; moins le nom que le sujet; moins l'adjectif que l'attribut; moins le régime du verbe que le complément de la proposition; moins la préposition et son régime, qu'une proposition secondaire dans la dépendance d'une proposition principale. C'est à la faveur de cette théorie des chiffres que le Sourd-Muet acquerra l'habitude de considérer plutôt les pensées que les expressions, plutôt les idées que les mots, et qu'il aura ce tact sûr qui distingue ce qui est essentiel d'avec ce qui est accessoire, et que la construction pourra quelquefois être irrégulière, sans que les transpositions soient jamais l'occasion d'une méprise. Toujours la grammaire sera subordonnée à la logique, ou plutôt le Sourd-Muet deviendra grammairien, parce que la théorie des chiffres l'aura rendu logicien. Si cette théorie produit de si heureux effets, on avouera qu'il doit être permis à son inventeur d'en relever un peu les avantages, surtout quand il a été témoin, tant de fois, de toute l'insuffisance des anciens moyens de com-

munication, qui n'étoient pas aidés de celui-ci. Le Sourd-Muet parvenoit, sans doute, avec ces moyens, à écrire, sous la dictée des signes, tout ce qui lui étoit proposé. Sa mémoire retenoit, avec une facilité extrême, sur tous les objets d'instruction, et les questions, et les réponses. Mais falloit-il répondre à une question nouvelle? falloit-il faire une réponse qui n'eût pas été communiquée? le Sourd-Muet n'avoit à écrire que des mots sans liaison, et à former qu'un assemblage étrange d'expressions incohérentes. Falloit-il faire une demande? il n'avoit jamais à écrire que le mot principal; et je ne peux oublier, qu'un jour, un Sourd-Muet, dont les succès avoient été mille fois admirés dans une école où la théorie des chiffres n'étoit point connue, interrogé sur une commission dont on l'avoit chargé, écrivit la réponse suivante: *Cauderan, paquet, porter, mon oncle.* Il falloit deviner ce qu'il vouloit dire: et voici ce qu'il fallut imaginer, d'après la connoissance des rapports qu'avoit ce jeune homme auprès d'un oncle qui demeuroit dans un des faubourgs de Bordeaux: *Je vais à Cauderan, porter ce paquet à mon oncle.* Et cet élève étoit alors à Bordeaux, où il avoit été renvoyé dans sa famille, après un cours d'instruction de dix années. On

l'avoit renvoyé, en disant aux parens que son éducation étoit complète, qu'il n'y avoit plus rien à lui montrer. Et cela étoit vrai alors.

CHAPITRE XI.

Onzième moyen de communication.

Théorie de l'interrogation.

LA constitution grammaticale de la proposition étoit entièrement connue de mon élève. Je pouvois lui montrer tout, par le moyen de la proposition; mais il ne pouvoit me rien demander, ni m'interroger sur rien, ni me demander l'explication de rien. La communication, entre nous, n'étoit donc pas parfaite; et il falloit qu'elle le fût, pour que jamais nous ne pussions nous trouver arrêtés dans notre course. Il falloit enfin, pour instruire Massieu, pouvoir savoir de lui où il en seroit, ce qu'il sauroit, toutes les fois que commenceroient nos entretiens; et qu'à son tour, il pût m'interroger sur les idées que je ferois jaillir de son esprit, en profitant de celles qu'il m'exprimeroit lui-même. Il falloit donc lui découvrir la théorie de l'interrogation.

Massieu connoissoit la proposition *expositive*.

Il falloit donc partir de là pour le conduire à l'*interrogative;* car l'une devoit nécessairement mener à l'autre.

Je me demandai d'abord à moi-même ce que c'étoit que la proposition, question qui devoit revenir sans cesse, pendant le cours d'instruction que j'avois entrepris. Je me fis la réponse ordinaire : *La proposition est la manifestation d'un jugement.* Je me demandai si la question étoit aussi une proposition. Il n'y avoit là-dessus aucun doute; elle est aussi, me dis-je à moi-même, la manifestation d'un jugement : mais, si cela est, il n'y a donc pas de différence entre la proposition expositive et la proposition interrogative. Ici, je m'arrêtai, et je cherchai s'il n'y avoit pas réellement quelque différence. Après m'être assuré que ce qu'avoient de commun ces deux propositions, c'étoit la manifestation d'un jugement; et que ce qu'elles devoient avoir de spécifique et de différent entre elles, c'étoit la nature ou la qualité de ce jugement; je me demandai quel jugement énonce donc la proposition expositive, quel jugement expose la proposition interrogative. La réponse à ces deux questions alloit établir la véritable différence entre ces deux propositions, et par conséquent, la nature de chacune.

Le jugement énoncé par la proposition expositive est une affirmation sur la convenance ou sur la disconvenance d'une qualité quelconque et d'un sujet : ce qui fait que la proposition est nécessairement affirmative ou négative.

Le jugement énoncé par la proposition interrogative, est à la fois affirmatif et négatif, au lieu que celui de la proposition expositive n'est jamais l'un et l'autre, mais toujours l'un ou l'autre. Il y a donc un double jugement dans l'une, et jamais qu'un seul jugement dans l'autre. Voilà ce qu'il falloit faire entendre à Massieu; et peut-être que ceux de mes lecteurs qui ne se sont jamais donné la peine de réfléchir sur le mécanisme de la proposition interrogative, ne seront pas fâchés que je fasse disparoître le paradoxe qui se présente ici, et que je prouve que toute question renferme, en effet, deux propositions, et, par conséquent, un double jugement. C'est réellement ce double jugement dont l'un détruit l'énonciation de l'autre, puisque l'un est négatif, et l'autre affirmatif; c'est ce double jugement qui fait que la proposition qui, sans les énoncer, est renfermée dans deux idées opposées, est, par cela même, interrogative. Car quel est l'état de celui qui interroge ? c'est l'état d'un homme qui désire être instruit sur l'objet de sa question. Or, celui qui

désire savoir si telle qualité convient ou ne convient pas à tel sujet, ne le sait donc pas; et l'on avouera que, pour quelqu'un qui manque de cette connoissance, l'existence de la convenance et de la disconvenance est également douteuse. Le *oui* et le *non*, ont donc les mêmes probabilités. Que doit donc faire celui qui veut savoir? il doit montrer l'état où il se trouve, par rapport à ce qu'il veut savoir. Or, la manifestation de cet état d'incertitude ne ressemble-t-elle pas à la demande muette d'un pauvre, qui, voulant être assisté, se contente de montrer son indigence : ainsi, ces paroles : *je n'ai pas*, dans sa bouche, sont synonymes de celles-ci: *donnez-moi*. De même, affirmer et nier, en même temps, la convenance d'un sujet et d'une qualité, n'est-ce pas dire : *je ne sais pas ?* et dire, *je ne sais pas*, n'est-ce pas prononcer : *apprenez-moi, dites-moi ?* et ces deux formes ne sont-elles pas une question ? La question doit donc renfermer deux propositions. Voyons si cela est ainsi. Voici une question :

« Le ciel est-il serein » ?

Partout où il y a deux sujets, il y a certainement deux propositions. Or, il y a ici deux sujets; *le ciel*, et *il*. Il y a donc deux verbes, et par

conséquent, deux affirmations; car on sait que, de sa nature, le verbe affirme. Voici comment je présentai à Massieu cette difficulté :

« Le ciel n'est pas serein | Le ciel est serein.
» Le ciel n'est pas serein | Est le ciel serein?
» Le ciel non serein | Oui, le ciel serein?
» Le ciel non | Est le ciel serein?
» Le ciel | Est-il serein »?

Rien n'indiquant plus l'indifférence que le *oui*, et le *non*, sur la même convenance, les présenter, à la fois, à quelqu'un, n'est-ce pas lui donner un choix à faire? et lui donner un choix qu'on ne sait pas faire soi-même, n'est-ce pas l'interroger? Or, n'est-on pas trop heureux de retrouver, dans la question, telle qu'elle est, de quoi former ces deux propositions, qui, étant, l'une affirmative, et l'autre négative, supposent cette indifférence, et, par conséquent, cette ignorance et ce désir de savoir, de la part de celui qui les fait?

Massieu vit donc deux propositions dans cette proposition interrogative. La première, dans le sujet tout seul; la seconde, dans le verbe, le sujet et la qualité. La réponse ne devoit être autre chose que le choix des deux propositions; et ce choix devoit s'exprimer, en écrivant la proposi-

tion préférée, dans la forme expositive. C'étoit donc ici la proposition suivante, supposé que ce fût, OUI:

« Il est serein ».

Mais on me demanderà peut-être comment j'avois fait entendre à Massieu la valeur du OUI, et du NON; car je n'en ai encore rien dit. On a vu comment Massieu avoit appris la valeur du mot-lien, qui est l'expression naturelle de l'affirmation. *Oui* fut donc, jusqu'à ce que, par une analise particulière, il pût en bien comprendre l'origine, le synonyme de toutes les troisièmes personnes du verbe ÊTRE. Et NON étant destiné à détruire l'effet de l'affirmation, fut entendu, en devenant le synonyme d'une rature sur la ligne, signe du mot-lien. Ainsi effacer la liaison formée par le verbe *être* entre le sujet et la qualité, c'étoit dire que cette qualité n'appartenoit pas au sujet; c'étoit donc nier cette appartenance, ou dire NON, sur cette convenance.

Tel fut mon premier procédé pour faire entendre la proposition interrogative. J'en employai un second qui servit à perfectionner ces premiers aperçus.

Massieu connoissoit parfaitement la fonction

du verbe *être*, dans la proposition. Il voyoit l'affirmation partout où se trouvoit ce verbe. Mais il falloit qu'il se trouvât, comme le ruban qui réunit tout ce qui est attaché, comme l'épingle qui réunit tout ce qu'elle traverse, entre le sujet et la qualité. Le verbe qui précéderoit ce qu'il doit lier seroit l'épingle, qu'on n'attacheroit qu'à l'un des deux rubans qu'on voudroit réunir ensemble. Massieu comprit cela, à merveille. Je fis devant lui tous ces essais; je lui donnai un ruban, puis deux objets; il comprit que c'étoit pour les attacher; il les attacha, en effet, et me les rendit. J'écrivis EST sur notre planche, et je fis voir à Massieu qu'en lui donnant un ruban, j'indiquois par là quel mot il falloit écrire. Le mot *Ciel* que j'écrivis à la suite, je le comparai à l'un des deux objets; j'écrivis le mot SEREIN, que je comparai au second objet : et de tout cela, il résulta cette phrase, dont on retrouve la forme dans la langue allemande, et dans la langue anglaise : *Est le ciel serein?* Il ne me fut pas difficile de montrer à Massieu que ces trois mots ainsi disposés, n'étoient pas plus unis que les objets ne l'avoient été, quand, tout à l'heure, je lui avois d'abord donné le ruban, puis les deux objets. Je lui fis signe qu'il devoit faire, à l'égard de ces trois mots, ce qu'il venoit de faire à

l'égard des deux objets; et que, de même qu'il s'étoit servi du ruban, pour attacher les deux objets, il devoit se servir du verbe, pour lier les deux mots, si du moins il jugeoit que cette liaison fût convenable; que, toutes les fois qu'en lui donnant deux mots à réunir, je lui présenterois d'abord le mot-lien, je lui marquerois, par ce procédé, mon ignorance sur la convenance des deux mots, et mon désir de la connoître; qu'en les liant, ou en les séparant, il répondroit à mon désir; que mon procédé seroit la question, et le sien la réponse.

Il y avoit dans ce procédé moins de métaphysique peut-être. Je fus compris plus vite. Peut-être aussi la rapidité du succès du second procédé fut-elle due au succès du premier; peut-être aussi faut-il l'attribuer au rapprochement que je venois de faire d'un procédé sensible et matériel, avec un procédé métaphysique et purement intellectuel.

Il nous restoit à justifier quelques formes interrogatives. Je crus devoir me borner, pour le moment, à celle où le QUE, sous différentes formes, indique seul la question.

C'étoit pour la première fois que ce mot alloit être mis sous les yeux de Massieu; car nous n'avions pas eu encore occasion de l'employer comme

conjonctif, puisque nous ne connoissions que la phrase simple, où le QUE n'a jamais rien à faire, puisqu'il ne lie que des propositions.

Les trois formes d'interrogation où se trouve le QUE, sont celles-ci : *qu'est le ciel ? qu'est-ce que le ciel ? qui frappe à la porte ?* Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres formes où il est facile de reconnoître le QUE, comme partie essentielle et même unique de l'interrogation, comme dans, *combien, comment, quoi*. Mais Massieu n'avoit pas encore assez de données pour les parcourir toutes. Je me bornai à ces deux-ci : *qu'est le ciel ? qui frappe ?*

Il n'y a que trois mots dans chacune de ces propositions, et ces élémens nous sont, depuis long-temps, familiers; *le sujet*, *le lien-verbe*, et *la qualité*, ou ce qui l'indique, ou la remplace; ou la demande.

Je repris le procédé de la qualité, tel qu'il est ici.

C q I u E e L.

Massieu savoit ce qu'étoit le ciel, mais ce mot, QUE, écrit dans les intervalles des lettres du nom, il ne l'avoit jamais vu; il étoit naturel qu'il le prît pour un adjectif. Je lus dans ses yeux, et

et son erreur, et le désir qu'il avoit de connoître cet attribut; je lui fis signe que ce mot ne signifioit absolument rien, qu'il n'étoit le signe de rien, et ne représentoit rien à l'esprit. « Pour» quoi l'écrivez-vous dans ce nom, comme vous » écriviez autrefois *rouge* dans *papier* », m'auroit dit Massieu, s'il avoit su m'interroger à la manière des parlans? Je lisois cette question dans ses mouvemens impatiens, dans ses yeux inquiets, sur toute sa physionomie; car nous avions, entre nous, ce langage, qui n'exige ni tous les mots, ni toutes les formes de celui que je voulois lui enseigner.

C'est parce que ce mot ne signifioit rien que je l'employois; c'est parce qu'il ne signifioit rien qu'il servoit à appeler le mot dont il ne faisoit qu'occuper la place. Ne signifiant rien, il étoit là pour avertir d'écrire le mot convenable, comme des pieds postiches occupent, dans une chaussure, pour conserver sa forme, la place des véritables pieds. J'effaçai le mot QUE, et j'écrivis SEREIN à la place; il n'en fallut pas davantage pour l'intelligence de ce procédé; cependant j'en fis grand nombre d'applications: voici comment je les faisois.

Je prenois un feuillet colorié; je n'en montrois que le côté qui étoit blanc, et j'écrivois,

comme je venois de faire pour le mot *ciel*, le mot *papier*, et le mot *que*, dans les intervalles. Je faisois signe qu'on ne pouvoit effacer le *que*, pour y substituer un adjectif, qu'autant que, retournant le feuillet, on verroit sa couleur; je le retournai. En effet, Massieu effaça aussitôt les lettres du mot QUE, et y substitua celles qui forment le mot *jaune;* car c'étoit la couleur du feuillet.

Tous les élèves voulurent avoir part à ce jeu; car cette leçon finit par n'être plus qu'un amusement, un jeu, une récréation. Ils se donnoient, les uns aux autres, par derrière, et sans les voir, des objets dont les formes leur étoient connues, et dont les couleurs ne l'étoient pas; et ils écrivoient, et le nom des objets, et QUE, à la place de l'adjectif qu'il falloit affirmer de chaque objet, et qu'il falloit deviner. Ce mot reçut donc, dans cet exercice, la valeur interrogative que j'avois voulu lui donner. Celui qui l'écrivoit, provoquoit la réponse; celui qui l'effaçoit et le remplaçoit, répondoit à la question.

Il ne restoit plus que le *qui;* le même procédé le fit entendre; mais ce ne fut pas dans un nom qu'il fut écrit. Comme le QUE, inséré dans un nom, y tenoit la place de la qualité qui y manquoit, et sembloit être l'*x* de cette qualité; de même,

le *qui*, ne pouvant jamais être le remplaçant d'un adjectif, ne devoit donc l'être que d'un nom inconnu ; aussi eus-je soin de l'insérer dans une qualité, comme j'avois inséré QUE dans un nom; je pris, pour ce procédé, des qualités actives.

FRAPP ANT.

Je supposois que quelqu'un qui n'étoit pas vu, frappoit à la porte, l'action étoit connue de moi seul; j'entendois frapper; mais tous les Sourds-Muets voyoient bien que celui qui frappoit, n'étoit pas plus vu de moi que d'eux-mêmes; le nom manquoit donc à la qualité; nous l'aurions laissé sans en remplir les intervalles, si aucun de nous n'eût désiré de connoître celui qui frappoit. Je demandai, par signes, à tous les élèves, s'ils désiroient de connoître le frappant; tous marquèrent leur désir; Massieu écrivit, pour tous, le mot QUE, *oui*, QUE. Et qu'on ne s'en étonne pas; ce mot lui avoit trop bien réussi dans les procédés antérieurs, pour en chercher un autre: il n'étoit pas encore temps d'expliquer à Massieu la différence de ces deux mots QUE et QUI; il suffisoit qu'il sût que le premier interrogeoit sur la qualité, et le second sur l'être ou la personne. J'écrivis donc QUI dans *frappant*, et aussitôt

j'envoyai à la porte un Sourd-Muet, qui, ayant vu celui qui avoit frappé, vint substituer le nom de ce frappant au mot QUI, écrit dans la qualité.

Alors les jeux recommencèrent; on se pinçoit, on se frappoit de manière à ne pas être vu, il falloit deviner le nom de celui qui, sans être aperçu, avoit eu l'adresse de le faire.

Nous fîmes, à l'égard de ce procédé, ce qui avoit été fait pour les couleurs et pour les qualités actives, quand j'avois voulu faire connoître la nécessité d'un lien pour le sujet et la qualité, et la nature de ce lien.

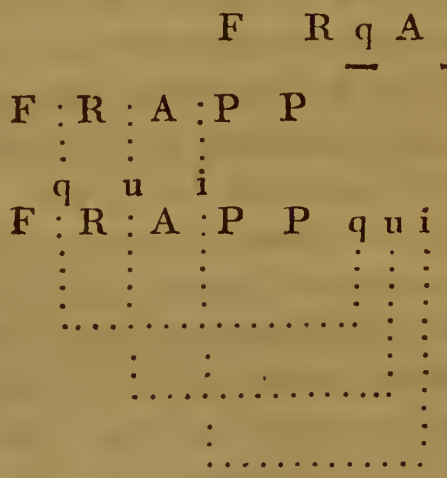

Nous traduisîmes ces lignes par une seule, et puis celle-là par notre mot-lien, ce qui nous donna le résultat suivant :

1 2 1
F R A P P est qui.

Puis celui-ci :

1 2 1
F R A P P E qui.

Puis, enfin, la transposition, qui n'en est plus une, quand, au lieu d'une qualité, c'est un sujet.

Q u i F : R : A : P P E.

En substituant au mot *qui*, le nom de celui qui venoit de frapper, la réponse se trouvoit faite, et la proposition interrogative étoit changée en proposition énonciative, ou expositive, ou *responsive*. J'effaçai donc le mot *qui*, et Massieu mit à la place des lettres effacées celles qui formoient le nom du Sourd-Muet qui avoit frappé. Voici le procédé tel qu'il fut, quand j'eus effacé le mot *qui*, et tel qu'il fut, quand ce mot interrogatif fut remplacé par le nom dont il occupoit la place.

QUI F:R:A:P P E.

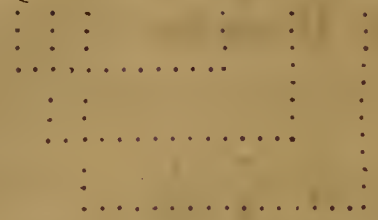

COL F:R:A:P P E.

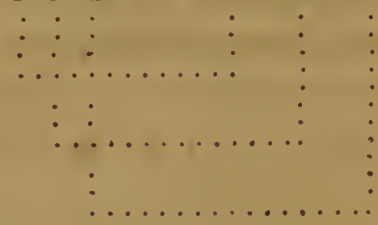

Voilà que nous avions trois manières de nous interroger, Massieu et moi, et sur les qualités qui convenoient aux objets : *Le ciel est-il serein ? Qu'est le ciel ?* et sur les actions, par rapport à leurs sujets : *Qui frappe ?* Nous n'avions plus qu'un pas à faire pour arriver à l'interrogation qui pouvoit avoir le complément du verbe, ou l'objet d'action, ou le régime du verbe, pour objet; il falloit pour cela, comme nous venions de le faire pour le sujet, revenir au procédé de la phrase passive.

Col frappe porte est frappée.

Ce procédé nous avoit déjà donné le résultat suivant :

Col frappe porte.

Nous pouvions donc supposer inconnu le sujet de la proposition passive, et dire :

Col frappe est frappé quoi.
Col frappe quoi est frappé.
Col frappe quoi frappé.
Col frappe quoi?

Il ne falloit aucun effort pour comprendre ce procédé ; il suffisoit de se rappeler le troisième moyen de communication : nous fîmes ici une transposition véritable, en disant :

Quoi frappe Col ?
Que frappe Col ?

Et cette transposition est bien naturelle, et justifie bien ce que j'ai déjà dit dans ce troisième moyen de communication, qu'il n'y a jamais de phrase active qui ne suppose l'ellipse d'une phrase passive, et surtout quand la phrase active ne manque pas de son complément; car son complément, recevant l'action qu'elle exprime, est nécessairement souffrant et patient, à l'égard de cette action; il est donc le sujet d'une qualité qui exprime cette souffrance, et par conséquent le sujet d'une proposition passive.

Massieu, qui n'avoit rien oublié de cette leçon, ne devoit donc rien trouver d'étonnant dans la

forme extraordinaire de cette proposition : *que frappe Col?* Dès que l'objet frappé lui étoit inconnu, et qu'il désiroit de le connoître, la première idée de son esprit devoit avoir cette chose pour objet; il ne devoit pas être en peine sur le nom de celui qui frappoit, il le savoit, aussi est-ce le dernier mot de sa phrase; mais il ne connoissoit pas l'objet frappé, et il vouloit le connoître; son inquiétude se portoit là-dessus; toutes les autres idées lui étoient venues après celle-là, et à l'occasion de celle-là; c'est donc par celle-là que doit commencer son discours. Aussi en est-ce le premier mot. *Que frappe?* comme s'il disoit : *un objet est frappé, j'en suis sûr, puisque je connois et l'action, et celui qui l'a faite; dites-moi le nom de cet objet, je sais tout le reste.*

La proposition interrogative suit donc ici, dans son énonciation, la génération même des idées, car c'est dans cet ordre qu'elles se trouvent classées dans la tête de Massieu; et il seroit trop long, pour son impatience, de commencer par ce qu'il sait, et de finir par ce qu'il ne sait pas, et qu'il désire savoir. Ainsi il ne s'amuse pas à dire : *Col frappe, il frappe quoi*, mais il dit : *quoi est frappé, car je vois quelqu'un qui frappe, ce quelqu'un est Col.* Tout cela est dans ces

trois mots : *que frappe Col?* car ces trois mots renferment deux propositions.

On peut imaginer facilement combien il résulta, pour lui, de précieux avantages de la connoissance de cette forme interrogative. Que de questions que nous n'avions pu faire encore, et qui se présentoient d'elles-mêmes : *Que fais-tu? qu'as-tu fait hier? que feras-tu demain?* et mille questions semblables ! Quel nouveau moyen de converser avec Massieu, de lui faire trouver, par ce qu'il connoissoit déjà, ce qu'il ignoroit encore ! Mais de nouvelles formes se présentèrent encore ; toutes les prépositions vinrent, en foule, s'unir au mot interrogatif. Nous savions déjà dire, comme on l'a vu, *Massieu a posé ce couteau sur la table ;* il ne devoit donc pas être plus difficile de dire : *Massieu a posé ce couteau sur* QUOI, ou dans la forme qui nous a déjà paru si naturelle :

« Sur quoi Massieu a-t-il posé ce couteau » ?

Nous pourrons désormais employer ainsi toutes les prépositions, et dire :

« A qui Massieu a-t-il donné ce couteau ?

» A quoi Massieu a-t-il attaché ce couteau » ?

Et, dès ce moment, je peux convenir avec lui

que le mot *qui* ne se diroit jamais que des personnes, et le mot *quoi*, jamais que des choses. Massieu comprit cela parfaitement, et ne s'y trompa plus.

Ici, je sentis le besoin d'enseigner à Massieu à connoître le complément direct et le complément indirect des verbes. Il le falloit, pour lui faire employer les propositions, dans cette nouvelle forme interrogative; et la connoissance de ces deux complémens avoit eu, pour préparation, tout ce qui avoit précédé. Nous eûmes recours à notre manière ordinaire. Je fis faire des actions, et je les fis écrire. La première fut celle-ci : *Col a donné un couteau à Albert.*

Le cinquième moyen de communication nous avoit mis à même de nous servir, avec succès, de cette forme; et toute action qui, comme celle-ci, avoit un complément direct, qui étoit, ici, *couteau*, et un complément indirect, qui étoit exprimé par la préposition A, et le complément de la préposition qui étoit *Albert*, ne nous coûtoit aucune peine à exprimer. Il nous fut aussi facile de substituer notre nouveau mot interrogatif à tous les noms de cette phrase, et de faire autant de questions qu'il y avoit de noms. Ainsi nous fîmes les questions suivantes :

« QUI a donné un couteau à Albert?

» QU' a donné Col à Albert?

» A QUI Col a-t-il donné un couteau »?

Je fis remarquer à Massieu qu'il y avoit une chose dans cette phrase, et deux personnes: la chose étoit *couteau;* les personnes étoient *Col* et *Albert.* Tout cela fut compris.

Ici, se présenta aussi naturellement le verbe *faire*, qui joue un si grand rôle dans les phrases interrogatives. Il falloit donc apprendre à Massieu à s'en servir, et c'étoit le moment.

Je fis écrire, sur la planche, une longue série de verbes, tous exprimant des actions sensibles et physiques, et je préférai le mode *indéfini* ou *infinitif.* Mais, avant de rien dire sur ces verbes, il falloit faire entendre ce mode.

Massieu avoit précédemment appris l'emploi des pronoms personnels; il conjuguoit, très-bien, les trois temps absolus de tous les verbes. Je pouvois donc lui présenter le tableau du présent indéfini de tous les verbes, et m'en servir, pour en former le mode indéfini. Voici ce procédé:

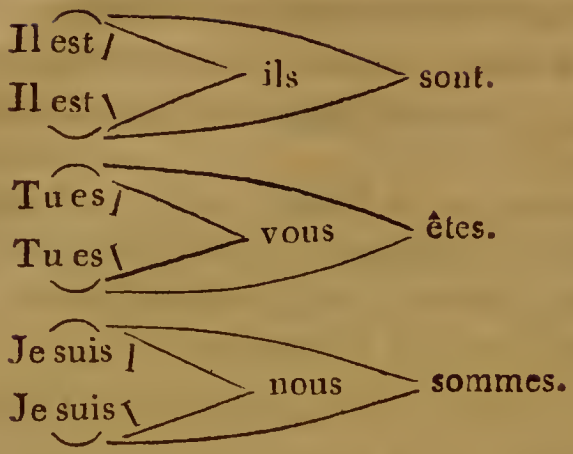

J'effaçai tous les pronoms ; voici ce qui me resta :

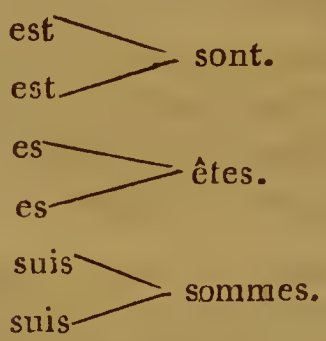

Je fis observer à Massieu qu'aucune de ces personnes ne pouvoit subsister dans cet état, puisqu'il n'y avoit plus de personnes au verbe, quand le verbe n'avoit plus de sujet qui lui commandât telle ou telle forme. Le verbe qui n'étoit plus précédé de personnes, devoit donc prendre

une forme ou une manière d'être, ou enfin un mode relatif à ce nouvel état, sans détermination quelconque, par conséquent un mode *indéfini*; sans personnes quelconques, par conséquent *impersonnel*. Ainsi, aussitôt que se trouvoient effacés tous les pronoms qui précédoient chaque personne du présent, nous devions substituer *être*, partout, comme dans le procédé suivant, où je suis forcé de laisser subsister ce qu'il est aisé d'effacer sur la planche noire :

~~Est~~	Être.
~~Sont~~	Être.
~~Es~~	Être.
~~Etes~~	Être.
~~Suis~~	Être.
~~Sommes~~	Être.

J'employai pour cela un autre procédé qui naissoit naturellement de la leçon du troisième procédé.

Papier ——est—— rouge.

J'effaçai le sujet et la qualité qui déterminoient la ligne, et qui commandoient au verbe la troisième personne. Or, le sujet et la qualité étant effacés, la ligne représentative du verbe, à la troisième personne, ne se trouvant plus bornée

par rien, est donc sans bornes et sans limites, ou illimitée, indéfinie, comme dut l'être aussi le verbe; et je représentai cette *indéfinition* ou indétermination, par le procédé suivant :

ê t r e.

Ainsi fut figuré l'infinitif, ou le mode indéfini.

Massieu comprit alors que tous les verbes, non précédés de pronoms, devoient donc être au mode indéfini; et il ne fut plus étonné que la série des verbes que je venois de faire écrire parussent sous cette forme nouvelle, comme dans le procédé suivant :

Toucher.
Prendre.
Porter.
Poser.
Laisser.
Jeter.
Frapper.
etc. etc.

Je pouvois dire à Massieu, comme je le lui avois déjà dit, que la terminaison de chacun de ces verbes étoit le verbe *être*, à l'infinitif, et qu'il n'y avoit, par conséquent, de propre à chacun, que la première syllabe, puisque la

dernière étoit ce verbe *être*. Mais je préférai de suivre, dans cette occasion, l'opinion d'un savant qui, assistant, un jour, à un de mes exercices, me prouva que la substitution du verbe *faire*, à la place du verbe *être*, pour terminaison commune de tous les verbes actifs, seroit plus facilement comprise et mieux sentie par mes élèves.

Voici donc les deux procédés que j'employai, en conséquence de cet avis dont j'aime à reconnoître ici publiquement l'utilité.

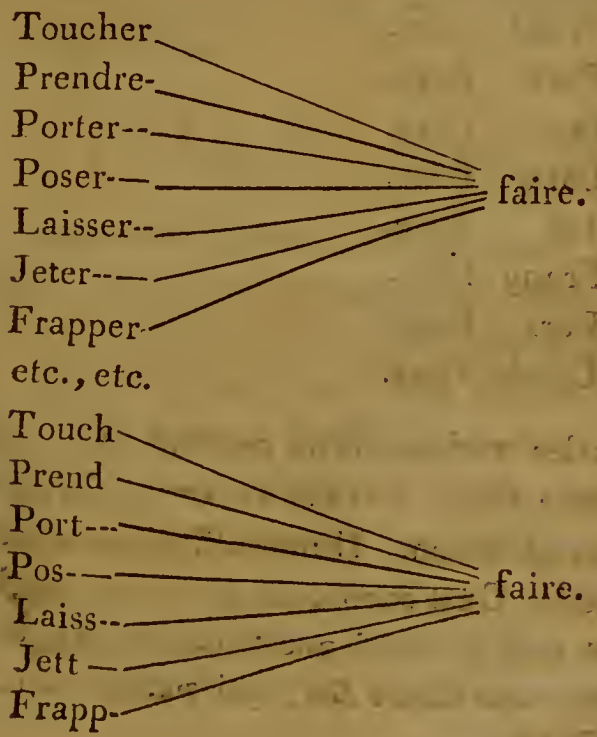

Il falloit généraliser la signification du verbe *faire*, pour pouvoir l'employer dans l'interrogation. Il devoit ne signifier aucune action particulière, pour pouvoir les remplacer toutes; et le moyen de lui donner cette valeur indéfinie, c'étoit de le rendre, en quelque sorte, synonyme de l'expression de chaque action; et c'est ce qui arriva, par l'un des deux procédés précédens, que je présentai à Massieu, sous cette autre forme.

Touch faire.
Prend faire.
Port faire.
Pos faire.
Laiss faire.
Jet faire.
Frapp faire.
Ecri faire.
Dessin faire.

Tous les verbes actifs peuvent être compris dans cette série, et unis au verbe *faire*, ainsi que ceux-ci le sont. Il me suffit d'avoir indiqué le procédé. C'est encore ici une forme anglaise. On sait tout le parti que tirent les Anglais de leur verbe auxiliaire *Do*, qui signifie, en français, *Faire*.

Le

Le *quoi* ou le *que* étoit devenu, entre nous, le remplaçant provisoire du mot cherché et désiré; uni au verbe *faire*, il ne pouvoit servir à demander qu'un verbe, puisque le mot *faire*, est la terminaison de tous les mots de cette espèce. Massieu comprenoit tout cela; je pouvois donc, quand il dessinoit, l'interroger ainsi: *Que fais-tu?* Il devoit me répondre: *Je dessinfais.* S'il frappoit, je pouvois encore lui demander: *Que fais-tu?* Il devoit me répondre: *Je frappfais;* pour lui, *faire* étoit devenu le verbe *être* de toutes les qualités actives. C'étoit à moi à le redresser ainsi:

1 1 2 1 1 2
« Je frapp fais. = Je frapp e ».

Ainsi sans changer la terminaison des verbes actifs, l'esprit lui donnoit une double valeur, celle de l'activité dont *faire* étoit éminemment le signe, et celle de la liaison spécialement destinée à prononcer l'affirmation. C'est ici qu'en faveur de la phrase interrogative, nous ajoutâmes, à la terminaison des verbes actifs, cette valeur nouvelle. Les verbes neutres furent réduits à la seule valeur du verbe *être*.

Mais Massieu ne marcha pas aussi vite que le lecteur le fera, avec moi, à l'égard de ce pro-

cédé. Massieu écrivoit toujours le verbe *faire*, dans ses réponses, quand il le trouvoit dans mes questions. Et quand je lui demandois : *Que fais-tu ?* il me répondoit : *Je fais écrire : je fais manger : je fais marcher.* Il ne falloit pas plus d'une leçon pour lui apprendre à dire : *J'écrifais, je mangfais, je marchfais.* Il en fallut bien davantage pour qu'il supposât ce verbe *faire*, avec le verbe *être*, à la terminaison de chaque verbe actif. Mais enfin, cette supposition lui devint familière, d'autant que celle du verbe *faire* ne rendoit pas inutile celle du verbe *être*, et que même il ne falloit la faire que pour distinguer les qualités actives de toutes les autres, et pour connoître le véritable rôle du verbe *faire*, dans l'interrogation. Il falloit que le répondant, le supposant dans chaque verbe, ne se crût pas obligé de l'employer, d'une manière expresse, dans la réponse. Il falloit aussi que, sachant qu'il appartenoit à chaque action, il ne le regardât que comme indication d'une action quelconque, et que ce fût le mot *quoi*, ou *que*, qui provoquât l'énonciation de l'action particulière demandée.

C'étoit ici un autre pas que je faisois faire à Massieu ; il nous restoit peu de formes interrogatives à rechercher, et celles qui nous étoient

encore inconnues, telles que celles-ci : *Quel, combien, comment, pourquoi, qu'est-ce que*, exigeoient des connoissances plus étendues et d'autres moyens de communication.

CHAPITRE XII.

Douzième moyen de communication.

Pronoms passifs, pronoms adjectifs.

MASSIEU connoissoit l'usage des pronoms personnels substantifs qui servoient à remplacer le sujet des propositions; mais il ignoroit que ces mêmes pronoms, la plupart sous des formes différentes, servoient aussi à remplacer les complémens des verbes, ou les objets d'action; il ignoroit encore que ces mêmes pronoms fussent d'espèces de racines d'autres pronoms, que j'appellerai *adjectifs*, lesquels ne pouvoient être compris qu'autant que l'étoient déjà des prépositions dont ils étoient les ellipses. Il étoit temps de lui communiquer les connoissances nouvelles qui devoient précéder ce que nous avions encore à apprendre de la conjugaison. Ainsi devoit marcher une instruction où l'art devoit suivre constamment les procédés de la nature. C'étoit toujours, à l'aide des actions, que nous pouvions

rendre nécessaire l'emploi de ces nouveaux pronoms. Je fis donc faire de nouvelles actions. Massieu toucha la main d'un de ses camarades. Je fis écrire :

« Massieu a touché la main d'Albert ».

Je lui fis presser cette même main. Nos deux propositions furent celles-ci :

« Massieu a touché la main d'Albert.

» Massieu a pressé la main d'Albert ».

Nous substituâmes, comme nous l'avions déjà fait, le pronom personnel au sujet de la seconde proposition. C'étoit le cas où, par analogie, il falloit substituer aussi un pronom à l'objet d'action ou complément de la seconde proposition. Et comme Massieu ne connoissoit pas le pronom qui devoit remplacer ce complément, il falloit le lui dire ; je fis donc écrire ainsi les deux propositions :

« Massieu a touché la main d'Albert.

» Il a pressé elle de lui ».

C'est ainsi, sans doute, qu'il eût fallu faire toujours, si la langue française fût restée telle que l'anglaise, où l'on ne connoît pas la transposition des pronoms passifs, et la difficulté eût

été moins grande. Je fis entendre à Massieu que si la seconde proposition n'eût pas répété le nom d'Albert, il eût fallu dire :

« Massieu a touché la main d'Albert.

» Il a pressé elle ».

Et qu'alors le pronom *elle* se plaçoit entre le sujet et le verbe, comme dans les propositions suivantes :

« Massieu a touché la main d'Albert.

» Il *elle* a pressé ».

Mais que, dans ce cas-là, ce pronom passif, ainsi transposé, ne conservoit plus cette forme, mais celle que nous allons employer dans les deux propositions suivantes :

« Massieu a touché la main d'Albert.

» Il *la* a pressée ».

Ici se présentèrent deux difficultés : la première, que toutes les fois que ce pronom rencontre une des cinq lettres, a, e, i, o, u, cette rencontre lui fait perdre sa lettre finale, ce qu'on fait remarquer par une apostrophe après l': la seconde, c'est que la qualité du verbe prend la forme féminine, comme les autres adjectifs, comme nous l'avions déjà appris précédemment,

toutes les fois que cette qualité est précédée de son complément. Ainsi les propositions furent écrites ainsi :

« Massieu a touché la main d'Albert.

» Il l'a pressée ».

Mais nous ne pouvions faire un pas de plus, sans connoître les pronoms passifs. Voici le tableau que je fis écrire :

Pronoms, sujets de toutes les propositions.	*Pronoms, compléments directs ou indirects des verbes.*	*Pronoms, compléments des prépositions.*
Il, ou elle.	Le, ou la, ou se, ou lui.	Lui, elle, ou soi.
Ils, ou elles.	Les, ou leur, ou se.	Eux, elles, ou soi.
Tu.	Te.	Toi.
Vous.	Vous.	Vous.
Je.	Me.	Moi.
Nous.	Nous.	Nous.

Nos chiffres ordinaires servoient à distinguer ces sortes de pronoms. Le chiffre 1 distinguoit le pronom-sujet; le chiffre 3, le pronom-complément direct, ou régime, ou cas direct du verbe; les chiffres 4 et 5, le complément indirect, ou régime, ou cas indirect du verbe, parce

que, dès qu'on le place après le verbe, on le fait précéder de la préposition A; et le chiffre 5 caractérise le complément de la préposition.

Ces pronoms, ainsi désignés, furent parfaitement appris par les applications nombreuses que nous en fîmes. Nous avions soin de ne les employer, dans nos phrases, qu'après avoir d'abord employé les noms même que ces pronoms devoient remplacer. Voici un modèle de nos applications :

« Massieu a touché Albert.
» Massieu a pressé Albert ».

---

1 1 2 3
« Massieu a touché Albert.
1 3 1 2
» Il l'a pressé ».

« Massieu a frappé Massieu.
» Massieu a pincé Massieu ».

---

1 3 1 2
« Massieu s'est frappé.
1 3 1 2
» Il s'est pincé ».

---

1 1 2 3 4 5
« Massieu a donné une chiquenaude à Massieu.

1 4 5 1 2 3
» Massieu s'est donné une chiquenaude ».

Ici, il fallut apprendre à l'élève, sans lui en donner une définition grammaticale, qu'il n'auroit pas encore comprise, pourquoi ce même verbe *donner* se conjugue avec le verbe *avoir* dans la première proposition, et avec le verbe *être* dans la seconde. Ce fut en lui faisant faire, sur un autre élève, la même action que je lui fis faire sur soi-même :

1 1 2 3
« Massieu a pincé Albert.

1 1 2 3 4 5
» Massieu a donné une chiquenaude à Albert ».

---

1 1 2 3
« Massieu a pincé Albert.

1 4 5 1 2 3
» Il lui a donné une chiquenaude ».

Massieu comprit, par ces exemples, que, toutes les fois qu'un être agit sur soi-même, le pronom passif, ou même le complément indirect, est SE, ou, SOI, quand la préposition est exprimée.

C'est le même procédé pour les autres pronoms.

Nous avions tous les matériaux nécessaires pour la formation de nos pronoms adjectifs. Il ne s'agissoit plus que de les rendre nécessaires. Voici quels furent mes procédés, toujours par des actions. Je fis celles dont on va lire l'énonciation :

« Sicard a ôté un livre de la poche de Sicard.
» Sicard a ôté un livre de la poche de lui.
» Sicard a ôté un livre de la poche de soi ».

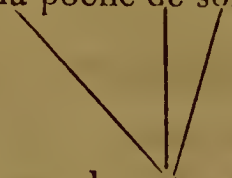

« Sicard a ôté un livre de poche SA.
» Sicard a ôté un livre de SA poche ».

Ainsi un article, une préposition et un pronom personnel substantif, étoient exprimés par un seul mot, comme on le voit dans ce procédé. Il n'y avoit plus qu'à faire, pour chacun des pronoms, appelés *possessifs*, des applications semblables, et nous eûmes les résultats suivans :

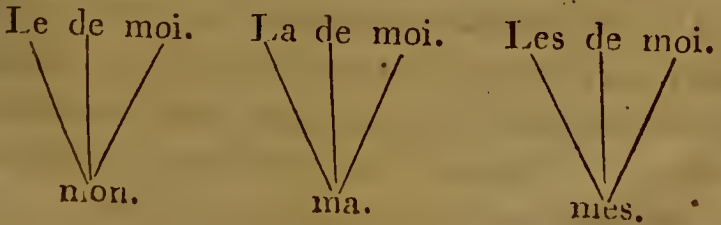

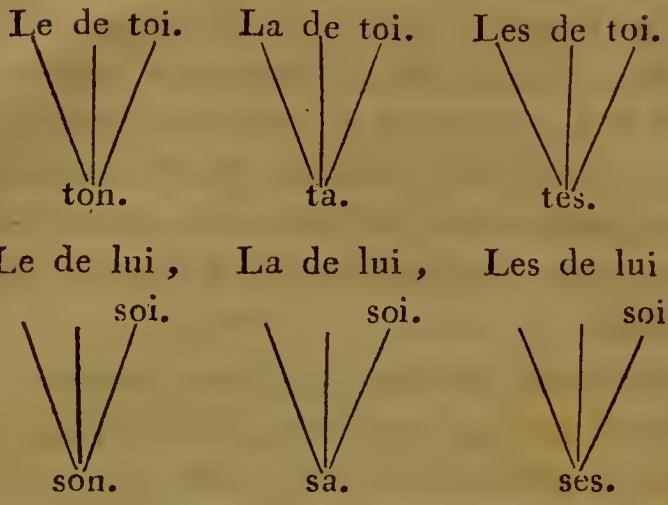

Les pronoms suivans sont pour les deux genres :

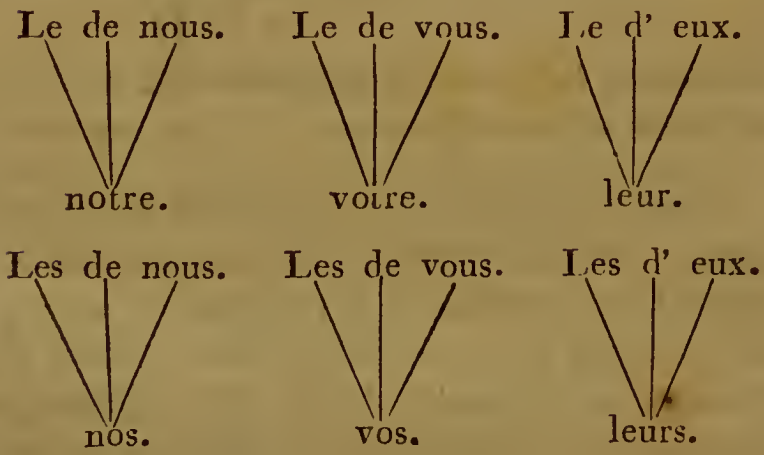

Il nous restoit à apprendre les pronoms elliptiques, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, et leurs pluriels. On devine, d'avance, l'espèce de procédé qu'il fallut employer, et l'on voit bien que ces pronoms, pré-

cédés de ceux dont je viens de donner le tableau, ne devoient avoir rien de difficile. On voit bien qu'ils doivent, dans une phrase, recevoir leur valeur du nom dont ils favorisent la suppression, et d'un pronom adjectif ordinaire. Ainsi, il ne fallut, pour les faire entendre à Massieu, que les appliquer tous à des propositions pareilles à la phrase suivante :

« Je te donne mon couteau ; donne-moi LE » TIEN ».

Ainsi il vit que la nature de ce second pronom est d'être toujours précédé de l'article indicatif *le*, et d'un des pronoms adjectifs, comme *tien*, dans cette phrase est précédé de LE, et de MON ; ainsi qu'il est de la nature de MON et de ceux de son espèce de ne jamais admettre d'article qui les précède, puisqu'il est au contraire de leur essence, de remplir la fonction d'article.

Nous ne connoissions, jusqu'ici, que les trois espèces d'articles. Nous avions renvoyé le développement des différentes sortes de mots qui appartiennent à ces espèces, au temps où nous reprendrions les pronoms qui dérivent aussi des radicaux. Le moment étoit donc venu.

Le premier de ces articles nouveaux fut le

mot TOUT. Je fis voir à Massieu qu'il est pour les noms ce qu'est un nom collectif lui-même, par rapport aux différentes parties qu'il embrasse dans sa signification. Je fis placer, sur le même banc, tous les élèves qui pouvoient y être assis ; et pour éviter toute méprise, je fis ôter les autres, et j'écrivis la proposition suivante :

« Tous les Sourds-Muets sont assis sur le » banc ».

Je fis lever deux ou trois élèves, et je fis remarquer à Massieu que nous ne pouvions plus employer l'article TOUS. Je n'en fis lever qu'un seul ; je lui dis encore de même. Il fut convaincu que TOUS ne peut donc se dire que d'une multitude entière, de laquelle on n'excepte rien. J'en fis asseoir, à peu près, la moitié ; j'employai alors le mot PLUSIEURS. Je n'en fis asseoir que cinq ou six, j'écrivis le mot QUELQUES. J'en fis asseoir trois ou quatre; ce fut le mot CERTAINS. Je les fis lever tous, et j'écrivis :

« Un non, ou non un, ou, *auc*-un n'est » assis ».

Disant à Massieu que ce mot *aucun* est composé de deux mots latins, dont le premier est *haud*, synonyme de *non*, qui a éprouvé quel-

que altération, en passant dans notre langue, puisque l'*h* est supprimée, et que *d* est changé en *c*. Je ne manquai pas de lui dire que *nul* est encore un de ses synonymes, formé, comme lui, de deux mots latins *non ullus*; qui veut dire aussi *non un*. Il reconnut également, dans les applications que nous en fîmes, que ces articles appartiennent à la classe de l'article énonciatif UN. Nous ne nous arrêtâmes pas long-temps à ces articles. L'usage fréquent que nous allions en faire devoit suffire pour en perfectionner la connoissance. Un article plus important alloit nous occuper; celui sans lequel nous ne serions jamais sortis de la simplicité de la proposition; celui qui alloit nous fournir le moyen de lier plusieurs propositions ensemble, et de donner à l'expression de la pensée tout l'intérêt qu'elle présente, quand, en un seul et même tableau, elle offre à la fois à l'esprit tout ce qui en modifie les termes, et ce qui en expose les circonstances.

Il fallut, comme pour tous les autres mots que nous avions déjà appris, chercher également à rendre celui-ci nécessaire. Le premier procédé devoit être de donner l'idée de la conjonction; car l'article dont nous allions parler lui étoit ordinairement uni. Nous avions déjà essayé

de ne faire qu'une phrase unique de plusieurs propositions, dans le quatrième moyen de communication. Nous eûmes recours au même procédé, en nous bornant seulement à deux propositions :

« Massieu a touché la table.

» Massieu a touché le banc ».

Nous ne fîmes qu'une ligne seule de ces deux propositions, comme nous l'avions déjà fait, pour expliquer la nécessité d'un mot de plus, après le complément du verbe, pour établir le rapport entre une action et son terme, ou son but. Nous effaçâmes tous les mots qui se seroient trouvés répétés, et alors il ne nous resta que le procédé qui va suivre :

1 1 2 3 1 1 2 3
« Massieu a touché la table. le banc ».

Il ne falloit plus que lier le complément de la seconde proposition au complément de la première, et nous le fîmes, par la figure suivante :

J'avertis l'élève que ce mot, qui paroissoit pour la première fois, étoit le même verbe que

nous avions déjà vu liant les mots pour former la proposition; et qu'ici il lioit les propositions pour former la phrase. Je lui en appris les différens usages, en lui montrant sa véritable place dans la phrase; je lui dis qu'il falloit bien se garder de croire qu'il ne servît à lier que les mots entre eux; qu'il lioit toujours des propositions. Après un nombre suffisant d'applications, nous passâmes à l'article qu'on appelle *conjonctif*, par le Moyen de communication qui va suivre.

CHAPITRE XIII.

Treizième moyen de communication.

Qui interrogatif. Différentes sortes de que.

Si notre élève s'est rapproché de moi, si l'intervalle qui nous avoit toujours séparés est enfin comblé; si nous nous sommes réunis, cette réunion avec cet enfant de la nature va paroître d'autant plus intéressante que son pays et le nôtre ne seront plus désormais qu'une même contrée. Toutes les formes de notre langue vont devenir le langage de Massieu. Ce ne sera plus

cet enfant qui bégayoit péniblement l'expression de ses premières idées; il va bientôt nous montrer plus d'ensemble et d'unité dans ses conceptions. Ne connoissant encore que la proposition simple, et par conséquent réduit à des formes toujours les mêmes, Massieu ne pouvoit établir aucune relation dans les actions, puisqu'il ignoroit les moyens de les réunir et de les grouper ensemble. Comment, avec aussi peu de moyens, auroit-il avancé dans la découverte de la vérité? Toujours circonscrit dans le cercle des mêmes formes, il eût été toujours enfant dans l'art de raisonner. Ce n'est pas qu'il n'eût étonné les témoins de ses progrès. Mais est-ce de l'étonnement qu'il falloit produire, et falloit-il le laisser si loin de ses semblables? Il n'avoit aperçu jusqu'ici les opérations de son esprit, qu'une à une. Il étoit temps de présenter cet esprit à nu devant lui. Il falloit que la période, dans tout son ensemble, avec sa proposition principale et ses étonnantes modifications, fût comme un grand tableau où Massieu, découvrant toutes les opérations de l'intelligence, reçût, non plus un seul rayon de lumière, tel que le lui communiquoit la proposition simple, mais l'entier faisceau des rayons lumineux qui se présentent à notre esprit, et qui, entrant dans le sien, pour la première

première fois, y répandroient un jour dont l'éclat devoit, tout à la fois, l'étonner et le charmer.

Fidèle à la marche que j'avois suivie jusque-là, je présentai à Massieu deux idées faites pour être unies, et qui ne formoient qu'un seul tableau.

« Le soleil est un bel astre. Le soleil éclaire » la terre ». Mais est-il vrai que ces deux pensées ainsi détachées ne forment qu'un seul et même tableau ? le pronom personnel IL qu'on substitueroit au nom qui exprime le sujet de la seconde ne les isoleroit-il pas également ? Essayons de les fondre ensemble, pour les unir.

« Le soleil | Il est un bel astre | éclaire la terre ».

Il fallut rendre raison à Massieu de cette étrange réunion. Il fallut lui faire entendre que ces deux jugemens dont le soleil étoit l'objet étoient, en nous, deux opérations simultanées, dont l'une étoit l'occasion de l'autre, et subordonnée à l'autre ; qu'il y avoit donc une pensée principale dans laquelle devoit se trouver renfermée la pensée secondaire ; que pour rendre sensible, autant qu'il se pouvoit, cette dépendance de l'une des deux pensées, et cette subordination, il falloit que, dans le cadre de la

principale proposition, se trouvât renfermée la proposition secondaire.

Il ne fut pas difficile de faire entendre à Massieu ces principes éternels de logique ; ils étoient dans son âme ; je ne faisois que les lui faire remarquer. Il sentit promptement que ce qui distingue essentiellement le soleil, c'est sa fonction de répandre la lumière ; que sa beauté n'en est qu'une sorte de conséquence ; que cette idée dernière ne pouvoit donc être la principale ; que la première idée qui se présentoit, à la vue du soleil, c'étoit celle de sa fonction ; que c'étoit donc à celle-là à renfermer l'autre dans sa contexture.

Telle fut la première leçon sur le mécanisme de la période. Massieu fut surpris de voir couper ainsi la proposition principale, et la phrase secondaire suivre immédiatement l'énonciation du sujet de la principale. Il ignoroit encore la destination de la proposition secondaire ; le moment de la lui faire connoître étoit près d'arriver. Il falloit s'occuper, pour le moment, du mécanisme des mots de toutes les deux. La répétition du mot *soleil* blessa ses yeux ; il voulut le remplacer par le pronom. Mais ce remplacement ne lioit pas ces deux propositions ; je le fis remarquer à Massieu. Il venoit d'apprendre,

par le Moyen de communication précédent, la nature et l'emploi du verbe *être* devenu conjonction. Il s'en servit, et voici le tableau qu'il me présenta :

« Le soleil | *est* il est un bel astre | éclaire la terre ».

Je lui fis entendre que le verbe devenu conjonction exigeoit le nom lui-même, et Massieu se corrigea ainsi :

« Le soleil | *est* le soleil est un bel astre | éclaire la terre ».

Je lui fis observer que le second sujet étoit trop rapproché du premier pour n'être qu'indiqué ; il ne me laissa pas achever, et aussitôt il substitua l'article démonstratif à l'article indicatif :

« Le soleil | *est* ce soleil est un bel astre | éclaire la terre ».

Il n'y avoit plus qu'à trouver un seul mot qui fût à la fois liant comme *est*, démonstratif comme CE, et remplaçant le nom comme un pronom. C'étoit à moi à le trouver et à le communiquer à Massieu, et voici le procédé que j'employai :

« Le soleil *est* ce soleil est un bel astre, éclaire la terre.

» Le soleil QU IL est un bel astre, éclaire la terre ».

Il falloit que le mot destiné à remplir ces trois fonctions fût purement de convention ; qu'il ne fût le nom d'aucun être, d'aucune chose, pour pouvoir devenir, à volonté, le nom de tous les êtres, ou de toutes les choses, dont on auroit à affirmer quelque qualité ; et c'est ce que nous trouvâmes dans le mot QU. C'est alors que j'appris à Massieu que cette proposition, qui coupoit la principale, précisément à son sujet, n'étoit là que pour déterminer ce sujet ; qu'elle étoit toute entière pour lui ; qu'elle ne séparoit donc le sujet du reste de la proposition que comme dépendance nécessaire du sujet.

Massieu se ressouvint qu'il avoit employé ce même mot pour signe interrogatif, dans le onzième Moyen de communication. Il ne pouvoit comprendre comment il pouvoit avoir deux fonctions qui lui paroissoient contraires ; car, ici, il le voyoit déterminer un nom, le mettre sous les yeux, et le faire connoître de la manière la plus juste et la plus précise. Dans l'interrogation, il l'avoit vu ne déterminant rien, ne signifiant rien, et ne servant à l'interrogation qu'à cause de sa nullité et de son indétermination.

Je fis voir à Massieu que le QU, dans les deux cas, n'avoit jamais de valeur par lui-même ; qu'il n'en avoit, ici, qu'à raison de sa

liaison avec le pronom IL qui remplaçoit le nom et qui le reproduisoit ; que seul dans la question, n'ayant auprès de lui et devant lui aucun mot pour lui communiquer une valeur quelconque, il n'en pouvoit avoir aucune ; et que c'étoit cette solitude et cet isolement qui le rendoient interrogatif. Car enfin, lui fis-je entendre, par mes signes, ce mot, dans le procédé actuel, qu'est-il tout seul ? mais supposons qu'il n'est précédé d'aucun mot, il cessera dès lors d'être conjonctif, puisqu'il ne liera plus rien ; il n'y aura plus de pronom, puisque IL ne sera précédé d'aucun nom, duquel il soit avoué. Or, ce mot n'étant plus ni conjonctif, ni article, ni pronom, ne peut plus exciter que le désir de savoir de quel nom il occupe la place ; et c'est ce qui le rend signe d'interrogation. Faisons-en l'essai sur la même phrase, dis-je à Massieu, et aussitôt il l'écrivit telle qu'elle est plus haut. Je lui fis supprimer le nom, sujet de la proposition principale. Il ne resta plus que ce qui suit : *Qu il est un bel astre éclaire la terre.* Mais, lui dis-je, quel est le sujet de cette fin de proposition : *éclaire la terre ?* c'est le *soleil ;* mais ce mot est effacé. Peut-il y avoir une proposition sans sujet ? — Non, sans doute. — Il faut donc effacer le reste de la proposition qui avoit le *soleil* pour sujet. Massieu

l'effaça, et il nous resta ce qui suit : *Qu il est un bel astre.*

Eh bien ! dis-je à Massieu, qu'est cette proposition ? Il se rappela parfaitement ce qu'il avoit appris dans le onzième Moyen de communication. Il vit que la proposition interrogative naissoit tout naturellement de la formation de la phrase composée; et qu'il ne falloit, pour faire cesser l'interrogation et changer la question en proposition, que donner au *qui*, devenu interrogatif, une valeur déterminée; ce qui arrivoit en plaçant un nom devant le *qui ;* et ce nom servoit de réponse, en changeant la nature de ce mot.

Voilà donc notre *qui* parfaitement compris, soit comme relatif-conjonctif et sujet d'une proposition secondaire, soit comme signe d'interrogation. Il alloit nous servir de racine et de chef d'une famille entière; et d'abord les mots *quel* et *quelle*, *quels* et *quelles*, alloient en dériver. Voici comment j'y procédai.

Nous connoissions les pronoms personnels *il*, *elle*, *ils* et *elles*. Nous avions appris qu'ils remplaçoient un sujet déjà connu. Nous pouvions donc les regarder comme des noms, et les traiter en conséquence. Il est vrai que nous ne pouvions nous en servir, pour la composition de *quel* ou *quelle*,

qu'autant que ce pronom *il* remplaçoit un nom commun. Il falloit recourir à notre moyen ordinaire, et former deux propositions. Voici celle que j'écrivis sur notre planche noire :

« Un homme attend Massieu dans le jardin ».

Massieu doit désirer de savoir quel est cet homme. Il sait que le pronom *il* remplace le sujet énoncé. Mais avant de l'employer, il est naturel qu'il répète le sujet lui-même, et qu'il interroge ainsi :

« Qu il homme m'attend dans le jardin » ?

Car *homme* étant un nom commun, ce mot n'apprend pas à Massieu qui l'attend. Aussi a-t-il employé le mot *il*, qui ne peut être remplacé que par un nom plus déterminé que le nom commun. Or, il n'y a que le nom propre qui soit plus déterminé que ce nom. Il n'y a donc que le nom propre qui puisse remplacer les mots *qu il*. Mais Massieu doit-il, dans sa question, répéter le mot *homme*, s'il a un mot destiné à remplacer le sujet énoncé? Non, sans doute. Il doit employer le mot remplaçant. Or, c'est le mot *il*. Voici donc quelle doit être la forme de ma proposition et de sa question :

« Un homme attend Massieu dans le jardin ».
« Qu il attend Massieu dans le jardin » ?

C'est ainsi, sans doute, qu'à la naissance du mot *qu* et du mot *il*, on a dû dire. Puis on a dû chercher à éviter le désagrément que causoit à l'oreille la rencontre de l'*I* final et de l'*I* initial; et enfin, on a substitué l'*E* à l'*I*, et on a dit *quel*, au lieu de *qu il*. Et comme ces deux propositions se trouvoient énoncées par deux personnes, on a cru devoir ajouter, dans la seconde, le nom du sujet énoncé dans la première, pour donner une valeur à *quel*, et on a dit:

« Quel homme attend Massieu » ?

C'est ainsi que se sont formées les langues, sans doute. La philosophie, qui, seule, pouvoit les rendre conformes à la bonne logique, a laissé à l'oreille le soin d'y changer tout ce qui pouvoit la blesser. C'est par ces changemens successifs que je procurai, en quelque sorte, à Massieu, l'avantage de refaire notre langue, et, par conséquent, de l'inventer pour son usage.

Massieu connut, par ce procédé, la valeur interrogative de *quel*, *quelle*, *quels* et *quelles*, au commencement des propositions; mais il apprit aussi que ces mots exigeoient toujours, auprès d'eux, un nom commun, dont ils servoient à demander le changement, par un nom plus déterminé, et par conséquent, d'une étendue

beaucoup plus circonscrite. Ainsi, à cette question ainsi posée :

« Quel Sourd-Muet est assis sur le banc » ?

Massieu savoit qu'on ne pouvoit répondre que par un nom propre qui fît connoître précisément l'individu assis sur le banc. Je lui appris que, dans le corps d'une proposition, ce mot n'étoit plus interrogatif; qu'il n'étoit plus alors qu'une sorte d'article plus vague qu'aucun autre, comme dans cette phrase :

« Je ne sais quel Sourd-Muet sortira, le pre-» mier, de la salle ».

On voit qu'on pourroit substituer l'article *le*, au mot *quel*, dans cette phrase; mais il faudroit lier, par le mot *qui*, la première proposition à la seconde, ou le premier membre de la phrase au second. Il faudroit donc ces deux mots *le qui* dont le mot *quel* est la représentation. Ainsi, on trouve dans *quel* non-seulement la valeur de ces deux mots *le* et *qui*, mais encore les deux mots eux-mêmes. Otez *i* du mot *qui*, transposez les lettres de *le*, et dites, *el*, et vous aurez QUEL.

Il y avoit encore, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, à expliquer. C'étoit facile, puisque ces mots étoient précisément synonymes de *qui*.

Je fis seulement remarquer à Massieu que *lequel*, se rapporte précisément au nom qui le précède immédiatement, et que le mot *qui*, se rapporte également, et au nom précédent, et au sujet principal de la proposition; que ce double rapport le rendant quelquefois équivoque, on emploie *lequel*, qui ne l'est jamais. Je ne laissai aucun doute sur la valeur particulière de ces deux mots, en donnant cet exemple.

« J'ai rencontré Col qui suivi d'Aubert m'a » donné un livre ».

Le mot, *qui*, dans cette phrase, peut se rapporter également à Col et à Aubert. Mais si c'est *Aubert* qui a donné le livre, il n'y aura plus d'équivoque en employant *lequel*, au lieu de *qui;* au lieu qu'il y en auroit en disant *qui*, au lieu de *lequel.*

« J'ai rencontré Col suivi d'Aubert, lequel » m'a donné un livre ».

Massieu connoissoit la manière de donner à l'article appelé *conjonctif* sa valeur véritable. Il avoit appris que la nature du mot *qui* est de se porter, en rétrogradant, sur le nom qui le précède immédiatement. Aussi voyant que, de ces deux propositions, je ne voulois faire qu'une phrase, et qu'il falloit, par conséquent, les lier par l'ar-

ticle conjonctif, il vit bien qu'il ne pourroit employer le mot *qui* sans lui donner, par sa place même, une valeur qui changeroit le sens de la proposition. Il se décida donc en faveur du mot *lequel*, quand je lui eus fait comprendre que ce mot *lequel* se portoit naturellement sur le nom le plus éloigné.

Telle fut la leçon sur le *qui*, *lequel*, etc., soit dans la proposition purement expositive, soit dans l'interrogation. Plusieurs jours se passèrent à nous exercer au véritable emploi de ces mots; et nous réservâmes toutes les espèces de QUE, pour d'autres moyens de communication.

Nota. Voyez cette théorie dans mes Élémens de Grammaire générale, seconde édit., 1er. vol., p. 163 et 164.

CHAPITRE XIV.

Quatorzième moyen de communication.

Théorie du conjonctif QUE, *dans quelques propositions composées, au mode indicatif, seulement; et dans les Degrés de Comparaison.*

LA conjonction QUE devoit trouver sa place à la suite de l'article conjonctif *qui*. Elle joue

un si grand rôle, dans la phrase française, qu'elle méritoit de servir de Moyen de communication. En effet, de quel usage n'est pas cette conjonction? où ne la trouve-t-on pas, soit entre deux verbes, soit après le sujet ou l'objet de l'action, soit après les qualités, pour peu que, dans l'expression de la pensée, on sorte de la simplicité de la proposition? Massieu me parut assez bien préparé à la leçon que j'allois lui donner sur cette conjonction. Voici les phrases qui en furent la matière.

1 1 1 2 2 1
« Le soleil que tu vois est lumineux.

1 1 2 1 2 1
» Je crois que le soleil est un globe.

1 2 1 1
» Deschênes est aussi grand que Mathieu.

1 2 1 1
» Massieu est plus grand que Peyre.

1 2 1 1
» Mont-Val est moins grand que Massieu ».

Massieu avoit appris, par un des Moyens précédens, qu'il faut compter autant de propositions que de verbes, dans une phrase. Il trouva donc, sans mon secours, deux propositions dans le premier et dans le second exemple. *Il eut*

bientôt décomposé ces deux phrases, et formé les deux propositions qui se trouvoient dans chacune, à l'aide des chiffres que j'avois écrits sur les mots qui les composoient.

La première opération que je lui fis faire fut d'écrire au milieu de la planche noire, l'un sous l'autre, les verbes des deux propositions de chacun de ces deux exemples, dans l'ordre suivant :

1 2
« Vois

2
Est ».

Le premier verbe, étant à la seconde personne, ne pouvoit s'accorder qu'avec un sujet de cette même personne. Or il y avoit, dans la phrase, un pronom de cette seconde personne que Massieu connoissoit; c'est le mot *tu*. Il étoit marqué du chiffre 1, qui ne convient jamais qu'au sujet. Massieu trouvoit ce pronom devant le verbe *vois*. Il écrivit donc :

1 1 2
« Tu vois »

Le verbe de la seconde proposition étoit le mot *est*, à la troisième personne et au singulier. Il falloit lui chercher un sujet qui fût un nom,

puisqu'il n'y avoit pas d'autre pronom dans la phrase que nous décomposions : or ce nom étoit le mot *soleil;* Massieu écrivit donc :

1 2
« Soleil est »

Je lui fis observer que ce nom étoit précédé de l'article *le* , qu'il connoissoit , et qu'il ne falloit pas l'en séparer; il ajouta donc cet article, et nous eûmes :

1 2
« Le soleil est ».

Il ne restoit plus que les mots *que*, et *lumineux*. De ces deux mots, l'un étoit marqué du chiffre 1, l'autre étoit sans chiffre. Massieu avoit appris précédemment quels sont les élémens nécessaires d'une proposition. Il savoit que partout où se trouve, seul et visible, le verbe *être*, il est précédé d'un nom qui est son sujet, et suivi d'un adjectif qui est le signe de la qualité affirmée. Il savoit enfin que le verbe *être*, entre un nom et un adjectif, sert de lien à tous deux. Il écrivit donc, comme il suit, le mot, à la suite des trois mots déjà écrits; et nous eûmes la proposition suivante :

1 2 1
« Le soleil est lumineux ».

Je fis alors écrire de suite les deux résultats de Massieu; ce qui nous donna la phrase suivante, où ne pouvoit se trouver la conjonction, puisqu'elle étoit disparue, dans la décomposition :

« Tu vois le soleil est lumineux ».

Comment expliquer à Massieu la raison de la différence des deux formes de la même phrase? Ici les deux propositions sont détachées, et la première est sans complément. Dans la forme du premier exemple, la seconde proposition reçoit dans son sein la première, et lui sert de cadre, et c'est un mot qui n'est le signe d'aucune idée, un mot qui n'est ni nom, ni adjectif, ni verbe, qui sert à lier ensemble les deux propositions. Comment faire entendre que dans la phrase du premier exemple, les deux propositions sont complètes, et qu'elles ne le sont plus, après la décomposition, quoiqu'il ne manque à la première proposition qu'un mot, qui n'est le nom d'aucun objet? Comment enfin expliquer que la proposition active a son complément dans le premier exemple, et qu'elle ne l'a plus dans le résultat de la décomposition? Je n'avois qu'à remettre sous les yeux de Massieu les procédés du Moyen de communication précédent, à l'égard du mot

qui, et la difficulté se trouvoit applanie. Je lui rappelai que le mot *qui* étoit comme une sorte de conjonctif, d'article et de pronom. En effet, ce mot jouoit ces trois rôles, dans la phrase suivante :

1 | 1 3 1 2 | 1 1
« Le soleil | QUI nous éclaire | est un astre.
/ | \
et ce soleil ».

C'étoit la même chose et la même valeur dans la phrase qui nous servoit de premier exemple.

1 | 3 1 1 2 | 1 1
« Le soleil | QUE tu vois | est lumineux.
/ | \
et ce soleil ».

Massieu vit, dans ces deux exemples, la proposition énonciative ouvrir son sein, en quelque sorte, pour recevoir une proposition incidente. Il retrouva le complément de la proposition active dans le mot *que*, sous lequel il voyoit une conjonction, un article et un nom. Il est vrai que ce complément, au lieu d'être à la suite de son verbe, le précédoit; mais le chiffre 3 qui le distinguoit des autres mots, ne laissoit aucun doute sur son rôle. Massieu qui, dans le moyen précédent,

précédent, avoit vu le mot QUI se rapporter au nom dont il étoit précédé, et remplacer ce nom, n'eut pas de peine à reconnoître dans le mot QUE et la même fonction et la même valeur. Il resta convaincu que le *que* ne peut, non plus que le *qui*, se trouver dans une proposition simple et unique; que ces deux articles conjonctifs servent à remplacer le nom dont ils sont précédés; que le *qui* sert de sujet à la proposition incidente, qui est toujours la seconde proposition; et que le *que* est toujours complément ou objet d'action du verbe. Ainsi, il ne manqua jamais d'écrire le chiffre 1 sur *qui*, et le chiffre 3 sur *que*.

Voici le procédé que j'employai pour rendre cette distinction sensible, et la graver dans la mémoire de Massieu.

1 Le soleil	1 1 2 3 tu vois le soleil	2 1 est lumineux.
1 Le soleil	1 3 1 2 tu le vois	2 1 est lumineux.
1 Le soleil	3 1 1 2 que tu vois	2 1 est lumineux.

Je fis remarquer à Massieu que lorsque le nom de l'objet d'action ou complément du verbe n'est remplacé par aucun autre mot, il est toujours à la suite du verbe dont il est le complément; que,

lorsqu'il est remplacé par le pronom passif, ce pronom précède immédiatement le verbe ; et que, lorsque l'objet est remplacé par *que*, ce qui arrive, quand il y a plus d'une proposition dans la phrase, et que le nom ou sujet de l'une est objet de l'autre, alors le *que*, remplaçant du nom, précède, non-seulement le verbe dont il est le complément, mais encore le sujet de la seconde phrase. Massieu vit tout cela dans le tableau que je venois de mettre sous ses yeux, où il voyoit une ligne diagonale passée sur tous les objets d'action. Ce tableau lui montra l'objet désigné par son propre nom, au troisième rang, dans l'ordre numérique; il le lui montra au second rang, quand il est remplacé par le pronom passif; et au premier rang, quand il l'est par le *que*.

Dans ce tableau, la seconde proposition est entièrement détachée de la principale, dans la première ligne; elle tient un peu à elle par le pronom passif, à la seconde; mais, à la troisième ligne, la seconde proposition est parfaitement liée à la principale; et l'on voit pourquoi le *que*, qui la lie, est à cette place ; c'est que c'est là le point de section, et que le pronom conjonctif seroit sans effet, s'il n'étoit placé précisément à ce point de séparation des deux propositions.

Il restoit encore à Massieu deux sortes de

que à connoître ; et ce dernier, que je venois de lui expliquer, étoit lui-même un moyen d'arriver jusqu'aux deux inconnus ; car il y avoit entre ces *que* un grand rapport d'analogie. Destinés à lier deux propositions, ils ne différoient tous, entre eux, qu'à l'égard de leur place dans la phrase. Celui que nous venions de connoître, étoit toujours placé à la suite d'un nom ; ceux qui nous étoient encore inconnus ne sont jamais qu'entre deux verbes ; leur fonction commune consiste à lier deux propositions, et à servir de complément à un verbe. Le premier, dont nous venions d'étudier la nature, étoit le complément du verbe qu'il précédoit ; celui qui se présentoit à la suite, étoit le complément du verbe qu'il suivoit. C'étoit leur différence. Voilà ce qu'il falloit expliquer à Massieu. Il fallut recourir à nos procédés ordinaires, et montrer ces deux *que*, dans deux phrases ainsi rapprochées :

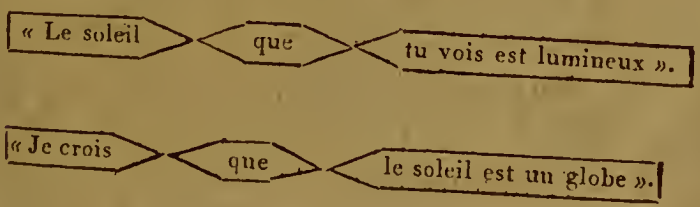

Massieu vit aussitôt et la différence et la ressemblance de ces deux *que*. N'importe, la moindre méprise étoit trop dangereuse, pour que

je pusse me contenter d'un à peu près ; je crus devoir m'assurer que Massieu avoit, sur cette difficulté, des idées aussi nettes, aussi justes que les miennes. Je lui fis décomposer la seconde phrase, comme il avoit décomposé la première. Massieu écrivit donc ainsi la seconde proposition :

« Le soleil est un globe.

» Je crois ».

Il devoit s'arrêter là, comme il avoit déjà fait, dans un exemple pareil. Il s'exerça à chercher le complément. Il tâtonna ; il écrivit *soleil*. Mais je lui fis remarquer que ce QUE là n'étoit pas précédé de ce nom, comme dans la première phrase. Massieu cherchoit, et ne trouvoit rien. Je ne pouvois m'en étonner : l'intervalle étoit trop grand. Il y avoit des intermédiaires qu'il falloit nécessairement lui fournir ; ce ne pouvoit être que par des questions. La première que je devois naturellement lui faire avoit le verbe *croire* pour objet. Massieu ne connoissoit pas ce verbe. En vain lui aurois-je demandé : qu'est-ce que *croire ?* En vain lui aurois-je dit que *croire*, c'étoit dire *oui*, de l'esprit, *oui*, de la bouche, *oui*, du cœur, en fermant les yeux, comme le pratiquoit mon illustre maître, pour donner la parfaite intelligence de cette opéra-

tion si abstraite. Massieu ignoroit encore ce que c'étoit que l'esprit, ce que c'étoit que le cœur, et ce que c'étoit que *dire de bouche*. Je renonçai à ces moyens, malgré les applaudissemens qu'on leur avoit donnés autrefois; je crus devoir prendre une autre route; j'essayai d'autres moyens. Je fis sortir un Sourd-Muet de la salle des exercices. Je lui fis dessiner un oiseau sur une planche noire, loin de ses camarades, et sans qu'il pût être vu d'aucun d'eux. Et je sortis pour le voir dessiner. Je rentrai dans la salle, et je dis à Massieu que Peyre dessinoit un oiseau, dans le vestibule de la salle. Je demandai à Massieu s'il voyoit Peyre dessinant; il répondit : *je ne le vois pas*. Je lui demandai si quelqu'un le lui avoit dit : il me répondit : *vous me l'avez dit*. Je lui demandai encore s'il savoit que Peyre dessinoit; il me répondit : *je le sais*. Peyre dessine-t-il? lui demandai-je. — *Oui, il dessine*. Eh bien! lui dis-je, celui qui sait qu'une action se fait, et qui ne la voit pas faire, qui le sait parce qu'un autre le lui a dit, *croit* cette action. *Croire* est donc avoir appris d'un autre une chose quelconque, la savoir, sans l'avoir vue, comme si on l'avoit vue soi-même, l'affirmer comme pourroit l'affirmer celui qui l'a vue. *Croire*, est donc *voir par et avec les yeux*

d'un autre. Croire est donc le *voir intérieur.* Croire est donc affirmer sur la parole, et d'après le *voir* d'un autre, comme on affirmeroit ce qu'on auroit vu, de ses propres yeux. Je lui fis ces questions-ci : Y a-t-il en Italie, une ville qu'on appelle Rome? *Oui*, répondit-il. L'as-tu vue? — *Oui.* Est-ce avec tes yeux? — *Non.* Avec quels yeux l'as-tu vue? — *Avec les vôtres.* — Sais-tu qu'il y a une ville appelée *Rome?* — *Oui, je le sais.* — Comment s'appelle ce savoir? — Ce savoir s'appelle *croire.*

Je ne pouvois douter que le mot *croire* ne fût parfaitement compris. Eh bien! lui dis-je, le soleil est-il un globe de feu? — *Oui*, me répondit-il. As-tu vu qu'il fût un globe de feu? — *Oui, mais c'est avec vos yeux.* L'as-tu vu avec les tiens? — *Non.* Le crois-tu? — *Oui.* — Que crois-tu du soleil? — *Je crois le soleil est un globe de feu.* — Très-bien, mon cher enfant. Mais, dis-moi : combien y a-t-il de propositions dans la phrase que tu viens d'écrire, pour me répondre? — *Il y a deux propositions.* — Très-bien, encore; mais il faut les écrire, l'une après l'autre, et l'une sous l'autre. C'est ce que fit Massieu.

« Je crois
» Le soleil est un globe de feu ».

Ces deux propositions posées ainsi, sont détachées, et ne sont pas liées. La première est sans complément, sans objet d'action. Il lui en faut un; car le verbe *croire* est actif. Tu crois une chose. — *Oui.* Quelle chose crois-tu? écris ta réponse :

« Je crois cette chose :
» Le soleil est un globe de feu ».

Ecris ces deux propositions, l'une à la suite de l'autre.

« Je crois cette chose. | Le soleil est un globe
» de feu ».

Il ne te reste plus qu'à lier ces deux propositions, car elles sont encore détachées.

Massieu fut déconcerté, et ne sut que faire.

Je repris ainsi : N'avons-nous pas des mots que nous substituons aux noms, quand de deux propositions nous ne voulons en faire qu'une? Il n'en fallut pas davantage, et Massieu écrivit les deux propositions dans le même ordre que je vais les écrire :

« Je crois cette chose, le soleil est un globe de feu ».

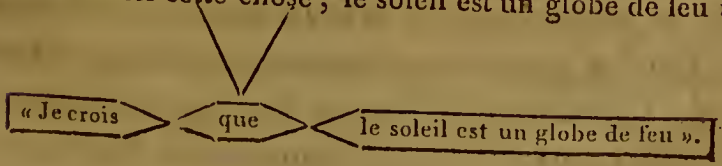

J'avoue que cette marche, qui peut-être paroîtra lente à mes lecteurs, me parut très-rapide. Je doute même que tout autre moyen nous eût menés aussi promptement au même résultat.

Je crus devoir en prendre un autre; ce fut de ne donner au *que* qu'une valeur matérielle, en le réduisant à la simple fonction de conjonction. Massieu savoit que la phrase entière renfermoit deux propositions; que la première ne contenoit que ces deux mots : *je crois;* que la seconde renfermoit ces autres mots : *le soleil est un globe de feu.* Le *que*, qui se trouvoit entre les deux propositions, n'étoit plus que la liaison opérée par le verbe *être*, qui se trouvoit dans la terminaison du *que*. Et, comme Massieu n'ignoroit pas que le verbe *croire* étoit de ceux qui ne peuvent exister sans complément, je lui dis que la seconde proposition dans son entier étoit l'objet du verbe de la première. Ce moyen, plus facile à comprendre que le premier, rendit celui-ci plus clair et plus intelligible. Dans ce nouveau procédé, le *que* étoit compté pour rien dans l'ordre des mots, considérés sous le rapport de l'influence qu'ils ont les uns sur les autres. Ainsi cette phrase, composée de deux propositions, ressembloit à une proposition unique,

puisque la seconde n'étoit que le complément de la première. C'est ainsi que je fis comprendre cette théorie :

1 1 2 3 3
Je crois le soleil existant.

1 1 2 3 3 3
Je crois le soleil être un globe de feu.

C'étoit l'occasion d'enseigner à Massieu que, quand le second verbe devenoit complément ou objet d'action du premier, il étoit alors dépouillé de ses nombres, de ses personnes ; et qu'il étoit alors comme l'adjectif du nom qui seroit son sujet, s'il étoit indépendant du premier verbe. Je lui appris que ce changement avoit lieu, quand l'action du premier verbe portoit, à plomb, sur le second, sans être arrêtée par le mot *que*, conjonctif; mais que, lorsqu'on vouloit laisser dans sa forme naturelle la seconde proposition, on la lioit alors à la première par le mot *que;* que la seconde proposition ainsi liée, n'étant plus le complément de la première, n'avoit plus à changer de forme; et que ce complément étoit le mot *que*, qui représentoit les mots : *cette chose*, comme nous venions de le voir. Massieu eut quelque peine à bien comprendre cette métaphysique, toute simple qu'elle étoit ; mais,

comme ces principes étoient certains, ils étoient naturels ; et je savois que tout ce qui est naturel doit être compris, quand l'instituteur possède l'art de le présenter sans passer trop d'intermédiaires. Je n'accusai donc que moi-même de la difficulté que Massieu trouvoit dans ce procédé; et, comme il étoit important qu'il finît par n'en plus trouver aucune, je recommençai ainsi :

1 « Je crois (1 1 2) le soleil étant. (3 3)

2 » Je crois (1 1 2) le soleil existant. (3 3)

3 » Je crois (1 1 2) le soleil faux, non. (3 3)

4 » Je crois (1 1 2) le soleil vrai, oui. (3 3)

5 » Je crois (1 1 2) le soleil être. (3 3)

6 » Je crois (1 1 2) être le soleil. (3 3)

7 » Je crois (1 1 2) le soleil est.

8 1 1 2 3 3
» Je crois le soleil étant.

9 1 1 2 3
» Je crois le soleil.

10 1 1 2 3
» Je vois la table.

11 3
1 1 2
» Je vois la table est.

12 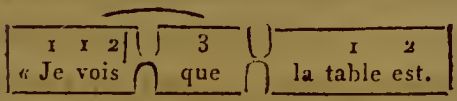

13 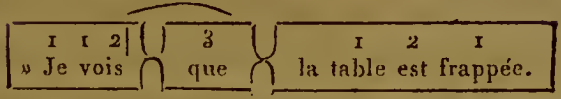

14 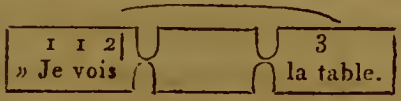

Par ce tableau, Massieu apprit que, quand deux affirmations sont liées, la seconde dépend de la première, et qu'il y a deux affirmations partout où il y en a une qui est active; parce qu'il y a passion, partout où il y a action. Il apprit que, quand la seconde affirmation n'est exprimée que par le mot qui serviroit à énoncer son sujet,

si elle étoit complète, il n'y a plus alors d'interruption entre la première et la seconde affirmation; entre l'action et la passion; entre le premier verbe qui est alors le seul, et son complément, comme on le voit dans le quatorzième procédé. Dans ce cas-là, on place le chiffre 3 sur ce mot unique, parce qu'en effet il représente les trois mots qui formeroient la proposition passive. Mais, dans le treizième procédé, où la seconde proposition est complète et entièrement détachée de la première, celle-ci se trouveroit sans complément, si l'on ne lui donnoit un mot de convention qui, ne signifiant rien par lui-même, peut signifier tout ce que l'on veut. On est convenu de lui faire signifier quelque chose de très-vague qui se trouve déterminé par la seconde proposition. Aussi, donne-t-on à ce mot le chiffre 3, qui est le signe de tout complément de verbe. Et alors la seconde proposition reste dans son entier.

Mais, partout où l'on supprimera ce complément postiche; la seconde proposition ne pouvant plus subsister dans sa forme, tous les mots subiront la loi qu'impose le verbe actif de la première proposition à tout ce qui le suit. Ainsi, le verbe de la seconde, forcé de devenir l'adjectif de son sujet, (lequel est devenu le complément

du verbe de la première) sorti de la classe des verbes, et ne pouvant plus avoir ni nombre, ni personne, doit être alors au mode infinitif, comme on le voit, au cinquième procédé, où il est adjectif, ainsi que dans les procédés précédens.

Telle fut l'explication qu'il fallut donner à Massieu, et qui exigea plus d'une séance et plus d'intermédiaires qu'on n'en trouvera ici, où j'ai cru devoir supprimer tous ceux qu'il est facile de suppléer.

Cette difficulté du QUE, que les Latins retranchoient, en pareil cas, où la seconde proposition étoit toujours, chez eux, réduite à servir de complément au verbe de la première, fut, sans doute, la cause de l'invention du mode infinitif dans les verbes. Il ne faut pas se dissimuler qu'il seroit plus facile de l'expliquer aux Sourds-Muets, si nous n'employions dans notre langue que la forme latine; mais sommes-nous les maîtres de faire disparoître de nos phrases le QUE conjonctif, que n'exprimoient pas les Latins? Et, puisque la forme latine est plus facile à comprendre, et qu'elle nous conduit à la forme française, pourquoi, pour arriver plus facilement à mon but, ne m'en serois-je pas servi? Si ces développemens paroissoient un peu longs,

si on les trouvoit minutieux, je représenterois à des censeurs trop difficiles, que, n'ayant pas encore trouvé une marche plus facile et plus naturelle, je ne pouvois me dispenser de communiquer des moyens qui m'ont parfaitement réussi.

On n'aura pas manqué d'observer, dans la phrase citée, une préposition dont je ne parois pas avoir fait connoître encore la nature et la propriété à Massieu. C'est DE. *Le soleil est un globe* DE *feu*. Je devois dire, en expliquant les prépositions A et DE, que nous avons en français deux prépositions, sous la même forme; l'une indiquant le point de départ, et le lieu qu'on prive d'une chose dont ce lieu étoit en possession, comme quand on dit : *ôter une tache* D'*un habit : priver un homme* DE *sa monture : partir* DE *Paris pour aller à Bordeaux ;* l'autre, qui marque, au contraire, la possession, comme quand on dit : *la lumière* DU *jour, la douceur* DE *l'agneau, la tendresse* D'*une mère, un globe* DE *feu, la bonté* D'*un père.*

Pour faire bien saisir à Massieu la différence de ces deux prépositions, j'attachai, par un fil, à l'une des boutonnières de son habit, le couteau qui lui appartenoit, et, en lui faisant faire quelques pas, je fis remarquer à Massieu, ainsi qu'à

ses camarades, que le couteau qui appartenoit à Massieu, suivoit son maître ; qu'il tenoit à Massieu; qu'il tenoit *à la part de* Massieu ; qu'on pouvoit donc dire qu'il appartenoit à Massieu ; que c'étoit là le couteau DE Massieu.

Je fis dessiner sur la planche noire, et le couteau, et le lien qui l'attachoit à la boutonnière de Massieu. Je fis écrire le mot *couteau* autour du couteau ; le mot *Massieu* autour de la figure qui le représentoit ; et le mot DE au-dessus de la figure du fil qui attachoit le couteau. Or, le fil annonçoit l'appartenance, la possession, ou, pour parler le langage de Massieu lui-même, l'*ayance* du couteau par Massieu. Dès lors la signification de la préposition DE fut fixée ; elle fut toujours invariablement le signe de la possession, quand elle se trouva placée entre deux noms, comme dans les exemples cités plus haut ; et elle fut le signe de la privation dans tous les autres cas. Elle n'eut d'autre signe qu'une ligne d'union, tirée d'un nom à un autre nom, quand elle marqua la possession ; et le chiffre 4, comme toutes les autres prépositions, quand elle fut le signe de la privation.

La dernière sorte de *que* à connoître étoit celui que les grammairiens nomment *comparatif*. Il devoit naturellement trouver sa place au

chapitre des qualités, puisqu'il n'y a que les qualités qu'on puisse comparer, les unes aux autres; et que les objets ne peuvent être comparés entre eux, que sous le rapport de leurs qualités, d'égalité, de supériorité ou d'infériorité. Mais Massieu ne pouvoit avoir l'idée de ces divers degrés de comparaison, avant de connoître le QUE *comparatif*. Et ce mot, comme on peut en juger, dans ce moment, ne pouvoit lui être expliqué plutôt.

Qu'on ne s'étonne donc pas de trouver ces sortes de transpositions dans cet ouvrage. C'est moins ici une analise régulière des élémens de la parole, que le tableau des moyens de développement de l'intelligence d'un être auquel il falloit moins apprendre une langue déjà faite, qu'il ne falloit le mettre à même d'en inventer une, à mesure que le besoin d'exprimer ses pensées lui en faisoit la loi. Ses progrès successifs me commandoient sans cesse, et j'étois contraint, à tous les instans, de sacrifier l'ordre des matières au besoin du moment.

Massieu connoissoit, depuis long-temps, la valeur positive des qualités; il falloit le faire passer à la connoissance de la valeur d'égalité, de supériorité et d'infériorité; je remis sous ses yeux les exemples cités plus haut:

« Deschênes

« Deschênes est aussi grand que Mathieu.

» Massieu est plus grand que Peyre.

» Mont-Val est moins grand qu'Aubert ».

Je fis lire ces phrases à Massieu ; il m'en rendit compte par signes. Mais les mots AUSSI, PLUS et MOINS, l'arrêtèrent ; il les voyoit pour la première fois. Il me demanda, selon son usage, de quels objets ces mots étoient les signes, et si c'étoient des noms, des verbes ou des adjectifs. Que le lecteur s'interroge ici, et qu'il se demande quelle réponse je devois faire à Massieu ? C'est en s'essayant ainsi avec moi, en partageant mes travaux, en travaillant à résoudre les difficultés qui se présentent sans cesse sur une route où je ne pouvois découvrir les pas de personne, qu'on parviendra à juger de la perfection ou de l'insuffisance des moyens que j'ai employés.

L'habitude que j'avois contractée, en expliquant les mots qui servent à modifier les êtres et les choses, ne me laissa pas chercher long-temps le moyen de donner aux mots *aussi*, *plus* et *moins*, leur véritable valeur. La connoissance de la langue latine, de l'italienne et de l'anglaise, m'avoit appris que l'on peut exprimer une qualité comparative et superlative par un

mot unique. Je retrouvois dans notre langue quelques exemples trop rares, il est vrai, de cette composition.

Je présentai quelques-uns de ces adjectifs à Massieu, tels que *meilleur* à côté de *bon*, *excellent*. Je me fis apporter trois poires ; l'une étoit bonne, l'autre étoit meilleure, et la troisième étoit encore meilleure. Je les fis manger à Massieu dans l'ordre de leur bonté ; et j'écrivis les trois mots suivans de la manière accoutumée.

P b O o I n R E.

P me O il I le R ur E.

P ex O ce I ll R ent E.

Massieu, comme on l'a déjà vu dans les procédés précédens, connoissoit parfaitement ce procédé. Il en avoit fait usage lorsque nous avions appris, ensemble, à abstraire les qualités de leurs sujets. Il n'y avoit donc ici, pour lui, d'autre difficulté que celle des trois degrés de comparaison que lui présentoient ces trois qualités. Mais cette difficulté, le goût de chaque poire venoit de la résoudre. Et sans connoître encore le nom de chaque degré, il voyoit bien que le

second étoit supérieur au premier, et que le troisième l'étoit au second. Je fis descendre de leurs cases les adjectifs *bon*, *meilleur* et *excellent*. J'eus le soin de substituer *bon* à *meilleur*, et *bon* à *excellent*, et je demandai à Massieu, par notre signe convenu d'égalité, s'il avoit trouvé les trois poires également bonnes. Il répondit négativement. C'étoit le moment de donner l'idée de *plus* et de *très*, signes de la supériorité. Et c'est ce qué je fis par le procédé suivant :

B O N.

B pl O us N. } *meilleur.*

B tr O ès N. } *excellent.*

Les mots *meilleur* et *excellent* venoient d'être connus. Les divers degrés de bonté des trois poires les avoient fait entendre. Je leur donnai pour synonyme le mot *bon*, modifié d'abord par le mot *plus*, puis par le mot *très*.

Dès ce moment, Massieu comprit que si les noms pouvoient être modifiés par les adjectifs, les adjectifs pouvoient l'être aussi par d'autres mots; et que de même que les adjectifs, pour représenter, au naturel, les modifications des objets, devroient être écrits dans les noms, ces

petits mots modificateurs *plus*, *moins*, *aussi*, devroient être écrits dans les adjectifs. C'est ainsi que je le préparois à reporter, par la pensée, dans les adjectifs, ces petits mots qui servent à les modifier. C'est alors que je repris notre premier exemple :

1 2 1 1
« Deschênes est aussi grand que Mathieu ».

Je fis rapprocher, l'un de l'autre, ces deux élèves, qui, en effet, étoient aussi grands l'un que l'autre; et je fis aussi rapprocher de Massieu, Peyre, qui étoit moins grand que lui, en écrivant la phrase suivante :

1 2 1 1
« Massieu est plus grand que Peyre ».

Je fis écrire sur chacun des mots les chiffres correspondans, comme on le voit dans les deux exemples. Je fis remarquer à Massieu qu'il y avoit dans chacun de ces exemples un mot qu'il connoissoit déjà, et qui annonçoit, par sa nature, que chaque exemple renfermoit plus d'une proposition. Les leçons précédentes l'avoient fixé sur ce principe. Il fallut décomposer chaque exemple, comme on le voit ici :

« Deschênes est G a R u A ss N i D ».

« Mathieu est G a R u A ss N i D ».

Dans ce procédé, Massieu vit que, par le mot *aussi*, inséré dans chaque qualité donnée à Mathieu et à Deschênes, j'établissois un degré d'égalité. Il n'y avoit plus qu'à faire entendre le mot *que*, qui est toujours uni à ce mot, et voici comment je le fis :

Les deux propositions se trouvèrent liées par le mot modificateur qui se trouva placé entre les deux qualités, par écrit, comme il l'est dans l'esprit.

Quant au mot *que*, qui étoit disparu, Massieu avoit appris précédemment que la seule fonction de ce mot étant dans des phrases pareilles à celle-ci, celle de réunir deux propositions en une seule phrase; il vit bien que lorsque les deux propositions étoient détachées, le lien qui les avoit d'abord unies, ne devoit plus s'y retrouver. Il ne fut donc pas surpris de voir le mot modificateur prendre la place du conjonctif.

C'est ainsi que fut apprise la théorie du *que* comparatif. Qu'au mot AUSSI on substitue les mots PLUS et MOINS, et l'on aura complète toute la théorie des trois degrés dont j'ai parlé plus haut. Voici un autre exemple :

I 2 I I
Le soleil est plus grand que la lune.

Je fis encore observer à Massieu, à propos de ce nouvel exemple, qu'il y avoit là deux propositions. Je lui fis rechercher les élémens de ces deux propositions; il trouva d'abord cette proposition-ci :

I 2 I
Le soleil est grand.

Il la voyoit dans notre exemple ; mais il ne retrouvoit, pour former la seconde proposition, que ces deux mots : *que la lune*. Il connoissoit la valeur du mot *grand*, modifié par *plus*. Il savoit que c'étoit là un second degré de grandeur. « Mais, lui dis-je, mon enfant, un second » degré n'en suppose-t-il pas un premier, avec » lequel ce second degré se compare? Si le so- » leil est dit plus grand quand on le compare à » la lune, la lune est donc grande. Le soleil est » au second degré de grandeur, la lune est donc » grande, au premier ». Il n'en fallut pas da-

vantage à Massieu pour terminer la seconde phrase, et il les écrivit ainsi toutes les deux, l'une sous l'autre :

La lune est grande.
Le soleil est grand PLUS.

Cette théorie venoit d'être parfaitement comprise, et nous n'avions plus qu'à nous exercer sur ces degrés d'*égalité*, de *supériorité* et d'*infériorité*. Et c'est ce qui eut lieu, pendant plusieurs jours, avant de passer à un nouveau moyen de communication.

CHAPITRE XV.

Quinzième moyen de communication.

Du Temps : Division qu'on en fait. Notions sur le système du monde.

JUSQU'ICI, l'idée d'aucun être abstrait n'étoit entrée dans la tête de Massieu, et il avoit appris à se servir des trois temps absolus, sans avoir aucune idée du temps et de ses sous-divisions différentes. Il connoissoit le passé et le futur par le présent ; mais c'étoit le passé et le futur sans re-

lation. Il voyoit le soleil se lever, parcourir son cercle diurne, et le recommencer le lendemain; mais il n'avoit aucune idée précise du jour, de la semaine, du mois, des saisons, de l'année. Je crus devoir les lui faire connoître avant de reprendre la théorie de la conjugaison. Pouvois-je, en effet, distinguer des temps absolus et des temps relatifs avec quelqu'un qui, jamais, n'avoit su ce que c'est que le temps? Le temps!..... mais comment le définir? Qu'est-ce que le temps, me disois-je à moi-même? Est-ce une émanation de l'éternité? Découle-t-il de cet océan sans rive et sans fond, comme les fleuves qui, après avoir roulé leurs flots sur la terre, retournent à la mer d'où ils sont sortis, et vont s'y perdre sans retour? Quelle image représentera, aux yeux d'un Sourd-Muet, cette idée fugitive que nous ne pouvons saisir, qui ne laisse après elle aucune trace, et qui néanmoins se partage, se divise, et, par ses divisions, devient une mesure commune?

D'ailleurs, j'étois pressé de mettre en œuvre, au profit de l'intelligence de Massieu, qui n'avoit encore aucune connoissance des rapports de la terre avec le ciel, ces premiers moyens qu'il avoit d'exprimer sa pensée. Je crus donc devoir suspendre, pour quelque temps, l'étude des

autres temps de la conjugaison et des autres modes des verbes. L'esprit de mon élève s'étoit traîné, assez long-temps, sur des difficultés arides. Le temps des jouissances me parut être arrivé pour lui. Il ne falloit pas différer, plus long-temps, le moment de lui communiquer la connoissance la plus propre à élever son âme. Et sur quel sujet plus digne de l'homme pouvois-je l'exercer que l'étude de la sphère, la première de toutes les études, puisqu'elle conduit si naturellement à la plus grande, à la plus nécessaire, à la plus sublime de toutes, qui est celle de Dieu et de la religion ?

Mais comment aborder cette grande matière !

J'avois une machine, dite *des saisons*, de l'invention de Fortin, que j'avois rectifiée, où un petit globe, représentant la terre, tourne sur lui-même, et autour d'un autre globe représentant le soleil. Je fais faire au globe terrestre une révolution sur lui-même ; et je tâche de faire comprendre à Massieu, que je n'ai fait qu'imiter la révolution que fait réellement, en un jour, la terre sur laquelle nous sommes, et qui semble fixe et posée, d'une manière immobile, sur des bases également immobiles. J'eus quelque peine à faire comprendre ce mouvement journalier, qui se répète avec tant de régula-

rité et sans secousse, quand le soleil, qui se lève et se couche, semble annoncer le contraire. Il fallut donner à Massieu l'idée de cet espace immense, dans lequel des globes innombrables, presque tous infiniment plus grands que notre planète, font leurs constantes révolutions. C'étoit la première fois que je lui faisois quitter la terre et que nous parcourions ces régions infinies où tant de soleils, pareils au nôtre, supposent plus de mondes encore dont ils sont les flambeaux; et fidèles au mouvement qu'ils ont reçu, prêchent si hautement la grandeur et la puissance de celui qui les a semés dans l'espace, et qui entretient dans leur cours cette harmonie majestueuse que rien au monde ne troublera jamais. Il falloit parler à Massieu, avec quelque justesse, de la grandeur de ces globes immenses. Je lui donnai d'abord l'idée de la lieue. Nous allâmes, un jour, à une lieue, dans la campagne, et je lui dis que cet espace avoit à peu près 2280 toises, de longueur. Nous mesurâmes la toise. Rien n'étoit plus facile que d'avoir, par ce moyen sensible et palpable, l'idée de la lieue. Il connoissoit, comme je l'ai dit, la numération; il dut donc me comprendre, quand je lui dis que la terre, de forme ronde, avoit neuf mille lieues de tour. Il pouvoit également

m'entendre quand je lui disois que le soleil étoit environ un million de fois plus grand que la terre; que certaines étoiles étoient beaucoup plus grandes que le soleil. C'est ainsi que la terre dont nous connoissions la grandeur, par la lieue que nous avions parcourue, nous servit à mesurer, à peu près, les autres corps, et à nous faire une idée, et de l'espace, et de tous les corps qui y font leurs révolutions.

Mais une difficulté qui résista à un grand nombre d'explications fut le mouvement diurne de la terre; Massieu ne pouvoit comprendre ce mouvement: rien, quand il se levoit, n'avoit changé de place, pendant la nuit; il ne paroissoit pas que nous eussions fait la culbute, et que nos têtes eussent été en bas, et nos pieds en haut. Une révolution de neuf mille lieues ne pouvoit se faire sans que nous nous en aperçussions, et sans que les édifices se renversassent; sans que les eaux des fleuves et des mers se répandissent dans les airs. J'écoutois toutes ces objections d'un esprit plein de préjugés, et je ne m'en étonnois pas; j'y répondois par des comparaisons; tantôt c'étoit celle d'une grande roue, où une mouche marche, en sens contraire du mouvement propre à la roue, et sans jamais tomber; tantôt c'étoit celle qui lui étoit si

familière, étant né près d'un grand fleuve, celle d'un bateau qui fend les vagues, et se précipite vers l'embouchure, quand les arbres, qui sont sur ses bords, paroissent, aux voyageurs, remonter et s'enfuir vers la source du même fleuve; tantôt c'étoit celle de l'aimant, qui, en tournant, ne laisse échapper aucun des corps attachés autour de sa surface. Le soleil et les étoiles, disois-je à Massieu, sont les arbres et les châteaux semés sur les bords du fleuve aérien que parcourt la terre; ils paroissent tourner vers le couchant, quand c'est elle-même qui tourne du côté du levant. Je lui parlai de l'air qui environne la terre, à une grande distance, et qu'on nomme *atmosphère*, et dans lequel volent les oiseaux, parce qu'en étendant leurs ailes, ils occupent un espace où l'air qui y est contenu et qu'ils déplacent, plus pesant qu'eux, les soutient, comme l'eau soutient le liége, moins pesant qu'elle. Mais comment tous ces globes ne tomboient-ils pas, les uns sur les autres? comment surtout épargnoient-ils la terre qu'ils auroient bientôt brûlée, si quelqu'un se fût détaché de la voûte, où il les croyoit fixés? Je lui parlai de la double force dont la combinaison les tient éloignés, et les fait tourner autour d'un centre commun. Ici, Massieu me fit cette ques-

tion si désirée, et que je provoquois sans cesse: « Mais tout cela ne s'est pas fait soi-même. — » Ah! non, sans doute, lui dis-je avec empres- » sement. — Où est donc celui qui a fait tous ces » soleils, et qui leur a donné cette double force? » — Tu le sauras, un jour, mon enfant. Tu » dois, auparavant, apprendre beaucoup d'au- » tres choses ». C'est ainsi que je préparois Massieu, en faisant naître une curiosité si raisonnable, à entendre, avec le recueillement religieux qui convient à un si grand objet, le nom de celui dont la toute-puissance a fait tous ces mondes, en se jouant. Je ne voulois pas mêler à une autre connoissance, la plus auguste et la plus importante de toutes. Je voulois faire parcourir l'échelle entière, avant d'arriver au dernier échelon; je voulois que Massieu se connût lui-même, pour mieux connoître celui dont il étoit, sans le savoir, une sorte d'image.

Enfin, je ne quittai point ce sujet, que Massieu ne fût convaincu du double mouvement de la terre, et de la fixité du soleil. Je repris la machine de Fortin; je fis faire à la terre une révolution sur elle-même, et j'écrivis, *jour*, sur la planche. Je lui fis faire une révolution autour du soleil, et j'écrivis, *année*. Je fais décrire un cercle sur la planche, et je le fais diviser en vingt-

quatre petites portions. Je lui montrai que la moitié du globe étoit éclairée, quand l'autre moitié étoit dans l'ombre ; qu'on nommoit *jour*, tout le temps de la lumière, et *nuit*, tout le temps des ténèbres. Chaque rayon de ceux qui divisoient le cercle avoit un nombre, depuis un jusqu'à vingt-quatre. J'appelai *heure*, chacune de ces vingt-quatre parties. Nous avions une pendule dans la salle de nos exercices ; je ne perdis pas l'occasion de donner une idée du pendule, pour donner, par son oscillation, l'idée de la seconde ; et, par le moyen de la seconde, l'idée de la minute ; par celle-ci, l'idée de l'heure; et par les vingt-quatre heures, l'idée du temps moyen. Le jour fut donc la durée pendant laquelle le pendule faisoit quatre-vingt-six mille quatre cents oscillations, et par conséquent marquoit quatre-vingt-six mille quatre cents secondes, mille quatre cent quarante minutes, vingt-quatre heures. Ces vingt-quatre heures, dis-je à Massieu, sont la portion de temps pendant laquelle la terre tourne sur elle-même, et qu'on appelle *jour*, qui se divise, encore, en *jour*, et *nuit*, etc.

La même machine nous conduisit à des divisions d'une autre espèce. Un autre corps, qu'on nomme *lune*, figuré par un petit globe attaché

à celui de la terre, tourne autour de la terre en 28 jours et 12 heures, comme la terre elle-même, dans un an, tourne autour du soleil. Ce phénomène nous offre quatre phases, qui nous fournissent l'occasion de faire une division de plus; chacune composée de sept révolutions de la terre, et, par conséquent, de sept jours. Je le fis remarquer à Massieu; mais je ne sais pas trop s'il l'auroit bien compris, si je n'eusse attendu, pour le lui montrer, que la lune elle-même vînt lui donner cette leçon. Ce fut à la nouvelle lune: Massieu me fit bien des questions sur ce croissant encore si foible; mais, aidé du secours de la machine, il me fut facile de lui rendre raison de cette apparence qui ne nous laissoit voir qu'une très-petite portion de la surface éclairée, à raison de la position de la lune et de la position de la terre à l'égard du soleil. Massieu ne connoissoit encore le nom d'aucune étoile. Je lui fis distinguer les cinq principales étoiles du Zodiaque. Cette connoissance étoit nécessaire pour ne pas nous tromper sur le mouvement réel et sur le mouvement apparent de la lune; l'un qu'il étoit facile d'apprécier par la position des étoiles qui servoient à suivre sa marche périodique, d'Occident en Orient; l'autre qui n'étoit pas plus réel que celui du soleil. J'eus soin d'observer, chaque

soir, la lune, avec Massieu, précisément, à la même heure. Je lui faisois distinguer les étoiles où elle étoit la veille, de celles où elle seroit le lendemain. Il étoit impossible que Massieu pût douter du mouvement propre de la lune vers l'Orient. Ces leçons qui durèrent un mois servoient, plus qu'on ne pourroit croire, au développement de son intelligence. Tout s'étoit passé, jusque-là, à chercher des moyens d'exprimer nos idées. Nous avions, ensemble, étudié les objets de la nature; mais nous n'en avions appris que les noms. Toutes les autres connoissances supposoient celle que nous tâchions d'acquérir, et la plupart tenoient à celle-ci; c'étoit la première de toutes. Nous ne craignîmes pas d'être fidèles à observer la lune, toujours à la même heure, jusqu'à ce que le moment de notre observation, qui avoit été celui de sa première apparition, fût devenu celui de son lever, et par conséquent, celui de sa troisième phase, ou de son plein. Nous ne l'aurions plus vue, si nous n'avions retardé l'heure de notre observation, comme la lune elle-même retardoit son lever. Mais voilà que déjà elle nous avoit donné occasion de connoître, en les parcourant, six signes du zodiaque. Nous la vîmes parcourir les six autres, et revenir assez près du point d'où elle étoit partie, redevenant

un

un foible croissant, telle qu'elle l'étoit, le jour de notre première observation.

C'est alors que j'appris à Massieu les noms des signes du zodiaque, qui sont aussi les noms des douze constellations qui les occupoient, il y a deux mille ans, quand *Hypparque* les observa. Il fut surpris qu'on eût donné à des amas d'étoiles des noms d'animaux dont elles n'offroient pas la figure. Il fallut lui donner la raison de ces noms.

Quand le soleil paroît sous le signe du *Belier*, dis-je à Massieu, c'est l'époque de la naissance des agneaux. C'est quand il paroît sous le signe du *Taureau* que naissent les petits veaux. Les chevreaux, qui sont toujours deux, naissent quand le soleil est dans les *Gémeaux*. Le soleil semble rétrograder quand il paroît sous le signe suivant, qu'on nomme, pour cela, l'*Ecrevisse*. Les chaleurs ont toute la force du *Lion*, quand le soleil est sous ce signe. On moissonne les blés, quand il paroît sous celui de la *Vierge*, ou de la *Moissonneuse*. Les jours sont égaux aux nuits, quand il est dans la *Balance*, dont l'équilibre est l'image de cette égalité. La piqûre du *Scorpion* est mortelle dans le signe suivant, qui en a le nom. C'est le temps de la chasse, qu'on faisoit à coups de flèches, quand le soleil est dans le

Sagittaire, mot qui signifie *tireur de flèches*. Le soleil remonte vers nous, comme les chèvres, quand il a atteint le *Capricorne*, mot qui signifie *chèvre*. Les pluies sont abondantes, quand on le voit dans le *Verseau*; et c'est le temps de la pêche, quand le soleil paroît dans les *Poissons*.

Massieu ne pouvoit plus oublier ces noms; ils signifioient, pour lui, des choses.

Que de beautés, que de magnificence nous avoit offert la voûte céleste, pendant ce mois d'observations! Nous ne nous bornâmes pas aux douze signes, nous apprîmes les noms de toutes les étoiles de la première grandeur, et des principales constellations. Le bel *Orion*, le grand et le petit *Chien*, le *Cocher*, la *Lyre*, la *Chèvre*, la grande et la petite *Ourse*, l'*Aigle*, le *Cygne*, la *Couronne*, les *Pléiades*, enfin, tout ce qu'une belle nuit d'hiver présente d'éclatant devint l'objet de notre étude et de notre admiration.

C'est alors seulement que nous commençâmes l'étude de la sphère; c'est ainsi que nous nous y étions préparés. Le globe céleste fut le premier dont nous étudiâmes les cercles et les diverses positions. C'est sur ce cercle que nous étudiâmes la latitude. Nous l'élevâmes sur l'horizon pour Bordeaux, où nous étions, en le dirigeant d'après le degré du zodiaque où étoit le soleil, le jour

de notre observation : nous nous assurâmes, en le comparant avec l'état du ciel, de la vérité de notre latitude.

Mais ce ne fut pas sans avoir connu, auparavant, toutes les propriétés du cercle et toutes ses divisions; son diamètre, ses rayons, son axe, ses pôles, les angles que forment ses rayons, en se croisant à son centre; les différentes portions de sa circonférence, comprises entre les côtés de ces angles, et qui servent à les mesurer. C'est ainsi que nous préludions à l'étude de la géométrie, quand le temps en seroit venu.

Nous en savions assez, pour appliquer au globe terrestre ce que nous avions remarqué sur le céleste, et nous pouvions, sans danger, étudier la longitude, et fixer, par son moyen, et celui de la latitude, la position des différens pays. Mais comment persuader à Massieu, qu'un globe d'une circonférence d'un pied et demi, pouvoit représenter 9000 lieues de circuit? Il fallut lui donner une idée de l'art de réduire les cartes, en réduisant la salle où nous étions à un espace de deux pouces carrés, et en convenant d'une échelle qui serviroit à tenir compte des proportions. Massieu vit bientôt que le globe qu'il tenoit dans ses mains, étoit réellement l'image de la terre. Son œil, par le moyen de l'é-

chelle convenue, se promena sur la vaste étendue des mers, sur ces grands empires, sur ces royaumes, et sur ces républiques, où s'agitent péniblement, depuis tant de siècles, des hommes qui s'y succèdent avec la rapidité de l'éclair. Et ce ne fut pas sans étonnement qu'il apprit, qu'au lieu de chercher à s'y rendre heureux, en y vivant en paix, ils n'avoient cessé d'y être en guerre, pour quelques portions d'une terre qui pouvoit s'entr'ouvrir sous leurs pas, et les engloutir. La petitesse de ce globe qu'il remuoit, à volonté, lui donna, pour l'avenir, de grandes leçons. En effet, de quel prix peuvent être les plus vastes domaines sur une terre qui n'est pas même aperçue de la planète de *Saturne*, ou même de celle de *Jupiter?* C'est ainsi que la morale se mêloit déjà à nos leçons, et que nous devenions philosophes, en attendant que nous pussions être chrétiens.

Nous connoissions le cercle borneur de notre vue, ou l'*Horizon;* l'*Equateur*, qui, partageant le ciel, partageoit également la terre. Nous savions jusqu'où venoit, de notre côté, ce soleil qui, en distribuant sa lumière, servoit aussi à régler les saisons; et nous aurions placé, en deçà de l'Equateur, un cercle à 23 degrés et demi de latitude, si on ne l'eût fait avant nous; on avoit

donné à ce cercle le nom de *tropique*, mot qui signifie *retour*, parce que le soleil ne le passe pas, et qu'il s'en retourne aussitôt qu'il l'a atteint. Nous en aurions placé un autre, au côté opposé, pour la même raison. On avoit appelé *tropique* du *Cancer*, le premier de ces cercles, nom latin de l'*écrevisse*, pour marquer que le soleil, arrivé là, imite la marche rétrograde de l'*écrevisse;* et le second, *tropique* du *Capricorne*, nom latin de la *chèvre*, parce que le soleil, arrivé à cette borne, revient et remonte vers nous.

Nous remarquâmes que le soleil s'élevoit, tous les jours, plus ou moins, sur notre horizon; qu'il y avoit un point qui tenoit le milieu entre sa plus grande élévation, et le reste de sa course; que c'étoit donc là le milieu du jour, qu'on appeloit *midi*. Nous trouvâmes sur le globe céleste, et sur le terrestre, une grande ligne qui servoit à partager cette course diurne; nous lui conservâmes son nom de *Méridien*.

En élevant le globe d'autant de degrés que nous en comptions entre l'équateur et nous, nous vîmes que les pôles, qui devoient se confondre avec l'horizon, pour les peuples qui étoient sous l'*Equateur*, devoient, l'un s'abaisser, l'autre s'élever, pour nous, d'un nombre de degrés égal à celui de notre éloignement de l'Equateur. Nous

eûmes alors deux distances bien connues, dont l'une devoit être toujours égale à l'autre, celle de l'éloignement de l'*Equateur*, et celle de l'élévation du pôle, chacune, à Bordeaux de 45 degrés. Mais tout l'arc du *méridien* supérieur n'étoit pas encore compris dans ces deux distances. Il en restoit encore deux autres; l'une de l'*Equateur*, lui-même, à l'*Horizon*, du côté opposé à celui où nous étions; l'autre, du lieu où nous étions, au pôle. Ces deux distances, égales entre elles, comme les deux premières, devoient être le complément des deux premières. Voici comment j'expliquai à Massieu cette difficulté, toujours en me reportant à un point bien connu de lui, et convenu entre nous.

Tout cercle, lui dis-je, se divise en 360 degrés. Le globe de la terre, ainsi que son image, qui est ce globe que tu tiens dans tes mains, étant partagé en deux portions égales, par l'*horizon*, ou le cercle *borneur*, l'est aussi par le *méridien*. Les deux portions de l'horizon sont donc, chacune, de 180 degrés, dont l'une est supérieure, et l'autre est inférieure. Nous avons donc la mesure de cette portion supérieure, dont deux distances nous sont connues. Les deux distances inconnues devant achever le nombre de 180 degrés, il ne s'agit plus que de savoir com-

bien de degrés nous donnent, et notre éloignement de l'*équateur*, et la hauteur du pôle. Or, nous savons qu'à Bordeaux nous avons 45 degrés pour chaque distance, cela nous donne 90 degrés. Il nous reste à parfaire les 180 degrés, avec les deux autres distances. Il est évident que c'est 90 degrés. Il faut les partager entre ces deux distances; c'est donc 45 degrés pour chacune. A Paris, ce ne seroit pas la même chose; il y a, à peu près, 50 degrés de latitude, il y a donc 50 degrés d'élévation de pôle; il ne reste donc plus que 80 degrés à partager; c'est donc 40 degrés pour chaque distance complémentaire. Ainsi l'*Equateur* est élevé, à Paris, au-dessus de l'*horizon*, de 40 degrés; et à Paris, on est éloigné du pôle, de 40 degrés. On connoît donc les quatre distances, quand on en connoît une seule; et s'il est possible de connoître, par un moyen infaillible, l'élévation du pôle, ou même celle de l'Equateur, on connoît et la latitude d'un lieu, et sa distance du pôle. Or, ce moyen est trouvé.

Les marins ont un instrument, appelé un *Octant*, par le moyen duquel ils mesurent, à midi, la hauteur du soleil. On connoît, tous les jours, la hauteur du soleil, en deçà, ou au delà de l'Equateur. On ajoute à sa hauteur les degrés

de son éloignement de l'Equateur, quand le soleil est dans les signes méridionaux ; et on retranche ce même nombre de degrés de son élévation, quand le soleil est dans les autres signes ; et, par ce moyen, on trouve l'élévation de l'équateur. Or, supposons que cette distance, ainsi réduite et calculée, soit de 20 degrés, la distance du lieu où l'on est jusques au pôle, est la même, et les deux distances sont donc de 40 degrés. Tout ce qu'il faut de plus, pour la totalité du demi-cercle, formera les deux distances inconnues ; c'est-à-dire, la latitude et la hauteur du pôle. Or, il faut 140 pour avoir 180, quand on a déjà 40, qui est la moitié de 360 degrés.

On peut donc, avec un octant, connoître, partout, sa latitude, sa hauteur de pôle, sa distance du pôle, et l'élévation de l'équateur.

Notre globe ainsi posé sur notre horizon nous présentoit des phénomènes que l'expérience nous avoit rendus familiers, sans doute ; mais nous en ignorions encore la raison. Nous connoissions l'hiver, le printemps, l'été et l'automne ; mais tous les peuples ont-ils les mêmes saisons que nous ? Nos jours sont, tantôt plus longs que les nuits, tantôt plus courts, tantôt égaux aux nuits ; est-ce de même partout ? les crépuscules sont très-longs en été, très-courts en hiver. Pour-

quoi toutes ces différences? la position du globe alloit tout expliquer.

Nous savions que le soleil, dans l'apparence de son cours annuel, parcouroit les mêmes signes que nous avions vu parcourir à la lune. Nous avions remarqué, sur le globe céleste, que ces signes y occupoient une bande circulaire, de la largeur de seize degrés, coupée, au milieu, par un cercle qui, de chaque côté, s'éloignoit de l'équateur de vingt-trois degrés et vingt-huit minutes. L'obliquité de ce cercle, sur le globe, ne nous avoit pas échappé; nous étions sûrs que le soleil ne le quittoit jamais; nous savions que le soleil, à raison du mouvement annuel de la terre, avoit l'apparence de parcourir, chaque jour, un degré sur cette bande; ainsi, nous le supposâmes attaché, chaque jour, à un degré nouveau, et emporté par le cercle entier, d'Orient en Occident, parcourant un cercle parallèle à l'équateur, et nous distribuant ainsi le jour, par sa présence sur notre horizon, et la nuit, par son absence. Notre globe ainsi posé, nous le fîmes tourner sur l'horizon. Nous découvrîmes que tous les cercles parallèles à l'équateur, qui se trouvoient dans la partie zodiacale, en deçà de l'équateur, étoient beaucoup plus

grands sur l'horizon, qu'ils ne l'étoient dessous. Nous vîmes que le tropique du Cancer, l'un d'entre eux, n'avoit, au-dessous, qu'environ cent vingt et quelques degrés. Nous savions que le soleil, parcourant un cercle entier, en un jour, devoit en parcourir quinze degrés, en une heure; qu'il en parcouroit donc les cent vingt degrés, en 8 heures; et nous en conclûmes que, quand le soleil étoit arrivé à ce cercle, il restoit, pendant 8 heures, au-dessous de notre horizon; que nous devions donc avoir, alors, 8 heures de nuit, et par conséquent 16 heures de jour; que ce devoit être, précisément, le contraire, quand il étoit au tropique du Capricorne. Ainsi, la raison de la longueur et de la brièveté des jours dépendoit donc de la position oblique du globe sur l'horizon; et celle-ci étoit l'effet de la distance où nous étions de l'équateur. Nous posâmes le globe dans une situation telle que son axe fût parallèle à l'horizon, et nous vîmes que les peuples éloignés de quatre-vingt-dix degrés de l'équateur, devoient donc avoir un jour et une nuit de six mois, puisque la moitié de la bande zodiacale étoit supérieure, et ne devenoit jamais inférieure; que l'autre étoit toujours inférieure, et que, par conséquent, le soleil, parcourant les six signes

supérieurs, ne se couchoit plus, comme il ne se levoit plus, quand il étoit retourné aux signes inférieurs.

Nous apprîmes, sur le globe terrestre, la latitude des différens peuples; et en posant le globe pour l'horizon de chacun d'eux, nous sûmes combien ils devoient avoir d'heures de jour et de nuit, dans les diverses saisons de l'année.

Nous plaçâmes le globe pour la latitude de soixante-six degrés et demi, et nous vîmes que le plus long jour étoit, là, de 24 heures. Nous fûmes bien surpris de trouver, de chaque côté de l'équateur, un petit cercle, appelé, *polaire*, que nous aurions d'abord nommé ainsi, à cause de sa proximité du pôle. Mais quand nous voulûmes donner un axe, et par conséquent deux pôles à chaque cercle, nous vîmes que les pôles du zodiaque décrivoient, précisément, ces deux petits cercles; il nous parut évident, alors, que leur nom leur venoit de ce qu'ils étoient formés ou décrits par des pôles.

Nous distribuâmes la terre en autant de larges bandes, que nous avions de cercles parallèles à l'équateur. Ainsi, la distance d'un tropique à l'autre, fut notre première section, ou première bande; de chaque tropique à chaque

cercle polaire, fut, de chaque côté, une bande moins large; et de chaque cercle polaire à chaque pôle, une bande pareille à chaque moitié de la première bande; ce qui nous donna cinq bandes. Nous voulûmes les distinguer, chacune, par un nom analogue au degré de température qui devoit y régner. Il étoit naturel que nous appelassions, *brûlée*, celle qui servoit, en quelque sorte, de promenade au soleil, et qu'il ne quittoit jamais; *glaciales*, les deux qui se trouvoient aux deux extrémités; et *tempérées*, celles qui se trouvoient entre la bande brûlée et chaque bande glaciale.

En considérant, de plus près, notre globe terrestre, nous y aperçûmes, de dix en dix degrés, des cercles, qui, tous, se réunissoient aux deux pôles, et traversoient le globe, en coupant l'équateur. Le plus sensible de tous passoit aux îles Canaries, et précisément à l'île de Fer, l'une d'entre elles. Nous trouvâmes que nous pouvions mesurer la terre, en partant de ce point, et en en faisant le tour entier; ce qui nous donnoit trois cent soixante degrés. Il étoit naturel qu'ayant appelé *latitude*, ou largeur, la distance qui se trouvoit de chaque côté de l'équateur à chaque pôle, nous appelassions celle-ci,

qui embrassoit le globe dans son entier, longueur ou *longitude;* et nous dîmes : Si le soleil parcourt cette longueur qui est de trois cent soixante degrés, en vingt-quatre heures, il doit parcourir quinze degrés, en une heure. Il se lève donc, une heure, plutôt, pour un pays de quinze degrés plus près de l'Orient, qu'un autre pays. Nous cherchâmes sur le globe, quelque ville principale où s'opérât cette différence. Nous trouvâmes que c'étoit *Vienne* en Autriche, qui a la même latitude que Paris, et quinze degrés de plus vers l'Orient. Nous continuâmes cette recherche, et nous vîmes que le même jour du même mois, de la même semaine, commençoit à des heures si différentes, pour tous les habitans de la terre, qu'il n'étoit pas si ridicule de dire la semaine *des trois jeudis*, parce qu'il y a dans l'Orient des peuples qui comptent *jeudi*, quand nous ne sommes encore, en Europe, qu'au *mercredi*, et qui comptent *vendredi*, quand, en Amérique, on ne compte encore que *mercredi*, et que c'est *jeudi* pour nous.

Mais ce qui nous amusa bien davantage, ce fut la position de tous les habitans de la terre, les uns relativement aux autres; les pieds des uns, parfaitement opposés aux pieds des autres, tous retenus vers le centre de la terre, comme

des clous qu'on auroit attachés à une boule, dans tous les sens, et dont la position n'éprouveroit aucun changement, quels que fussent les mouvemens de la boule. Telles furent les connoissances dont Massieu enrichit son esprit, à l'occasion du temps dont il étoit pressant de lui donner l'idée. Le mouvement journalier de la terre fut le jour; sept révolutions de la terre, ou le quart de celle de la lune, la semaine; quatre semaines et deux ou trois jours, le mois; trois mois, une saison; quatre saisons, l'année. Il vit que l'année étoit exactement la révolution entière de la terre autour du soleil; le mois, un peu plus que la révolution de la lune autour de la terre; et que ce n'étoit pas sans motif, que tous les peuples divisoient le mois en semaines, puisque la révolution de la lune avoit fait diviser l'année en mois, et que l'idée de la semaine étoit un quart de la révolution de la lune. Il vit combien seroit étrange une division différente qui n'auroit point son motif dans les révolutions de ces flambeaux qui roulent dans l'espace, et qui, dès la naissance des siècles, furent les mesures éternelles du temps. Ils existoient quand, pour la première fois, nos yeux s'ouvrirent à leur lumière; ils existeront, quand nos yeux se fermeront pour ne plus la revoir. La durée de

leur existence, jusqu'au moment où nous en parlons, voilà leur âge. La durée de la nôtre, depuis que nous vîmes les premiers rayons qui éclairèrent notre berceau jusqu'à ce jour, voilà notre âge aussi. Les années de notre vie, nous les comptons par les moissons. Nos époques, sont les événemens dont nous nous rappelons. Ce sont comme autant de jalons plantés sur la route de notre vie. Le mot *ère*, qui appartient à cette leçon, est le plus grand événement qui commence une série d'années. L'ère des Romains commençoit à la fondation de leur ville; celle de tous les peuples, a commencé à la naissance de Jésus-Christ.

Il ne nous restoit plus qu'à connoître la division usuelle du jour. Nous nommâmes *matin*, la partie du jour qui précède midi; *soir*, celle qui suit la première, et qui dure jusqu'après le coucher de cet astre, qui, mesure du temps, doit, naturellement, jouer un si grand rôle dans le récit de tous les événemens de la vie. Et comme Massieu étoit familiarisé avec les images, nous comparâmes la vie d'un homme juste, à un beau jour, dont l'heureux matin est le temps de la jeunesse; le midi, l'âge de la force; le soir, le passage de la vieillesse; et la nuit, le repos éternel de la vertu.

Cette matière, sur laquelle je ne voulois donner d'abord que quelques notions à Massieu, m'a entraîné, malgré moi, au delà des bornes que je m'étois prescrites, et est devenue un traité sur la sphère. Peut-être, les instituteurs qui auront des parlans à instruire, m'en sauront-ils quelque gré. Ils y verront un modèle des procédés à employer, lorsque, par les différens moyens de communication qui ont précédé, ils auront rendu leurs élèves capables de recevoir des leçons suivies, dans quelque partie des connoissances humaines.

CHAPITRE XVI.

Seizième moyen de communication.

Des Adverbes.

NOUS avions besoin, pour reprendre la théorie de la conjugaison, de connoître quelques *adverbes*, que le moyen précédent rendoit faciles, tels que *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *avant-hier*, *après-demain*, *autrefois*, *plusieurs fois*, etc. Nous n'avions pu les apprendre plutôt. Il falloit connoître les divisions du temps, pour en employer les adverbes. Nous ne pouvions

vions en renvoyer l'étude à une autre époque, puisque, sans les adverbes, qui sont les signes de la correspondance des temps, nous ne pouvions, par le moyen des temps correspondans, former la phrase composée, et réunir plusieurs propositions.

Nous avions vu, dans un des précédens Moyens, que les adverbes ne sont pas des élémens simples du langage, comme le sont les noms, les articles, les adjectifs et les prépositions. Nous savions que chaque adverbe est la réunion de plusieurs mots, exprimés, ou sous-entendus, et par conséquent, une véritable composition. C'est surtout dans les adverbes de temps que nous allions remarquer cet assemblage et cette réunion.

Massieu, dont l'intelligence venoit de recevoir un si grand développement et tant de lumières, dans le Moyen précédent, avoit acquis une extrême facilité à saisir les abstractions grammaticales. Voici l'exemple que je mis sous ses yeux, pour lui donner la première leçon sur les adverbes:

4 5 1 2 4 5
Dans le jour de le jour présent, le soleil est dans le signe du Belier.

Massieu avoit appris la signification de la préposition *dans*, lors des leçons sur les prépo-

sitions, telles qu'on les verra au Modèle des leçons. Le sens du mot *présent* étoit également compris, il en fit le signe. Il connoissoit les douze signes du *zodiaque;* il n'y avoit donc pour lui aucune obscurité dans cet exemple. Je voulois m'en servir, pour amener mon élève à la connoissance du mot *aujourd'hui*, qui est l'*adverbe* ou l'ellipse de la préposition *dans*, d'un nom et d'un adjectif, complémens de la préposition. Voici quels furent mes procédés:

« 4 Dans le 5 jour de le jour *présent.*

» 4 A le jour de jour *présent.*

» 4 A u jour de jour *hui.*

» 4 A u jour de *hui.*

» 4 Au jour d' *hui* ».

On trouvera le signe de cet adverbe, ainsi que celui de tous les autres, tels que *hier, demain, alors, dorénavant, désormais*, etc., au Chapitre *de la Théorie des Signes;* et leur décomposition, au Modèle des leçons.

Mais il y avoit à exercer Massieu sur d'au-

tres *adverbes*, dont la fonction affecte plus particulièrement le verbe, en modifiant la qualité qui est le mot propre et essentiel de chaque verbe ; car une qualité ne convient pas toujours, sans modification, au sujet auquel on la lie. Tantôt on la considère dans toute son étendue, et telle qu'elle est énoncée ; tantôt d'une manière plus resserrée, plus circonscrite ; tantôt avec plus, tantôt avec moins d'énergie ; et c'est l'adverbe qui fournit les moyens d'exprimer ces diverses nuances ; et, de même qu'il y a différentes manières d'agir sur un objet, il y a aussi différens moyens d'exprimer toutes ces manières. Une préposition, un nom commun, et une qualité quelconque sont ce moyen que fournit la grammaire, pour l'expression des modifications des verbes, et c'est un seul mot, comme je l'ai dit, un mot elliptique qui remplace et la préposition, et le nom commun et l'adjectif. Je pouvois donc, puisqu'il y avoit un nom commun, donner à Massieu, sur l'adverbe, quelques principes généraux. J'écrivis, sur la planche, plusieurs adverbes, tels que ceux-ci :

« Fortement.	Foiblement.
» Lourdement.	Légèrement.
» Agréablement.	Désagréablement.

» Beaucoup. Peu.
» Trop. Assez.
» Souvent. Rarement.
» Plusieurs fois. Autrefois.
» Maintenant. Actuellement ».

Je me borne à ces exemples, pour ne pas répéter ici ce que l'on trouvera sur les adverbes, soit dans la *Théorie des Signes*, soit au *Modèle des leçons*.

Je fis remarquer à Massieu que la plupart de ces mots-là, dont je ne pouvois lui dire encore le nom, et dont il ne pouvoit connoître la nature et l'emploi que dans les applications que nous allions en faire, avoient une terminaison commune : c'est MENT. Et, comme je n'avois pu lui parler encore de l'esprit, il ne m'eût pas compris, si je lui avois dit que cette terminaison étoit un nom dérivé du latin, qui signifioit *esprit*, *raison*. Je me contentai de lui dire que ce mot étoit un nom, le support ou le sujet de l'adjectif qui lui étoit uni ; qu'il y avoit donc deux mots dans chacun des mots où il retrouvoit MENT, *forte* MENT, *foible* MENT, etc. Je lui dis qu'il y avoit en nous une cause intérieure de tous nos mouvemens et de toutes nos actions; un principe dont je ne tarderois pas à lui prouver l'existence,

et à lui faire connoître la nature; que ce principe encore inconnu quand notre main agissoit sur quelque objet, lui commandoit ce mouvement; qu'il régloit notre marche et commandoit à nos pieds, quand nous nous transportions d'un lieu à un autre; qu'on lui donnoit le nom de *ment* ou de *manière;* que l'un étoit un mot qui appartenoit à un peuple qui n'existoit plus; que l'autre étoit un dérivé de *main*, pour signifier l'action de la main, ou une action quelconque. Pour rendre cette explication plus claire, je fis de nouveau une action qui nous avoit déjà servi pour l'intelligence des prépositions. Je frappai la planche, et fortement, et foiblement, faisant écrire, à chaque fois, et l'action et la manière, comme il suit :

Sicard a frappé la table avec une *main* forte.
Sicard a frappé la table avec une *main* foible.
Sicard a frappé la table avec une *ment* forte.
Sicard a frappé la table avec une *ment* foible.
Sicard a frappé la table avec une manière forte.

Il n'y avoit pas de danger à rendre le mot *ment* synonyme du mot *main;* ni le mot *manière* synonyme de tous les deux. Le coup appliqué sur la table, plus ou moins fortement, et puis le coup appliqué, ou par la main, ou par

le pied, ne laissoient aucun doute sur la valeur de tous ces mots; elle se trouvoit être la même. Ce procédé étant compris, il n'y avoit plus qu'à retrancher la préposition et l'article, et à faire la transposition; et nos adverbes, terminés en *ment*, étoient connus et entendus; Massieu comprit fort bien ce résultat :

Sicard a frappé la table MENT *forte*.
Sicard a frappé la table *forte* MENT.
Sicard a frappé la table *forte*MENT.

Comme les adverbes ainsi terminés étoient, d'après ce procédé, l'ellipse de la préposition, et le remplacement du mot *manière* par celui de *ment* par lequel nous avions cru pouvoir traduire le mot *manière*, je crus devoir m'arrêter, encore quelque temps, à cette explication.

Je fis faire à Massieu toutes les actions qui pouvoient mettre en jeu les principaux organes, la tête, les yeux, la bouche, les bras, les mains, les doigts, les genoux, les jambes et les pieds : et j'eus soin de rendre compte, par écrit, de toutes ces actions diverses, en exprimant, à l'aide de quel organe, l'action dont je venois d'être témoin avoit été faite, et en écrivant, à la suite du nom de l'organe, le nom de *main*, qu'il falloit généraliser. Je voulois que Massieu

donnât au nom de main le nom générique de *faire*, ou d'*agir*, ou d'*action*, ou, enfin de *manière*. Je voulois que ce nom fût également le signe non-seulement d'une action, de quelque organe que ce fût ; mais encore de ce principe qui bientôt alloit cesser d'être inconnu, et qui faisoit agir, et les pieds, et les mains, et la bouche, et les yeux, comme un maître fait agir des serviteurs à qui il commande, comme la main du dessinateur fait agir le crayon. On trouvera ce procédé, au Modèle des leçons.

L'adverbe, ainsi décomposé, devoit donc porter, pour caractère, les chiffres 4 et 5. Le chiffre 4, pour indiquer la préposition sous-entendue, et le chiffre 5 sur la terminaison, qui est le véritable nom, pour indiquer le nom, support de l'adjectif, qu'on trouve dans la première partie. Cette terminaison n'avoit rien d'incertain. L'explication que je venois d'en donner à Massieu, en fixoit le sens, pour toujours.

Mais n'y a-t-il que les adverbes qui aient cette terminaison ? et tout mot qui se termine en *ment*, est-il adverbe ? C'est ce qu'il falloit observer, et la difficulté qu'il falloit résoudre ; car il falloit prévoir que notre élève pourroit être trompé par une terminaison qui n'appartient pas exclusivement à l'adverbe. C'est en décompo-

sant, avec lui, tous les mots terminés ainsi, que je le préservai de cette erreur. Je lui fis remarquer que, dans l'adverbe, la suppression de la terminaison ne lui ôtoit rien de sa valeur essentielle; et qu'au contraire, tout autre mot n'avoit plus de signification, quand on lui ôtoit sa terminaison. Il vit qu'il nous restoit un adjectif par le retranchement de la terminaison dans l'adverbe; et qu'il ne restoit plus de mot, mais seulement quelque syllabe insignifiante, quand on retranchoit cette terminaison, dans tout autre mot. En effet, que reste-t-il des mots *prudent*, *innocent*, *conséquent*, etc.? il reste *prud*, *innoc*, *conséqu*. Or, ces mots signifient-ils quelque chose? sont-ce même des mots?

Il étoit impossible qu'aucun mot résistât à cette épreuve; et Massieu, qui y soumit tous les mots terminés comme les adverbes, apprit, par ce moyen, à ne jamais les confondre entre eux.

Un autre adverbe, d'une forme fort singulière, se trouvoit dans notre exemple. Rien ne ressembloit plus à un nom. Il se trouve précédé, quelquefois d'un article, quelquefois d'un nom de nombre; car on dit également : *cette fois*, une *autre fois*, deux *fois*, plusieurs *fois*, *autrefois*, etc. Que pouvois-je montrer à Massieu qui pût lui donner l'idée du mot *fois*, et la signi-

fication de tous les adverbes, dont ce mot est la partie essentielle? Rien, sans doute. Aussi fallut-il avoir recours à un procédé particulier.

Dans la leçon sur la numération, nous avions compté des marrons, ce qui nous avoit donné l'idée des unités distinctes et des nombres collectifs. Nos marrons avoient écarté des nombres toute abstraction. Je frappai plusieurs coups sur la planche, pour écarter également du mot *fois* toute idée d'abstraction. Car on doit observer, avec moi, que ce mot ne s'emploie jamais que quand les actions deviennent l'objet d'un nombre quelconque; et que, de même que les unités deviennent visibles, en quelque sorte, par les objets mis sous les yeux, le mot *fois* devient sensible, par la même action répétée, et dont on compte, à mesure, les actes répétés. Je chargeai Massieu d'écrire sur la planche, pour énoncer mon action, autant de propositions que j'allois frapper de coups sur cette même planche. Il le fit de la manière suivante :

« Sicard a frappé la planche noire.
» Sicard a frappé la planche noire.
» Sicard a frappé la planche noire.
» Sicard a frappé la planche noire ».

J'ajoutai, à chacune de ces propositions, le

mot *frapper*, précédé du signe numérique 1, et les mots qui les suivent :

« Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*
» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*
» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*
» Sicard a frappé 1 *frapper* = 1 *coup* = 1 *fois.*

4 *frappers* 4 *coups* 4 *fois* ».

Le mot *fois* devint, par ce procédé, la traduction du mot *coup*, comme le mot *coup* devint le synonyme de l'action exprimée par le mot *frapper*.

Pour la parfaite intelligence de ce mot, il ne fallut plus que nous exercer à l'employer, dans toutes les circonstances possibles.

Je fis comprendre à Massieu que le mot *fois* est, si l'on peut parler ainsi, comme une sorte de nom indéterminé, dont le *nombre* est comme une espèce d'article; ou plutôt le mot *fois* est, dans l'adverbe, ce que le mot *ment* est dans les adverbes, dont ce mot est la terminaison; et le nombre est, par rapport au mot *fois*, ce que la qualité qui précède le mot *ment*, est à l'adverbe qui a cette terminaison.

Et, comme tout adverbe est l'ellipse d'une préposition, d'un nom et d'une qualité, et qu'il falloit retrouver tout cela dans les adverbes,

composés d'un nom de nombre, ou d'une qualité quelconque, et du mot *fois*, je remis sous les yeux de Massieu un nouveau procédé qui lui représenta tous les mots remplacés par l'adverbe, dont je lui apprenois à connoître la nature :

« Sicard a frappé la table, par, ou, à quatre *frappers*.
» Sicard a frappé la table, par, ou, à quatre *coups*.
» Sicard a frappé la table, par, ou, à quatre *fois* ».

Ici, c'est, dans le premier exemple, le mot *frappers ;* dans le second exemple, le mot *coups ;* dans le troisième, le mot *fois*, qui donnent un appui au nombre 4 ; comme les objets que l'on compteroit, le lui donneroient.

Cette explication servit à faire entendre tous les adverbes dont le mot *fois* étoit la partie principale. Il nous restoit quelques autres adverbes, tels que *beaucoup*, *peu*, *trop*, etc. Nous les décomposâmes ; nous trouvâmes, dans le premier, *beau coulp*, dérivés des deux mots latins : *bella copia*, *belle*, ou, *grande abondance*. Dans *peu*, ces deux idées : *petite quantité*. On trouvera ces analises au Modèle des leçons, ainsi que l'analise de tous les autres adverbes, soit de comparaison, soit de doute, soit de temps, de lieu, ou de manière, etc.

CHAPITRE XVII.

Dix-septième moyen de communication.

Reprise de la Conjugaison. Temps relatifs et temps composés.

NOUS avions, pour reprendre la conjugaison, toute la provision de mots qui nous étoit nécessaire. Il restoit peu d'adverbes de temps que nous ne connussions.

Le premier temps qui sembloit se confondre avec l'un des trois dont nous nous étions servis jusque-là, étoit le *passé*, appelé *défini*, ou, *présent antérieur périodique : je portai, je frappai, je fus, j'eus*, etc. Voici comment j'en fis connoître la nature à Massieu, et la distinction qu'il falloit en faire d'avec le *passé absolu*. Je l'interrogeai ainsi :

« Qu'ont fait, hier, les Sourds-Muets » ?

Il me répondit ainsi :

« Les Sourds-Muets ont dessiné hier ».

« Qu'ont fait aujourd'hui les Sourds-Muets » ?

Il répondit :

« Les Sourds-Muets ont écrit, aujourd'hui ».

Ses deux réponses n'étoient plus justes ; voici comment je le repris. Ce temps passé, *j'ai fait*, s'emploie, sans doute, pour énoncer une action qui ne se fait plus, et qui ne se fera pas. Mais il ne faut pas exprimer le temps où elle s'est faite. La réponse seroit juste, si j'eusse ainsi posé la question :

« Qu'ont fait les Sourds-Muets » ?

Il eût fallu répondre comme tu l'as fait. Il faut répondre de même, si la portion de temps où l'action s'est passée, dure encore, comme dans la seconde question :

« Qu'ont fait *aujourd'hui*, *cette semaine*, *ce* » *mois*, *cette année*, les Sourds-Muets » ?

Mais, quand la portion de temps où l'action s'est faite, n'existe plus, c'est un temps passé, sans doute, qu'on emploie ; mais on l'accompagne du signe d'une époque pour laquelle ce temps se trouve présent. C'est à dessein que je t'ai mal interrogé, quand j'ai écrit :

« Qu'ont fait *hier* les Sourds-Muets » ? Je devois dire :

« Que firent *hier* les Sourds-Muets » ?

Et voici la réponse que tu devois faire :

« Les Sourds-Muets dessinèrent *hier* ».

Massieu, loin de se rebuter d'avoir à apprendre le mécanisme d'un temps de plus, me témoigna sa satisfaction d'avoir un moyen d'exprimer le passé avec plus de précision et plus de justesse. Mais cette première leçon ne fut pas suffisante, et il se méprit, plus d'une fois, dans l'emploi des deux passés. Je fus sévère sur le choix; et, quoiqu'on ne le soit pas toujours dans la société, jamais je ne lui permis d'employer le *passé absolu*, quand il étoit accompagné d'une époque déterminée. Ainsi : *j'ai dîné hier, la semaine dernière, le mois passé, l'année dernière*, fut aussi inexact pour nous, que les formes suivantes : *je dînai, aujourd'hui, je dînai, cette semaine, ce mois-ci, cette année.* Je m'étois aperçu déjà que je ne pouvois rien espérer de l'arbitraire ; qu'il ne devoit jamais y avoir, pour un être privé de l'avantage de se redresser par la conversation, deux formes synonymes, et qu'il falloit tout fixer, avec rigueur.

Nous n'avions encore que la proposition simple ; mais nous ne pouvions plus faire un pas, sans multiplier les actions et sans sentir le besoin

de quelqu'autre temps. Massieu voulut connoître celui-ci, dans toutes ses variations ; je lui donnai le tableau, tel qu'il est dans le Paradigme des conjugaisons, au Modèle des leçons.

Voici comment nous passâmes au temps que j'appellerai aussi *présent antérieur* simple : *je portois, je frappois, j'étois, j'avois.* Je fis faire, à la fois, deux actions différentes, par deux élèves, et en même temps qu'ils les faisoient, je dis à Massieu d'en rendre compte ; c'étoit évidemment lui demander d'employer deux présens; il écrivit ce qui suit :

« Peyre dessine.
» Aubert écrit ».

Je fis cesser les deux actions, et je dis encore à Massieu d'écrire ce qu'il avoit vu faire. Il écrivit les deux propositions suivantes :

« Peyre a dessiné.
» Aubert a écrit ».

Il étoit facile de voir, là, un présent et un passé relatifs. Je fis remarquer à Massieu que, ces deux actions ayant été faites, dans le même moment, étoient donc simultanées, et qu'elles avoient été présentes, l'une à l'égard de l'autre; qu'elles n'étoient passées que quant à l'énoncia-

tion; qu'il étoit possible d'inventer un temps qui exprimât ces deux idées, l'idée du présent, qui devoit être la principale, et l'idée du passé, qui ne considéroit l'existence des deux actions que relativement à l'énonciation; que ce temps pourroit donc être appelé, à la fois, *présent passé*, ou *présent antérieur*. Voici comment je le formai :

« Peyre dessine
Peyre a dessiné
} dessinoit.

Aubert écrit
Aubert a écrit
} écrivoit ».

Massieu reconnut que ce temps nouveau, tout simple qu'il étoit, quant à l'expression, étoit réellement composé, quant aux idées. Il ne pouvoit donc être surpris de lui voir donner deux noms qui en exprimassent la double valeur. Il remarqua, de même, que l'intention de celui qui employoit ce temps, ne pouvoit être que de rendre attentif à la simultanéité des deux actions, plutôt qu'à l'époque passée de leur existence. Il me demanda lui-même de lui donner occasion d'employer ce temps, pour apprendre à le faire, au besoin, sans aucune méprise; c'est ainsi que j'excitois son émulation, à mesure que je fournissois

nissois à son intelligence matière à s'exercer. Je lui donnai le tableau de ce temps, tel qu'il est à l'article des conjugaisons, et je me servis de ces deux propositions pour lui donner enfin l'idée de la phrase.

« Peyre dessinoit. Aubert écrivoit ».

Je lui montrai ces deux propositions, faites pour marcher ensemble, et qui toutefois étoient détachées, comme s'il n'y avoit entre elles aucune liaison dans l'esprit. Je lui fis remarquer que la seconde n'étoit là que pour indiquer le moment précis de l'existence de la première. En effet, il seroit inutile de dire qu'Aubert écrivoit, si l'on ne vouloit faire connoître le moment où dessinoit son camarade. Aussi, lui dis-je, a-t-on soin de lier les deux propositions par un de ces adverbes dont nous avons déjà parlé, et dont tu as appris à connoître la valeur par l'analise que nous en avons faite.

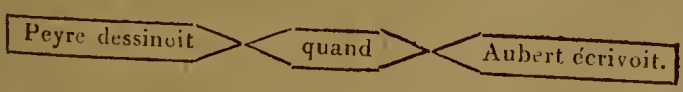

Plusieurs exemples de la même espèce achevèrent de donner au PRÉSENT PASSÉ ou ANTÉRIEUR et à la conjonction la valeur convenue.

Massieu connoissoit tous les temps simples,

parmi lesquels deux étoient absolus, et deux relatifs. Il sembloit bien facile de passer ensuite aux temps composés. Je n'avois qu'à lui présenter les quatre temps simples du verbe *avoir*, et à ajouter à chacun le nom verbal, ou, si l'on veut, le *supin*, ou le *participe* de tout autre verbe; et tous les temps composés étoient appris, et tout le mode *indicatif* étoit connu.

Je me préservai de cette précipitation, toute au profit de la mémoire, et qui n'auroit pas fait faire un seul pas à la raison. L'expérience m'avoit trop appris qu'il n'y a qu'une seule manière de tout apprendre, celle de supposer que rien n'est encore trouvé, et de tout inventer. Tous les temps composés sont des *passés*, et Massieu ne croyoit pas qu'il pût y en avoir plus d'un. C'est donc par le rapprochement de plusieurs actions, plus ou moins anciennes les unes à l'égard des autres, qu'il devoit sentir le besoin de temps passés, plus ou moins anciens. Chacun de ces temps lui manquant, il devoit le chercher. Ce que j'avois donc à faire, c'étoit de rendre ces divers temps nécessaires. Voici comment je fis deviner le second, que les Latins appeloient *plusqueparfait*, et que Massieu appellera, quand il connoîtra tous les autres, *second temps composé*.

Je fis fermer la porte de la salle par Massieu, et je fis rendre compte de cette action, quand elle fut faite. Je fis ensuite frapper la table par Albert, et j'en fis également rendre compte. Mais l'une de ces deux actions étoit plus ancienne que l'autre; c'étoit l'action de Massieu: je le lui fis remarquer. Et cependant, pour les énoncer toutes deux, le même temps avoit été employé; car on avoit écrit, comme il suit:

« Massieu a fermé la porte.

» Albert a frappé la table ».

Je ne manquai pas de profiter encore de cette occasion, pour faire observer à Massieu que ces deux propositions seroient bien énoncées, si l'on ne les lioit pas ensemble; qu'il seroit alors tout simple d'employer le passé, puisque l'existence de chaque action étoit passée, et que, comme on ne les comparoit pas entre elles, il n'y avoit ni plus, ni moins dans le passé. Mais, vouloit-on les lier et les présenter en un seul tableau; il n'étoit plus permis d'employer, pour l'énonciation des deux actions, dont l'une étoit plus ancienne, un temps indéfini qui n'exprimoit pas cette différence, et qui les supposoit faites dans le même temps. Massieu sentit tout cela très-bien. Mais où étoit ce temps plus ancien que le passé? Il

pouvoit, sans doute, à l'aide de ces réflexions, en reconnoître le besoin ; mais il ne pouvoit le trouver sans mon secours. C'est alors que je lui présentai le tableau des quatre temps simples du verbe *avoir*, comme simples signes de temps plus ou moins passé ; je lui fis voir que la plus grande ancienneté de chacun étoit marquée, d'après l'ordre numérique, 1, 2, 3. Je réservai à parler du quatrième au temps où nous serions plus avancés. Voici l'ordre de ces trois temps : *J'ai*, *j'avois*, *j'eus*. Massieu vit, seul, que le premier et le second devoient être corrélatifs et se correspondre. Et il écrivit ainsi ces deux propositions :

« Massieu avoit fermé la porte.
» Albert a frappé la table ».

Mais ces deux propositions restèrent comme isolées ; je le fis remarquer à Massieu, qui, se souvenant de la manière dont il avoit déjà lié deux propositions pareilles, appliqua le même procédé à ces deux-ci :

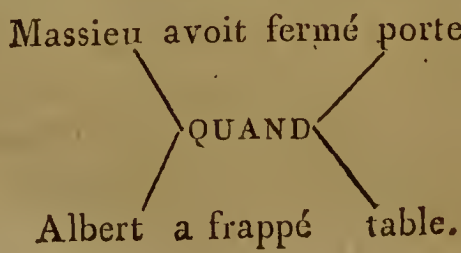

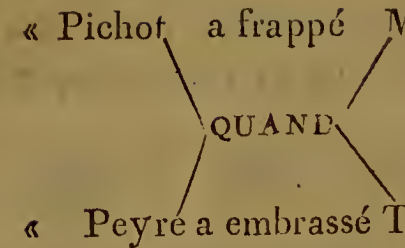

Il ne fut pas plus difficile d'enseigner à Massieu la correspondance du troisième temps simple avec le troisième temps composé ; c'étoit la même raison qui l'établissoit. Je n'eus qu'à lui rappeler la nature et l'emploi du troisième temps simple ou antérieur *périodique ;* il l'avoit appliqué à un assez grand nombre d'exemples, pour n'avoir pas oublié qu'on l'employoit pour exprimer le passé dans une époque dont il ne restoit plus rien. Ainsi il écrivit les deux propositions suivantes sur le modèle des deux précédentes.

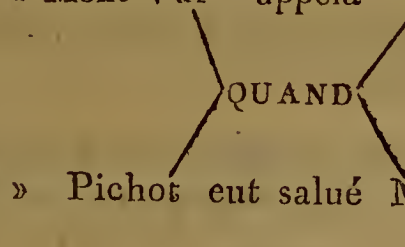

Ces procédés me réussissoient si bien, que je crus pouvoir épuiser tous les temps composés, dans la même séance ; les actions que je faisois faire, celles que je supposois faites, dès

la veille, et celles que j'allois faire faire, donnoient à chaque temps sa valeur propre et précise.

« Fontaine verra Massieu

QUAND

» Massieu aura écrit sa lettre ».

Tous les temps simples et composés étant parfaitement connus, j'en présentai le tableau à Massieu, en accolant ensemble les temps correspondans; par exemple : le second temps simple d'un verbe, avec le second temps simple d'un autre, comme dans le premier exemple : *Peyre dessinoit, Albert écrivoit.* Le premier temps composé avec le second, comme dans le second exemple :

« *Massieu avoit fermé la porte, Albert a* » *frappé la table* ».

Le troisième temps simple avec le troisième temps composé, comme dans le troisième exemple :

« *Massieu eut, hier, frappé la table, quand* » *Albert ouvrit la porte* ».

Le quatrième temps simple avec le quatrième

temps composé, comme dans le quatrième exemple :

« *Massieu aura ouvert la porte, quand Al-* » *bert sortira* ».

J'exerçai long-temps Massieu sur cette correspondance ; et dès ce moment, je crus pouvoir qualifier les temps, non par des noms abstraits et métaphysiques qui exprimassent leurs fonctions dans la phrase : j'aurois inutilement fatigué la tête de Massieu. Il n'eut à retenir que deux mots distinctifs : temps *simples ;* temps *composés*, 1, 2, 3 et 4.

Il ne restoit plus, pour connoître entièrement le mode *indicatif*, que les quatre temps *comparatifs*. Il fallut les faire précéder d'une courte explication. Ce sont surtout ces temps qu'il falloit rendre nécessaires ; car quel intérêt eussent-ils inspiré sans un besoin bien démontré et bien senti ?

Je rappelai à Massieu que les temps absolus auroient toujours été suffisans, si l'homme eût exprimé chaque pensée sans la lier à une autre pensée ; qu'ayant voulu comparer les pensées, par rapport à l'époque particulière de l'existence de chaque action, il avoit eu besoin d'in-

venter plusieurs passés, qui avoient servi à unir les propositions et à former des phrases, comme je venois de le lui montrer ; mais que, cherchant à donner encore plus de précision à l'énonciation de ses pensées, il avoit inventé des temps plus composés, et qui servoient à déterminer le moment même où l'action qu'on énonçoit avoit commencé ; que ces temps, plus composés encore que ceux que nous venions de connoître, avoient été nommés *surcomposés* par les uns, et *comparatifs* par les autres. Et de même, lui dis-je, que les temps simples du verbe *avoir*, deviennent composés par l'addition d'un nom verbal, les composés du verbe *avoir* deviennent *surcomposés*, ou temps *comparatifs*, par la même addition. C'est par des exemples que je le familiarisai avec tous ces temps, et que je lui fis sentir que, bien loin d'être inutiles et superflus, les temps *surcomposés* étoient nécessaires. Je repris ainsi les anciens exemples qui nous avoient servi à connoître le besoin des temps composés.

« Massieu avoit fermé la porte, quand Albert » a frappé la table ».

Il suffit, dis-je à Massieu, qu'Albert n'ait pas frappé la table avant que tu aies fermé la porte,

pour qu'on ne puisse blâmer l'emploi du second temps passé. Mais il peut s'être passé entre ces deux actions un intervalle plus ou moins long; et c'est ce que ce temps n'indique pas; mais, si l'action d'Albert a immédiatement suivi la tienne, comment l'exprimeras-tu? Eh bien! c'est ici que le temps *surcomposé* vient à ton secours, et cette succession rapide des deux actions, dont la fin de l'une touche au commencement de l'autre, est parfaitement exprimée par le temps *surcomposé*, mis à la place du second temps passé, comme dans l'exemple suivant :

« Quand Massieu A EU fermé la porte, Al-» bert a frappé la table ».

Il en est de même des trois autres *surcomposés*, qu'on emploie dans les mêmes occasions que les composés, quand on veut faire entendre que la seconde action a été faite au moment même où la première étoit achevée. Ces temps *surcomposés* ne sont donc pas plus anciens que les composés; ils sont seulement plus précis, et marquent plus exactement l'époque passée. Ils sont donc moins vagues, moins indéterminés que les composés, lesquels ressemblent fort, quant à l'étendue de leur signification, au passé absolu. On en trouvera le tableau à la conjugaison des verbes, au Modèle des leçons.

Massieu en trouva l'emploi très-commode. Il alla jusqu'à en abuser, et à les employer dans toutes les occasions. Mais je le corrigeai de cet abus, en lui disant qu'il ne falloit s'en servir qu'autant qu'il étoit indispensable de fixer, sur le moment précis de l'existence de la seconde action, ceux à qui l'on en parloit.

Le mode indicatif étoit parfaitement connu. Il renfermoit douze temps de trois espèces : 1°. des temps *simples ;* 2°. des temps *composés ;* 3°. des temps *surcomposés :* quatre de chaque espèce. Des temps *absolus*, pour la proposition simple; et des temps *relatifs*, pour la proposition composée, formant la phrase. Mais ces dénominations n'étoient que pour moi seul.

Le mode *impératif* n'ayant qu'un seul temps, une personne au nombre singulier, et deux au pluriel, ne pouvoit plus nous arrêter. Et comment eût-il présenté quelque difficulté? nous nous en étions servis jusque-là sans le connoître. Toutes les fois que j'avois appelé Massieu, et que je lui avois fait signe d'écrire, de dessiner, etc., j'avois employé l'*impératif*. Pour lui en faire faire aussitôt l'application, il n'y avoit donc plus qu'à le lui montrer; d'ailleurs, le signe en étoit trop prononcé pour qu'il pût s'y méprendre.

Comme nous n'avions encore rien étudié qu'en comparant avec ce qui nous étoit déjà connu ce que nous voulions connoître, nous écrivîmes le présent absolu de l'indicatif, en ajoutant un complément à chaque personne, en faisant faire, en même temps, par des élèves, l'action exprimée par chaque personne du verbe (1). J'écrivis une seconde fois ce même temps, mais j'ôtai les pronoms. Massieu ne sut ce que celá vouloit dire; mais il comprit bientôt que je ne faisois plus un récit, puisque j'ôtois le sujet de chaque personne. Je lui adresse un signe de commandement, en lui montrant la seconde personne du verbe; il exécute ce qu'il venoit de lire; j'applaudis, et il comprend aussitôt que cette forme est *impérative*. J'écris son nom, à la suite de la seconde personne, avec le signe du vocatif. Puis j'adresse le même signe *impératif* à lui et à *Col*, en écrivant leur nom, à la suite de la seconde personne du pluriel, toujours avec le signe du vocatif: Col et Massieu m'entendent, et exécutent l'action commandée.

J'écris mon nom avec le leur, à la suite de la première personne du pluriel, et je fais aussitôt avec eux, après leur avoir adressé le même signe

(1) Voyez le Modèle des leçons.

impératif, l'action exprimée par écrit. Je voulus essayer s'ils comprendroient que ce mode ne pouvoit avoir ni première, ni troisième personne, et j'écrivis mon nom après la première, et celui d'un absent, à la suite de la troisième. Ils se mirent à rire, et trouvèrent fort singulier que je me commandasse, et que je commandasse à quelqu'un que je ne voyois pas. Voyant le piége, ils effacèrent et mon nom, et celui de l'absent. Il ne resta plus que la seconde personne, et ce mode fut entendu.

Le mode suivant n'étoit pas aussi facile. Mais nous avions un point de départ, un point connu; car Massieu connoissoit la proposition composée. Il connoissoit le *que* conjonctif; et il avoit déjà fait bien des phrases telles que celles-ci :

« Je crois que le soleil est un globe de feu ».

Il falloit lui apprendre cette nouvelle forme-ci :

« Je ne doute pas que le soleil ne soit un globe de feu ».

Je crus devoir lui apprendre, avant tout, à distinguer plusieurs sortes de verbes, dont j'établis les séries diverses sur la planche des leçons. 1°. Les verbes qui, n'appartenant proprement qu'à l'esprit, étoient purement affirmatifs, sans exprimer ni désir, ni crainte, ni volonté, ni

doute, ni négation : tels que, *dire*, *croire*, *penser*, *assurer*, *voir*, *considérer*, etc. 2°. Les verbes qui, appartenant au cœur, servent à exprimer ses affections, ses craintes : tels que, *désirer*, *vouloir*, *souhaiter*, *craindre*, etc. 3°. Les verbes qui, quoique du domaine de l'esprit, expriment ses doutes, ses incertitudes, ou une négation positive : tels que, *douter*, *ne pas croire*, etc. (1).

Quand Massieu sut bien distinguer ces différentes classes de verbes, il fut facile de convenir avec lui de la nécessité d'un mode particulier pour le verbe qui se trouveroit le second dans une phrase où le premier verbe ne seroit aucun de ceux de la première série. Mais ce mode étoit encore trop loin de nous, pour le présenter aussitôt. J'imaginai un moyen que sembloit m'indiquer la nature même de ce mode. Plus j'y réfléchis, plus je trouvai qu'il renfermoit une sorte de futur dans ses temps principaux. Quelqu'un qui dit : *Je désire, ou je veux que vous veniez*, ne le diroit pas, si l'on étoit déjà venu. Le désir, comme le vouloir, comme la crainte, comme l'incertitude, ne peuvent avoir pour objets que des événemens futurs. Le mode *sub-*

(1) Voyez les Modèles des leçons.

jonctif est donc une sorte de futur, dans tous ses temps divers. Je fis donc employer le futur partout où l'on emploie le mode *subjonctif;* et au lieu de dire encore :

« Je désire que vous *veniez*,

je fis écrire :

» Je désire que vous *viendrez* ».

Massieu ne trouva ni peine, ni incertitude dans l'emploi de ce temps. Cette forme lui parut même naturelle et raisonnable ; et ce ne fut qu'après en avoir fait long-temps l'application, dans toutes les phrases où le premier verbe appartenoit à la seconde ou à la troisième série, que je fis substituer le *subjonctif* au futur, dont je le déclarai le véritable équivalent.

Mais nous ne pouvions en appliquer que le présent. Le présent passé ne correspondant jamais qu'avec les temps du mode *conditionnel*, que nous ne connoissions pas encore, nous réservâmes les autres temps du *subjonctif* pour l'époque où ce mode nous seroit familier : voici comment nous apprîmes ce mode, si difficile pour les Sourds-Muets.

Ce mode, ne pouvant jamais s'employer dans la proposition simple, exige donc qu'un autre

mode le précède ou le suive. Or, deux verbes ne pouvant être employés dans une phrase, sans que l'un dépende de l'autre, cette réunion et cette dépendance ne peuvent exister sans une conjonction. Il falloit faire connoître à Massieu comment ce mode, si nouveau pour lui, étoit lié à un autre mode; et je le lui montrai dans les trois phrases suivantes :

« Je voudrois QUE Massieu frappât la table;
» Je sortirois, SI la porte de la salle étoit ouverte.
» Je sortirois de la maison; MAIS la pluie m'en empêche ».

Le mode du premier verbe de chaque phrase étant conditionnel, de sa nature, la première de ces trois phrases ne ressemble donc pas aux deux autres, car elle n'exprime aucune condition. Il ne faut donc pas assimiler la conjonction qui lie le premier verbe au second, aux conjonctions *si* et *mais*, qui appartiennent spécialement au mode *conditionnel;* tous ces mots : *que Massieu frappât la table*, ne sont là que comme objet d'action ou complément du verbe, la condition est donc, ici, sous-entendue. Voïci quelle seroit la forme de la phrase, si la condition étoit exprimée :

« Je voudrois que Massieu frappât la table, » s'il vouloit la frapper ».

Dans cette phrase, comme dans les deux autres, le temps du mode conditionnel est un véritable présent. Aussi ne pouvoit-il y avoir aucun inconvénient à employer, à sa place, le présent de l'indicatif, que Massieu connoissoit, et que je pouvois appeler l'équivalent de celui-ci. Je pouvois donc faire le rapprochement suivant :

« Je voudrois, si Massieu le vouloit aussi, que » Massieu frappât la table.

» Je veux, si Massieu le veut aussi, que Mas- » sieu frappe la table ».

Dans la première phrase, le premier verbe est au mode conditionnel, au présent positif; les Latins l'auroient exprimé par le temps présent du subjonctif. On voit que c'est un vrai présent, et que cette volonté est actuelle, si celle de Massieu l'est de même, car elle en dépend; et c'est cette dépendance qui produit un mode de plus, mode qui tire son nom de la condition à laquelle il doit son origine. Voici comment je le fis entendre à Massieu :

« Massieu veut-il ? je veux.
» Massieu ne veut-il pas ? je ne veux pas.
» Sera : Massieu veut..... je voudrai.
» Ne sera pas : Massieu veut ; je ne voudrai pas.

» Soit :

» Soit : Massieu veut..... je voudrai.

» Ne soit : Massieu veut..... je ne voudrai pas.

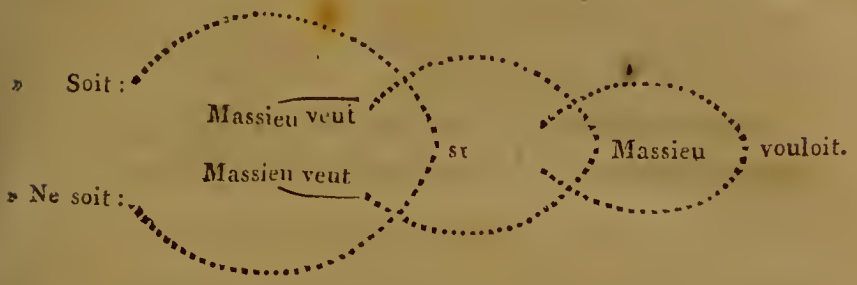

« Je voudrai
» Je ne voudrai pas
je voudrois ».

Il falloit faire connoître à Massieu tous les mots essentiels de cette phrase; il est certain qu'un des plus difficiles pour lui c'étoit le mot SI, conjonction. Je lui fis voir qu'il étoit l'ellipse de *soit*, troisième personne du présent du subjonctif du verbe *être*, qu'il connoissoit. Il savoit aussi que ce temps présent du subjonctif étoit, à peu près, l'équivalent du futur. Je pouvois donc substituer *sera* à *soit*, et commencer par *sera*. *Massieu voulant*, *Massieu ne voulant pas*, étoit certainement : *Massieu incertain* : il est donc évident que le mot SI pouvoit être destiné à peindre l'incertitude, puisqu'on pouvoit sous-entendre précisément une proposition négative, et, par conséquent, contraire à

celle qu'exprimoit le mot *soit*. Les voici toutes deux, sans sous-entente :

« Soit Massieu voudra : je voudrai.
» Soit Massieu ne voudra pas : je ne voudrai pas ».

Faisons choix d'un temps plus propre à énoncer la simultanéité des deux volontés :

« Soit Massieu vouloit, je voudrois ».

Je *voudrois* n'est certainement pas du mode *indicatif*, lequel, comme nous l'avions vu, indépendant de toute circonstance et sans incertitude, affirme ou nie l'existence des événemens. Il n'est pas du mode *impératif*, cela est évident. Est-il du *subjonctif?* mais il commence la phrase, et ne suppose devant lui aucun verbe auquel il se joigne par une conjonction. C'est donc un mode à part, qui, tout seul, n'exprime, ni l'affirmation, ni la négation; mais qui, annonçant une affirmation dépendante de l'existence d'une autre, est, par conséquent, une affirmation conditionnelle.

Jamais Massieu n'auroit compris la nature de ce mode, l'incertitude qu'il exprime, l'existence conditionnelle qu'il annonce, si je ne l'avois présenté avec le *oui*, et le *non*.

Qu'il y auroit eu loin d'une pantomime quel-

conque à la signification si abstraite et si métaphysique de ce mode ! Aussi, jusqu'à Massieu, aucun Sourd-Muet ne s'étoit servi de ce mode, en exprimant ses idées.

Je voudrois étoit donc entendu ; il falloit faire entendre les mots suivans : *Que Massieu fermât la porte.* Ce *que* avoit été déjà expliqué. Mais le verbe *fermât*, présent antérieur, ou présent passé du mode subjonctif, ne l'avoit pas encore été. Il étoit pareil à son analogue du mode indicatif, avec cette différence essentielle, qu'appartenant au mode subjonctif, il renfermoit une idée de futur.

Je commençai par bien faire entendre à Massieu que jamais ce temps ne pouvoit se trouver dans une phrase, sans être précédé d'un autre temps ; qu'il falloit même que le verbe qui précéderoit celui-là fût de nature à annoncer un futur, comme les verbes de *désir*, de *crainte*, de *doute* et d'*incertitude* : des applications multipliées achevèrent la démonstration ; et nous passâmes à la seconde phrase :

« Je sortirois, si la porte de la salle étoit ou-» verte ».

Toutes les difficultés étoient résolues, puisque cette phrase pouvoit être réduite à celle-ci :

« Soit la porte de la salle ouverte, je sor-
» tirai.

» Ne soit la porte de la salle ouverte, je ne
» sortirai pas ».

Nous continuâmes, sur cette phrase, les procédés employés pour la première ; c'étoit la même difficulté ; ce fut le même résultat. La troisième phrase n'étoit pas parfaitement pareille aux deux autres ; la voici :

« Je sortirois, *mais* la pluie m'en empêche ».

La première chose que je dis à Massieu, c'est que, partout où il verroit ce mode *conditionnel* ou incertain, il falloit supposer deux événemens entièrement opposés, l'un à l'autre ; qu'il falloit donc, dans cette phrase, ainsi que dans les précédentes, employer le procédé des deux suppositions, et mettre *si*, ellipse de *soit*, au lieu de *mais*.

« Soit la pluie n'empêchant pas, je sortirai.
» Soit la pluie empêchant, je ne sortirai pas ».

Et je mis à la place de ces deux futurs, l'un affirmatif, et l'autre négatif, le mode conditionnel qui renfermoit les deux. Mais je ne voulois pas éluder la difficulté de cette conjonction nou-

velle; je remontai, pour l'expliquer, à sa véritable origine.

Je sortirois : *plus grand* est l'empêchement causé par la pluie.
Je sortirois : *plus grande* est la pluie empêchant moi.
Je sortirois : *magis* est la pluie qui m'en empêche.
Je sortirois : *ma is* la pluie m'en empêche.

La conjonction MAIS annonça l'obstacle qui empêchoit que l'action énoncée par le verbe au mode *conditionnel*, ne fût faite. Et il n'y eut plus qu'à confirmer Massieu, par la voie ordinaire des applications, dans cette opinion-là.

Ce mode a un temps de plus : c'est le *passé positif* : *J'aurois voulu*. Mais le pas le plus difficile étoit fait et l'obstacle levé, dès que le mode étoit compris. Quelques applications de ce temps à des actions faites, à diverses époques, firent entendre ce temps-ci, comme le présent positif avoit été entendu. Voici une des phrases qui furent employées :

« J'aurois fermé la porte, si Massieu l'eût » désiré ».

Ce sont encore, ici, les deux suppositions accoutumées pour l'explication de ce mode, l'une affirmative, et l'autre négative. Il n'y a de différence qu'en ce que ce temps annonce, non la

chose future, comme le présent positif, mais la chose passée, et qui le seroit, en effet, si le désir eût existé.

Il nous restoit encore deux temps du subjonctif, le passé indéfini *J'aie frappé*, et le passé défini antérieur *J'eusse frappé*. Je n'avois qu'à les lier, par la conjonction propre à ce mode, aux temps des autres modes correspondans, avec ces deux temps-ci; Massieu alloit les connoître, et apprendre à les employer. Voici les deux exemples qui lui donnèrent cette connoissance:

« Albert désire que Massieu ait écrit son nom, » quand il sortira de la salle.

» Je voudrois que Massieu eût dessiné, ce » matin.

» J'aurois voulu, ce matin, que Massieu eût » dessiné, hier ».

Tous les exercices qui avoient précédé nous avoient facilité cette leçon sur les temps de ces deux modes; toutes les relations des temps étoient devenues claires et parfaitement intelligibles, les unes à la faveur des autres; et Massieu pouvoit désormais étudier la conjugaison des verbes, à l'exception du mode infinitif, mieux que ne l'étudient les élèves ordinaires;

car il connoissoit la nature, la valeur et la relation de tous les temps. Je lui en fis écrire le *Paradigme*; et ce moyen de communication fut terminé par le tableau de toutes les conjugaisons, tel qu'on le trouve aux Modèles des leçons.

CHAPITRE XVIII.

Dix-huitième moyen de communication.

Mode infinitif. Reprise des qualités abstraites.

Le mécanisme de la proposition composée, et même de la phrase la plus composée, ne pouvoit plus nous arrêter. Nous connoissions tous les modes du verbe, à l'exception du mode *infinitif*. J'avois dit à Massieu que ce mode manquoit à la conjugaison, dont je lui avois donné à apprendre toutes les inflexions. Il s'en ressouvint, et il ne voulut pas que je lui en fisse, plus longtemps, un mystère. Il regardoit ce mode inconnu comme un membre du corps du verbe, comme ses pieds, et il comptoit pour peu de connoître toutes les autres parties, s'il ne connoissoit celle-là. Il fallut donc suspendre l'explication des conjonctions, et donner à Massieu la satisfaction qu'il désiroit. Il avoit déjà entrevu

l'*infinitif*, quand j'avois dépouillé le verbe de tous ses nombres et de toutes ses personnes. Je remis sous ses yeux le même procédé. Mais, cette fois, Massieu, connoissant les autres modes, eut bien moins de peine à connoître la véritable nature de celui-ci. Je lui fis remarquer que c'étoit purement la qualité active unie à la liaison ordinaire, laquelle étoit elle-même isolée, séparée de toute personne et purement abstraite. Je fis d'abord du verbe ainsi dépouillé, ainsi réduit, ainsi métamorphosé, un véritable nom, en le rendant sujet, et ensuite objet d'un autre verbe. C'étoit un acheminement à la connoissance des qualités abstraites, dont j'avois déjà donné l'idée à Massieu. Mais ces qualités étoient trop liées à la connoissance du mode *infinitif*, pour n'en pas faire l'objet de la même leçon, et du même moyen de communication ; et, selon notre usage, je songeai à partir, avec Massieu, d'un point qui nous fût parfaitement familier, afin que ce que nous allions rechercher, tînt à ce que nous savions déjà, et que toutes nos connoissances formassent, dans notre tête, un ensemble parfait.

Nous avions déjà reconnu, dans les objets de la nature, trois sortes de qualités; les qualités purement énonciatives, les qualités actives, et

les qualités passives. Les premières, permanentes dans les objets, en constituent les formes et les apparences, tout ce qui les rend sensibles et propres à frapper les sens, comme, *blanc*, *rouge*, *long*, *large*, *étendu*, etc. Les secondes, passagères, et instantanées, puisqu'il ne peut y avoir d'action éternelle, à moins qu'on ne la suppose dans un Être éternel; les troisièmes, l'effet des secondes, et, par conséquent, momentanées, comme elles. Mais nous n'avions encore vu ces qualités que dans les objets, et nous n'avions pas l'habitude de leur donner une sorte d'existence séparée et abstraite. Nous les écrivîmes, comme la première fois, dans les objets qui en pouvoient être les supports, et nous reprîmes nos sept feuilles de papier coloré. Nous effaçâmes le mot *papier*, partout où se trouvoit le nom d'une couleur, et il ne nous resta plus que ces mots adjectifs. Nous ajoutâmes à chaque adjectif le caractère des noms, et, par conséquent, l'article, en donnant à chaque adjectif la terminaison substantive : ainsi, le *blanc*, nous donna la *blancheur*; le *rouge*, la *rougeur*; le *long*, la *longueur*; l'*étendu*, l'*étendue*. Nous manquions du mot générique; mais nous avions *lequel*, qui nous servoit à interroger; nous en fîmes *la qualité*; de *le beau*, (*la beauté*); de *le doux*, (*la*

douceur) (1). Enfin, toutes les qualités de cette espèce eurent, pour radical, l'adjectif; et nous commençâmes à nous en entretenir, comme nous le faisions déjà de tous les objets dont nous savions les noms. Il falloit nous bien garder, quelque temps encore, de passer aux qualités métaphysiques, et dont l'adjectif ne pouvoit affecter aucun des sens, comme, *bonté*, *méchanceté*, *sagesse*, *vertu*. Les adjectifs de ces noms-là ne pouvoient être montrés comme pouvoient l'être, *blanc*, *rouge*, *long*, *étendu*. La connoissance de ces qualités ne pouvoit être soupçonnée par un Être qui ne pouvoit encore se douter ni du bien, ni du mal moral, attendu qu'il se croyoit purement physique, et qu'il étoit bien loin de se croire formé de deux substances, chacune, le principe d'un ordre d'opérations entièrement opposées.

Le procédé que nous venions d'employer pour ces qualités nous fit découvrir un autre ordre de qualités; et, comme nous avions fait, *blancheur*, et *rougeur*, de *blanc*, et de *rouge*, nous fîmes *pouvoir*, de *pouvant*; *amour*, d'*aimant*; *badinage*, de *badinant*; *lecture*, de *lisant*; *écriture*, d'*écrivant*; *dessin*, de *dessinant*, etc. etc.

---

(1) Voyez au Modèle des leçons.

Qu'elle fut longue, cette nomenclature nouvelle! Chaque qualité active ent sa qualité abstraite, et, par conséquent, nous eûmes presqu'autant de noms substantifs que nous avions de mots adjectifs-actifs (1). On peut facilement imaginer de quelle nouvelle richesse de mots vint s'accroître notre dictionnaire, et combien cette abondance de noms fournit matière à nos entretiens. Les mots *naissance*, *vie*, *enfance*, *adolescence*, *vieillesse*, *décrépitude*, *mort*, le mot *âge*, tout abstrait qu'il est, que sais-je? rien ne résistoit à ce procédé, tout prenoit sa place dans la tête d'un élève qui avoit déjà fait tant de pas, tout étoit entendu, tout étoit retenu, et j'eus beaucoup de peine à respecter les bornes que je m'étois prescrites, et à ne pas me précipiter sur un terrain où nous aurions infailliblement marqué tous nos pas par autant de chutes; car il y avoit encore une distance immense de ces qualités à celles que j'étois impatient de faire connoître à Massieu; mais, au moins, en savions-nous assez pour passer à l'infinitif du verbe.

Tout le monde sait que le mode *infinitif* est la réunion de la qualité active, et du mot-lien, ou verbe, et qu'*aimer* équivaut à ces deux mots,

(1) Ou *participes du présent.*

aim être. Il falloit donc expliquer à Massieu la nature et la valeur de ces deux mots; ce devoit être le même moyen que nous venions d'employer pour la connoissance des qualités abstraites : aussi d'*étant* fîmes-nous *essence*, et il étoit simple que d'*essence* nous fissions *être ;* car on sait aussi qu'entre la qualité abstraite ou nom verbal d'un verbe et l'infinitif de ce même verbe, la synonymie est parfaite. De même que d'*étant* nous avions fait *essence ;* d'*essence*, *être*, nous pouvions faire, *amour d'aimant*, et d'*amour aimer*. Telle a dû être, n'en doutons point, la génération des mots, puisque telle est la génération des idées.

Ici je dois faire un aveu à mes lecteurs ; c'est que, dans les premiers temps de mon dévouement à l'instruction des Sourds-Muets, j'avois pensé que l'infinitif des verbes avoit donné naissance au nom verbal, et que d'*aimer* on avoit fait *amour*. D'après les procédés que je viens de communiquer, il ne doit rester aucun doute sur la préférence que je devois donner au procédé contraire. Il y a bien moins de composition dans *amour*, qu'il n'y en a dans *aimer ;* et, puisque *blancheur* vient de *blanc*, *amour* doit naturellement venir d'*aim*, qui est la racine de toute la famille des mots de cette espèce, et dont la qua-

lité active dut être le premier dérivé. Ce fut donc l'adjectif-actif *aimant* qui fut le primitif d'*amour*, comme tous les adjectifs purement énonciatifs, tels que *long*, *large*, *rouge*, *blanc*, etc., sont les primitifs de *longueur*, *largeur*, *rougeur*, *blancheur*, etc.

L'*infinitif* de chacun de nos verbes naquit du nom verbal, qui tira lui-même son origine de la simple qualité active. Quel avantage ne résulta-t-il pas pour nous de cette filiation! Massieu, accoutumé à traiter le nom verbal comme les noms ordinaires, à en faire le sujet ou le complément d'un verbe, ou d'une préposition, traita l'*infinitif*, comme nom verbal. Il ne fut plus surpris de le voir devenir objet d'action, ou complément d'une préposition, puisqu'il le voyoit synonyme d'un nom qui lui avoit donné naissance. Ainsi cette proposition : *je veux dessiner*, fut entièrement pour lui pareille à celle-ci : *je veux dessin*.

Je n'eus plus à montrer à Massieu, au sujet de l'infinitif, que deux choses essentielles : 1°. que, quoique réduit à la simple qualité de nom abstrait, il n'en conserve pas moins le caractère de verbe, qui consiste à exprimer les différentes époques de l'existence, par rapport à la durée; qu'il a, par conséquent, des temps,

comme les autres modes; 2°. que, quoique réduit à recevoir l'influence immédiate d'un autre verbe, il conserve la sienne, pour en user, à l'égard des *régimes* qu'on veut lui donner : tout cela fut montré par des exemples.

« Je veux choisir un serin, pour le donner à » Aubert ».

Choisir, dans cette phrase, est le complément ou *régime* de *je veux*, dont il reçoit l'influence. Mais il répand la sienne sur le mot *serin*, qui est son complément. *Donner* est le complément de la préposition *pour;* mais *le* est le complément direct de *donner;* comme ces mots: *à Aubert*, en sont le complément indirect.

Je fis passer tous les autres temps de l'*infinitif* par des applications semblables, et ce mode fut compris, comme tous les autres l'avoient été.

CHAPITRE XIX.

Dix-neuvième moyen de communication.

Théorie des Conjonctions.

DANS le quinzième moyen de communication, nous avions eu occasion d'employer, et, par conséquent, de connoître quelques conjonc-

tions, en étudiant les principaux modes du verbe. Je crus qu'il étoit temps de reprendre cet exercice, en appliquant des exemples aux autres conjonctions.

Mais comment faire entendre ces conjonctions nouvelles à Massieu? Suffisoit-il de lui en présenter le tableau, et de lui faire le signe de chacune? Mais que pouvois-je espérer de cette pantomime purement matérielle, et si éloignée de représenter la valeur intellectuelle de ces mots si abstraits, je dirois presque, de ces propositions elliptiques? Comment un Sourd-Muet eût-il compris la signification du mot *mais*, si, au lieu de l'analise et des applications que j'en avois faites, je me fusse contenté de faire un mouvement en arrière, en levant, à la fois, les deux mains, en signe de surprise, comme quelqu'un qui sort d'une salle, et sur qui l'on en ferme la porte, quand il ne s'y attendoit pas? Ce que je dis ici des signes des conjonctions, il faut le dire de tous ceux des idées abstraites. Je ne présentois à Massieu les mots qui exprimoient ces idées, que comme résultat et signe de rappel d'une analise qui avoit précédé, et qui avoit déjà fixé la valeur du signe convenu. (La théorie de tous ces signes est renvoyée au volume que je publierai incessamment).

Voici les principales conjonctions ou phrases elliptiques, qu'il falloit faire connoître à Massieu :

Quoique.	Ainsi.
Puisque.	Aussi.
Parce que.	Cependant.
Pourvu que.	Tantôt.
A condition que.	Ou.
Afin que.	Ni.
C'est pourquoi.	Or.
Tandis que.	Donc.

Quoique. Quelle conjonction que celle-ci! Elle a deux significations ; les voici dans les deux phrases suivantes :

« Massieu dessine moins bien que ses cama-» rades, quoiqu'il s'applique plus qu'eux.

» Quoi que Massieu dise, il n'est jamais cru ».

Il fallut expliquer à Massieu tous les mots étranges de la première phrase ; et pour cela, il fallut, 1°. décomposer la phrase, et écrire, l'une au-dessous de l'autre, comme je vais le faire ici, toutes les propositions dont elle étoit formée.

« Les camarades de Massieu dessinent bien.

» Massieu dessine moins bien ».

Le

Le mot *bien*, adverbe, fut expliqué, à la manière des adverbes (1).

« Les camarades de Massieu dessinent d'une » manière bonne.

» Les camarades de Massieu dessinent d'une » main bonne ».

Moins nous étoit connu, il servoit à diminuer tout ce qui étoit affirmé.

Par cette décomposition, Massieu voyant disparoître totalement le premier *que*, ne pouvoit douter qu'il ne fût pure conjonction.

« Quoiqu'il s'applique plus qu'eux ».

Le second *que* va également disparoître, puisque cette portion de phrase se réduit à ces deux propositions, pareilles aux deux précédentes:

« Les camarades de Massieu s'appliquent » bien.

» Massieu s'applique bien plus ».

Ici, le mot *plus* faisoit l'effet de *moins*, en sens inverse. Massieu vit que cet adverbe modifioit l'adverbe *bien*, comme *moins* l'avoit déjà modifié.

---

(1) Voyez au Modèle des leçons.

Il ne restoit plus que le mot *quoique*, qui, lui-même, étoit disparu. Il étoit donc pure conjonction, car voici toutes ces propositions, qui font suite les unes aux autres, et forment le même tableau.

« Les camarades de Massieu dessinent, d'une » manière bonne.

» Massieu dessine, d'une manière bonne moins.

» Les camarades de Massieu s'appliquent, » d'une manière bonne.

» Massieu s'applique, d'une manière bonne » plus ».

Tout ce qui est dans la première phrase, est dans ces quatre propositions, à l'exception des conjonctions. Mais ces conjonctions n'avoient pas exactement la même valeur; et c'est ce qui restoit à expliquer. Je fis voir à Massieu qu'une plus grande application devoit avoir un effet aussi grand qu'elle; et comme le mot *effet* se présentoit, pour la première fois, il fallut l'expliquer lui-même: cela n'étoit pas difficile; il avoit sa racine dans le verbe *faire* que Massieu connoissoit; il connoissoit aussi le passif et l'actif: le mot *cause* fut l'actif de ce verbe, et le mot *effet* en fut le passif. Nous avions appris,

dans le procédé précédent, la manière de trouver les qualités abstraites : ainsi ces deux mots, *cause* et *effet*, ne pouvoient plus nous embarrasser (1). Massieu comprit donc parfaitement ce que je lui disois, quand je lui faisois remarquer que l'effet devoit être semblable à sa cause. Ainsi, lui dis-je, quand l'effet, qui doit être la suite naturelle de sa cause, n'arrive pas, il excite de la surprise ; et cette surprise est exprimée par cette conjonction extraordinaire, qui sert à rapprocher une cause et un effet qui ne devoient pas se rencontrer ; et alors, toutes les phrases où *quoique* se trouva, n'eurent plus rien de surprenant pour Massieu ; il ne fut plus étonné qu'on pût dire les phrases suivantes :

« Tous les enfans n'aiment pas leur mère, » *quoique* leur mère leur ait donné la vie, et les » ait nourris de son lait.

» Tous les Sourds-Muets ne sont pas instruits, » *quoique* leur instituteur les instruise tous également.

» Tous les hommes ne sont pas justes, *quoi-* » *que* la justice soit naturelle à tous ».

---

(1) Voyez, pour un plus grand développement, au Modèle des leçons.

Le second *quoique* de la seconde phrase présentoit moins de difficulté. Il signifie, dis-je à Massieu, *quelles choses*, dans la première partie; et le *que* qui le suit, et qui semble n'en faire qu'un seul mot, comme dans la première phrase, représente ces deux mots, dont *quoi* est l'ellipse. Ce mot fut encore entendu, au moyen de la décomposition suivante :

« Massieu dit des choses.

» Et Massieu disant ces choses n'est jamais » cru.

» Massieu dit des choses vraies et des choses » fausses.

» Et Massieu, disant ces choses vraies et ces » choses fausses, n'est pas cru ».

Ici, *quoique* se portant sur tout, sans rien déterminer, cause, dis-je à Massieu, la même surprise que dans la seconde phrase, et par conséquent a la même valeur; car, ajoutai-je, Massieu devroit être cru, quand il dit des choses vraies. Il est donc étonnant qu'il ne le soit pas. Mais la surprise sera bien plus grande, si nous ajoutons à cette phrase un complément qui ne permette plus de donner à *quoique* la signification qu'il a ici, et qui le réduise à n'être plus

que pure conjonction, comme dans la première phrase :

« Quoique Massieu dise des choses vraies, il » n'est jamais cru ».

C'est l'abus qu'on a fait de ces deux mots, qui servoient, sans doute, de complément au premier verbe, c'est cet abus qui les a fait employer ensuite d'une manière tellement irrégulière, qu'on ne peut plus en faire une décomposition raisonnable, comme dans le second exemple. Car, si l'usage ne l'eût pas fait admettre dans la première phrase, la saine logique l'en auroit à jamais banni ; mais l'effet qu'il y cause étant de la même nature que celui qu'il produit dans la seconde, il s'y est introduit, et il y est devenu simple et pure conjonction.

Dans la première phrase, *quoique* remplit donc deux fonctions ; il lie deux propositions, et il annonce que l'une est naturellement repoussée par l'autre.

Dans la seconde phrase, il remplit également deux rôles ; il embrasse tout ce qui peut être l'objet de l'action, ou le complément du verbe auquel il appartient, et lie également les deux propositions. C'est en n'excluant rien, qu'il produit également l'effet de la surprise, comme il

la cause dans la première phrase, en excluant une seule action, déterminée par le verbe qui le suit.

Cette explication eût été, peut-être, mal comprise, mais elle le fut parfaitement, à l'aide des applications.

Puisque ressembloit assez à la conjonction *si*, qui avoit déjà été expliquée. Celle-ci, composée de deux mots, présentoit le mot *posé*, dans sa première partie, et *que*, dans la seconde; et, de même que Massieu avoit fort bien entendu l'une, il devoit, au moyen d'un procédé semblable, entendre l'autre.

« Puisque les Sourds-Muets sont venus ici » pour être instruits, ils doivent être attentifs » aux leçons ».

« Ceci est posé—
» Ceci est vrai— les Sourds-Muets sont venus, etc.
» Ceci est réel—
» Ceci est arrivé

» Est posée cette chose qui est ici : les Sourds-Muets sont venus, etc.

» Est posé cela qui est ici : les S.-M. sont venus, etc.
» Est posé ce que je dis : les S.-M. sont venus, etc.
» Est posé que les S.-M. sont venus, etc.
puis que les S.-M. sont venus, etc.

PARCE QUE.

Voici comment ces trois mots, dont un seul est conjonction, furent expliqués. Une seule application fut suffisante :

« Massieu a fermé la porte, PARCE QU E je lui ai commandé
» de la fermer.
» Massieu déterminé *par cette action*, écrite ici : *je lui ai commandé.*
» Massieu poussé *par cette chose poussante : je lui ai commandé.*
» Massieu mu *par cette chose mouvante : je lui ai commandé.*
» Massieu mu *par ce mouvant : je lui ai commandé.*
» Massieu mu *par ce motif : je lui ai commandé.*
» Massieu *par ce motif que* j'écris ici : *je lui ai commandé.*
» Massieu PAR CELA QU E j'écris ici : *je lui ai commandé.*
» Massieu, PAR CE QU E je lui ai commandé.

POURVU QU E.

Ces trois mots ne résistèrent pas davantage à l'analise suivante :

« J'instruirai les S.-M., POURVU QU'ILS le veuillent.
» Je suppose existant le vouloir des Sourds-Muets.
» Je suppose vrai le vouloir des Sourds-Muets.
» Je suppose réel le vouloir des Sourds-Muets.
» Je suppose connu le vouloir des Sourds-Muets.

» Je regarde comme connu le vouloir des Sourds-Muets.
» Je tiens comme vu le vouloir des Sourds-Muets.
» Je tiens POUR VU le vouloir des Sourds-Muets.
» Je tiens POUR VU ce que j'écris ici : les S.-M. veulent.
POUR VU est ce que j'écris : les S.-M. veulent.
POUR VU cela que j'écris : les S.-M. veulent.
POUR VU ce QUE : les S.-M. veulent.
POUR VU QUE les S.-M. veuillent.

Le passage de l'*indicatif* au mode *subjonctif* étoit tout naturel, d'après ce que nous avions dit de ce mode, quand la véritable conjonction se trouvoit seule, et que l'influence du premier verbe sur le second n'étoit plus arrêtée, ni suspendue; et que les deux modes se trouvoient liés ou *sous-joints* par elle.

A CONDITION QU E.

« Les Sourds-Muets iront à la promenade, A CONDI-
» TION QU E ils auront été bien attentifs à la leçon.
» Les Sourds-Muets ne seront pas attentifs à la leçon : *ils*
» *n'iront pas*, etc.
» Les Sourds-Muets seront bien attentifs à la leçon : *ils*
» *iront*, etc.
» Cette chose : les Sourds-Muets seront attentifs, etc.,
» sera donnée par eux à moi.
» Cette chose sera donnée par les Sourds-Muets à moi :
» *les Sourds-Muets seront attentifs.*
» Cette chose sera *donnée* ENTRE NOUS : *les Sourds-*
» *Muets seront attentifs.*

» Cette chose sera CONditionnée : *les Sourds-Muets se-*
» *ront attentifs.*

» J'accorderai à cette chose CONditionnée (les Sourds-
» Muets seront attentifs) ; *ils iront à la promenade.*

» *A cette condition :* les S.-M. seront attentifs.
» Ils iront à la promenade.

» *A cette condition* que j'écris : les S.-M., etc.
» Ils iront à la promenade.

» A CONDITION QU E les S.-M., etc.
» Ils iront à la promenade.

» A CONDITION QUE les Sourds-Muets seront atten-
» tifs, etc., ils iront.

» Les Sourds-Muets iront à la promenade, *à condition*
» *qu'*ils seront, etc. ».

AFIN QU E.

« Les pères et mères des Sourds-Muets les ont envoyés
» ici, *afin qu'*ils fussent instruits.

Les pères et mères des Sourds-Muets les ont envoyés ici. — à un terme. — à une fin. — à un but.

» Ce terme, cette fin, ce but, sont leur instruction.

Les pères et mères ont envoyé les Sourds-Muets à cette fin que j'écris : *leur instruction.*

A cette fin que j'écris ici : ils seront instruits.

A cette fin que..... ils soient instruits.

Pour que..... ils soient instruits.

C'est ainsi que le mot POUR se trouva naturel-

lement expliqué, devenant le synonyme de cette proposition conjonctive, AFIN QUE. Mais, comme il s'emploie également avec l'infinitif qui devient son complément, nous en fîmes toutes les applications possibles, et la phrase suivante fut entendue :

« Les pères et mères des Sourds-Muets les ont envoyés » ici *pour* les faire instruire ».

Je ne manquai pas de faire voir à Massieu, que cette préposition étoit toujours le synonyme de *voulant* devant un verbe à l'infinitif, comme dans cette phrase que je lui donnai pour exemple :

« POUR s'instruire, les Sourds-Muets sont venus ici.
» VOULANT s'instruire, les Sourds-Muets sont venus ici ».

Et je lui montrai que, dans tous les cas, il y avoit transposition et une inversion réelle, toutes les fois que la phrase ne commençoit point par cette préposition, puisqu'elle servoit, avec son complément, à énoncer le motif et la cause de la seconde action, exprimée par le second verbe.

C'EST POURQUOI.

Avant d'expliquer ces quatre mots, il étoit

nécessaire de connoître chacun d'eux, séparé des autres. Massieu savoit que *ce* est un article démonstratif; que EST est notre mot-lien ou verbe; *pour* venoit d'être entendu; dans *qu*E est la conjonction par excellence; mais *quoi* est l'ellipse de ces deux mots, *quelle chose; chose* est un mot générique qui nous étoit familier, et *quelle* nous servoit, depuis long-temps, aux interrogations. Je pouvois donc employer cette espèce de proposition conjonctive, et je le fis dans la phrase suivante:

« Massieu désiroit d'être instruit, C'EST POURQUOI il est » venu dans l'Institution.

» C'est pour cette chose-ci: *Massieu désiroit d'être ins-* » *truit.*

» Massieu est venu dans l'Institution, *pour une chose.*

» Massieu est venu dans l'Institution *pour cette chose-ci:* » il vouloit être instruit.

» Massieu est venu *pour cette chose qu*E j'écris ici: il vouloit.

» Massieu est venu *pour cela qu*E j'écris ici: il vouloit.

» Massieu est venu *pour ce qu*E il vouloit.

» *Pour une chose*, Massieu est venu.

» *Pour quelle chose* est venu Massieu.

» C'est *pour quelle chose* Massieu est venu.

» C'EST POUR QU OI Massieu est venu.

» Massieu désiroit d'être instruit, *cela est pour quelle* » *chose*, il est venu dans l'Institution.

» Massieu désiroit d'être instruit, *ce est pour quoi*, il, etc.

» Massieu désiroit d'être instruit, C' EST POUR QUOI, il, etc.

Le mot POUR QUOI, interrogatif, se trouva expliqué par cette même analise.

TANDIS QUE est la traduction de ces trois mots latins : *tam diù dum*. Je les réduisis à ces mots français : *dans le temps que*, sans me mettre en peine d'en rechercher l'origine étymologique. Il suffisoit que Massieu ne se méprît pas sur le véritable emploi qu'il en falloit faire; et cet emploi étoit indiqué par l'application suivante :

« TANDIS QUE Massieu écrit sur la planche, » les élèves lisent ce que Massieu écrit.

» Massieu écrit.

» Les élèves lisent.

» Massieu écrit, dans un moment; dans le » même moment, les élèves lisent ».

Et enfin :

« Les élèves lisent, *tandis que* Massieu écrit ».

AINSI semble plutôt adverbe que conjonction ; mais comme il sert aussi à lier les propo-

sitions, il ne pouvoit y avoir d'inconvénient à l'appliquer comme conjonction.

« Massieu est venu ici pour s'instruire, *ainsi* » il doit étudier.

» Massieu est venu pour s'instruire;

AINSI

» *pour s'instruire*, il doit étudier ».

Massieu vit, par cet exemple, que ce mot dont l'origine est peu connue, et qui est plutôt adverbe que conjonction, servoit à reporter la seconde proposition sur l'objet principal de la première.

« Vous êtes avec nous, à l'heure de notre dî- » ner, *ainsi* vous devez dîner avec nous ».

Il vit que ce mot ne lioit pas seulement les deux propositions d'une manière matérielle, qu'il indiquoit la seconde comme suite nécessaire de la première; et quelques applications justes le fixèrent parfaitement sur sa signification et sur l'emploi qu'il en falloit faire.

AUSSI sembloit être de la même nature, être également adverbe et conjonction. C'est dans ce dernier sens qu'il étoit important de l'employer.

« J'ai fait appeler Aubert, AUSSI est-il venu, » ou encore, AUSSI viendra-t-il ».

Il me parut essentiel de déterminer, d'une manière aussi précise qu'il se pourroit, la signification propre de ces deux mots qui ont une si grande ressemblance.

Je fis remarquer à Massieu que le mot AUSSI étoit bien plus rigoureux, dans sa signification, que le mot *ainsi*; et que celui qui diroit ce qui suit:

« J'ai fait appeler Albert, AUSSI viendra-» t-il »,

lieroit davantage la seconde proposition à la première que celui qui, au mot AUSSI, substitueroit le mot *ainsi*. Le premier diroit: Aubert viendra *infailliblement*. Le second diroit: Aubert viendra *apparemment*. L'un diroit:

« J'ai fait appeler Aubert: *je suis certain* » qu'il viendra ».

L'autre diroit:

« J'ai fait appeler Aubert: *je présume* qu'il » viendra ».

Il ne fut pas question, dans cette leçon, d'*aussi*, adverbe d'égalité.

CEPENDANT, également adverbe, et, si l'on veut, adverbe conjonctif, fut ainsi analisé, après l'application qui en fut faite, dans cet exemple :

« Je t'ai dit d'aller fermer la porte; et CEPEN-» DANT tu ne la fermes pas !

» Je t'ai dit d'aller fermer la porte; cet ordre » n'est pas levé, n'est pas anéanti, CET ordre est » PENDANT, *subsistant, visible;* et tu ne la » fermes pas !

» Je t'ai dit d'aller fermer la porte, et CE*la* » *est* PENDANT, et tu ne la fermes pas !

» Je t'ai dit d'aller fermer la porte, et CE » PENDANT, tu ne la fermes pas » !

TANTÔT est plutôt un adverbe de temps qu'une conjonction; mais il ressembloit trop à la conjonction *ou*, pour ne pas devoir être analisé aussi.

« TANTÔT Massieu dessine, TANTÔT il écrit ».

Massieu vit bien que ce mot n'est point conjonction, de sa nature; qu'il ne paroissoit l'être que parce qu'on ne peut l'employer que pour exprimer la succession ou le passage d'une action, ou d'une qualité sur une autre, et que,

par conséquent, on ne l'employoit jamais dans une proposition simple. Il alloit voir la différence qu'il y a entre ce mot et la conjonction OU.

OU. Massieu connoissant déjà la nature de la conjonction ET, ne pouvoit se méprendre sur la nature de celle-ci, qui, au lieu de servir à unir, comme toutes les autres, désunit et sépare, en excluant nécessairement une action ou une chose ; quant au sens, elle lie matériellement deux propositions.

« Massieu dessine OU écrit, tous les matins.

» Massieu dessine *et* n'écrit pas.

» Massieu écrit *et* ne dessine pas ».

Il n'en fallut pas davantage pour la connoissance parfaite de cette conjonction.

NI. Cette conjonction, qu'on devroit plutôt appeler disjonction, ne sert, comme la précédente, à lier deux propositions que d'une manière matérielle ; car elle désunit, quant au sens, encore plus que la précédente, puisqu'elle exclut, non-seulement une action, comme elle, mais encore tout ce qu'elle précède. Une seule application suffit à Massieu pour le savoir.

« Massieu

« Massieu ne veut, *ni* sortir de la salle, *ni* y » rester oisif ».

OR, DONC, PAR CONSÉQUENT, et CAR.

CAR. Cette conjonction étoit bien difficile pour Massieu : elle est, en effet, d'une telle subtilité, et d'une si grande finesse, que peu de personnes savent l'employer à propos, et qu'on en trouveroit plus d'une qui passent leur vie entière sans en savoir faire usage. Mais Massieu étoit destiné à lire nos livres, il devoit donc connoître tous les mots essentiels de notre langue ; et celui-ci tient un rang distingué parmi les conjonctions. Je commençai donc par faire entendre à Massieu que la conjonction CAR, ainsi que ses pareilles, servoit à lier deux propositions ; mais que la seconde étoit toujours la cause nécessaire de la première. Je le lui montrai dans plusieurs exemples, tels que le suivant :

« La mère de Massieu ne mourra pas de faim, » CAR Massieu gagne de quoi la nourrir, et il » aime sa mère ».

Je fis voir à Massieu, dans cet exemple même, que cette conjonction est plus qu'aucune autre, l'ellipse d'une phrase entière : je posai, de nouveau, la première proposition :

« La mère de Massieu ne mourra pas de » faim ».

Et j'ajoutai ce qui suit :

« Voulez-vous savoir pour quelle chose *mou-* » *vante*, pour quel motif, pour quelle cause, » pour quelle raison, elle ne mourra pas de » faim » ?

Je pouvois penser que cette proposition interrogative étoit comprise, puisque chacun de ses élémens avoit été précédemment expliqué. Le mot *raison* l'étoit lui-même, puisque je le rendois synonyme d'autres mots qui l'étoient. J'y répondis ainsi :

« Massieu gagne de quoi nourrir sa mère, et » il l'aime. Ces deux choses sont la cause mou- » vante de cette autre chose : *la mère de Mas-* » *sieu ne mourra pas de faim* ».

Voyez la cause de cette chose : Massieu gagne et aime.
Lisez la raison de cette chose : Massieu gagne et aime.
la raison de cette chose : Massieu gagne et aime.
la RAISON Massieu gagne et aime.
le CAR Massieu gagne et aime.
CAR Massieu gagne et aime.

La mère de Massieu ne mourra pas de faim, car Massieu gagne, etc.

Ah! je pouvois bien préférer cet exemple à tout autre, et je prédisois ce que ce cher enfant feroit un jour. Voici ce qui arriva, quelque temps après cette explication.

La Convention, sur le rapport de son Comité de Secours, ayant rendu un décret qui augmentoit le nombre des employés à l'institution des Sourds-Muets de Paris, décréta que Massieu seroit l'un des deux répétiteurs, au traitement de 1,200 liv. Je dis à Massieu qu'il falloit aller remercier le rapporteur qui avoit sollicité le décret (le député JOUENNE); il l'ignoroit: et, en le lui apprenant, je lui dis qu'il étoit lui-même un des répétiteurs; qu'il auroit dorénavant 1,200 livres, par an. Il leva les yeux et les mains au ciel, et il me dit, les yeux mouillés de larmes: *Ah! que je suis heureux! j'aurai donc de quoi nourrir ma pauvre mère.*

OR et DONC. Ces deux conjonctions se trouvant ordinairement réunies dans la même phrase, il étoit naturel de les réunir aussi dans l'explication. Je dis à Massieu que la première étoit l'ellipse du mot *heure*. On a d'abord dit, lui dis-je:

à cette même heure.
à cette heure même.
à cette heure.

Puis : à l'heure.
Puis : à heure.
Puis : heure.
Puis : hor.
Puis enfin : OR.

Et voici, mon enfant, comment on a eu recours à ce mot, et comment il est devenu conjonction.

On a eu besoin d'exprimer une action, ou un événement nécessairement lié à une cause exprimée dans une proposition antécédente, comme dans l'exemple suivant :

« Tous les êtres respirans mourront.

» OR les hommes sont respirans ».

.....

Cette conjonction est l'équivalent de cette portion de proposition : *à cette heure-ci : à ce moment-ci*. Et alors, c'est ainsi qu'on a énoncé ces propositions :

« Tous les êtres respirans mourront ;

» OR, *Dans ce moment-ci*, les hommes sont » des êtres respirans ».

.....

La conjonction DONC est encore plus ellipti-

que. Voici comment je la fis connoître à Massieu :

« Tous les êtres respirans mourront; OR les » hommes sont respirans.

» De ces deux propositions est formée cette » troisième proposition :

» De ces deux propositions sort cette troi- » sième proposition : les hommes mourront.

» De ces deux propositions vient cette troi- » sième proposition : les hommes mourront ».

De tout ce*la* *vient* ceci *que* j'écris : les hommes, etc.
D' *où* *vient* ce *que* j'écris : les hommes, etc.
D' *où* *vient* *que* les hommes mourront.
D UN Q.

Chacune de ces lettres, mon enfant, est la lettre principale des mots qui sont au-dessus, et qui forment cette phrase : *d'où vient que ;* car tu sais qu'une voyelle prend quelquefois la place d'une autre voyelle, surtout quand le mot dont elle fait partie passe d'une langue dans une autre; que l'O surtout prend la place de l'U, comme l'I prend la place de l'E. Tu sais que les lettres q, k, c, g, appartiennent toutes à la même touche; qu'on peut donc employer l'une, à la

place de l'autre. Nous pouvons donc faire les substitutions suivantes :

D'	OU	VIENT	QUE.
D	UN		Q.
D	ON		C.

Nous le pouvons d'autant mieux, que ces quatre mots nous viennent du latin.

De	undè	venit	quòd.
De	là	vient	que.
D	ON		C.

Il restoit, sans doute, à analiser d'autres mots regardés comme conjonctions ou phrases conjonctives. Mais c'étoient des composés de prépositions, suivies de leur complément, et qu'il ne falloit pas transporter dans une classe étrangère, parce qu'on y trouvoit la conjonction qui est dans *qu*E, ou parce que les mots qui les formoient, donnoient au tout une signification conjonctive. Nous aurions tout confondu ; et il me parut essentiel de préserver un esprit naturellement droit et juste de tous les faux plis qu'auroient pu lui donner de simples *à peu près*. Ces analises me parurent suffisantes, pour le moment ; et Massieu devoit y trouver, au besoin, de quoi résoudre toutes les difficultés qu'il pourroit rencontrer, dans sa marche.

Cet heureux enfant, silencieux, et si triste dans les premiers mois de son cours d'instruction, reprit le caractère enjoué que lui avoit donné la nature. La facilité d'exprimer ses idées naissantes alloit bientôt en faire un homme. J'étois plus impatient que lui de le voir s'élever à cette dignité; et, pour y parvenir plus sûrement, je voulus m'assurer qu'il connoissoit assez, par la pratique, la théorie grammaticale de notre langue, pour passer, sans effort, à des objets plus importans. Je lui proposai la décomposition d'une période. Ce sera le sujet du moyen de communication suivant. Avec quelle inquiétude mon âme attendoit le résultat de cet essai! c'étoit le premier auquel je soumettois cet élève chéri.

CHAPITRE XX.

Vingtième moyen de communication.

Analise d'une Période.

MASSIEU ne connoissoit pas encore une seule dénomination grammaticale, et il savoit former des propositions simples et des propositions composées. Il devoit savoir décomposer une pé-

riode, quoiqu'il n'en sût pas distinguer les membres par leurs noms particuliers. Du moins j'en avois l'espérance. J'avois de grands pas à lui faire faire encore; mais je devois m'assurer auparavant que ceux que j'avois déjà faits, n'étoient pas incertains. Enfin il falloit que je susse où il étoit, pour m'y retrouver avec lui, et que nous pussions cheminer ensemble: c'est ce qu'alloit me découvrir la décomposition que je lui avois annoncée. Voici la période :

« La joie de faire du bien est tout autrement » douce et touchante que la joie de le recevoir : » revenez-y encore; c'est un plaisir qui ne s'use » point : plus on le goûte, plus on se rend digne » de le goûter : on s'accoutume à sa prospé- » rité propre, et on y devient insensible ; mais » on sent toujours la joie d'être l'auteur de la » prospérité d'autrui : chaque bienfait porte » avec lui ce tribut doux et secret dans notre » âme : le long usage qui endurcit le cœur à » tous les plaisirs, le rend ici, tous les jours, » plus sensible ». (*Petit Carême* de Massillon).

Je demandai à Massieu de réduire en propositions simples et détachées ce charmant morceau, et de ne pas manquer de marquer chaque mot, du chiffre convenable. Voici quel fut son travail :

1 1 2 3 2 1
« La joie de recevoir le bien est douce et tou-
1
» chante.

1 1 2 3 2 1
» La joie de faire ce bien est douce et tou-
1 4 5
» chante, tout autrement.

1 2 4 5 4 5 1 2 3
» Revenez encore à cette joie de faire le bien.

1 1 2 3 2 1
» Cette joie de faire le bien est un plaisir.

1 1 2 3
» Ce plaisir n'use point ce plaisir. ».

Massieu fut arrêté au mot ON, dont il ne connoissoit ni la nature, ni la signification. Voici comment je le lui expliquai.

Tous les hommes = les hommes = l'homme = homme = hom = om = on. Et il reprit ainsi son analise :

1 1 2 3 4 5
« Les hommes goûtent ce plaisir plus.

1 1 2 3 3
» Les hommes rendent les hommes dignes
4 5 4 5 2 3
» plus de goûter ce plaisir.

1 1 2 3 4
» Les hommes accoutument les hommes à la
5 5 4 5
» prospérité des hommes et propre aux hommes.

1 1 2 1 4
» Les hommes deviennent insensibles à cette
5
» prospérité.

1 1 2 4 5
» Mais les hommes sentent toujours la
3 2
» joie d'être....

Ici, Massieu s'arrêta, et voulut savoir ce que signifioit *auteur*. Je le lui expliquai par le procédé suivant :

Massieu connoissoit le verbe *faire ;* il étoit parvenu à cette connoissance, en établissant le repos pour point de départ, l'action exprimée par le mot *mouvoir ;* puis celle qu'exprime le mot *agir ;* puis enfin ce que signifie *faire*, qui ne peut se dire que de l'homme, quand les deux autres peuvent se dire de tous les animaux. J'écrivis, dans l'ordre suivant, ces mots-ci :

Reposant = *reposeur.*
Mouvant = moteur.
Agissant = acteur = auteur.
Faisant = faiseur = facteur.

Il alloit m'interroger sur tous les autres mots qui lui étoient inconnus ; je lui demandai d'achever l'analise, en lui promettant de lui donner satisfaction sur tout, quand il l'auroit terminée ; et il reprit ainsi :

1 1 2 4 5
« Mais les hommes sentent toujours la
3 1 2 1
» joie d'être auteur.....

Je fis remarquer à Massieu que, *les hommes* étant au nombre pluriel, *auteur* qu'on affirmoit d'eux, ne pouvoit être au singulier. Il se corrigea ainsi :

2 1
« D'être *les auteurs* de la prospérité d'autrui.

1 1 2 4 5
» Chaque bienfait porte avec ce bienfait ce
3 3 3 4 5
» tribut doux et secret dans notre âme ».

A ce dernier mot, Massieu vouloit encore s'interrompre et m'interroger. Ah ! cher enfant, lui dis-je, avec un attendrissement dont je ne fus plus le maître, quelle question tu me fais là ! crois-tu pouvoir entendre toute l'étendue de ce grand mot, par un procédé tel que celui qui t'a

fait comprendre le mot *auteur?* Tu le sauras, un jour, ce que c'est que cette *âme* dont le nom t'embarrasse, et tu ne pourras l'apprendre sans être fier d'appartenir, par elle, à la sublime classe de ces êtres que tu ne peux voir, dont tu ne peux encore soupçonner la merveilleuse existence, et dont tu ne comprendras jamais la nature: continue ta décomposition. Le temps de ces connoissances si élevées n'est pas loin; mais il n'est pas encore venu. Il continua ainsi:

1 1 2 3
« Le long usage des plaisirs endurcit le cœur
4 5
» à tous les plaisirs.

1 1 2 4 5 3 3
» Ce long usage rend, ici, le cœur sensible
4 5 4 5
» plus, à tous les jours ».

Que de questions Massieu s'apprêtoit à me faire! Je m'étois flatté qu'il entendroit le sens de toutes ces propositions; il n'en avoit compris que le mécanisme; le sens de presqu'aucun mot n'avoit été saisi. Ah! me dis-je, alors, qu'il y a loin, pour un Sourd-Muet, de la théorie grammaticale des phrases, à celle du sens de ces mêmes phrases! et qu'il s'abuse celui qui, dic-

tant des mots à ces infortunés, s'imagine qu'ils les comprennent, parce qu'ils savent les écrire, et qu'ils ont appris à en faire les signes!....

La première question eut le mot *joie* pour objet. Qu'est-ce que la *joie*, me dit Massieu? Je crus en faire le signe en prenant l'air riant et joyeux; mais il me vint aussitôt dans l'esprit que Massieu pourroit bien confondre les mots, *satisfaction*, *contentement*, *plaisir*, *bonheur*, *allégresse*, qui, à peu de chose près, ont le même signe extérieur pour expression.

Je me confirmai dans le projet de ne jamais faire un signe détaché pour une idée particulière; je vis alors que, pour donner à chacune des idées son signe juste, il falloit les diviser toutes en autant de familles, pour saisir, en les rapprochant dans un même tableau, ce qu'elles ont de commun, et ce que chacune a de propre et de vraiment caractéristique. Ainsi je renvoyai le signe de la joie au temps où je me proposois de faire faire un cours de signes à Massieu. Il vouloit connoître aussi le sens du mot *bien*, qu'il prenoit, au physique; et, tout bon qu'il étoit déjà, il n'avoit aucune idée de la moralité des actions.

Je lui fis des questions, à mon tour, d'abord sur les mots *doux* et *touchant*. Pour le premier,

son signe fut de passer sa main, *doucement*, sur son autre main, comme qui touche du velours ou de la soie ; et, pour le second, il fit le signe de *toucher*, de *palper*. Pour *revenir*, il fit le signe d'aller, puis celui de venir, puis celui d'aller encore, et de venir une seconde fois. Le mot *plaisir* signifioit, pour lui, la sensation agréable du manger et du boire. *Goûter* eut pour signe l'effet que cause un fruit, quand on interroge son goût, en le mangeant. *Digne*, ne fut pas entendu. L'explication en fut encore renvoyée. *Accoutumer* paroissoit pour la première fois ; il fut renvoyé aussi, de même que *prospérité* ; *devenir*, étant le vrai passif de *faire*, fut compris ; mais *sentir*, dans le sens qu'il avoit là, ainsi que *tribut*, *bienfait*, étoit encore trop abstrait. Le mot *âme*, qui s'étoit glissé dans cette période, m'ouvrit les yeux sur la nécessité de lever, enfin, le voile qui en avoit, jusque-là, dérobé à Massieu tous les mystères. Et, comment lui faire jamais entendre, et tous ces mots, et ceux qu'il trouveroit, incessamment, et partout, sans la parfaite intelligence de ce principe d'un nouvel ordre d'opérations, qui lui étoit encore absolument inconnu ? Le mot *cœur*, qui se trouvoit au dernier membre de la période, étoit lui-même inex-

plicable, ainsi que tous ceux dont il étoit accompagné, tels que *durcir*, *sensible* et *insensible*. Nous ne pouvions plus faire un pas, sans faire auparavant le plus grand de tous. Je le réservai pour un nouveau moyen de communication, et je l'y préparai par le suivant.

CHAPITRE XXI.

Vingt-unième moyen de communication.

Introduction à la connoissance des facultés intellectuelles.

MASSIEU savoit ce que c'est que *voir*; il en faisoit ainsi le signe : il fermoit les yeux, pour point de départ, il les ouvroit; et recevant, par cette opération, les rayons de lumière, il n'étoit plus dans les ténèbres; c'étoit réellement l'action de *voir*. J'écrivis ce mot au haut de la planche. Je lui fis faire, une seconde fois, la même action, mais non plus d'une manière vague et sans dessein, comme dans la première action; et je lui présentai un seul objet, sur lequel j'arrêtai moi-même les yeux, pour lui en donner l'exemple; il fit de même: j'écrivis alors *voir* une seconde fois. Je fis une accolade qui

renferma ces deux *voir*, ce qui nous donna le mot *regarder*. C'est ainsi qu'alloient se composer nos opérations les plus simples, sans perdre la faculté de se décomposer de même, quand nous voudrions rappeler à sa simplicité originelle la plus composée de toutes. Je fis faire à Massieu, sur le même objet, la même opération; c'étoit encore *voir;* mais ce *voir*, troisième de la série, étoit quelque chose de plus que *regarder;* c'étoit *fixer*. Encore une quatrième opération de la même manière sur le même objet : ces quatre *voir* nous donnèrent *considérer*. En effet, nous avions vu chacun des quatre côtés de l'objet, toute sa surface étoit connue; nous l'avions donc *considéré*. Nous répétâmes encore une fois la même opération, pour voir jusque dans l'intérieur de l'objet, s'il étoit possible; et nous appelâmes du nom de *pénétrer* ces cinq *voir* successifs et réunis. Nous promenâmes enfin nos regards sur la totalité de l'objet, en en considérant attentivement toutes les parties; et cette opération, qui couronnoit toutes les autres, nous l'appelâmes *examiner* (1).

C'étoit, on en conviendra, tout ce que l'œil humain pouvoit faire.

---

(1) Voyez au Modèle des leçons.

Alors

Alors je dis à Massieu que toutes ces opérations de l'œil de la tête n'étoient point des opérations différentes; que c'étoit la même opération, plusieurs fois répétée. On entrevoit, d'avance, quel devoit être mon but, en jetant en avant ce principe qui alloit devenir si fécond.

Je fis encore fermer les yeux à Massieu, je les lui bandai même de manière qu'il ne pût rien voir; et, comme nous avions appris à nous parler par gestes, sans nous voir, je pris ses deux mains dans les miennes, et je lui demandai de me dire quel objet il venoit de voir, de regarder, de considérer, de pénétrer, d'*examiner*. Il prit mes deux mains à son tour, et s'en servit pour me répondre, en me faisant faire les signes qu'il auroit faits lui-même avec les siennes, s'il n'eût voulu imiter sur moi la même pantomime que je venois d'exécuter avec ses mains. Il me dit que cet objet étoit un couteau; je l'interrogeai sur sa forme et sur sa couleur; il me répondit qu'il étoit long et blanc. Tu vois donc ce couteau? — Non; je l'ai vu. — Sa couleur est donc encore présente à toi? — Oui; je la vois encore.

C'étoit ce mot précieux que j'attendois; ce mot, qui étoit le mot propre; ce mot, qui alloit me servir à tant de procédés heureux.

« Oui, mon enfant, tu le vois réellement ce » couteau; mais ce n'est pas avec l'œil de la » tête, puisque je l'ai couvert d'un large ban- » deau. Tu le vois avec un autre œil qui n'est » pas moins réel; avec un œil dont celui que j'ai » couvert n'est qu'une foible image, et seule- » ment le ministre obéissant et fidèle. Tu le vois » avec cet œil qui voit, qui regarde et qui con- » sidère dans les ténèbres, et dont les opéra- » tions ne sont pas moins sûres, moins dis- » tinctes, moins faciles à analiser que celles de » l'œil corporel ».

Je fis toucher d'autres objets à Massieu, sans lui ouvrir encore les yeux; il les nomma tous par signes. « Tu les vois donc aussi, et tu les » vois par les mains; c'est que tes mains sont » également aux ordres de cet autre œil inté- » rieur ». Je lui fis odorer une fleur; je lui fis manger un fruit; il nomma et le fruit et la fleur. « C'est, lui dis-je encore, que ton goût » et ton odorat sont aussi aux ordres de cet œil » extraordinaire ».

Massieu ne pouvoit revenir de sa surprise, ses questions se pressoient sous ses gestes multipliés. Il n'avoit jamais remarqué en lui ces actions ordinaires. Je passai à l'analise à laquelle il étoit si bien préparé. Au-dessus des verbes

qui exprimoient toutes les diverses opérations de l'œil, j'écrivis, en gros caractères, ŒIL du CORPS EXTÉRIEUR; et, sur la même ligne, au-dessus des nouveaux verbes que j'allois faire correspondre aux premiers, ŒIL du CORPS INTÉRIEUR. J'écrivis, à la tête de la nouvelle série, et à la suite du mot *voir* de la première, le mot *idéer*, en disant à Massieu qu'ainsi se nommoit le premier *voir* ou la première opération de cet œil intérieur. Au-dessous, j'écrivis, deux fois, le même mot, comme j'avois écrit, deux fois, le mot *voir;* je fis également l'accolade ordinaire qui renferma ces deux *idéer;* et le mot *penser*, après l'accolade, comme j'avois écrit le mot *regarder*. Je continuai le même procédé pour tous les mots correspondans, en écrivant le verbe *méditer*, en face et à la suite du mot *fixer;* le mot *réfléchir*, à la suite du mot *considérer;* le mot *approfondir*, à la suite du mot *pénétrer;* le mot *examiner* termina l'une et l'autre série, parce qu'au figuré, il est le même qu'au propre. Mais ce n'étoit encore là que les expressions sèches de diverses opérations de cet œil qui restoit encore inconnu. Il falloit en montrer l'emploi convenable. Ce ne pouvoit être que par la comparaison des opérations correspondantes des deux sortes d'yeux.

Je montrai à Massieu que le *voir* étoit un coup d'œil rapide jeté sans intention et sans aucune sorte de fixité ; que l'*idéer* étoit de même un coup d'œil intérieur causé par la vue ou le toucher rapide d'un objet, également sans intention ; que le *voir* étoit forcé, indépendant du *vouloir ;* qu'il suffisoit, pour en faire l'action, d'ouvrir les yeux ; que l'*idéer* étoit également involontaire, l'effet nécessaire d'une impression faite sur un de nos organes ; que le *voir* avoit pour sujet la présence d'un objet ; que l'image seule de l'objet, vue intérieurement, étoit le sujet de l'*idéer ;* que le *voir* voulu produisoit le *regarder*, comme l'*idéer* voulu étoit la cause du *penser ;* que le *voir* ne devenoit le *regarder* que quand il étoit double ; que l'*idéer* ne devenoit le *penser* que quand il étoit double aussi ; que l'*idéer* étoit double, quand il se portoit et sur l'objet et sur une de ses qualités ; qu'il y avoit alors une sorte de *pesée* de l'objet et de cette qualité ; enfin une comparaison, une convenance examinée, une convenance jugée, une convenance affirmée, enfin un jugement ; que la seconde opération de l'œil interne étoit donc, comme le regard l'étoit pour la seconde opération de l'œil externe, une *pensée.* Ainsi, dis-je à Massieu, quand l'image du *papier* se retrace et se repro-

duit en toi-même, c'est un *voir*, un *idéer*, ou simplement une *idée;* quand l'image de sa couleur vient, à la suite de la première image, il y a rapprochement de deux idées, il y a *regard*, il y a *pensée;* mais il y a *fixité*, de la part de l'œil externe, quand le *voir* est plus prononcé que celui qui produit le *regard;* il y a également *méditation*, quand l'idée est encore plus pesée qu'elle ne l'est dans la *pensée;* enfin, il y a *considération*, *pénétration*, *examen*, quand elle est plus ou moins *pesée*, jusqu'au point où elle ne peut l'être davantage.

Toutes les idées purement intellectuelles ne pouvoient avoir d'autre origine, et les mots les plus abstraits devoient nécessairement remonter jusque-là. Tout est *idée*, dans l'œil intérieur, comme tout est *voir*, dans l'œil du corps.

Mais n'y a-t-il en nous que des images, et n'y a-t-il pas encore des sentimens? Il falloit en avertir Massieu; car son âme brûlante en avoit éprouvé tout le feu, plus d'une fois. Il savoit aimer, désirer, espérer, craindre et souhaiter, avant d'en connoître les noms.

Nous revînmes à notre première série, où *voir* figuroit partout, où tout n'étoit que *voir*, mais toutes les gradations du *voir* jusqu'à son *maximum*. Et, de même que le point de départ

du *voir* avoit été l'obscurité, l'absence de toute lumière; le point de départ de la troisième série devoit être les glaces de l'indifférence. Ici c'étoit la corde du *vouloir* que nous allions toucher. La première série nous avoit montré, depuis le *voir* élémentaire jusqu'au plus haut degré, toutes les progressions du *voir;* la seconde série, toutes les progressions de l'*idéer;* celle-ci alloit nous présenter toute la chaîne des passions, qui ne sont aussi que le *vouloir* plus ou moins gradué, plus ou moins prononcé.

Massieu connoissoit le *vouloir*. Et quel individu de l'espèce humaine, dans quelque état qu'on le suppose, n'a pas commencé à distinguer, dans la nature, ce qui lui convient plus ou moins, et n'a pas senti vers cet objet un puissant attrait qui rompt l'équilibre, et qui fait pencher vers lui la balance du cœur, jusqu'alors incertaine? J'étois donc sûr de partir d'un point connu, en commençant par l'indifférence, qui est ce milieu entre le *oui* et le *non*, entre l'attrait et ce qui nous repousse, entre le désir et la crainte. Et, comme notre premier pas avoit été le *voir*, pour la première série, et l'*idéer*, pour la seconde, *vouloir* fut notre premier pas pour la troisième, et correspondit aux deux autres. Ce *vouloir* ne fut d'abord que la rupture

de l'indécision de notre balance; un des plateaux qui se baissa, le cœur qui se pencha, la volonté qui résulta de ce penchant. Mais le second degré fut le *vouloir* moins indécis, le *vouloir* plus *voulu*, si j'ose le dire : comme le *voir* voulu nous avoit donné le *regard*, et l'*idéer* voulu nous avoit donné le *penser*. Nous donnâmes un nom à ce double *vouloir*. Et ce nom fut celui de cette affection de l'âme, qui est peut-être le seul bien qu'elle connoisse sur la terre; car elle n'y est heureuse que par ses désirs, lorsque s'y joint la flatteuse espérance. Nous l'appelâmes donc le *désirer*. Le repos de la volonté, cette jouissance si délicieuse, quand son objet est digne d'elle, fut le troisième degré. Il avoit été le *fixer*, dans la première série; le *méditer*, dans la seconde; il fut l'*aimer* dans la troisième, l'*aimer*, qui n'est tourment que quand le remords l'empoisonne, et qui est le bonheur, quand il est légitime. Ce troisième acte de la volonté, ou ce triple *vouloir*, fut donc l'*aimer*. Nous ne trouvâmes plus de nom dans notre langue pour les autres degrés à parcourir; celle des poëtes nous prêta celui de *brûler*, qui correspondit au *considérer* de la première série, et au *réfléchir* de la seconde. Nous n'eûmes, pour le cinquième, que le mot se *passionner*; il fut le *maximum* de la

troisième série, comme le mot *pénétrer* l'étoit de la première, et le mot *approfondir*, de la seconde.

Je fis observer à Massieu que, comme tout est *voir* et *idéer* pour l'œil extérieur et l'œil interne, tout est *vouloir* dans cet autre principe, dont il commençoit à peine à distinguer les opérations.

Tel fut cet homme triple que je lui fis connoître, cet assemblage merveilleux de facultés, dont la réunion est si étonnante. Nous n'avions plus qu'à remonter jusqu'à la source de toutes ces opérations, qu'à lier à l'homme physique l'homme moral que nous venions de découvrir, et nous allions être tout prêts à recevoir de plus abondantes lumières. Voici quel fut notre travail :

Nous connoissions les noms et les fonctions de toutes les parties extérieures du corps humain, mais nous ignorions encore certaines dénominations qui pouvoient nous faire faire des pas plus sûrs dans notre marche nouvelle. Voici comment nous les apprîmes ; je mis sous les yeux de Massieu le tableau suivant :

Œil, voir-pouvant.	=Etui du voir.	=Organe du voir.
Œil, voir-faisant.	=Organe actif.	=Sens de la vue.

Main, toucher-pouvant. =Etui du toucher. =Organe du toucher.
Main, toucher-faisant. =Organe actif. =Sens du tact.
Nez, odorer-pouvant. =Etui de l'odorat. =Organe de l'odorer.
Nez, odorer-faisant. =Organe actif. =Sens de l'odorat.
Palais, goûter-pouvant. =Etui du goûter. =Organe du goûter.
Palais, goûter-faisant. =Organe actif. =Sens du goût.

Organe frappé par un objet..... Impression.
Impression reçue, connue et sentie..... Sensation.
Impression sentie, passée et *souvenue*..... Idée.
Idée pesée..... Pensée.
Idée pesée plus..... Réflexion.
Deux idées comparées..... Comparaison.
Convenance ou disconvenance aperçue.... Jugement.
Convenance ou disconvenance manifestée. Proposition.

Ainsi, entre l'objet extérieur et la proposition, se trouvoient deux principes bien distincts d'opérations également distinctes. L'un des deux, palpable, sensible et visible, nous étoit parfaitement connu ; l'existence de l'autre ne pouvoit être encore que soupçonnée. Nous connoissions ses effets, il est vrai ; mais ne pouvoient-ils pas appartenir à ce principe que nous connoissions parfaitement? Etoient-ils si différens de cette cause, que nous fussions contraints de les attribuer à une autre? Le corps, enfin, ne pouvoit-il pas avoir des idées ; ne pouvoit-il pas penser et réfléchir, comme nous le voyions mar-

cher, manger, frapper et porter? Mais si l'idée, la pensée, la volonté appartenoient au corps, falloit-il les rapporter au corps entier, ou à quelqu'une de ses parties? C'étoit les doutes que je jetois d'avance dans l'âme de Massieu, qui étoit bien près de n'avoir plus, à cet égard, aucun doute. Ainsi finit notre entretien; ainsi nous étions-nous préparés à celui qui va suivre.

CHAPITRE XXII.

Vingt-deuxième moyen de communication.

Existence, spiritualité, et immortalité de l'âme.

Je pense: il y a donc en moi un principe pensant, simple, comme la pensée, immatériel comme elle, indestructible, de sa nature; et par cela même, immortel. C'est ce principe qui fait le privilége de l'homme, son caractère distinctif, la dignité de son être, et qui l'élève au-dessus de tout ce qui existe autour de lui, en le plaçant à une distance immense de la brute.

Le moment étoit venu de révéler ce mystère à Massieu; car c'en étoit un pour lui, et un bien grand. Il falloit le consoler de sa dégra-

dation, par la vue des avantages qui lui restoient. Mais comment aborder cette question avec un être qui, n'ayant jamais reçu que des impressions physiques, étoit si loin d'imaginer qu'il pût y en avoir qui ne fussent ni matérielles, ni sensibles? comment l'initier au grand secret de l'influence continuelle de la matière sur l'esprit, et de l'esprit sur la matière?

Voici un des premiers moyens que j'employai :

J'avois déjà fait choix, dans le moyen de communication qui avoit précédé celui-ci, de l'œil du corps, pour comparer à quelque chose de sensible cet œil intérieur dont les opérations intellectuelles semblent se rapprocher si fort de cet organe de la vue. Je fis, cette fois, apporter sous mes yeux le portrait de Massieu lui-même, et je procédai ainsi :

Je montre Massieu à tous ses compagnons; je le leur fais regarder et toucher, en observant que ce corps, qui est devant eux, est animé, sensible, respirant; et j'écris, sur la planche de nos exercices, les mots suivans :

« Corps respirant et vrai de Massieu ».

A la place de Massieu, je mets son portrait;

et en le montrant à lui-même et à ses camarades, j'écris....

« Corps, respirant non, peint et faux, de » Massieu ».

Je fais ôter le portrait; je fais sortir Massieu; et, avec mes mains, je tâche de figurer les traits principaux du corps et de la figure de Massieu, sa stature, sa forme extérieure, son coloris vif et animé, sa physionomie prononcée, et j'écris:

« Corps, respirant non, vrai non, peint non, » mais *idéé*, de Massieu ».

Je fais rentrer Massieu; et, touchant son véritable corps, j'écris: *je touche le corps vrai de Massieu.* Je fais rapporter son portrait; et, en le regardant, j'écris: *je vois le corps faux de Massieu.* Je ferme les yeux pour ne voir ni Massieu, ni son portrait, et je figure son corps, en l'air, comme je l'avois déjà fait, et j'exprime, par signes, ce que je vais écrire: *je vois, dans moi, l'image de Massieu: j'image, en moi-même, le corps de Massieu: j'idée, en moi, Massieu.*

C'est alors que je fus compris, quand je répétai à Massieu ce que je lui avois déjà dit, dans nos entretiens précédens: qu'il y a en nous une sorte

d'œil intérieur qui voit les objets, quand les yeux du corps sont fermés; que ce *voir* est, comme le *voir* ordinaire, plus ou moins prononcé; que cet œil intérieur s'ouvre, en quelque sorte, aussitôt qu'un des organes est frappé, et que le sens qu'il renferme se trouve réveillé; que, de même que la première opération de l'œil sensible est de *voir*, la première opération de cet autre œil est d'*idéer*; que, comme le *voir* de l'œil intérieur devient le *regarder*, quand le *voir* est répété, l'*idéer* devient le *penser*, quand l'œil qui le produit, s'y arrête; enfin, je répétai tout ce que j'avois déjà dit sur cette analogie d'opérations.

Après cette répétition, qui venoit de retracer dans l'esprit de Massieu toutes les idées que j'y avois fait naître, dans nos entretiens précédens, je repris mes procédés, et je lui dis : « Ton vrai » corps est ici devant moi, je le touche, il se » meut, il respire, il marche; ton corps faux » est sur cette toile, immobile et sans vie, » comme elle, n'ayant qu'une surface; ton corps » *idéé* est en moi, dans ce *moi*, qui se souvient : » tu as donc trois corps ».

Je peux dire du premier : je touche un corps vivant et se mouvant.

Je peux dire du second : je vois un corps peint et figuré.

Je peux dire du troisième : j'*idée* ou je pense un corps qui n'est ni se mouvant, ni peint, ni figuré.

Il n'y eut pas un élève qui ne comprît toute cette leçon. Encouragé par un si grand succès, je repris ainsi : « Toutes les parties de notre » corps, dis-je à Massieu, sont destinées à des » fonctions qui leur sont propres, et dont les » unes ne peuvent remplacer les autres. Les » yeux sont exclusivement destinés à voir, » les oreilles à entendre, le goût pour les sa- » veurs, etc. On les nomme *organes*. Dans cha- » cun de ces organes, quand il n'est pas vicié, » se trouve la faculté de distinguer les objets » propres à ces organes ; la lumière et les cou- » leurs, par les yeux ; les sons, par les oreilles ; » les saveurs, par le goût ; les odeurs, par les » narines ; les dimensions des corps, par le tact. » On les nomme *sens*. Ils sont au nombre de » quatre pour les sourds-muets et pour les aveu- » gles-nés, et au nombre de cinq pour tous les » autres hommes. C'est par eux que nous rece- » vons la perception des objets ; et nous appe- » lons ces perceptions *idées* ».

Ici j'interrogeai Massieu de la sorte : ces idées ou ces images, où sont-elles, et que sont-elles ? ressemblent-elles aux opérations qui se

rapportent à chacun de nos membres ? Faisons-en la comparaison. Je frappe un objet ; je mesure, sous les yeux de Massieu, et l'objet frappé, et la place même où je viens d'imprimer le coup. Je lui fais regarder un objet, et je lui fais mesurer la distance que parcourt le rayon de lumière, qui de l'objet vient jusqu'à mon œil, et le frappe. Mais, dis-je à Massieu, ne regarde plus cet objet. — Je ne le vois plus. — Ne pourrois-tu pas le dessiner ? n'en vois-tu pas encore intérieurement les formes ? — Oui ; je les vois encore. — Elles sont donc demeurées empreintes en toi. Mais où sont ces formes ? sont-elles dans ton œil, dans tes mains, dans ton cerveau ? Massieu chercha réellement à découvrir le lieu qu'occupoient ces formes ; il chercha en vain ; cette copie n'occupoit en lui aucune place ; il ne put en imaginer le lieu. « Cependant, mon » enfant, rien n'est plus réel que cette image, » car, au besoin, elle serviroit de modèle à la » copie que tu voudrois en faire. Tu peux par- » tager et diviser toutes les opérations de chaque » membre de ton corps ; tu ne peux partager » cette image. C'est qu'un effet est toujours de » même nature que sa cause ».

Alors nous comparâmes des effets de toutes les sortes avec leurs causes, et nous y remar-

quâmes une analogie parfaite. « Tu vois, mon » cher enfant, que, partout où les effets sont » étendus et divisibles, les causes le sont pareil- » lement. Si donc nous trouvons des effets que » nous ne puissions mesurer et des effets inétendus, » leur cause ne sera pas plus étendue et plus me- » surable qu'eux; et nous dirons que, si tout étoit » étendu en nous, il seroit donc vrai que l'éten- » due pourroit mesurer l'étendue. Mais cette éten- » due *mesurante* seroit mesurable elle-même; » et ce seroit encore l'étendue qui la mesure- » roit » !.... Je fis sentir, autant qu'il fut pos- sible, cette contradiction à Massieu, à qui cette réflexion, que j'écris ici, ne parvenoit qu'en substance et quant aux choses, parce qu'elle ne pouvoit lui être communiquée que par des signes.

Je revins avec Massieu à ces souvenirs, à ces effets de la mémoire, à ces restes précieux dont nous cherchions la place, et qui sont dans nous- mêmes comme une galerie de tableaux. Tout cela, dis-je à Massieu, ne nous dit-il pas claire- ment, d'une voix que nous ne saurions méconnoître : « Nous n'appartenons à rien de ce que » tu vois; nous sommes les effets d'une cause in- » visible, d'une cause aussi simple que nous. » Cette cause n'est dans aucun des êtres qui » sont d'une autre espèce que toi, et qui vivent

» autour

» autour de toi : aussi n'y peux-tu remarquer » ces effets ; ou si quelques-uns t'en offrent de » légers aperçus, du moins n'y trouveras-tu ni » combinaison, ni affirmation, ni jugement, et, » par conséquent, aucun besoin de la parole » dont aucun d'eux n'a ni la faculté, ni l'usage. » Ce n'est qu'en toi, être merveilleux ! que tu » trouves l'idée, et l'idée comparée, et, par » conséquent, la pensée. Toi seul, en t'y arrê- » tant, et en la comparant à une autre pensée, » toi seul es capable de ce beau travail qui pro- » duit le raisonnement, dont la conséquence, » qui en est le résultat, est si simple, qu'elle ne » peut appartenir à aucune portion de matière. » Et, en effet, à quelle partie de l'homme se » feroit le rapport de la comparaison de deux » objets, si tout étoit matériel dans l'homme ?

» Nous savons, mon cher enfant, qu'il n'y a » pas d'effet sans cause ; nous trouvons ici des » effets, il y a donc une cause. La nature des » effets doit pareillement indiquer la nature de » la cause. Or rien de ce qui est matériel, » étendu, divisible, n'ayant pu produire des » effets immatériels, simples et indivisibles, la » cause productrice de ces effets doit donc être » immatérielle, simple, et indivisible comme » eux.

» Quand je t'annonçai, mon cher enfant, la » mort de l'auteur de tes jours, tu te jetas dans » mes bras, tu inondas mes joues de tes larmes, » en me demandant de remplacer ton père, en » me disant que tu serois mon fils; dis-le-moi au- » jourd'hui (tu ne peux l'avoir oublié), dans » quelle partie de ton corps se fit ressentir cette » douleur si amère? quelle place occupa cette » peine qui t'accabla? quelle en fut la longueur, » la profondeur »?

« Ah ! répondit Massieu, versant encore des » larmes à ce déchirant souvenir, ah! je ne sau- » rois vous le dire. Ce n'est pas mon corps, ce » corps que je vois, que je touche, ce n'est pas » lui qui fut frappé; c'est un autre corps que je » ne vois pas, et que je ne connois pas, c'est le » corps qui dit *moi*, le corps qui se souvient, » qui a des idées, qui veut, et qui vous aime. — » Il ne faut pas l'appeler *corps*, mon cher en- » fant; *corps* signifie *étendu* et *divisible*, et » l'être qui *idée* (1) et qui aime ne peut être » *étendu*. Il y a donc en toi, comme dans tous » les autres hommes, un principe d'opérations » sensibles et organiques, qui est aussi dans tous » les animaux; et il y a aussi un principe d'opé-

(1) Mot inventé par Massieu.

» rations simples et intellectuelles, qui n'est pas » en eux. Les effets de ces deux principes attes- » tent leur existence; et la nature de ces effets » entièrement opposés, atteste aussi la nature » de ces deux principes aussi opposés entre eux, » que leurs effets ».

Ce sont ces deux êtres, l'un corporel, et l'autre incorporel, l'un étendu et divisible, l'autre inétendu, simple et indivisible, qui, réunis en un seul tout, sans mélange et sans confusion, forment cet être privilégié qui tient à tout, embrasse tout dans l'étendue de ses connoissances... L'HOMME.

Tu as vu quelquefois une belle prairie, et un ruisseau limpide serpenter, et se jouer, en la traversant. Mille fleurs semées sur ses bords par les soins de la simple nature, se mêlant au beau vert de ce tapis riche et varié, te faisoient regretter de ne passer, dans ce lieu enchanté, que de courts instans. Mais loin de ces bords fortunés, n'en avois-tu pas emporté la ravissante image; et d'après ce modèle conservé en toi-même, n'en aurois-tu pas dessiné les beautés? Ce sont tes yeux, mon cher enfant, qui, messagers fidèles, ont communiqué ce tableau à un autre principe, qui en conserve toutes les richesses. Il y a donc en toi deux principes, dont

l'un avertit l'autre; une correspondance parfaite entre les deux, sans qu'ils aient rien de commun que cet ordre étonnant de mutuels services. Il y a donc en toi un être qui connoît, qui se souvient, qui reçoit des idées, les pèse et les combine, en forme des résultats, et qui, par conséquent, réfléchit et raisonne, veut, désire, et goûte le bonheur d'aimer.

Massieu me comprit à merveille; et, m'interrompant au milieu de ce discours, où mon âme étoit si heureuse d'avoir enfin rencontré la sienne, il me demande, avec empressement, le nom de ce second principe.

On n'a rien trouvé dans la nature qui pût le distinguer, dis-je à Massieu, parce qu'il n'y a que lui seul qui soit simple dans la nature. Mais comme l'air paroît l'objet le moins composé, les Latins lui donnèrent le nom de souffle, *spiritus*, que nous lui avons conservé. Ils lui donnèrent aussi le nom d'*âme*, parce qu'il faut ouvrir la bouche pour prononcer cet *â*, et que cette ouverture est commandée par le besoin de respirer. Il est la vie par excellence; il étoit donc naturel de lui en donner le nom.

Mais, dis-je à Massieu, crois-tu que ce principe de nos facultés simples et inétendues ait besoin du corps pour exister? Eh! pourquoi la

maison seroit-elle essentielle à l'existence du maître qui l'habite? Il y a, sans doute, dans l'ordre actuel, une dépendance d'opérations entre le corps et l'esprit, de manière que les mouvemens du corps sont l'occasion perpétuelle des sentimens et des idées de l'âme; et réciproquement, les sensations et les idées de l'âme sont l'occasion perpétuelle et constante des mouvemens du corps. Mais le corps n'est pas à l'âme, comme le nom est à l'adjectif, comme le sujet est à son mode. Ce sont deux êtres distincts, deux substances complètes, douées, chacune, de toutes leurs facultés: or, les êtres, ou les substances, ne dépendent pas, les unes des autres, pour exister; ou pour parler plus clairement, la raison d'exister d'une substance n'est jamais dans l'existence de l'autre; et l'une n'existe pas précisément, parce que l'autre existe (ce qui suit ne fut pas dit, dans ce moment, à Massieu).

(Ainsi, si par un prodige toujours nouveau et toujours merveilleux, le corps n'étoit pas uni à l'âme pour former *le moi personnel* de l'homme, le corps, comme substance organisée, auroit, en genre de substance, tout ce qu'il lui faudroit pour exister, et existeroit, en effet, comme le corps organisé de tous les animaux. Pourquoi

donc l'âme, substance bien plus noble, bien plus excellente, n'existeroit-elle pas indépendamment du corps? Bien plus, je sens que le corps, composé de mille ressorts, tous également fragiles, vieillit, s'use, et périt par la dissolution de ses parties. Mais la substance spirituelle, qui n'est qu'action et vie, qui ne peut ni s'affoiblir, ni s'user dans ses ressorts, puisqu'elle n'en a pas, peut bien être anéantie par l'Être suprême, qui la créa; mais elle ne peut jamais périr par une dissolution qui lui soit propre, et qui tienne à sa nature).

L'existence de l'âme est indépendante de celle de la matière. La destruction de l'une ne peut entraîner celle de l'autre, et la cessation de mouvement et de respiration dans le corps, ne sauroit arrêter l'action et la vie de la pensée. L'âme, dégagée des liens du corps, et séparée de sa dépouille mortelle, existera donc.

Oui, repris-je, avec une effusion de joie que je ne peux contenir; oui, mon enfant, elle existera, et celle de ce bon père que tu pleures encore n'est pas anéantie; elle existe, et tout le bien qu'elle a fait sur la terre doit la suivre à jamais, et lui servir de cortége dans le sein de celui qui lui donna l'existence.

(Ce qui suit fut encore réservé pour un autre temps.)

Vérité consolante, qui donne un fondement solide et une sanction à la morale, un motif à la vertu de l'homme, et qui, dans les maux dont il est assiégé, est le plus grand objet de consolation! Avec elle disparoît l'horreur invincible du néant, et marche, devant moi, la douce espérance de ne finir un jour que pour renaître et pour jouir, avec plus de plénitude, de toute la perfection de mon être! Vérité consacrée par la croyance de tous les siècles et de tous les peuples, et qu'atteste invinciblement ce désir si actif de se survivre à soi-même, et de laisser dans la mémoire des hommes un nom consacré par des vertus, des talens distingués, et des actions mémorables!

CHAPITRE XXIII.

Vingt-troisième moyen de communication.

Analise des facultés de l'âme.

MASSIEU connoissoit donc la nature de notre être. Je lui avois appris, par le moyen précédent, la raison de cette perfectibilité qui place

l'homme dans une classe bien supérieure à celle des animaux, dont l'instinct est le plus délicat et le plus sûr. Il ne voyoit plus une substance unique, mais deux substances bien réelles et bien distinctes dans cet être si étonnant, dont la pensée s'élève jusqu'aux cieux, et les mesure, pénètre jusqu'aux abîmes de la terre et des mers, et les sonde ; qui a couvert la terre de merveilles, imitant, en quelque sorte, les plus sublimes conceptions du Créateur, et devient, à ses propres yeux, le plus inconcevable et le plus accompli de tous les ouvrages du Tout-Puissant.

J'avois suivi, avec Massieu, toutes les opérations des membres du corps humain. Je l'invitai à analiser, avec moi, toutes celles de l'âme humaine. Et comment, sans cet aperçu, auroit-il compris et su employer ce double langage qui, jusqu'alors, lui avoit paru si obscur et si plein de mystère, le *propre* et le *figuré*? comment eût-il compris la signification de ces termes métaphysiques que notre langue des signes n'avoit pu imiter et traduire?

Tous les mots que nous avions appris, jusqu'à ce moment, avoient reçu leur valeur, de l'application aux objets et aux qualités dont ils étoient les signes. C'étoit de cette même manière que

Massieu devoit apprendre les mots, dont la connoissance ne pouvoit précéder celle du principe d'un autre ordre d'opérations.

C'est la conservation des images produites par la présence des objets, qui nous avoit fait rechercher s'il n'y auroit pas en nous un principe distinct de la matière et de la nature même de ces images. Le désir qu'excitoit en nous la vue des objets qui intéressoient notre âme, nous avoit portés également à faire cette recherche; et nous nous étions convaincus de l'existence de ce principe *connoissant* et *voulant;* et nous en avions conclu qu'il y a en nous un principe qui connoît et qui veut. Nous reprîmes ces deux élémens, et nous y trouvâmes toutes les opérations dont les noms ne pouvoient nous être expliqués plutôt; et le reste du voile qui nous déroboit encore une grande partie des mots de la langue française, fut levé.

L'homme connoît, dis-je à Massieu. Mais sais-tu ce que c'est que connoître? *C'est*, me dit-il, *avoir vu et se rappeler. Avoir vu et se rappeler, c'est savoir. Connoître est donc savoir:* telle fut sa réponse; je n'en change pas un seul mot.

Connoître, repris-je, c'est avoir déjà vu, avec cet œil intérieur qui prononce *moi*, tout ce qui

convient, ou qui ne sauroit convenir à l'être ou à la chose qui est l'objet de la connoissance. « Connoître, mon enfant, c'est savoir assez pour se rendre compte à soi-même de cette réunion de convenances ; c'est en apercevoir la liaison, et voir la nécessité de cette liaison. Connoître, c'est voir simultanément tous les rapports de deux objets, en tout, ou seulement en partie ; et, par conséquent, savoir classer ces deux objets dans le genre et dans l'espèce qui leur sont propres ».

« C'est ici, mon enfant, la simple vue de l'esprit, sans mouvement quelconque de la part de ce même esprit, considéré comme *voulant*, et que j'appellerai toujours le *cœur*, quand je le considérerai ainsi. Et, comme la connoissance se compose de plusieurs idées ou images, c'est à l'idée qu'il faut remonter ».

Tu sais ce que c'est que l'idée ; tu sais que c'est le simple *voir* de l'esprit, la première de ses opérations, la plus simple de toutes ; tu sais que c'est là le premier coup d'œil intérieur qui suit, ou plutôt qui accompagne une impression quelconque faite sur un organe, et qui y réveille un des quatre sens *avertisseurs*. L'impression est de l'animal ; mais l'idée qui en résulte est de l'esprit, appartient à l'esprit, et ne peut

appartenir qu'à l'esprit. C'est ici la ligne de démarcation bien prononcée entre ces deux genres, dont la réunion fait du genre humain un quatrième genre, puisque deux genres opposés s'y trouvent unis, et qu'on trouve dans un individu de ce genre, et la matière des végétaux, et la matière organisée de l'animal, et l'intelligence des esprits.

Mais si l'esprit s'arrête à cette idée, s'il la pèse, s'il la compare, elle devient *pensée;* s'il s'arrête à une suite de pensées, la corde de cet arc intellectuel se tend, à sa manière, et l'esprit est dit *tendu*, ou *attentif*. Son opération est donc alors l'*attention;* et l'*attention* est la *fixité* de cet œil intérieur qui regarde un objet, à sa manière, comme l'œil corporel le regarde, à la sienne. C'est l'analogie qui se trouve entre les opérations intellectuelles, toutes simples qu'elles sont, avec celles du corps, qui a fait adopter ces mots si extraordinaires, *attention*, *attentif;* car ils sont dérivés de *tendre*, qui ne se dit ordinairement, au propre, que d'une corde dont on tire, à la fois, les deux bouts; et c'est ici le premier essai que nous fîmes, Massieu et moi, de cet autre langage, que nous appelâmes langage de comparaison ou de figure, langage comparatif ou *figuré*.

Nous comparâmes avec tout ce qui étoit hors de nous cette faculté de connoître qui n'est dans aucun des organes du corps, et dont, avant la recherche que nous venions d'en faire, nous ne soupçonnions pas même l'existence. Nous la comparâmes, ici, à un arc dont nous rendîmes, en la tirant, la corde tendue, synonyme d'*attentive*, mot pris autrefois dans une acception purement physique. A ce propos, je dis à Massieu que les langues n'ayant de mots que pour les objets et les actions sensibles, on n'avoit eu, pour exprimer les idées métaphysiques, que ces mots déjà connus, et employés pour les objets physiques. Je fis cette comparaison : de même qu'un voisin peu fortuné emprunte d'un voisin plus riche des habits de nécessité, qui n'ayant pas été faits pour lui, ne peuvent lui servir qu'autant qu'il les fait refaire à sa taille; ainsi la langue de l'esprit a travaillé les signes de la langue du corps, et les a tellement changés, que les ignorans s'y méprennent sans cesse, et pensent qu'il doit y avoir des mots métaphysiques dont l'origine ne peut être dans la langue physique. Tels sont les mots *âme*, *esprit*, *intelligence*, *compréhension*, etc. *Ame*, de *anima*, latin, tiré de l'hébreu, et qui signifie l'existence, la vie, l'être, ce qui vit, ce qui respire; il exprime aussi le souffle ou la respira-

tion, qui en est le signe certain. Or, la respiration se peint naturellement par les monosyllabes *af*, *aph*, ou *av*; l'un de ces monosyllabes, prononcé lentement, est l'action même de souffler ou de respirer. *Aph*, *af*, *av*, en hébreu, a donc signifié toute espèce de souffle, ou tout ce qui lui ressemble, et, conséquemment, la respiration, la vie, l'âme. Ces monosyllabes, changés par une lettre du même organe, ont produit *am*, *an* et *ar*, parce que ces lettres finales se confondent dans la prononciation. Par un autre sifflement, *av* s'est changé en *as*, puis en *es*, en *est*. Telle doit être l'origine de ces mots, dont l'un signifie la vie, et l'autre est le mot *être*, qui signifie aussi l'existence. Le mot *esprit* vient de la même source, et signifie aussi *respiration*. *Intelligence* est composé de deux mots latins, dont nous trouverions également l'origine dans la peinture de quelque action sensible; ce mot a pour élémens *intùs* et *legere*; *intùs*, qui signifie *dans*, *legere* qui signifie *lire*: il est facile de voir ce que doit signifier une lecture intérieure; on voit bien que c'est ici une action de l'esprit. *Compréhension* est l'action de prendre plusieurs choses ensemble. C'est, en effet, ce que fait l'esprit qui entend parfaitement ce qu'on lui dit, ou ce qu'il lit. Tout ce qu'il n'entend pas, le fuit ou

lui échappe; il prend et réunit ensemble tout ce qu'il comprend. Il me fut facile de peindre l'action exprimée par ce mot, par des signes dont la signification ne pût être méconnue. J'écrivis une longue phrase; j'attachai une épingle à chaque mot; je pris toutes ces épingles ensemble, et j'imitai l'action de celui qui voudroit les faire passer toutes dans sa tête; car la tête est, naturellement, et sans convention, le lieu où tous les hommes placent le siége principal de l'esprit. Les mots *com*, et *prendre*, traduction du latin *cum*, avec, et *prehendere*, signifioient donc *rassembler en prenant*, réunir ce qui doit être réuni: c'est là l'action de l'esprit qui comprend.

Je rappelai à Massieu ce que je venois de lui dire de l'*attention*. L'esprit, lui dis-je, se tend, en quelque sorte, quand il s'arrête à une idée, et qu'il écarte toutes les autres, pour ne plus voir que celle-là. Mais passer successivement d'une idée à une autre, se fixer sur chacune, les considérer attentivement, les examiner, tour à tour, c'est les peser en soi-même, ou dans son esprit (car ce mot et cet autre nous étoient assez connus, pour en employer le nom, sans méprise); c'est les peser, dis-je, dans son esprit, c'est les y poser, l'une après l'autre, et l'une auprès de l'autre, pour en voir la dif-

férence et la ressemblance ; et, par conséquent, c'est les *comparer*. Tel est, mon enfant, le travail continuel de l'esprit : il compare, sans cesse ; et la comparaison, comme tu vois, n'est qu'une double attention.

Que fait l'esprit, quand il a comparé deux idées qui se conviennent ? — Il dit qu'elles se conviennent. — Il dit *oui*, sur leur convenance. — Que dit-il, quand il voit qu'elles ne se conviennent pas ? — Il dit *non*, sur leur convenance. — Sais-tu comment on appelle ce *oui* et ce *non* intérieurs ? — Non, je ne le sais pas encore. — On appelle cela *juger*. Que fait donc l'esprit, quand il a comparé ? — Il juge. — Oui, mon enfant, l'esprit ne peut juger qu'après avoir comparé, pour connoître si les objets comparés se conviennent, entre eux, ou ne se conviennent pas. S'ils se conviennent, entre eux, et qu'il aperçoive cette convenance, il juge qu'ils se conviennent ; c'est le *oui* de l'esprit ; c'est l'adhésion qu'il donne à la convenance des deux objets qu'il a comparés ; c'est le jugement. Si, au contraire, les objets comparés ne se conviennent pas, et que l'esprit aperçoive leur disconvenance, il juge qu'ils ne se conviennent pas ; c'est le *non* de l'esprit sur leur convenance ; c'est l'adhésion qu'il donne à la non convenance

de ces objets. La simple perception, même la plus évidente, de la convenance ou de la disconvenance des objets n'est donc pas le jugement; celle-ci appartient à l'*intellect*, qui est une faculté purement passive; il y a, de plus, dans le jugement, l'exercice très-libre de la faculté active, de la volonté, qui ne juge que parce qu'elle veut juger.

C'est ici que Massieu trouva, dans les leçons qu'il avoit déjà reçues, des souvenirs heureux qui lui fournirent les élémens de la proposition. Il sut, pour toujours, ce que c'est que le *jugement*. C'est ainsi qu'il devenoit logicien, quand je ne voulois lui apprendre que l'art de communiquer ses idées. Je lui fis comparer une tour que nous apercevions avec l'idée de *rondeur* qui lui étoit restée de la vue de plusieurs objets ronds que je lui avois fait remarquer, autrefois; et il trouva que *rond* convenoit à *tour*. Eh bien! lui dis-je, l'adhésion que tu donnes à cette convenance est un jugement. Tu pouvois ne pas me faire connoître ce jugement, et ce jugement, resté au fond de ton esprit, n'étant mis sous les yeux de personne, n'auroit été posé devant personne, ou *proposé*; il ne fût donc jamais devenu *proposition*. Mais aussitôt que tu as eu écrit: *cette tour est ronde*, ce jugement a été non-seulement

non-seulement prononcé (il l'avoit été dans ton esprit, avant que tu l'écrivisses); mais il a été *proposé* à moi, et tu as fait, en l'énonçant, une *Proposition*.

La proposition est donc un jugement mis au dehors, un jugement sorti de ton esprit, et mis en lumière, ou en évidence; un jugement communiqué, un jugement exprimé, un jugement proposé. Pourrois-tu me montrer l'ordre et la suite de toutes les opérations de l'esprit qui exprime un jugement, en rétrogradant de la proposition à la première opération, qui est l'idée? — Oui; je crois le pouvoir, parce que je me rappelle que vous me l'avez enseigné.

« Une proposition est l'énonciation ou l'expression d'un *jugement*. Un jugement est le *oui*, ou l'affirmation prononcée sur deux idées qui se conviennent.

» La vue de deux idées rapprochées, et posées dans l'esprit, pour voir si elles se conviennent, c'est la *comparaison*.

» La comparaison est la double vue de l'esprit sur deux idées rapprochées.

» Chaque idée est l'image, ou la représentation d'un objet ou d'une qualité, dans l'esprit.

» L'image d'un objet dans l'esprit est produite par une sensation.

» Une sensation est l'effet d'une impression causée sur quelque organe par un objet extérieur.

» Une impression est une sorte de coup frappé, ou par les rayons de lumière tombés sur un objet, et réfléchis par lui contre la rétine de l'œil, ou par cet objet rapproché de quelque partie du corps qui le touche.

» Un objet est tout ce qui est étendu, et qui existe hors de nous ».

Très-bien, mon enfant; je vais, à mon tour, reprendre cette échelle, en sens direct, comme tu viens de le faire, en sens inverse.

Un objet touche, ou par lui-même, ou par les rayons de lumière qu'il envoie, autour de lui, quelqu'un de nos organes.

Ou cet organe touché est sain, ou il ne l'est pas.

Si l'organe n'est pas sain, comme l'oreille chez le sourd-muet, comme l'œil chez l'aveugle, le coup frappé fait sans doute son impression; mais elle est nulle et sans effet, et il n'y a point de connoissance intérieure de cette impression; il n'y a point de *sensation*.

Si l'organe est sain, comme l'œil chez le sourd-

muet, comme l'oreille chez l'aveugle, l'impression reçue est aussitôt connue, sentie et distinguée. Ce *sentir* intérieur, que j'appelle *sensation*, ne peut se passer dans le corps qui est matériel; il est dans l'âme, que tu connois aujourd'hui. Ce *sentir* intérieur n'est donc pas dans la plante, quoiqu'elle ait vie, quoiqu'elle ait aussi des organes, quoiqu'elle aspire et qu'elle respire. Ce *sentir* intérieur, qui produit tant d'effet, que je te ferai connoître, comment, n'étant pas matériel, a-t-il pour cause une impression faite sur la matière? Quelle liaison y a-t-il enfin entre l'impression et la sensation? comment celle-ci est-elle l'effet simultanée de celle-là? C'est un secret que s'est réservé l'auteur de tout ce qui existe, et que personne n'a pu et ne pourra jamais sans doute découvrir. Nous savons seulement que ce *sentir* intérieur, ou cette *sensation*, atteste la présence et l'attention de l'esprit averti par cette impression, et que la sensation est aussi certaine que l'impression. L'image de l'objet frappant est aussitôt empreinte dans l'esprit, comme l'image d'un objet est réfléchie par la glace aussi rapidement qu'elle lui est présentée. Cette image n'est d'abord qu'une simple vue; et cette vue simple, nous la nommons *idée*. Tu sais quels sont les élémens du jugement manifesté. — Oui,

c'est d'abord un nom, puis un adjectif, puis le mot-lien qui les unit.

Apprends maintenant que, pour bien juger, il faut bien connoître la convenance et la disconvenance des idées; que, pour les bien connoître, il faut les bien voir; que, pour bien voir, il faut bien examiner; que, pour bien examiner, il faut bien pénétrer; que, pour bien pénétrer, il faut bien considérer, bien fixer, bien regarder; que, pour bien regarder, il faut regarder avec une grande attention. Cette attention se porte, tantôt sur une chose, tantôt sur une autre; l'esprit, tel qu'un rayon de lumière qui tombe contre un mur, et revient sur lui-même, se réfléchit de même d'un objet à l'autre; et cette opération, qui suppose l'attention, se nomme *réflexion*. Tu vois par là, mon cher enfant, que c'est l'attention qui est la source des jugemens sains, et qu'on juge toujours mal, quand on ne voit pas les choses comme elles sont; qu'il faut donc, pour bien voir, n'être ni trop près, ni trop loin des objets; qu'il faut écarter tout ce que le cœur présente d'intérêt, et ce que des jugemens prononcés avant un examen suffisant offrent de faux, ou du moins d'équivoque, ou de vague. Ainsi, point de préjugés dans l'esprit, point de passions dans le cœur pour bien juger; car on voit sou-

vent dans les objets, quand on n'impose pas silence au cœur, ce que le cœur désire y trouver; on voit, dans les objets, ce que les yeux ont cru y voir, quand on juge avant d'avoir bien vu.

Ces données amenèrent Massieu au raisonnement; car les élémens du raisonnement ne sont autre chose que plusieurs propositions rapprochées et comparées, pour trouver un résultat d'où jaillit la vérité qu'on cherchoit, comme l'étincelle s'échappe de la pierre frappée. J'appris à Massieu que raisonner n'est autre chose que rapprocher deux termes d'un troisième, appliquer une mesure commune à deux grandeurs, le même poids à deux graves, et affirmer que ces deux grandeurs ou ces deux graves sont plus ou moins semblables, se conviennent plus ou moins en raison de leurs rapports avec la mesure commune. Ainsi on raisonnera bien, si l'on fait choix de la mesure la plus sûre pour comparer deux idées dont on veut connoître les rapports, pour s'assurer si l'on ne juge pas d'une proposition générale par une proposition particulière, en affirmant, par exemple, qu'un attribut convient à tout un genre d'êtres, parce qu'il convient à une seule espèce.

L'homme connoissant est donc l'homme idéant, l'homme pensant, l'homme méditant, l'homme

attentif, l'homme réfléchissant, l'homme comparant, l'homme jugeant, l'homme raisonnant, l'homme discourant. La faculté de l'homme qui *idée*, qui pense, qui médite, etc., nous l'appellerons l'*entendement*, l'*esprit*, la *raison*, l'*intelligence*; et si cette faculté ne se borne pas à recevoir, comme une glace, et à les réfléchir, comme elle, les images qui lui sont transmises par le ministère des sens; si elle sait se représenter les objets absens comme présens, et créer, en quelque sorte, d'après le modèle de la nature, en se rappelant des images anciennes, et en les rajeunissant, en les fondant ensemble, en faisant des tableaux de ces images, c'est alors l'*imagination*, c'est-à-dire, cette même attention qui dessine des images. Mais on voit dans l'homme une merveille de plus; c'est le génie, cette faculté génératrice dans ce petit nombre d'êtres privilégiés, dans la tête desquels tout se féconde, et où une seule étincelle produit un incendie. C'est le génie, cette faculté de l'âme, la plus rare de toutes, qui n'est pas l'imagination, mais qui n'est pas sans elle, qu'on a voulu définir tant de fois, et qui ne pourra jamais être définie que par elle-même; le génie, cette faculté créatrice, qui ne se souvient pas, mais qui invente, qui ne copie pas, mais qui fournit à l'imagination

ses plus beaux tableaux, dont je n'ose parler, de peur d'en affoiblir l'idée, qui rapproche l'homme de son modèle, l'esprit créé de l'esprit créateur.

Tous les mots abstraits qui servent à nommer tout ce qui appartient à l'esprit dans cette partie de ses opérations, viennent se ranger dans la classe de ceux dont j'ai déjà parlé : Massieu les comprendra tous ; car toutes les opérations qu'ils désignent ne sont que l'idée considérée dans toutes ses gradations, jusqu'à l'imagination et au génie. Je dis à Massieu que l'*entendement* est le résultat de toutes les opérations de l'esprit connoissant.

Mais crois-tu, lui dis-je, qu'il n'y ait dans l'homme que connoissance et imagination ? — Vous m'avez dit qu'il y avoit encore *volonté*. — Oui, mon enfant, il y a dans nous une faculté expansive, une sorte d'attrait qui nous pousse vers ce qui nous convient, une sorte de feu qu'excite ou rallume la présence de tout ce qui peut rendre notre être plus heureux, et procurer des sensations agréables à nos organes, ou des rapprochemens délicieux à notre cœur. Nous ne pouvons vivre long-temps éloignés des êtres à qui nous devons ou la vie, ou le bonheur, qui en double la jouissance. Cette sorte d'attrait a son principe dans la volonté, comme le raisonnement

a le sien dans l'intelligence. Le *vouloir* est donc à l'une comme l'idée est à l'autre. Mais, mon enfant, garde-toi bien de croire que l'idée et la volonté soient deux objets qui se rapportent à deux principes distincts et différens. Souviens-toi bien que *connoître* et *vouloir* sont de l'être intelligent, spirituel ou moral, comme se mouvoir et respirer sont de l'être corporel. Il n'y a de véritablement distinct et séparé que deux grands principes, deux facultés, la faculté de se mouvoir, et la faculté d'avoir des idées; souviens-toi bien que ces deux êtres n'en font qu'un; qu'ils font cette personne unique, ce *moi* humain, où presque tout est empire et dépendance, sujétion, relation et réciprocité; que l'esprit ne pense et ne désire ordinairement qu'à l'occasion du corps; que le corps ne se meut et n'agit que par l'empire de l'esprit; qu'on appelle *esprit* la faculté qui connoît, et *cœur*, cette même faculté, toutes les fois qu'elle veut, qu'elle désire, qu'elle aime et qu'elle se détermine; qu'il y a, pour la volonté, une sorte d'équilibre, comme pour la balance; que, de même qu'un des deux plateaux de celle-ci rompt l'équilibre et tombe, au plus petit poids qu'on ajoute, de même la volonté se détermine par le plus petit motif qui vient intéresser le *cœur*. *Incliner* se disant donc, comme

pencher, de tout ce qui a quelque pente, ils se disent aussi, figurément, du *cœur*, ou de la volonté, qui penche, en quelque sorte, et s'incline vers les objets qui lui promettent le bonheur.

C'est ainsi que je préparois Massieu à la connoissance des *tropes*. Tous les mots de la langue exprimant primitivement, et même encore aujourd'hui, des qualités dont les acceptions avoient été déterminées par des actions sensibles et physiques, le rapprochement que je venois de faire des deux principes de toutes les opérations humaines, alloit servir à fixer Massieu sur la valeur des mots consacrés aux opérations de l'esprit et du cœur. C'est ce qui alloit être traité dans le même moyen de communication.

CHAPITRE XXIV.

Vingt-quatrième moyen de communication.

Des Abstractions et du Langage figuré.

TOUT n'avoit pas encore été dit sur les abstractions; et Massieu, quoique parfaitement instruit de l'existence de deux substances dans l'homme, et de la nature de chacune de leurs opérations, quoiqu'il connût ces diverses opéra-

tions, et quelques-unes de leurs dénominations, n'auroit pu lire avec fruit les ouvrages français. Il pouvoit confondre encore le mode et la substance, les qualités et les sujets. Les premières leçons qu'il avoit reçues étoient devenues un piége inévitable pour son esprit tout neuf. Il falloit donc revenir sur nos anciennes idées, établir des bases bien connues, et, ce que nous allions apprendre, le faire dériver de ce qui nous étoit déjà connu. Voici par où je débutai, cette fois, avec Massieu.

Il a été un moment où tout ce que tu vois dans la nature n'existoit pas encore. Tout a commencé comme toi, et on peut assigner l'époque de la naissance de tout. Ce soleil qui nous éclaire pendant le jour ; cette lune qui le remplace pendant la nuit ; ces étoiles semées, comme autant de diamans, sous la voûte céleste; cette terre, ces eaux, ces montagnes, ces bois, ces prairies, ces fleuves et ces fontaines, tout cela n'étoit encore que possible, quand un souffle créateur fit sortir du néant et ce globe de feu qui donne la vie à tout, et ce miroir nocturne qui nous renvoie sa lumière, et ces feux étincelans qui, à raison de leur grand éloignement, ne peuvent entièrement dissiper les ténèbres de la nuit, et cette mer qui menace en vain d'inon-

der la terre, et qui respecte les grains de sable qui forment ses limites, et ces réservoirs majestueux, ces fleuves, ces rivières qui fécondent les campagnes, où tant d'êtres vivans sont nourris par cette main invisible qui les a faits.

Parmi ces êtres multipliés, vois comme les uns se rapprochent de certains autres par de grands traits de ressemblance, et combien quelques autres s'éloignent de tout ce qui existe par des différences considérables et graduées. Tous ont un principe intérieur par lequel non-seulement ils conservent leur existence, mais ils se développent, s'accroissent et augmentent. Les uns croissent et végètent, naissent les uns des autres, et servent de parure à nos campagnes, et de nourriture à leurs habitans; d'autres respirent, et vont chercher leur pâture; d'autres enfin ont su se rendre maîtres des élémens, corriger les erreurs de la nature, et réparer ses méprises.

Mais tous ces êtres sont des substances, c'est-à-dire, des objets propres à recevoir diverses formes. Tous ont des propriétés, sans lesquelles ils seroient autres qu'ils ne sont. Ces propriétés constituent ces êtres; elles sont leur essence; ce sont elles qui distribuent les genres, les espèces, et même les individus. Mais ces êtres peuvent

exister, de telle manière, avec telle ou telle forme, avec telle couleur, sans changer ni leur genre, ni leur espèce. Ces propriétés ne sont donc pas des propriétés d'êtres ou d'essence, mais seulement des modes passagers, des qualités accidentelles.

Il résulte de tout ceci, mon cher enfant, que les propriétés essentielles sont tellement nécessaires, qu'un être ne peut, sans elles, être ce qu'il est, et qu'il seroit autre; et qu'au contraire, les qualités d'accident sont tellement indifférentes, qu'elles n'affectent que la forme de l'objet.

Ainsi les propriétés d'un homme sont des membres réunis qui forment un tout qui se meut et qui respire, couronnés par un front majestueux qui s'élève noblement vers le ciel, et un esprit qui connoît et qui veut. La blancheur de l'un, la couleur noire de l'autre, la taille de ceux-ci, l'extrême petitesse de ceux-là, sont des qualités qui peuvent faire établir autant de distinctions; mais rien de tout cela n'est propriété de genre. Ces qualités ont pour cause des localités qui ne sont pas dans la nature de ces êtres.

Mais ce qui est propre à une seule classe est qualité pour le genre; et ce qui n'appartient qu'à un individu est qualité d'accident pour l'espèce.

Ainsi il y a des propriétés de genre et des propriétés d'espèce. Les plus essentielles sont celles du genre. Tout être a ces deux espèces de propriétés. Par les unes, il appartient à un genre; par les autres, il appartient à une espèce de ce genre. Par exemple : l'homme, par son corps animé et vivant, appartient à la classe entière des êtres qui respirent; il appartient à celle des esprits, par son âme; il est donc la réunion de deux genres; et c'est par là qu'il forme un genre à part.

Ainsi, pour définir un être quelconque, et le faire connoître à celui auquel il est inconnu, il faut examiner quelles sont les propriétés par lesquelles il ressemble à d'autres êtres qui n'ont de commun avec lui que ces propriétés, et qui en ont d'autres qu'il n'a pas. Par exemple, le chien respire, le poisson respire, l'insecte respire, l'oiseau respire, l'homme respire. Cette propriété est si essentielle à tous, qu'ils ne pourroient être sans elle; c'est donc la première à remarquer et à énoncer, pour première partie de la définition de chacun. Mais le chien marche sur quatre pattes, l'oiseau vole, le poisson nage, l'insecte rampe, l'homme pense. Chacune de ces propriétés n'est plus commune qu'à la classe des chiens, des oiseaux, des insectes, des poissons, des hommes.

Voilà ce qui, de chacune de ces multitudes, fait une classe particulière. Ainsi les propriétés de genre et les propriétés d'espèce composent précisément la définition de chaque individu, considéré seulement comme appartenant à une espèce.

Je pouvois donc désormais interroger Massieu sur ce qu'il savoit, non-seulement pour qu'il m'en fît connoître, comme autrefois, la qualité la plus sensible, mais encore pour qu'il en détaillât toutes les propriétés essentielles. Nos questions ne furent donc plus dans cette forme simple : *Qu'est ce ruban ? qu'est ce chapeau ?* mais dans celle-ci : *qu'est-ce qu'un ruban ? qu'est-ce qu'un chapeau ?* Je n'eus pas besoin de lui faire remarquer qu'il y avoit deux propositions dans toute question ainsi posée. Il y voyoit deux conjonctions qui supposoient deux verbes. Comment répondre à cette question ? Massieu étoit encore peu exercé. Il fallut reprendre la leçon du genre et de l'espèce ; il fallut l'interroger sur la destination des rubans, des chapeaux ; sur l'emploi qu'on en fait ; sur la matière dont on les fait ; sur la forme qu'on leur donne ; tout autant de questions à faire à Massieu. Mais il ne falloit pas les faire, au hasard : il y avoit un ordre d'idées à observer. D'abord, ni le ruban, ni le chapeau

n'étoient vivans ; ce n'étoient donc pas des êtres; c'étoient des *choses*. Nous nous contentâmes de ce mot, l'un des plus étendus, en attendant que nous eussions la manière de mieux choisir. Mais quelle chose étoit un chapeau ? ou plutôt de quelle matière étoit-il fait ? car il faut exister, avant que de pouvoir être employé à quelque usage. Quelle étoit sa forme ? à quoi pouvoit-il servir ? C'étoit, ici, ses propriétés particulières qui le tiroient du grand genre des choses et qui en faisoient une espèce. Nous cherchâmes s'il n'y auroit pas aussi d'autres choses qui pourroient servir au même emploi ; nous trouvâmes des bonnets de plusieurs espèces. C'en fut assez pour ne faire, et des bonnets, et des chapeaux, qu'un genre commun; l'énonciation de ces propriétés forma la première partie de notre définition. La seconde partie fut formée des propriétés qui distinguoient précisément le chapeau de tous les bonnets : ce fut de même pour le ruban.

Quel pas nous venions de faire ! quelle facilité pour nous instruire ! car je pouvois désormais exiger de Massieu des définitions régulières de tout ce qu'il avoit vu.

Nous fûmes bien long-temps occupés à définir. C'est après nous être exercés un mois, qu'avant de reprendre le sujet qui nous avoit

amenés à l'art de définir, j'appris à Massieu la véritable signification de ce mot, dont la racine est dans le mot *fin*, synonyme de *terme*. Assigner à un champ les bornes qui en font une propriété particulière, dire qu'il finit à ce fossé, c'est en dire les fins; et en dire les fins, c'est le définir; dire d'un mot tout ce qu'il signifie, c'est pareillement en assigner les fins, en déterminer l'étendue, et, par conséquent, c'est le définir; c'est en faire le tour, et dire qu'il ne va pas plus loin, qu'il est borné par les autres mots, comme un champ l'est par un autre. Une définition est donc les bornes posées autour d'un mot, dire ce qu'il vaut, combien il est étendu, ce qu'il renferme de valeurs diverses. Nous avions défini les objets, les actions, les arts, les métiers, et ceux qui les exercent. C'étoit ici une nomenclature plus riche que la première, puisqu'elle renfermoit, non-seulement des dénominations, mais encore la nature et les propriétés des êtres, dont la première nomenclature ne contenoit que les noms. Mais nos définitions étoient encore trop vagues. Les noms génériques d'*être* et de *chose* étoient peu précis. Je parcourus avec Massieu toute la série des *choses*, et nous remarquâmes ensemble leurs différences et leurs analogies. Mais nous vîmes qu'en donnant le nom d'*être* à tout ce qui avoit

avoit vie ou accroissement, indépendamment de l'homme, et le nom de *chose* à tout ce qui devoit ses formes à l'industrie humaine: nous ne distinguions les *choses* que des *êtres;* mais que les choses restoient confondues entre elles, et les êtres entre eux. Nous fûmes convaincus de la nécessité, en parlant, par exemple, d'une *chaise*, de la distinguer de la chambre où elle étoit, et nous dîmes: *chose remuable*, chose qu'on peut *remuer*, chose *mobile*, ou chose *meuble*. Le mot de *chaise* ne nagea plus dans l'océan des choses; son nom nous disoit qu'elle étoit mobile, qu'elle pouvoit être changée de place; qu'elle n'étoit donc ni de la nature de la *porte*, ni de celle de la cheminée, ni de celle de la *fenêtre*. Mais on pouvoit en dire autant de la *table*, des *armoires*. Ainsi la chaise n'étoit pas encore assez déterminée; et alors nous vîmes qu'il ne falloit plus la confondre avec des choses dont l'emploi étoit si différent. Nous remarquâmes qu'il y avoit, dans la même chambre, d'autres choses mobiles qui servoient de siéges, comme des fauteuils, des bergères, des bancs, etc. Nous remarquâmes la forme de tous ces objets; et notre définition, après avoir reçu, dans sa première partie, le nom *meuble*, qui confondoit la chaise avec tous les autres effets, renferma dans la seconde tout ce qu'elle avoit encore de

commun avec les autres siéges, et sa forme propre et particulière, qui la distinguoit de tout ce qui n'étoit pas elle. Voici comment nous appliquâmes à la définition que nous cherchions tout ce que nous avions appris sur le genre et sur l'espèce.

« Une chaise est une chose.
» Cette chose est un meuble.
» Ce meuble sert à l'homme à s'asseoir.
» Ce qui sert à l'homme à s'asseoir est un siége.
» Une chaise est un siége.
» Ce siége a quatre pieds.
» Deux de ces pieds, plus longs que les deux autres,
» servent à appuyer le dos de celui qui est assis dessus ».

Dans cette définition est le genre le plus éloigné et le genre le plus prochain. J'appris à Massieu que, comme il falloit exprimer ses idées avec le moins de mots possible, il devoit, dans une définition, prendre, pour la première partie, le genre le plus prochain; qu'ici, le genre le plus prochain étoit celui qui renfermoit les propriétés communes à tout ce qui sert à l'homme à s'asseoir; et que la seconde partie de la définition ne devoit renfermer que la différence propre, c'est-à-dire, ce qui distinguoit les chaises de tous les autres siéges. Il faut, dis-je à Massieu, que, quand tu auras défini une chaise, quelqu'un à qui tu en demanderas une, aille la chercher et la

choisir, sans se méprendre, au milieu des fauteuils et des bancs où elle est confondue. Il ne faut pas dire plus, il ne faut pas dire moins qu'il ne faut. Voici la définition qu'en donna Massieu.

« Une chaise est un siége.

» Ce siége est formé de paille ou de jonc, posé sur quatre » pieds, dont les deux de derrière, plus longs que les autres, » servent à appuyer le dos ».

Massieu savoit définir assez bien pour que toutes nos leçons pussent être faites désormais par des questions et des définitions. Dès ce moment, tous les mots composés furent décomposés; tous les mots abstraits, tous les figurés furent définis à mesure qu'ils se présentoient dans la matière de chaque exercice. Nous ne nous arrêtions qu'aux idées simples, aux mots primitifs, à ceux dont la signification étoit propre. Ainsi nous ne définîmes pas les simples opérations du corps; elles servoient elles-mêmes à la définition des opérations composées; et quand un mot français avoit son primitif dans une autre langue, et surtout lorsque ce mot étoit formé de plus d'un élément, j'avois soin de le décomposer; sa valeur étoit toujours comprise par cette décomposition, dont on trouvera la manière dans le Modèle des leçons. Aussi dirai-je, en passant, qu'il est indis-

pensable de savoir plus d'une langue, et du moins la latine, pour travailler, avec quelque succès, à ce genre d'instruction. Quel vague n'a pas dans l'esprit celui qui, n'ayant appris sa langue qu'à force de l'entendre parler, n'a jamais eu occasion d'examiner les acceptions des mots, par comparaison avec les mots d'une autre langue? Qu'attendre d'un instituteur de Sourds-Muets, s'il s'en trouvoit quelqu'un qui ne se doutât pas même de la métaphysique des langues, qui sût mal la sienne, et dont les prétentions n'en seroient pas moins grandes relativement aux bornes étroites de ses connoissances? Par quel moyen suppléeroit-il à la connoissance approfondie du génie d'une langue, dont presque tous les mots ont leurs racines dans d'autres langues?

On se trouveroit encore arrêté, à chaque pas, si l'on n'avoit pas une connoissance parfaite des tropes; car, comment les faire entendre aux Sourds-Muets ces mots si extraordinaires, et qui produisent un si grand étonnement, aux premières applications qu'on en fait avec eux?

Mener une bonne conduite. Le feu des yeux. Le feu de l'imagination. La clarté d'un raisonnement. La vérité d'un tableau. Le coloris du style. La voix de la conscience. Le langage

de la Nature. La pureté des mœurs. Le feu de la colère, etc.

Il faut savoir rendre raison aux Sourds-Muets de ces rapprochemens qui doivent, au premier coup d'œil, leur paroître si étranges. Massieu ne manqua pas d'en être surpris. Quelle est, me dit-il, cette personne qu'on appelle *conduite*, et que l'on *mène*? Il fallut lui expliquer d'abord *conduire*. Ce mot, lui dis-je, est un mot composé dont la première racine est *ire*, mot latin qui signifie *aller*. Tu sais qu'*aller* c'est faire des pas vers un but; que faire des pas devant soi, c'est poser alternativement les deux pieds, l'un devant l'autre, pour parvenir jusqu'à ce but et l'atteindre. Il connoissoit tous ces mots-là. *Ducere*, latin encore, signifie faire aller quelqu'un devant soi, le faire marcher sous ses yeux. *Con* dérivé de *cum*, aussi latin, signifie, *ensemble*, *avec*. Ainsi *conducere*, latin, dont nous avons fait le mot français *conduire*, signifie non-seulement faire marcher quelqu'un devant soi, mais encore marcher avec lui. Une Gouvernante, une Bonne conduisent des enfans, les font marcher avec elles, dans une route facile où il ne peut leur arriver aucun accident fâcheux, aucun mal. On imagine, dans la vie humaine, deux chemins, dont l'un est droit, facile et sûr;

et c'est par les bonnes actions, par les actions justes et que les gens sages approuvent, qu'on y marche. Cette marche ne se fait pas avec les pieds : ce sont les actions que l'on fait qui parcourent cette route ; ces actions sont comme les pieds. L'autre chemin est mauvais, tortueux, et aboutit au mépris. On y marche par les mauvaises actions, par les mensonges, par les désobéissances, par les emportemens, par les vols, par tout ce qui est défendu. Ceux qui sont conduits dans la première route sont les bien conduits ; leur conduite est la bonne. Ceux qui sont conduits dans la seconde sont les mal conduits ; leur conduite est mauvaise. On dit de ceux qui marchent dans la première qu'ils mènent, qu'ils suivent une bonne *conduite ;* car, *mener,* qui vient de *main*, signifie prendre par la main, et faire marcher quelqu'un avec soi : et l'on dit des autres, par opposition, qu'ils *mènent* une mauvaise *conduite*. Il m'interrogea de même sur les autres expressions figurées : on suppléera facilement à ces explications, d'après cet exemple. De plus grands détails interrompraient notre marche.

Je repris ainsi avec Massieu : « Ce langage, mon enfant, n'est pas un langage propre ; les mots, comme tu vois, n'ont pas été destinés,

d'abord, à signifier ces choses-là : c'est un langage de figure et de comparaison. On tire un mot de sa signification propre, pour lui donner une signification étrangère; par exemple, quand on dit : *il est enflammé de colère;* la flamme qui ne convient qu'au feu qui brûle, qu'au feu matériel, on la prête à la colère qui est une passion de l'âme; on la prête encore à l'amitié; on la prête à l'amour d'un époux pour une épouse, d'un enfant pour son père; on compare la volonté à un feu; et la détermination de la volonté, quand elle est forte et vive, on l'appelle *flamme* : la volonté, ou plutôt le cœur, qui en est le principe ou le siége, est donc appelé *brûlant*, quand il se passionne pour un objet quelconque, quand il s'y porte avec ardeur : c'est la chaleur, portée au plus haut degré, dans un fer mis au feu.

Sans ces sortes de développemens, tous les termes figurés eussent été, pour Massieu, autant d'*énigmes*, dans nos livres et dans nos entretiens. Les mots les plus usuels l'auroient embarrassé. Combien de fois j'en fis l'essai ! Je lui parlois un jour d'agriculture, et je lui disois que la semence jetée, à propos, dans une terre cultivée, y produisoit, dans son temps, des épis; Qu'est-ce qu'un *épi*, qu'est-ce que *produire*,

qu'est-ce que *cultiver*, me dit Massieu ? Un épi, mon enfant, est la partie supérieure d'une plante qui renferme plusieurs grains de cette plante propre à la nourriture des êtres vivans à qui conviennent ces grains-là. *Produire* vient de *producere*, latin, où se trouvent deux mots : tu connois le sens du second, il est ici le même : pousser devant soi, faire sortir ; et *pro*, qui veut dire *devant* ou *au dehors*, pour ce qui est dedans. Ainsi *produire* signifie pousser hors de soi-même un fruit quelconque. On le dit des fruits de la terre, on le dit des animaux, qui produisent de même, en se multipliant. On le dit aussi, par comparaison, de ce que l'esprit humain conçoit et imagine. Le mot *cultiver* vient de *colere*, dont le supin est *cultum*, plus rapproché du mot *cultiver* ; on le dit, au propre, de la terre qu'on cultive, en la travaillant ; on le dit, au figuré, de l'esprit qu'on cultive, en étudiant ; on le dit de l'amitié de quelqu'un qu'on cultive, en le visitant, en faisant pour lui des choses qui lui sont agréables ; on le dit, au propre, des fleurs qu'on cultive, en travaillant la terre autour d'elles, en les arrosant, en retranchant tout ce qui leur est superflu et pourroit leur nuire ; on le dit enfin de tout ce dont on soigne la vie et l'existence, de ce qu'on pré-

serve de tout mal, et à quoi l'on procure toutes sortes de biens. On le dit des arts, quand on travaille à s'y rendre habile; on le dit de la mémoire, quand on apprend par cœur; du dessin, quand on tâche de s'y perfectionner. C'est ainsi, mon enfant, que la signification des mots s'étend, et que les langues s'enrichissent d'expressions comparatives. C'est par ces rapprochemens, par ces termes figurés que l'on donne une âme et de la vie à tout; qu'on répand de la force et de la grâce sur les tableaux de la pensée. Bornée aux seules acceptions propres, ton âme ne verroit jamais d'image dans le discours; tout y seroit froid, languissant et terne, sans couleur et sans physionomie. Que de beautés perdues pour toi dans notre langage!

Je dis plus, (et ici j'adresse la parole à ceux qui voudroient se consacrer, comme moi, à cette grande œuvre) quelle obscurité, quelles ténèbres dans les langues, sans la connoissance de ce langage figuré! Aussi qu'on ne s'étonne pas du peu de goût et d'une sorte d'aversion même pour la lecture qu'on remarque chez des Sourds-Muets dont on avoit cru l'éducation finie; c'est que cette instruction n'avoit pas encore un système lié; qu'on n'avoit pas songé à la nécessité de faire précéder l'étude des abstractions et du

langage par la connoissance de l'âme, par celle de ses opérations, et par cet essai de l'art d'abstraire, de définir, et de passer à la connoissance des mots figurés, à l'aide des procédés que je ne fais qu'indiquer ici. Ne craignons pas de multiplier, avec une sorte de profusion et de luxe, les figures de mots et les figures de pensées. C'est en développant ce moyen de communication que je dis à Massieu que la vie de l'homme a ses périodes, comme la révolution annuelle; qu'elle a son printemps et son hiver; que la jeunesse est la saison des fleurs; l'âge mûr, celui des fruits; l'automne, l'âge des jouissances paisibles; et la vieillesse, celui de songer à la retraite. En initiant Massieu à la connoissance du langage figuré, que de ressources je lui procurois pour l'expression de la pensée! que de jouissances pour moi-même! Les images les plus riches naquirent, en foule, dans cette âme sensible et pressée de rendre ses idées avec ces couleurs vives de la Nature que les objets environnans lui fournissoient à tout instant! Que ne puis-je me rappeler et retracer ici toutes les figures qui lui échappoient sans cesse! Je lui demandai, un jour, ce que c'étoit que le temps? « C'est, me dit-il, une ligne qui a deux bouts, un » chemin qui commence au berceau, et qui se

» termine au tombeau ». En effet, le temps est la route que parcourt chaque être pour qui le temps cesse et s'anéantit, quand il cesse lui-même d'exister. Qu'est-ce que l'éternité, lui demandai-je encore ? je croyois l'embarrasser. C'est, me dit-il, *un jour, sans hier ni demain ; une ligne qui n'a aucun bout ;* et aussitôt il traça sur la planche noire un grand cercle. Qu'est-ce qu'une révolution dans un État ? — *C'est un arbre dont les racines prennent la place de la tige.* — Qu'est-ce que la reconnoissance ? — *C'est la mémoire du cœur.*

Ce n'est pas que Massieu, encore étranger dans le champ des images, ne se méprît, quelquefois, dans le choix qu'il en falloit faire ; l'exagération et le défaut de justesse étoient la cause de cette méprise ; mais je lui pardonnois sans peine ces essais incorrects : l'association qu'il faisoit de certains mots, quelque étrange qu'elle fût, portoit, avec elle, un certain caractère d'originalité qui plaisoit plus que la justesse de nos expressions et de nos formes. Ces imitations informes d'un esprit peu exercé n'étoient pas sans un grand intérêt pour les témoins de ces jeux. C'étoit le duvet d'un fruit qui n'étoit pas encore dans sa maturité, et qui ne manqueroit pas d'y parvenir par les développemens progressifs du

raisonnement. Je revenois sans cesse, avec lui, sur ces idées premières que je venois de lui développer sur la nature des mots. Les mots, lui disois-je, furent tous propres; tous exprimoient des sens et des valeurs sensibles, dans leur origine et dans la première acception qu'ils reçurent; ils sont devenus figurés, quand on leur a donné une destination nouvelle : *lumière*, par exemple, est cette clarté que répand le soleil dans la Nature, pendant le jour, et la lune, pendant la nuit : on donne encore ce nom à l'effet que produit une bougie allumée, quand le soleil et la lune ne sont plus visibles. Ce terme est propre, dans tous ces cas; soit, quand on le dit du soleil; soit, quand on le dit de la lune; soit même, quand on le dit d'une bougie; mais ce mot devient figuré, aussitôt qu'il s'applique à toute autre clarté, à toute clarté métaphysique; ou de l'esprit. Ce passage ne peut avoir lieu que par comparaison, par représentation, ou par figure; et c'est ce qui fait appeler cette expression : *expression figurée*.

Couleur est également susceptible de deux significations; on le dit de l'effet que produit la lumière sur les corps : ainsi le gazon a la couleur verte; la neige, la couleur blanche; le sang, la couleur rouge; le ciel, la couleur bleue;

le citron, la couleur jaune, etc. Mais ce mot se dit aussi des objets métaphysiques ; car on dit, par exemple : *le mensonge se pare des couleurs de la vérité.*

Massieu ne pouvoit concevoir qu'on donnât au mensonge, qu'il savoit bien n'être qu'une abstraction, une sorte d'intention, puisqu'on dit qu'il se pare ; ce qu'on ne dit que des êtres raisonnables. Ensuite, il ne parut pas peu surpris que la vérité, autre abstraction, eût des couleurs. Il fallut justifier toutes ces expressions ; voici comment j'y parvins :

L'homme menteur, lui dis-je, quand il se montre tel qu'il est, et qu'il n'a pas l'habitude du mensonge, doit avoir sur le front une sorte de honte, et sur la physionomie, un embarras, qui le décèlent et le trahissent. L'homme qui dit la vérité porte sur son front et dans tout son maintien, un air simple et naïf qui annonce la candeur de son âme. L'air de chacun est donc comme les couleurs qui se peignent sur les corps ; cet air est l'apparence de leur âme ; au lieu de dire l'apparence, ou ce qui se voit, pourquoi ne dirions-nous pas *la couleur ?* pourquoi ne comparerions-nous pas le *mensonge* lui-même, tout abstrait qu'il est, à un être réel, à l'homme menteur lui-même ? et alors qui peut nous blâ-

mer de lui prêter une apparence, de lui donner des couleurs, de dire enfin du mensonge ce qu'on pourroit dire de l'homme menteur ? et, dans ce cas, pourquoi ne donnerions-nous pas une âme, une volonté, une action, au mensonge ? pourquoi enfin ne dirions-nous pas : *le mensonge se pare souvent des couleurs de la vérité ?*

C'est ainsi que je développois à Massieu le sens de tous les mots comparatifs et figurés. J'allois en chercher la raison dans l'analogie des choses comparées. Mes succès, dans ces rapprochemens, ne se bornoient pas, comme on pourroit le croire, à la connoissance d'un mot de plus. Un travail pareil étoit tout entier au profit de l'intelligence, dont il reculoit les bornes. Il exerçoit Massieu à l'art de composer et de décomposer, non-seulement les mots, mais les idées ; à en suivre la génération ; à comparer l'image avec son modèle ; à ne rien donner au hasard ; à ne point confondre les expressions ; à perfectionner enfin, à force de l'exercer, de le rectifier, de le mener au vrai, l'instrument merveilleux de la pensée.

Massieu connoissoit la valeur des termes abstraits et des mots figurés, relatifs aux opérations de la pensée et de l'intelligence. Mais l'homme n'est pas seulement un être connoissant, idéant,

pensant ; c'est encore un être choisissant, voulant, se déterminant. Chacun des pas que fait le cœur doit avoir, comme ceux de l'esprit, un signe écrit qui le peigne et le communique. Il étoit donc bien important d'initier Massieu dans la connoissance de ces signes, et par conséquent de considérer l'homme sous cet autre rapport qui convient à toute l'espèce, soit à l'homme civilisé, soit à l'homme resté tel que l'avoit formé la Nature.

Ici s'offroit encore à nos yeux la nature de l'homme à examiner. L'homme, dis-je à Massieu, a, comme nous l'avons déjà observé, des organes et des sens propres à recevoir des impressions de la part des êtres qui l'entourent. Cette disposition, nous l'appellerons *facilité*, ou mieux encore, *faculté*. Ces impressions sont *agréables* ou *fâcheuses ;* les unes sont ce qui nous plaît, ce que nous recherchons, ce qui nous cause ou produit en nous une sorte de bien qui nous attire et nous charme; et cet état de charme, de bien, de contentement, de satisfaction, nous l'appellerons *plaisir :* l'*agréable* est donc ce qui produit le plaisir : le plaisir est l'état d'une âme satisfaite, qui volontairement ne changeroit point de situation, qui choisiroit et préféreroit à toutes les autres celle où elle se trouve. Le

fâcheux est ce qui déplaît, ce que nous fuyons, ce qui produit en nous le malaise, ce qui nous repousse ; et cet état de déplaisance, de peine et de chagrin, est ce que nous appelons *douleur*. J'accompagnai cette explication d'une scène où le plaisir et la douleur étoient faciles à distinguer. Au reste, il ne nous étoit pas difficile d'en trouver des exemples. La douleur est la compagne si assidue de cette triste vie; les hommes la rencontrent si fréquemment sur leurs pas, qu'il fut aisé de la faire distinguer à Massieu du plaisir qui est ordinairement si rare. Et cette douleur physique, cette douleur des sens, nous la nommâmes la douleur sensible, parce qu'on peut en mesurer et en marquer la place. De celle-là je passai à la douleur de l'âme, que je crus devoir appeler la *peine*, à cette douleur qu'on rencontre partout. Elle est souvent l'effet d'une infidélité, plus souvent encore de l'ingratitude; la perte d'un ami, d'une mère adorée, d'un frère trop chéri, la rendent éternelle. C'est cet état de malaise qui nous dégoûte de la vie, que l'homme irréligieux ne peut éprouver sans s'y dérober, en secouant le fardeau d'une trop pénible existence.

Ces sensations agréables dont je viens de parler, si elles étoient continuelles, seroient le *bonheur;*

heur; et Massieu m'interrompit, en ajoutant : *le plaisir qui ne cesse pas.* Les autres seroient le *malheur;* il ajouta : ou *la douleur qui ne cesse pas.* La connoissance intime de ces sensations, qui est étrangère aux animaux, chez lesquels elles sont comme une suite de tons que rendent des cordes qui ne savent pas qu'on les touche; cette connoissance intime que j'appelle *conscience,* au sens propre, nous distingue d'eux. C'est cette sorte de réponse intérieure, qui leur est absolument inconnue, et que se fait notre esprit sur chaque impression reçue, et sur chaque sensation éprouvée.

L'homme n'a donc la faculté de sentir, ou la sensibilité, que parce qu'il a des sens; et il n'a des sens, que parce qu'il a une âme. Cette sensibilité est plus ou moins délicate, à raison du plus ou du moins d'exercice, ou plutôt, à raison du plus ou du moins de délicatesse des organes. Et comme la sensibilité les rend plus ou moins propres à recevoir plus ou moins d'impressions, que des impressions naissent les sensations; de celles-ci, les idées; des idées, les pensées ou les sentimens; l'homme a plus ou moins de facultés intellectuelles et morales, à raison du plus ou du moins de sensibilité.

O sensibilité! c'est donc à toi qu'il faut rap-

porter et les biens et les maux qui se partagent notre triste vie; c'est toi qui fais le bonheur ou le malheur de nos jours; c'est toi qui, différente dans chaque individu, produis cette diversité si merveilleuse dans l'espèce humaine, et qui, bien ou mal dirigée, es souvent la cause de nos vertus et de nos vices; c'est toi qui nuances, avec tant de richesse, cette flamme de l'âme qu'on nomme *amour*, qui n'est que le repos de l'âme *voulante* dans l'objet de ses désirs et de ses espérances.

Je demandai à Massien s'il désiroit de revoir sa mère; s'il étoit chagrin de ne pas la voir; s'il seroit heureux, en la revoyant; s'il voudroit la voir toujours, et ne s'en séparer jamais. Ah! oui, répondit-il, avec effusion, à chacune de mes questions.— Tu aimes donc celle dont tu souhaites la présence, dont l'absence t'inquiète, dont la vue feroit ton bonheur, et de qui tu ne voudrois jamais t'éloigner: *Aimer* est donc une sorte d'aspiration après l'objet qu'on aime, comme on aspire l'air nécessaire à la vie; c'est ce qu'exprime la racine hébraïque dont ce mot est formé; *Aimer* est donc souhaiter d'être réuni à l'objet qu'on aime; avoir les mêmes pensées, les mêmes sentimens; être heureux de son bonheur; souffrir de ses peines. *Haïr* sera l'opposé de tout ce qui est exprimé par le mot *Aimer*. Tous les mots déri-

vés de celui-là furent analisés, comparés entre eux, et fixés, non-seulement par les mots destinés à en rappeler le souvenir, mais par des signes qu'il est facile d'imaginer.

Comme tout est *amour* dans l'homme moral, ainsi que tout est *connoissance* dans l'homme intellectuel, tous les mots employés à peindre toutes les affections et tous les sentimens naquirent du mot *aimer*, et furent analisés, sur ce modèle. Je revins au mot *plaisir*. Le plaisir, dis-je à Massieu, est dans la jouissance de tout ce qui contente; mais l'ordre, que je lui expliquai aussi-bien qu'il me fut possible, l'ordre n'est pas partout où se trouve le plaisir.

Il y a donc, mon cher enfant, deux sortes de plaisirs : les plaisirs honnêtes et permis, et les plaisirs désordonnés et défendus. Les uns font le bonheur des âmes pures, et ne laissent après eux que d'agréables souvenirs : les autres ne sont tels que dans leur courte jouissance, et ne laissent après eux que des souvenirs déchirans, qu'on appelle *remords*.

Mais qui donc a distingué ces deux sortes de plaisirs, me demanda Massieu ? qui nous avertira que les uns sont honnêtes et les autres défendus ? Ici (j'en dois faire l'aveu), mon embarras fut extrême; car comment poser les fondemens de

la Morale, par la distinction du bien et du mal moral, sans la connoissance de Dieu et de ses attributs? et nous n'en avions pas encore parlé. Voici ce que j'essayai de lui dire, pour le moment, en attendant que je pusse lui dire des choses plus raisonnables et qu'il pût comprendre. « C'est un retour en toi-même, mon cher enfant, c'est un instituteur continuel qui te parle sans cesse, qui te blâme quand tu fais le mal, et qui t'approuve quand tu fais le bien. Ce juge te crie qu'il ne faut faire seul que ce qu'on feroit sous les yeux de tous; qu'il ne faut faire aux autres que ce qu'on voudroit qu'ils nous fissent. C'est cette connoissance du bien et du mal que j'appelle *conscience*, qui épouvante le méchant, et rassure le bon; elle défend le plaisir qui nuit, et commande des privations utiles. C'est elle qui veut que l'esprit commande au corps, et que jamais les appétits de celui-ci n'asservissent notre âme. C'est la conscience qui nous fait regarder les goûts désordonnés comme les maladies de l'âme, et qui nous avertit qu'il faut les subjuguer, pour n'en pas être entraîné. Et ces goûts excessifs, ces goûts naturellement impérieux et dominateurs, on les appelle *passions*.

Mais que tu es loin encore de comprendre un pareil langage! est-il vrai qu'il y ait une distinc-

tion entre le bien et le mal, pour un être tel que toi, qui ne connois de mal que ce qui t'incommode? de quel droit un homme te commandera-t-il ou te défendra-t-il, quand tes goûts t'emportent vers ce qui te charme? tous les mots qu'il faudroit t'expliquer sont les signes de choses que tu ne peux comprendre encore. Il n'y a ni vice, ni vertu, ni juste, ni injuste, où il n'y a pas une autorité suprême et indépendante qui commande l'un, et qui défende l'autre. Eh! quelle sera cette autorité qui pourra surveiller l'exécution continuelle de ses lois, qui atteindra l'heureux coupable qui n'aura aucun témoin de ses secrètes infractions? En vertu de quelle loi un homme défendra-t-il à d'autres hommes ce qui leur plaît ou ce qui leur est utile? mais cette autorité, quelle est-elle, où est-elle? Ah! mon cher enfant, quelle grande, quelle sublime vérité j'ai à te révéler!

CHAPITRE XXV.

Vingt-cinquième moyen de communication.

Existence de Dieu.

J'AVOIS parcouru avec Massieu la chaîne entière des êtres; nous les avions comparés, clas-

sés, et ordonnés selon le rang qu'ils occupent chacun dans la nature. Je pouvois donc partir de ce point-là pour monter jusqu'au dernier de tous. Et c'est ainsi que je commençai cet entretien, auquel l'avoient préparé tous les précédens.

Toutes les choses qui servent à notre usage, et tous les objets dont, depuis notre enfance, nous sommes sans cesse entourés, sont des effets de l'industrie humaine. Tout a sa cause bien connue. Les êtres que nous voyons devant nous, autour de nous, au-dessus de nous, ont donc aussi leur cause productrice, sans laquelle ils n'existeroient pas. Cette cause, quelle est-elle? a-t-elle été produite comme tous les autres êtres? Mais, mon enfant, si elle avoit été produite, il faudroit remonter à une autre dont celle-ci auroit reçu l'existence; et, remontant ainsi de cause en cause, il faudroit nécessairement arriver à une première qui ne l'auroit reçue d'aucune autre, ou admettre une suite infinie d'êtres qui existeroient, sans qu'il y eût aucune raison de leur existence. Massieu comprit facilement l'absurdité de cette supposition. Je fis usage, pour lui rendre cette vérité plus sensible, d'une chaîne composée d'un très-grand nombre d'anneaux, que je plaçai debout devant lui, et je lui

dis : le premier anneau qui touche la terre est soutenu, comme tu vois, par le second; le seond l'est par le troisième; ainsi de suite. Mais, si le dernier de tous que je soutiens en l'air n'étoit point soutenu, la chaîne entière tomberoit (et je la laissai tomber tout exprès). Il faut donc, pour que cette chaîne entière se tienne debout, que le premier anneau, qui est au haut de la chaîne, soit soutenu, ou par une force étrangère, ou par une force qui lui soit propre, et qui soit indépendante de tous les autres anneaux qu'il doit soutenir. Si c'est par une force étrangère, cet anneau n'est donc pas indépendant ; et alors ce sera cette force qui le sera elle-même. Mais pouvons-nous dire que cet anneau qui soutient tous les autres se soutiendra lui-même ? Tu vois qu'étant de la nature de tous les autres, il tombe avec les autres, quand il n'est plus soutenu. Il faut donc que l'anneau qui soutient tous les autres soit hors de la chaîne. Vois tous les êtres de l'univers naître, les uns des autres ; et remonte jusqu'au premier, tu en trouveras un qui ne tiendra son existence d'aucun autre, et qui, par conséquent, ne l'ayant pu recevoir, l'a toujours eue. Eh ! quelle raison y auroit-il pour qu'il ne l'eût pas toujours eue, si aucun être n'a pu la lui donner ? Ainsi, l'existence

d'une première cause est une preuve de son éternité.

Massieu connoissoit, depuis long-temps, ce que c'est que cause, ce que c'est qu'effet (1). Il savoit que, partout où il y a un effet produit, il doit y avoir aussi, par une relation nécessaire, une cause productrice. Ma montre, lui dis-je, ne s'est pas faite elle-même; son existence démontre celle d'un horloger; ce tableau suppose un peintre; cette belle statue, un sculpteur; ce superbe palais, un architecte; ce beau livre, un habile écrivain; le bel ordre qui règne dans un Etat, un ordonnateur plein de sagesse et de lumière. Par une conséquence nécessaire, le monde qui présente à nos yeux un spectacle si grand, si magnifique, dans lequel règne un si bel ordre, et un ordre si constamment observé; où le soleil fournit, tous les jours, sa carrière, et gradue sa chaleur pour féconder et vivifier notre terre; où la nuit succède régulièrement au jour, pour procurer à l'homme le repos qui lui est nécessaire; où l'armée innombrable des étoiles marche, à nos yeux, avec une majesté si imposante; où toutes, comme autant de soleils, donnent, sans doute, la lumière, la chaleur et la vie à des

(1) Voyez au Modèle des leçons.

mondes plus nombreux qu'elles ; cet univers si sagement placé comme il doit l'être, où tout marche, se développe, se succède, sans trouble, sans secousse, et sans interruption ; où enfin les causes finales de tout peuvent être si aisément assignées, suppose donc un ordonnateur infiniment sage, infiniment éclairé, infiniment puissant, infini en toute sorte de perfections.

Ce discours fit sur Massieu une impression que je ne puis rendre. Je profitai de l'enthousiasme d'admiration que j'avois excité, pour lui faire connoître ce grand être, dont l'idée le frappoit, pour la première fois. C'est, lui dis-je, celui qui est par excellence ; celui dont la non-existence seroit mille fois plus difficile à comprendre que l'existence de ce que tu aperçois ; c'est le premier être, que nous appelons, pour cela, l'être supérieur à tous les autres, ou l'Être suprême, le seul qui existe par lui-même et par la nécessité de son être, le seul dont on ne peut parler sans affoiblir l'idée qu'il faut s'en former. Tous les autres existent par lui, et par un effet de sa puissance souveraine qui leur continue l'existence. Comme c'est par un acte de sa volonté qu'il a tiré le monde du néant, un seul acte de cette même volonté l'y feroit rentrer à l'instant. Il entend ce que je te dis de lui ; il m'or-

donne de te le faire connoître. Tu es, comme moi, comme tous les autres êtres que tu vois, sa créature, son ouvrage, son fils. C'est DIEU, l'objet de notre culte, devant lequel les cieux, la terre et les mers tremblent et s'anéantissent. Massieu, à l'instant, devint tremblant, épouvanté, comme si la majesté de ce Dieu se fût rendue visible, et eût pressé tout son être; il se prosterne, et offre ainsi à ce grand être dont le nom frappoit ses regards, pour la première fois, le premier hommage de son culte et de son adoration. Revenu de cette sorte d'extase, il me dit, par signes, ces belles paroles que je n'oublierai de ma vie : *Ah! laissez-moi aller à mon père, à ma mère, à mes frères, leur dire qu'il y a un* DIEU; *ils ne le savent pas.* Ils le savent, mon enfant ; c'est lui qu'ils vont prier dans ce temple où ils te menoient autrefois, et où tu imitois, sans les connoître, les signes que tu leur voyois faire, en sa présence : ils le savent : tous ceux qui entendent et qui parlent, le savent comme eux. Mais tu ne l'aurois jamais su, si un saint prêtre, le plus respectable des hommes, touché d'une tendre compassion pour tous les Sourds-Muets, n'avoit imaginé, le premier, l'art de révéler cette grande, cette sublime vérité à tous les Sourds-Muets. C'est lui, mon en-

fant, que tu vois en moi, c'est de lui que j'ai appris ce grand secret, cet art si merveilleux de t'instruire, et de te faire connoître ce Dieu que tu aurois ignoré, toute ta vie. — Eh! quel est-il donc cet homme qui vous a montré, et dont vous me répétez les leçons? — Avec quelle joie écrivis-je, sur-le-champ, en gros caractères, le nom de cet homme immortel, dont j'exerçois la sainte mission! Massieu ne put retenir ses larmes; il l'écrivit après moi, ce nom si vénérable (l'abbé DE L'ÉPÉE), et sur la planche, et dans son cœur. Il voulut savoir si cet homme si charitable avoit formé d'autres disciples, et si les malheureux Sourds-Muets des autres pays avoient, comme lui, des instituteurs. Je lui dis qu'il y en avoit un à Vienne, en Autriche (M. Storck); un à Rome (M. Silvestre); un à Mayence (M. Muller); un à Riom, en Auvergne (Antoine Salvan), qui, depuis, est devenu mon coopérateur à Paris (1). Les noms de tous ces bienfaiteurs,

(1) Je saisis avec empressement l'occasion de payer à M. l'abbé SALVAN le juste tribut d'éloges dû à sa vertu modeste. Formé, comme moi, à l'école de l'abbé de l'Épée, il sut mettre à profit les leçons de notre commun maître. Il en fit un essai dans l'école des Sourds-Muets qui fut établie à Riom, en Auvergne, par une société de personnes cha-

de tous ces pères des Sourds-Muets, furent écrits dans la mémoire de Massieu, que je venois de rendre si heureux. Nous reprîmes notre entretien.

Tel est, dis-je à Massieu, celui dont tu soupçonnas l'existence, une nuit, que je te faisois connoître toutes les merveilles qu'il a semées sous la céleste voûte. Qui a fait toutes ces étoiles, qui a fait ce soleil, cette lune, cette terre, me disois-tu? Tu n'aurois pu me comprendre dans ce moment; mais le temps de la réponse est venu. Le voilà, mon enfant, celui dont tu me deman-

---

ritables, à la tête desquelles étoit madame de Lafayette. A la mort de l'abbé de l'Épée, il fut appelé à Paris, par la même dame, qui vouloit le faire nommer à la place de ce père des Sourds-Muets; mais il s'y refusa, en disant qu'un autre étoit plus capable que lui de remplir cette place; et il me désigna aux administrateurs de Paris. Je fus appelé. Le roi fit ouvrir un concours, en présence de commissaires des trois académies qui existoient alors; M. l'abbé SALVAN n'y parut que pour y confirmer ce qu'il avoit dit sur mon compte, et pour demander la place de second instituteur, qu'il remplit encore aujourd'hui. Je fus nommé, par le roi, premier instituteur, d'après le jugement des commissaires, qui étoient MM. *Bailly*, *Condorcet*, *Marmontel*, l'abbé *Barthélemy*, *de Laharpe*, *de Keralio*, *de Montmorin*, *Lafayette*, etc.

dois le nom. Il est écrit, cet auguste nom, dans les cieux, sur tous les soleils dont il règle le cours; dans les airs; dans les mers dont il nourrit les poissons; sur la terre où tous les animaux reçoivent également, de sa main bienfaisante, leur nourriture. Il est surtout écrit, ce nom, sur toutes les âmes qu'il a faites à son image, qui connoissent et qui aiment comme lui. Il est écrit partout, puisque partout sont empreintes les traces visibles de sa grandeur et de sa puissance. Tout est soumis à son souverain pouvoir; tout publie sa gloire, à sa manière. Les vents sont à ses ordres; les pluies arrosent la terre, quand il le leur commande; la terre ne nous donne ses fruits que pour lui obéir; la foudre et tous les météores sont les exécuteurs de ses volontés suprêmes. L'homme seul a le privilége exclusif de le connoître; tout le reste fait sa volonté, sans en avoir une; l'homme, sa créature par excellence, l'homme, qu'il a fait à son image, qu'il a établi le roi de l'univers, et dans lequel il a réuni tant de perfections, pourroit-il oublier qu'il n'a été si avantageusement distingué de toutes les créatures qui l'environnent que pour leur servir d'interprète, leur prêter sa voix, et exprimer, avec les plus vifs transports, leur commune reconnoissance?

Ici je développai à Massieu les perfections de DIEU. Il est éternel, lui dis-je, puisqu'il n'a pu commencer d'être, et qu'il ne peut jamais cesser d'exister. Il est tout-puissant, puisque, hors de lui, rien n'existe qui puisse borner sa puissance; il est infini, puisque, s'il ne l'étoit pas, il ne seroit pas tout-puissant. Sa science embrasse tout, le passé, le présent, l'avenir, puisque, si elle pouvoit être bornée, il ne seroit pas infini. Il est infiniment bon, infiniment juste, infiniment aimable, puisqu'il est le principe de toutes ces qualités; il réunit en lui, et il épuise tellement tout ce que renferme, dans sa compréhension, l'idée de bonté, de justice, d'amabilité, que ces perfections, dans les créatures qui les possèdent, au plus haut degré, ne sont que de foibles émanations, des ruisseaux qui se perdent et disparoissent dans cet océan de toutes les perfections divines. Sa providence veille, sans contention et sans effort, sur son ouvrage. Il le conserve par sa puissance; il le gouverne par sa sagesse; il le conduit à ses fins avec autant de douceur que de force. Les hommes les plus puissans ne font que ce qu'il ordonne; les plus méchans ne font que le mal qu'il permet et qui convient à ses desseins; et, tout en faisant leur propre volonté, jamais ils ne font que ce qui convient à la sienne;

car tout ce qu'ils ont de puissance, ils le tiennent de lui, et tout ce qu'ils font de mal devient un bien, par la sage disposition de sa providence. Il est présent à tout; son œil pénètre le fond le plus intime de nos cœurs, en sonde les profondeurs, en développe tous les replis. Le cœur de chaque homme est enfin devant lui comme un livre ouvert, où rien ne peut lui être caché. Il voit, il compte nos œuvres; il en pénètre les motifs, que nous cherchons souvent à nous déguiser à nous-mêmes: idée terrible pour l'injuste, que les ténèbres les plus épaisses ne peuvent dérober à cette pénétrante lumière, et qui ne peut pas plus échapper à l'œil de Dieu qu'à celui de sa conscience; mais idée infiniment consolante pour l'homme juste et bon qui peut se dire sans cesse à lui-même: je vis sous les yeux de Dieu qui compte mes œuvres, et qui les pèse dans la balance éternelle de sa justice. L'homme me juge dans l'iniquité de son cœur; il me prête ses motifs, ses passions, ses vices; mais DIEU ne juge pas comme l'homme; et autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant les voies de Dieu sont élevées au-dessus des voies de l'homme. Je vivrai donc, et j'agirai comme étant toujours sous les yeux de Dieu, et comme marchant en sa présence.

Mais où est Dieu, me demanda Massieu? — Où n'est-il pas, lui répondis-je? il est partout par sa présence, puisqu'il voit tout; par sa science, puisqu'il sait tout; par sa providence, puisqu'il gouverne tout. Il est partout où il y a des êtres créés, partout où il y a des êtres à conserver, puisque c'est lui qui a créé tous les êtres et qui les conserve. Il remplit donc l'univers par sa présence; mais l'univers, quelque immense qu'il soit, ne la borne pas; elle embrasseroit mille mondes, et ils seroient tous devant lui comme une goutte d'eau, un grain de sable, un atome.

Mais, répliqua Massieu, comment Dieu, qui est un esprit, occupe-t-il les lieux qu'il remplit? Vous m'avez dit, en me parlant de l'âme humaine, qu'un esprit n'occupe point de place. — Il n'y est pas, mon enfant, à la façon des corps qui remplissent et terminent le lieu où ils sont; il y est par sa puissance active et vivifiante, comme les oiseaux sont dans l'air, comme les poissons sont dans le vaste océan; et comme ces deux élémens sont le principe de leur vie, ainsi tous les êtres vivans se meuvent et existent en Dieu, principe de leur vie et de leur mouvement. Tu sais ce que c'est que le monde, et tu sais aussi ce que c'est que l'âme. Eh bien! on pourroit dire, quoique très-imparfaitement, que le monde

monde est, par rapport à Dieu, ce que notre corps est par rapport à notre esprit. L'âme est la vie de notre corps, le principe actif qui le fait mouvoir; Dieu est, plus parfaitement encore, la vie du monde et son moteur universel. Partout où est le mouvement, dans le corps humain, notre âme y est; partout où, dans le monde, est la végétation, le mouvement, la vie, l'action et la pensée, Dieu, l'âme du monde, y est aussi. Cette âme universelle seroit-elle moins aperçue, parce que son domaine est plus étendu? Si tu es parvenu à distinguer deux substances en toi-même, si la pensée atteste la présence de l'esprit, comment la création de l'univers et l'ordre qui y règne n'attesteroient-ils pas l'existence et la présence de cet esprit créateur, ordonnateur universel? L'âme est partout où un objet cause une sensation qui produit une idée: l'esprit universel est, de même, partout où se trouve un effet produit. Et, de même que tous les mouvemens de la main sont réglés par la volonté, tout ce qui vit ou se meut dans l'espace doit être rapporté à cette volonté souveraine, dont rien ne peut arrêter la puissance. L'existence de l'âme, dans un homme qui agit avec discernement, n'est donc pas plus certaine, plus sensible que l'existence de l'âme du monde.

S'il y a un Dieu, mon cher enfant, je n'ai plus besoin de prouver qu'il y a une distinction dans les actions; car il doit y avoir une règle pour les juger; une balance pour les peser; une récompense pour les unes, et une punition pour les autres. S'il y a un Dieu, rien ne peut plus être indifférent; et de cette grande idée naît celle du juste et de l'injuste. S'il y a un Dieu, il y a le bien, il y a le mal; le bien, conforme à l'ordre; le mal, un vrai désordre; le bien, tout ce qu'il a prescrit; le mal, tout ce qu'il a défendu. S'il y a un Dieu, il doit avoir communiqué lui-même aux hommes ces idées de justice et d'injustice; et la certitude de cette communication doit être aussi évidente que celle de son existence. S'il y a un Dieu, il y a donc une révélation. Oui, mon enfant, il y en a une. Je te ferai connoître, un jour, tout ce que Dieu nous a appris, lui-même, sur la création du monde, sur les premiers hommes, et sur tout ce qui s'est passé dans les premiers siècles du monde. Tu connoîtras tout ce que Dieu nous a commandé et ce qu'il nous a défendu, ses promesses et ses menaces : tu sauras que tout ne finit pas avec le temps; qu'il y a une autre vie où l'ordre, qui ne règne pas toujours dans celle-ci, sera parfaitement rétabli, et où cet ordre sera immuable comme Dieu même. C'est donc vers lui, si nous

sommes sages, que nous devons tourner toutes nos pensées, tous nos vœux, tous nos désirs. Et ne sommes-nous pas, malgré nous-mêmes, sans cesse, sous ses yeux? Pourquoi éviterions-nous de le voir? nous verroit-il moins, parce que nous ferions effort pour ne pas le voir? Il éclaire les bonnes comme les mauvaises actions, ce Dieu à qui rien n'échappe, ce Dieu devant qui passent les torrens des siècles et les hommes avec eux, comme passent et s'écoulent les eaux d'un fleuve devant le spectateur immobile sur ses bords; ce Dieu patient, parce que toute l'éternité est à lui pour punir et pour récompenser, qui laisse à l'homme le temps de reconnoître ses erreurs et de les pleurer, et renvoie presque toujours à une autre vie la punition des plus grands coupables; ce Dieu, l'ami des pauvres, le protecteur des foibles, et le consolateur des affligés, par l'espérance qu'il leur donne d'une meilleure vie, et de ces récompenses éternelles réservées à ceux qui auront marché dans les voies de la justice; ce Dieu commandant aux hommes sans distinction, parce que tous sont égaux à ses yeux; établissant ici-bas, pour le représenter, les puissances qui nous gouvernent; nous commandant l'obéissance aux lois, quels qu'en soient les ministres; l'amour de la patrie, quelque sacrifice

que cet amour exige ; le respect pour les mœurs, quelque violence qu'il faille nous faire ; le pardon des injures, quoi qu'il en coûte à l'amour-propre ; l'amour de nos semblables, et une bienfaisance universelle ; ce Dieu, l'auteur et la source de toutes les vertus, comme la base unique sur laquelle reposent toutes les institutions sociales, toutes les lois, toute la morale. Ah ! mon enfant, que deviendroit le monde, que deviendroit la société, si l'on ôtoit l'idée de Dieu ? Tous les liens qui unissent les hommes se romproient à la fois, tout se désorganiseroit, se brouilleroit, se confondroit ; et c'est le chaos qui en résulteroit. Que deviendroient les athées eux-mêmes, et ces sophistes qui voudroient bannir Dieu de nos cœurs ? N'est-ce pas l'idée d'un Dieu vengeur qui arrête toutes les mains qui en délivreroient bientôt la terre ? c'est à lui qu'ils doivent leur conservation. Nous ne pouvons ignorer que l'être qui a fait le monde, a fait aussi la société ; qu'il a toujours permis que la puissance passât d'une main à l'autre pour l'épreuve des justes, et pour la punition des méchans. Nous savons que tout est, dans ses mains, instrument de miséricorde ou glaive de justice ; et nous ne sommes pas assez insensés pour briser, nous-mêmes, des verges qu'il saura bien

jeter au feu, lui-même, quand elles auront servi à ses desseins. C'est sur cette vérité consolante, mon cher enfant, que repose, comme sur une base inébranlable, tout l'édifice social. Tout le reste n'est qu'erreur d'esprit, illusion et mensonge. La vérité, c'est Dieu; elle est éternelle comme lui.

O vérité! source unique de jouissances délicieuses et pour le cœur et pour l'esprit! la terre doit un jour devenir ta conquête : puisse ton règne heureux nous consoler de tous les maux que l'erreur nous a faits! O vérité! toi seule es digne des hommages du monde, parce que c'est à toi seule qu'il est donné de contenter l'esprit et de charmer le cœur. C'est pour reculer les bornes de ton empire, et pour te donner des adorateurs qui sembloient condamnés à t'ignorer toujours que j'ai entrepris cet ouvrage : ma récompense est dans les conquêtes que je te fais. Deviens l'idole de ce peuple nouveau, comme tu es la mienne! et que l'instituteur et les disciples ne désertent jamais tes autels! En nous éclairant tous sur la vraie nature et le véritable prix de toutes choses, tu nous rendras plus raisonnables et meilleurs..... Rends-nous meilleurs surtout; car on est toujours assez savant, quand on est assez bon.

(Voyez le Modèle des Leçons, et le VIIIe. tableau, pour la parfaite intelligence de celle-ci).

CHAPITRE XXVI.

Existence de Dieu, prouvée par la nature de l'homme.

On trouvera, sans doute, que les procédés du chapitre précédent devoient être suivis de l'heureux effet que j'en avois espéré. Massieu, comme on l'a vu, en avoit conclu qu'il existe un être supérieur à tous les autres, créateur de tous les autres, dont l'existence est nécessaire, dont la providence pourvoit à tout, dont la toute-puissance embrasse tout, qui n'a jamais commencé, et qui ne peut finir. On l'a vu tomber la face contre terre et l'adorer; on l'a entendu s'écrier: *Ah! laissez-moi aller à mon père lui dire qu'il y a un Dieu.* Et bien, je ne me contentai pas de ces preuves, et du succès que j'en avois obtenu; je crus devoir entreprendre un autre genre de démonstration plus simple, plus à la portée de tous mes élèves à qui j'avois communiqué quelques connoissances sur la nature des êtres.

Ils savoient tous ce que c'est qu'un objet, ce

que c'est qu'un corps, ce que c'est que l'esprit; je pouvois donc leur faire à tous les questions suivantes, et raisonner ainsi avec eux sur leurs résultats.

Les objets peuvent-ils faire immédiatement sur l'esprit, une impression quelconque? Tous me répondirent négativement, ainsi que je m'y attendois; tous me dirent que pour qu'un objet fît impression sur un autre objet, il falloit que l'un pût toucher l'autre, et que pour le toucher, il pût lui être appliqué; qu'il falloit qu'un objet, pour pouvoir être appliqué à un autre objet, eût une surface comme lui; qu'une surface supposoit des parties solides, des parties réunies, et qui pouvoient être désunies et séparées; qu'un objet composé de parties devoit avoir la faculté d'être décomposé; que par conséquent tout point de contact entre deux objets, les supposoit tous deux étendus et matériels, et qu'il n'y avoit donc d'impression possible qu'entre les objets et les organes; mais que cette impression ne pouvoit rien produire immédiatement sur l'esprit, puisque ceux-là sont composés, que celui-ci ne l'est pas. Mais, leur dis-je, qui est-ce qui connoît en nous les impressions que reçoivent des objets les organes de notre corps? Cette connoissance peut-elle appartenir à nos organes?

Nos organes sont-ils capables d'intelligence? La main qui touche sait-elle qu'elle touche? L'œil qui voit, sait-il qu'il voit? Le nez sait-il qu'il odore, et le goût qu'il savoure? Ici Massieu fut embarrassé; les autres élèves le furent encore davantage. Il fallut, pour les détromper et les fixer, mettre en activité chacun de leurs organes, en présentant des surfaces à l'un, des odeurs à l'autre, des saveurs à celui-ci, des couleurs et des formes à celui-là. Tous répondirent, à la fois, que les organes étoient frappés, mais que les organes ne connoissoient pas; que la connoissance ne pouvoit être une faculté de la matière, puisqu'on ne pouvoit lui assigner une place dans quelque partie de la matière; et comme je leur avois appris précédemment que nous sommes composés et de matière et d'esprit, et qu'il falloit rapporter à l'un de ces êtres ce qui ne pouvoit appartenir à l'autre, ils répondirent, quand je leur eus rappelé cette vérité, que les organes étoient frappés sans doute, mais que l'esprit tout seul connoissoit les impressions, et les distinguoit; qu'il en conservoit le souvenir, lequel, simple comme sa cause, attestoit l'existence de celle-ci, et ne pouvoit appartenir à la matière. Ils savoient tous, et ils l'avoient appris, dans les précédentes Leçons, que nous connoissons la nature

de l'esprit, par la nature même des opérations qu'il faut lui rapporter, puisque nous ne pouvons les rapporter à la matière; et Massieu me dit, en leur nom : « Si l'esprit est sans parties » comme l'idée, comme le souvenir, comme la » pensée, comment l'esprit seroit-il étendu, so» lide et composé? Et s'il n'est ni étendu, ni so» lide, comment un objet qui seroit l'un et l'autre, » pourroit-il lui être appliqué, et par conséquent » le presser, lui communiquer des impressions? » Ces impressions ne pourroient lui venir que » des organes, comme elles ne viennent aux or» ganes que des objets extérieurs; mais les or» ganes sont étendus, et l'esprit ne l'est pas : il » ne peut donc y avoir de communication d'im» pressions à l'esprit de la part des organes, à » moins qu'on ne prouve que deux êtres qui se » repoussent par leur nature, et entre lesquels » il ne peut absolument y avoir aucun point de » contact, se touchent et se pressent; ce qui est » opposé à la nature de chacun d'eux. Les or» ganes frappés par des objets étendus comme » eux, ne peuvent donc rendre à l'esprit les im» pressions qu'ils en reçoivent, et ces impres» sions sont connues par l'esprit, et l'esprit ne » peut les recevoir, ni des organes, ni des ob» jets ».... Le croira-t-on? et le croirois-je

moi-même, si je n'avois été témoin du mouvement extraordinaire qui anima la physionomie de Massieu, après un moment de silence et de recherche? « Il n'y a que Dieu, me dit-il, qui » puisse opérer ce miracle, ou plutôt qui puisse, » étant tout-puissant, faire connoître une im» pression faite sur un organe matériel par un » objet matériel comme l'organe, à un être qui » n'est ni de la nature de l'organe, ni de celle de » l'objet. Ne m'avez-vous pas dit qu'il est l'âme » du monde, qu'il donne le mouvement, la vie » et l'action à tout? Eh bien! c'est lui, sans » doute, et ce ne peut être un autre, c'est lui qui » se place entre le corps et l'esprit, entre les or» ganes et l'âme, entre l'impression et la sensa» tion, pour communiquer l'une, et pour *créer* » l'autre ». Oui, mon enfant, lui dis-je avec une sorte d'extase dans laquelle m'avoit jeté son raisonnement, auquel je n'ai fait que donner la forme; oui, tu as bien dit: Dieu crée la sensation; car il ne la fait pas, puisque l'impression n'en sauroit être la matière. Je répète, avec toi, qu'il communique l'une par une sorte de miracle, puisqu'il n'est pas de la nature d'un être simple d'éprouver le contact de la matérialité: il crée l'autre; car d'où naîtroit la sensation, puisqu'elle ne peut avoir l'impression pour cause et pour principe?

Les objets extérieurs ne peuvent donc, sans cet ineffable intermédiaire, sans un Dieu continuellement créateur de nos sensations, faire aucune sorte d'impression sur l'esprit. Ainsi point d'idée dans l'esprit, à l'occasion d'une impression quelconque sur un organe, sans l'action actuelle de cet intermédiaire universel et tout-puissant, et par conséquent point de sensation dans l'homme, sans l'action de Dieu. Nous sommes donc toujours sous l'impression immédiate de ce premier être, offrant sans cesse le spectacle merveilleux d'une communication impossible à la nature de deux substances qui doivent sans cesse s'exclure. Il ne faut donc pas chercher ailleurs la cause de nos sensations ; car où la trouverions-nous, puisqu'elle ne peut être dans les impressions des objets ? Il y a donc un créateur spirituel des sensations dans les âmes, puisque la nature des sensations est de n'appartenir à rien d'étendu, à rien de créé. Et s'il y a un créateur, quel est-il, si ce n'est pas *Dieu ?* Il y a donc un Dieu, puisqu'il y a des sensations. Dieu n'a donc pas tout fait quand il a créé une âme, et qu'il lui a donné un corps pour l'animer et le régir. En opérant cette réunion si contraire à toutes les idées naturelles, Dieu a pris l'engagement de ne plus cesser d'agir à l'égard de

ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance, qu'au moment où il jugera convenable d'en opérer la dissolution, en suspendant le cours de ses opérations. Chaque sensation sera un miracle de sa providence attentive à la conservation de cet être si merveilleux. Ainsi l'être qui, après avoir créé tous les mondes qui roulent sur nos têtes et qui se reposa le septième jour, recommence à la naissance de chaque homme son œuvre de créateur.

Il est donc, me diras-tu, l'auteur de toutes les mauvaises actions qui se commettent; car s'il crée les sensations, il crée les idées, il crée les pensées, il crée les désirs, les vouloirs, les résolutions, etc.... Il est, en quelque sorte, mon enfant, je dois te l'avouer, aux ordres de cette volonté mobile de l'homme, pour exécuter, par les organes de son corps, ou par les opérations de son esprit et de son cœur, tout ce que l'homme veut. Quelle épouvantable idée pour celui dont la volonté est toujours déréglée! Il rendroit Dieu son complice, si on peut parler ainsi, si le matériel des actions en étoit l'esprit, si la volonté dépravée n'étoit pas un désordre, et plutôt un défaut de rectitude, que quelque chose de positif à quoi un Dieu agissant puisse avoir quelque part, lui qui n'en peut avoir qu'au

bien qui est toujours réel, et non au mal qui est un vrai néant. Mais si le méchant, sans rendre Dieu méchant comme lui, fait servir Dieu au mal, comme le fait servir au bien l'homme juste, tu ne seras pas étonné de tout ce que je t'apprendrai des châtimens réservés, dans une autre vie, à l'impie. Est-il de sa justice de laisser impuni l'abus de tant de créations multipliées qu'il aura opérées, en établissant, entre le corps et l'esprit, une correspondance qui n'eût jamais pu exister hors de lui et sans lui?

Maintenant que nous savons quelle est la véritable origine de nos idées, quelle est leur véritable cause, quelles sont leurs causes occasionnelles ou d'accident, nous dirons, avec les vrais philosophes, que les organes n'en sont pas plus les agens immédiats, que ne le sont les objets; que les organes, qui ne sont pas plus spirituels que les objets matériels qui nous environnent, ne peuvent avoir plus de prise et d'influence sur l esprit que n'en ont ces objets; et comme il seroit absurde d'avancer que ceux-ci peuvent, sans moyen intermédiaire, et par eux-mêmes, faire impression sur l'esprit, il seroit également absurde de dire que les organes, qui ne sont pas moins matériels que les objets, puissent faire impression sur l'esprit. Il faut donc, comme nous l'avons

dit plus haut, il faut, de toute nécessité, placer entre les organes et l'esprit un moyen qui n'ait rien de matériel, et qui soit de la nature même de l'esprit, pour opérer cette communication qui ne peut exister, sans la toute-puissance de cet agent, entre l'esprit et la matière. Cet agent sera spirituel ; car comment, s'il ne l'étoit pas, communiqueroit-il avec l'esprit? Mais s'il est spirituel, comment pourra-t-il, dira-t-on, avoir connoissance d'impressions purement matérielles? Comment ces impressions seront-elles connues de lui, si elles ne se font pas sur lui, et si même elles ne peuvent, en aucune manière, se faire sur lui? Ce moyen communicateur qui doit se trouver entre les organes et l'esprit, pour recevoir de ceux-là, et pour transmettre à celui-ci les impressions que les objets font sur les organes, s'il n'est pas matériel, comment communiquera-t-il avec les organes? Et s'il n'est pas spirituel, comment communiquera-t-il avec l'esprit?.... Il semble donc que ce moyen communicateur entre les organes et l'âme, entre la matière et l'esprit, doit être, à la fois, et matière et esprit. Mais cette composition, si elle étoit possible, seroit encore impuissante à produire cette communication dont nous sommes, à tout instant, et les acteurs et les témoins; et

on auroit toujours raison de nous demander comment l'impression faite sur la partie matérielle passe à la partie spirituelle.

Mais toutes les difficultés sont levées, quand nous reconnoissons, entre l'organe matériel et l'esprit sans étendue, le créateur de l'un et de l'autre. Et en effet, quel autre que l'être tout-puissant, l'être infini et l'être immense que rien ne borne, et qui occupe toutes les parties de l'espace et au delà, et qui est partout tout entier, le créateur de tout ce qui a mouvement et vie dans l'univers, peut opérer ce grand prodige qui, à tous les instans, et dans chaque créature humaine, se renouvelle sans cesse, à l'occasion de chaque impression produite sur chaque organe du corps humain? Et en effet, quel autre que cet esprit sans cesse agissant, qui est l'âme de toute la nature, peut produire dans l'esprit une image quelconque, et une image intellectuelle à l'occasion d'une impression absolument opposée, par sa nature, à cette image? Et comme il ne peut y avoir absolument aucun rapport entre l'impression et la sensation, il est évident que quand l'une arrive, à l'occasion de l'autre, la sensation est une véritable création, et par conséquent l'ouvrage du créateur de la matière et de l'esprit.

Redisons-le donc encore, et redisons-le mille et mille fois : Dieu est donc l'auteur de toutes nos sensations, de nos idées, de nos pensées, de nos jugemens, de toutes les opérations de notre esprit, puisqu'il faut lui attribuer, comme première cause, toutes nos sensations. Et cette doctrine n'est pas seulement religieuse, elle est encore philosophique : elle sort naturellement des entrailles du sujet; elle est le résultat nécessaire de la nature de la matière et de la nature de l'esprit. L'idée n'est pas suseeptible de division; elle est done sans parties; elle est donc simple; elle ne peut donc appartenir à la matière, puisque celle-ci est divisible, étendue, et qu'elle peut se décomposer. Il faut donc rappeler l'idée à une cause plus noble, simple comme elle, et sans parties. Comment l'idée se dessine-t-elle sur cette toile de l'intelligenee, dont nous ne pouvons assigner la plaee dans toute l'étendue du corps, si l'impression est une chose entièrement opposée à l'idée, et ne peut avoir aucun rapport avec elle?.... Il faut conclure que l'auteur de la matière et de l'esprit peut donc tout seul faire disparoître eette opposition; il y a donc un être qui est l'auteur de ees deux substances; il est donc partout où il faut établir cette correspondance impossible à tout autre. Mais il

y

y a de ces êtres ainsi composés, partout. Cet être est donc partout : il est donc assez grand, assez étendu, assez immense pour qu'on le retrouve partout où son action est nécessaire. Il est donc unique....; et s'il est unique, s'il est le créateur de tout ce qui existe, il l'est aussi de tout ce qui peut exister. Il a donc existé avant tout. Qui nous dira son origine? qui mesurera son immensité? qui se dérobera à sa toute-puissante activité? Tout ce qui existe annonce son existence, publie sa toute-puissance, confesse sa providence, et célèbre sa gloire. Pour nier quelqu'un de ses attributs, il faudroit nier l'existence de ses œuvres; il faudroit que chaque homme niât sa propre existence, et surtout l'existence de ce qu'il a de plus noble, de plus grand, de plus réel, de sa pensée. On peut donc conclure ainsi : L'HOMME PENSE; DONC, IL Y A UN DIEU.

Et cette conclusion fut le cri général de toute mon école. Puisse-t-elle y produire les fruits salutaires qui dérivent si naturellement de cette grande vérité!...

MODELES DES LEÇONS.

Il seroit superflu de donner le Modèle des Leçons exposées dans les moyens de communication. Cette répétition n'ajouteroit rien à la clarté que j'ai tâché d'y répandre. On doit trouver ici seulement celles que la forme de cet ouvrage n'a pas permis de développer ailleurs.

Renvoi de la page 101.

Ier. MODÈLE DE LEÇON.

Des Prépositions initiales.

Quand il se rencontre, dans une leçon, un verbe composé, c'est toujours une préposition qui forme cette composition; et alors il est bien rare que la signification propre de ce verbe n'en soit pas altérée. Il est donc bien essentiel de faire connoître au Sourd-Muet, et la valeur du verbe dépouillé de la préposition, et la valeur de la préposition, considérée seule et sans le verbe.

On verra, dans la *Théorie des Signes*, tous les changemens que produisent, dans la significa-

tion d'un verbe, toutes les prépositions qui peuvent entrer dans sa composition. Je dois multiplier ici de tels exemples, d'après lesquels les instituteurs pourront apprendre l'art de cette décomposition, et la manière d'enseigner aux Sourds-Muets à connoître la valeur de tous les verbes composés.

Il y a des prépositions initiales dont l'influence est toujours la même, toujours constante, quels que soient les verbes dont elles forment la première syllabe. Ces prépositions seroient même sans valeur, si elles étoient séparées des verbes. En effet, que signifieroit RE, qui, dans les verbes RE*faire*, RE*dire*, signifie faire une seconde fois l'action qu'exprime le verbe, si l'on séparoit les verbes *faire* et *dire* de RE? Il faut en avertir le Sourd-Muet; il faut qu'il sache que cette syllabe signifie la réduplication, toutes les fois qu'elle n'est point partie inséparable du mot, comme dans *regret*, *religion*, etc.

Il faut lui dire que la préposition DÉ ôte ordinairement à un verbe toute la valeur qu'il avoit, et lui donne une signification toute contraire, comme DÉ*faire*, DÉ*tendre*; que la préposition DE a reçu à sa suite un *s*, pour éviter l'hiatus dans les mots simples commençant par une voyelle, DÉS*obéir*, DÉS*obliger*, etc., ou pour

empêcher que l'*s* suivant ne se prononce comme un *z*, DÉS*saisir;* que cependant cette préposition DE peut quelquefois avoir un autre sens dans des cas qui sont des exceptions fort rares. Il arrive plus souvent qu'elle a la première signification. En voici quelques exemples : DÉ*baller*, DÉ*bander*, DÉ*barbouiller*, DÉ*barquer*, contraire d'*embarquer;* DÉ*barrasser*, contraire d'*embarrasser;* DÉ*bâter*, DÉ*bonder*, DÉ*border*, pour *ôter le bord;* DÉ*boucher*, DÉ*bourber*, DÉ*bourrer*, DÉ*boutonner*, DÉ*brider*, DÉ*brouiller*, DÉ*brutaliser*, DÉ*cacheter*, DÉ*camper*, DÉ*celer*, DÉ*chagriner*, DÉ*charger*, DÉ*chausser*, DÉ*colorer*, DÉ*composer*, DÉ*conseiller*, DÉ*coudre*, DÉ*couvrir*, DÉ*créditer*, DÉ*croître*, DÉ*crotter*, DÉ*dire*, DÉ*doubler*, DÉ*faire*, DÉ*ferrer*, DÉ*feuiller*, DÉ*garnir*, DÉ*graisser*, contraire d'*engraisser;* DÉ*lasser*, DÉ*manche*r, DÉ*marier*, DÉ*mêler*, DÉ*mentir*, DÉ*mordre*, DÉ*munir*, DÉ*paqueter*, DÉ*parer*, DÉ*paver*, DÉ*peupler*, DÉ*plaire*, DÉ*placer*, DÉ*planter*, DÉ*plumer*, DÉ*polir*, DÉ*porter*, DÉ*posséder*, DÉ*pourvoir*, DÉ*raciner*, DÉ*raisonner*, DÉ*régler*, DÉ*rider*, DÉ*rouler*, DÉS*abuser*, DÉS*accoutumer*, DÉS*altérer*, DÉS*approuver*, DÉS*armer*, DÉS*avouer*, DÉS*emballer*, DÉS*emparer*, DÉS*emplir*, DÉS*emprisonner*, DÉS*enclouer*, DÉS*endormir*, DÉS*enfler*,

DÉS*enivrer*, DÉS*ennuyer*, DÉS*enrhumer*, DÉS*enrouer*, DÉS*entraver*, DÉS*envenimer*, DÉS*espérer*, DÉS*habiller*, DÉS*habituer*, DÉS*honorer*, DÉS*intéresser*, DÉS*obliger*, DÉS*obéir*, DÉS*oler*, contraire de *consoler*, DÉS*orner*, DÉS*saisir*, DÉS*unir*, DÉ*tacher*, DÉ*tendre*, DÉ*tordre*, DÉ*tortiller*, DÉ*tromper*.

Il faut, pour donner cette leçon avec succès, faire faire, sous les yeux de l'élève, l'action du verbe simple de chacun de ces composés, et puis l'action du composé. On doit employer le même procédé pour tous les autres composés suivans.

Une préposition initiale qui se rencontre aussi fort souvent, c'est celle que les Latins exprimoient par CUM, et qu'ils changeoient en cette autre (CON ou M). Nous la traduisons par AVEC. Elle se trouve dans les mots suivans : COM*battre*, COM*mettre*, COM*plaire*, COM*porter*, COM*prendre*, CON*cevoir*, etc.

Tous ces verbes, comme les précédens, peuvent être décomposés, et conserver une valeur; et, quoiqu'on y réunisse la préposition initiale qui signifie AVEC dans notre langue, il ne s'ensuit pas pour cela que cette préposition ajoute sa signification à celle du verbe simple, ni qu'il en résulte une signification mixte, comme dans les composés précédens. Cette préposition ne fait

ici que faire passer ces verbes dans l'ordre des verbes métaphysiques, à l'exception de COM-*battre*, qui exprime une action sensible. C'est donc par les moyens propres à faire entendre les idées métaphysiques qu'il faut expliquer la valeur des autres. Je les ai indiqués dans les Chapitres XXIII et XXIV.

La préposition CON, dérivée de CUM, ne sert guère non plus qu'à changer la nature des verbes, en les rendant l'expression des idées métaphysiques. Rarement elle conserve, dans sa réunion avec eux, sa valeur primitive. Il sera facile de le remarquer dans les exemples suivans.

COM*té*, dignité, est un composé de *ire*, latin, qui signifie *aller*, et de *cum*, *avec*. *Ire cum*, *aller avec*. Les comtes accompagnoient le roi à la guerre. *Cum it*, *il va avec*, et de ces deux mots, on fit *com ens*, *com es;* en français, *comte*. CON*centrer*. Réunir au centre.

CON*cevoir*. On en a vu l'explication dans le chapitre XXIII.

CON*cilier*. Accorder ensemble, lier *ensemble*. C'est presque toujours ce mot *ensemble*, synonyme d'*avec*, qui doit traduire cette préposition initiale; rarement peut-on la séparer du verbe sans le dénaturer, et tellement que le mot n'est

plus un mot français. Que signifieroit en effet *cilier?*

CONclure, qui tire son origine du latin CONcludere. Il n'y a point d'explication à donner relativement à la préposition initiale; elle semble ne former, avec le reste du mot, qu'un mot simple; il faut le faire entendre par des applications diverses. (On trouvera, dans la *Théorie des Signes*, les développemens qui manquent ici.)

CONcorde, dérivé d'*accorder*. Ici se trouve la valeur de la préposition.

CONcourir. Ce mot, dont le propre exprime une action physique, est devenu métaphysique, par le moyen de la préposition.

CONdenser, rendre dense ou épais. Ici la préposition ne fait que rendre plus prononcée l'action qu'exprimeroit le simple, s'il étoit usité. Il ne faut pas oublier de faire remarquer aux Sourds-Muets que cette préposition, en s'unissant à certains mots inusités dans le simple, en forme de véritables verbes auxquels la préposition ajoute plus de force qu'ils n'en auroient, s'ils étoient employés dans le simple.

CONdescendre. Terme abstrait qu'on peut faire entendre par son analogie avec la signification du simple.

CON*disciple*. Ici la préposition a parfaitement la valeur de notre préposition française AVEC.

CON*duire*, tire son origine de *conducere*, latin: mener AVEC soi. La préposition a ici toute sa valeur; et comme on trouve dans ce mot latin ces trois mots distincts, *cum*, *ire*, *dux*, qui veulent dire *aller*, *chef*, *avec*, on peut, pour expliquer le mot *conduire* au Sourd-Muet, faire retrouver ces mêmes mots dans le mot français; et alors la signification et les signes de ce mot sortiront des élémens qui le composent.

CON*fédérer*. Dans ce mot se trouvent la préposition AVEC, le mot *alliance*, et le mot *faire*:

CON fédér *er*.
AVEC alliance *faire*.

Il est vrai qu'il y a quelque altération dans les mots; mais ils ne sont pas tellement altérés, qu'on n'y retrouve ces trois mots latins: *cum*, *fœdus*, *facere*. Cette décomposition en rendra l'explication facile. Il est inutile de dire que dans l'explication, il ne faut pas faire cette transposition, mais dire: *faire alliance avec*.

CON*fondre*. La préposition a encore ici sa valeur distincte; car on peut dire: *fondre* ou *méler* AVEC.

CON*fronter*. METTRE *des personnes* ENSEMBLE, FRONT A FRONT.

Le verbe *mettre* se trouve dans la terminaison du verbe que nous expliquons. Le mot *ensemble* est la traduction de la préposition initiale, et les deux noms *front à front*, sont dans le corps du mot.

CON*joindre*. La préposition initiale a ici sa valeur distincte.

CON*juguer*. Il est essentiel d'expliquer ce mot le plutôt possible. Séparé de sa préposition initiale, il paroît venir de *joug*. On apprend au Sourd-Muet que les terminaisons d'une même classe de verbes sont une espèce de joug auquel tous ces verbes sont assujettis. On y ajoute la préposition initiale, parce qu'en effet plusieurs verbes sont assujettis *ensemble* au même joug.

CON*sentir*. *Sentir* AVEC un autre, avoir, sur un objet ou sur une action, les mêmes idées, les mêmes sentimens, la même façon de penser que lui. C'est ce qu'on peut dire de quelqu'un qui consent à ce qu'on lui demande. Il sent en effet, comme sent le solliciteur sur sa demande.

CON*sidérer*. La racine de ce mot, dépouillé de sa préposition initiale, est le mot latin *sidus*, *astre*. Regarder un objet comme on regarde un astre quand on l'observe.

CONsister. La racine de ce verbe est latine ; nous la traduisons par le mot *être*. La préposition initiale semble ramasser tout ce qui peut appartenir à un objet, pour affirmer une qualité quelconque de la collection de toutes ses parties. Voilà qui indique, et la manière de faire entendre la valeur de ce verbe au Sourd-Muet, et les signes qui doivent servir à le traduire.

CONstruire. Le corps du mot veut dire *bâtir*, et la préposition a sa valeur propre.

CONtenir. On retrouve ici la valeur distincte et du verbe et de la préposition.

CONtracter. Traiter ou faire un accord AVEC quelqu'un. La terminaison signifie *faire*, comme dans presque tous les verbes actifs ; la préposition initiale est *avec*, et le corps du mot signifie *accord* ou *traité*. Il y a donc trois élémens distincts dans ce verbe, comme dans tous ceux qui ont une préposition initiale pour première syllabe.

CONvaincre. La connoissance de ce mot est trop importante pour qu'il ne trouve pas sa place ici. Il faut d'abord expliquer le simple, en faisant figurer une petite lutte entre deux élèves, une sorte de combat. L'un subjugue l'autre, et l'*a vaincu*. Voilà le mot *vaincre* entendu. On engage pareillement une lutte, mais une lutte

d'une autre espèce. Un élève affirme une chose fausse, un autre lui en prouve la fausseté, et le subjugue, en quelque sorte, par la force de la vérité. Il l'a vaincu; mais, comme c'est l'esprit qui a été vaincu, on apprend au Sourd-Muet qu'on dit alors *convaincre*. La préposition initiale ne fait donc ici que faire passer un verbe de la signification d'une action sensible à celle d'une opération intellectuelle. C'est ce qui arrive pour beaucoup d'autres prépositions initiales, comme on le verra dans la suite, sans même que j'en avertisse.

La préposition CONTRE sert aussi à la composition de plusieurs verbes. Elle a partout la même signification d'opposition. Ainsi il seroit superflu de donner ici la nomenclature des verbes dans lesquels on la trouve.

La préposition IN, qui se change quelquefois en IL ou en IM dans les mots qui, dans le simple, commencent par une L ou par une M, n'est pas bornée à une seule signification; elle en a deux : l'une que nous exprimons par DANS, et l'autre par NON. Il suffira de donner sur chacune quelques exemples. On trouvera facilement tous les autres.

IL*légal*. C'est la difficulté qu'il y auroit de prononcer ce mot et tous ses analogues, qui a

fait changer l'N de la préposition initiale en L, à cause de la même lettre par où commence le simple. Cette observation doit avoir lieu pour tous les autres mots, dont la première lettre repousse la lettre N, tels que *immobile*, *irrésolu*.

Mais qu'on ne s'y méprenne jamais, toute préposition initiale qui commence par la lettre I, quelle que soit la consonne qui suit cette lettre, est IN, presque toujours négative. Voila ce qu'il ne faut pas manquer de faire remarquer au Sourd-Muet. Il faut donc, dans la décomposition de tous les mots, dont la première syllabe est cette préposition IN, l'ôter, et mettre NON à la place, comme dans les exemples suivans:

IL*licite*, *licite* NON. IL*légal*, *légal* NON. IMM*atériel*, *matériel* NON. IM*mense*, contraire de *mesurable*, *mesurable* NON. IM*mortel*, *mortel* NON, etc. On suppléera facilement à tous les autres mots de cette espèce, dont la nomenclature seroit trop longue. IN*abordable*, IN*accessible*, IN*action*, IN*admissible*, etc. La liste de tous les mots commençant par la préposition IN, négative, est presque innombrable. Traduisez IN par NON.

Cette préposition n'est pas toujours négative. Il y a certains mots où elle a la valeur de

notre préposition DANS, comme dans les mots suivans :

Insérer, IN*crister*, IN*fuser*, IN*onder*, IN*oculer*, s'IM*patroniser*, IN*corporer*, INS*pirer*, etc.

Nous avons encore emprunté des Latins la préposition INTER, qui se trouve dans les mots suivans et dans beaucoup d'autres :

INTER*caler*, INTER*jection*, INTER*ligne*, INTER*poser*, INTER*venir*, etc. Il faut traduire cette préposition par le mot ENTRE, qui est la nôtre, et puis traduire le verbe simple, qui reste après la suppression de la préposition. Il faut faire de même pour tous les mots où la préposition IN a été altérée, à cause de la consonne initiale du mot simple dont elle est devenue la première syllabe, comme dans les mots : IR*répréhensible*, IR*réligieux*, IR*remédiable*, IR*réparable*, etc.

La préposition *pré*, française, tire son origine de la préposition *præ*, latine, qui signifie le plus souvent DEVANT, AVANT.

Il faut traduire cette préposition partout où elle se rencontre ; et comme certains verbes qu'elle compose étant d'origine latine, ne sont plus français, et, par conséquent, ne signifient plus rien quand on leur ôte cette préposition ini-

tiale, il faut, dans la décomposition, donner à ces verbes la valeur qu'ils avoient en latin. Par exemple, le mot PRÉ*céder*, dont le simple, en latin, signifie *marcher*, doit signifier *marcher* DEVANT, quand la préposition initiale lui est unie. Voici la manière d'en donner l'intelligence au Sourd-Muet :

PRÉ *céder.*
DEVANT *marcher.*

PRÉ*dire*. *Dire* DEVANT. Annoncer ce qui est devant; ce qui, par conséquent, n'est pas au temps présent, mais au temps futur.

PRÉ*exister*. *Avoir existé* AVANT un autre.

PRÉ*opiner*. *Dire son avis* AVANT un autre.

PRÉ*jugé*. *Jugement* porté AVANT de connoître.

PRÉ*valoir*. *Valoir* AVANT, ou PLUS.

PRÉ*voir*. *Voir*, comme existant, et AVANT son existence, un événement quelconque.

PRÉ*venir*. *Venir* AVANT un autre; et, au figuré, donner à quelqu'un sa façon de penser et de sentir contre un autre, ou en faveur d'un autre. C'est par des applications qu'on fera comprendre la seconde valeur de ce verbe, dont l'analogie avec la première est assez grande

pour que la manière de l'expliquer n'ait pas besoin d'un plus grand développement.

PRÉ*cipiter*. Trois idées, et, par conséquent, trois mots dans ce verbe :

PRÉ *cipit* *er*.
DEVANT *tête* *jeter*.

C'est-à-dire, *jeter* quelqu'un d'un lieu élevé, la *tête* la première, la *tête* DEVANT le corps. Il est facile de voir que le corps du mot, séparé de la préposition initiale et de la terminaison verbale de l'infinitif, est un dérivé de *caput*, qui signifie *tête;* l'*a* et l'*u* ont été changés en *i*.

Cet exemple suffira pour toutes les décompositions pareilles.

PRÉ*férer*. On retrouve encore ici deux origines latines.

PRÆ *ferre*.
porter.

Ce qui veut dire : *porter* ou *mettre* un objet DEVANT un autre dans son esprit, mettre cet objet à une place supérieure, lui donner une place analogue à son prix, à sa valeur, le priser davantage ; ce qui se retrouve dans le mot PRÉFÉRER.

C'est un nouvel exemple de décomposition et d'analise.

PRÉ*destiner*. Terme de religion. Destiner au bonheur du ciel, avant d'avoir égard aux mérites de l'individu.

PRÉ *destin* er.
AVANT *sort* faire.

Faire ou régler le sort d'un être avant d'avoir pensé à ses mérites.

PRÉ*méditer*. *Examiner* la convenance d'une action AVANT de la faire.

PRÉ*parer*. Poser AVANT. Quelques applications à des actions donneront l'intelligence parfaite de ce mot.

PRÉ*sent*. Ce sont encore ici deux origines latines :

PRÆ *ens*.
DEVANT *être*.

Un *être* qui est DEVANT moi.

La préposition PRO nous vient du latin ; elle signifie aussi, assez ordinairement, AVANT. Souvent elle ne fait autre chose que faire passer un verbe d'une signification sensible à un sens abstrait, comme dans les deux exemples qui vont suivre :

PRO*mouvoir*. L'action exprimée par le simple est

est physique ; mais la préposition initiale donne à ce verbe une signification métaphysique. Il faut, pour l'expliquer aux Sourds-Muets, établir, entre eux, des places, à l'imitation de ce qui se passe, dans l'ordre de la société. L'action de PRO*mouvoir* est la nomination des Sourds-Muets à ces places ; et ces places, on les appelle *grades*, dans le militaire : « J'ai nommé Massieu général. » Massieu a été PRO*mu* au grade de général ».

C'est en appliquant à des exemples familiers tous les mots dont la valeur est encore ignorée, en faisant naître des circonstances qui servent à fixer l'acception de ces mots, qu'on fait disparoître toutes les difficultés qu'ils présentent.

PRO*grès*. Ce mot vient du latin PRO*gressus*. On y trouve *gressus*, *pas*, mouvement que fait un être vivant, en mettant un pied devant l'autre. Le mot PRO*gressus* devroit signifier ce mouvement ; mais la préposition initiale le faisant passer dans l'ordre des mots abstraits, il ne se dit que de l'avancement qu'on peut faire, dans la marche de l'esprit, dans l'étude des sciences et des arts. Il faut le rappeler à sa source, et lui donner une signification purement physique et propre, avant de lui donner celle qu'il a reçue dans la suite. Les signes qui doivent en être l'expression se trouveront dans la *Théorie des Signes*.

PRO*férer*. *Porter en* AVANT; du latin, *ferre*. Il ne se dit que de la parole qui, étant l'effet de l'air poussé hors des poumons et de la bouche, se porte en avant. Il faut, pour expliquer ce mot, donner, autant qu'il est possible, aux Sourds-Muets, l'idée du mécanisme de la parole, et, pour cela, prendre la main d'un Sourd-Muet, et articuler fortement contre. Les petits battemens de l'air contre sa main lui apprennent que c'est en frappant l'air d'une manière qui ne peut jamais lui être connue, que nous parlons, ou que nous portons hors de nous et devant nous des sons, et que nous les PRO*férons*.

PRO*longer* se dit de la durée. Le Sourd-Muet a l'idée de longueur; ainsi il entendra facilement la décomposition suivante, pareille à celles dont j'ai donné, plus haut, le modèle :

PRO *long* er.
EN AVANT *long* faire.

PRO*venir*. Ici, la préposition initiale change de valeur, et prend, à peu près, le caractère de la préposition DE, *venir* DE, *dériver* DE. Ce verbe a toujours un sens abstrait. Il faut l'expliquer par des applications, en se souvenant que sa signification a une grande analogie avec celle du simple.

PRO*téger*. Les deux origines de ce mot sont latines. TEgere, *couvrir*. Mais la préposition initiale en fait un verbe abstrait, dont la signification sera facilement comprise, par son analogie avec celle du propre. La bienveillance d'un homme puissant devient une sorte d'abri sous lequel se place le foible : le puissant le couvre, *tegit*. La préposition initiale tire ce mot du domaine des sens, et le fait passer dans celui de l'esprit. Un petit élève est menacé par de plus grands, Massieu le couvre et reçoit, pour lui, les coups qu'on lui porte; Massieu le PRO*tège*.

RE. Cette préposition est ordinairement réduplicative. J'ai déjà dit comment on pouvoit en donner l'intelligence aux Sourds-Muets. Il faut la séparer des verbes qu'on analise; et après avoir fait connoître la valeur de ces verbes, il faut montrer que cette préposition indique que l'action énoncée par le verbe s'est faite, deux fois. Mais si le retranchement de la préposition faisoit perdre toute valeur au verbe, comme dans les verbes *rebuter*, *récuser*, *recevoir*, il faudroit enseigner qu'il n'y a point là de réduplication; que ce qui paroît préposition initiale, ne l'est point; que toutes les syllabes, à l'exception de la dernière, forment le corps du mot et lui sont essentielles. Il y a des verbes où la syl-

labe RE annonce la réduplication, et auxquels cette préposition donne un sens abstrait. J'aurai soin d'en donner des exemples. En voici quelques-uns où cette syllabe exprime la réduplication :

RE*assigner*, RE*atteler*, RE*baptiser*, RE*bâter*, RE*bâtir*, RE*bénir*, RE*blanchir*, RE*border*, RE*boucher*, RE*bouillir*, RE*boutonner*, RE*broder*, RE*brouiller*, RE*broyer*, RE*cacheter*, RE*carreler*, RE*changer*, RE*chanter*, RE*charger*, RE*chasser*, RE*chercher*, RE*clouer*, RE*coller*, RE*compter*, RE*conduire*, RE*confesser*, RE*conquérir*, RE*construire*, etc.

On trouvera dans tous les dictionnaires français tous les autres verbes, où la syllabe RE a la même valeur que dans ceux-ci.

Je ne dois pas oublier le mot *Reconnoissance*, dont l'explication donna lieu à une charmante réponse de Massieu. On lui demanda, un jour, à Paris, dans une société, où nous nous trouvions ensemble, ce que c'étoit que la *reconnoissance*. Je ne lui avois pas encore expliqué la double valeur de ce mot dont son cœur connoissoit parfaitement la chose : je le fis, en partant du mot *connoître* qui lui étoit familier. RE*connoître* fut d'abord *connoître*, une seconde fois. Puis je lui parlai de *bienfaits*, de *souvenir*, etc. Il comprit à merveille ce que je voulois lui dire ;

et prenant le crayon dans ma main, au milieu de cette leçon, il écrivit cette réponse à la question qui lui avoit été faite : LA RECONNOISSANCE EST LA MÉMOIRE DU CŒUR; et il m'embrassa. Je sais bien que cette définition pourra paroître peu juste; mais ce ne sera pas aux âmes sensibles et bonnes, comme celle de Massieu qui ne connoît pas la mémoire de la haine.

RE*pondre* a une valeur réduplicative, quand on veut parler d'une poule qui a pondu, pour la seconde fois; la syllabe RÉ dans répondre, n'est point réduplicative, quand ce mot exprime ce qu'on a dit, à propos d'une question. Le premier de ces verbes n'a donc rien de commun avec le second, et l'explication de tous les deux est également facile. La syllabe *ré* est réduplicative dans RE*édifier*, rebâtir.

SOUS. SOUS*crire*. Écrire son nom au bas d'un écrit, consentir, acquiescer. Il faut décomposer ce mot ainsi : SOUS *écrire;* et donner aux Sourds-Muets l'idée d'une promesse écrite, en ménageant, entre eux, une scène où l'un propose à l'autre un marché, ou un prêt, à terme. Tous les Sourds-Muets ont quelques idées des conventions; c'est de là qu'il faut partir pour l'explication de ce mot, où, comme dans plusieurs de

ceux qui suivent, la préposition initiale se trouve tout entière.

SOUS-*entendre*. Ce mot est abstrait ; voici la manière de le faire comprendre : on écrit une proposition dans laquelle l'usage ait établi de sous-entendre une préposition, telle que celle-ci :

1 2 1 2 4 5
« Je vous verrai A le mois prochain ».

On y exprime, comme je l'ai fait dans celle-là, la préposition A, toujours sous-entendue ; et puis on l'efface ; et l'on appelle cela *sous-entendre* la préposition.

SOUS-*louer*. Il est facile de donner aux Sourds-Muets l'idée de louer. On en fait représenter l'action par une pantomime analogue ; et puis un autre Sourd-Muet devient locataire de celui qui a loué toute une maison. Le premier a loué ; le second a SOUS-*loué*.

Cette préposition conserve la valeur qu'elle a, quand elle est seule, dans les mots suivans : SOUS-*fermier*, SOUS-*gouverneur*, SOUS-*lieutenant*, SOUS-*maître*, SOUS-*secrétaire*.

SOUS*traire*. Oter d'un nombre quelconque, déduire, prendre, enlever. Il faut poser devant soi un nombre d'objets, tels que des marrons ; on en ôte quelques-uns, on a SOUS*trait* tous ceux

qu'on a ôtés. Voici les racines latines de ce mot :

SUB *trahere*
SOUS *ôter* } soustraire.

SOU*tenir*. Ce verbe a deux valeurs ; l'une physique, qu'on fait connoître, en montrant un objet appuyé sur un autre, et qui en est SOU*tenu*. Par exemple, un Sourd-Muet foible et malade est SOU*tenu* par un de ses camarades. L'autre valeur est abstraite : on donne pour exemple un individu pauvre, nourri et vêtu par un être sensible et bienfaisant. Cette valeur s'applique aussi à l'action de celui qui appuie de raisonnemens propres à la SOU*tenir* une opinion combattue.

SOU*tirer* a aussi deux valeurs ; l'une visible, quand on ôte un objet de dessous beaucoup d'autres ; l'autre abstraite, quand on engage quelqu'un à dire ce qu'il ne diroit pas.

SOU*venir*. On fait le signe de *venir*, en imitant, avec des gestes, la marche de quelqu'un qui vient d'un lieu éloigné ; on fait le signe de la préposition SUR, et un troisième signe qui indique que c'est SUR ou DANS l'esprit.

SOU*verain*. Ce mot a sa double racine dans ces deux mots latins : SUPER OMNES, AU-DESSUS DE TOUS, d'où les Latins firent leur adjec-

tif *supremus*, dont nous avons fait le nôtre. Les deux signes de la préposition SUR, et de l'adjectif TOUS, suffiront pour le faire entendre.

SUB*diviser*. On fait l'action de *diviser;* on divise encore, en plus petites parties, l'objet divisé.

SU*bir*. Souffrir une peine infligée: *aller* SOUS cette peine, *ire* SUB. C'est encore en rappelant ce mot à la signification de l'action physique, qu'on en fait connoître la valeur abstraite.

SOU*ffrir* a pour origine le latin *sufferre*, dans lequel la préposition initiale SUB a pris la lettre F à la place de la lettre B, à cause de l'initiale du mot *ferre*, qui signifie *porter;* DESSOUS, ou plutôt être au-DESSOUS d'une chose *portée*. On est réellement dominé, au moins physiquement, par la souffrance.

SUB*jonctif*. SOU-*joint*. L'action physique aide également ici à l'intelligence de l'idée métaphysique de ce mot.

SUB*merger*. *Plonger* DANS ou AU-DESSOUS de la surface de l'eau. On en figure l'action dans un grand vase.

SUB*ordonner*. On établit dans une scène mimique un ordre de dépendance entre plusieurs Sourds-Muets.

SUB*sister*. Ce mot vient aussi du latin, où

l'on retrouve ses deux racines, qui, en français, signifient *être* DESSOUS, c'est-à-dire, *être* SOUS des qualités. Pour l'expliquer, on suit le procédé par lequel le nom se distingue de ses adjectifs. Mais il ne faut pas oublier que ce mot se dit aussi de l'action de vivre, ou même du simple état des choses opposé au néant. On applique ce mot à des exemples qui puissent fixer tous les sens dont il est susceptible.

SUB*stance*, SUB*stantif*. Ces mots n'ont plus rien de difficile, quand le mot précédent a été bien compris.

SUB*stituer*. L'élève connoît la valeur de la préposition initiale ; on met le mot *placer*, ou *poser*, ou *mettre*, à la place du corps du mot, ce qui donne *mettre* DESSOUS. On accompagne cette explication d'une action par laquelle un objet est mis à la place d'un autre ; on appelle cette action SUB*stituer*.

SUB*venir* n'a plus qu'un sens abstrait ; mais il a tant d'analogie avec ce qu'il exprime au propre, qu'on peut sans danger lui donner d'abord cette première signification, en observant de figurer une scène où un homme sain vient au secours d'un malade, un homme riche au secours d'un indigent.

SUB*version* vient de SUB*vertir*, qui vient lui-

même du latin SUB *vertere*, qui signifie *verser, tourner* SOUS, *mettre* des objets sens DESSUS DESSOUS, *détruire, renverser.* L'action physique est facile à saisir, et l'analogie conduit au sens abstrait.

SUC*céder.* Ses deux origines latines sont SUB *cedere, marcher* DESSOUS, *venir* SOUS. C'est ce que fait un successeur ; il marche où marchoit son prédécesseur ; il le remplace. C'est encore par une scène mimique que ce mot s'explique.

SUF*fire. Faire* ou *être* ASSEZ. Le mot ASSEZ est ici le seul difficile. Il s'explique en versant de l'eau dans un verre, et en cessant d'en verser, au premier signe que fait celui qui, n'en voulant pas davantage, lève son verre. Le signe s'en fait, en passant la main droite au-dessus de la gauche à laquelle on donne la forme d'un verre. Ainsi les deux phrases suivantes sont synonymes : *c'est* ASSEZ, *cela* SUFFIT.

SUG*gérer.* Inspirer une idée ou une pensée à quelqu'un. *Porter* A son esprit, ou SUR son esprit une pensée. Les deux racines de ce verbe sont latines :

SUB *gerere.*
SOUS *porter.*

SUP*planter*. Planter sous, marcher sur la plante des pieds de quelqu'un. Tel est, au propre, le sens de ce mot ; mais il ne se dit jamais dans ce sens : il signifie faire perdre à quelqu'un la place qu'il sollicitoit. Il faut ici aller du physique à l'abstrait, par des actions, dans une scène figurative.

SU*ivre*. SUB *ire*. Quand même ces deux mots latins ne seroient pas les racines de ce mot, cette décomposition servant à en donner l'intelligence, il ne pourroit y avoir aucun danger de les employer. SU*ivre*, *aller* SOUS, *aller* APRÈS.

SUP*erbe*, SUPER *it*, qui *marche*, en s'élevant, AU-DESSUS. Ce mot se disant également des objets et des personnes, il faut, par des exemples, en déterminer les deux valeurs, à l'aide de ces origines.

SUPER*flu*. SUPER *fluens*, *coulant* par-DESSUS. C'est en versant de l'eau dans un verre, de manière à la faire couler par-dessus les bords, qu'on explique la valeur propre de ce mot, laquelle conduit naturellement à la connoissance de la valeur abstraite.

SUPER*ficie*. SUPER *facies*, *face* AU-DESSUS. Le mot SUR*face* ne doit pas être confondu avec celui-ci ; il y a plus de précision dans le premier. On pourroit presque dire que la *surface*

est au-dessous de la *superficie;* que la superficie est la simple apparence des objets, ce qu'on aperçoit au premier coup d'œil, et que la surface a quelque chose de plus. Ici la nuance est si légère, que le Dictionnaire de l'Académie confond ces deux mots, et dit l'un pour l'autre.

SUP*érieur.* Qui *marche* AU-DESSUS. Les Sourds-Muets en ont l'idée, en arrivant à l'institution : ils y voient un chef, et des subalternes ou inférieurs.

SUPER*latif. Porté* AU-DESSUS. On en donne l'idée aux Sourds-Muets, quand on leur explique les trois degrés de comparaison. J'en ai indiqué la manière, page 211.

SUP*pléer.* SUB P*lere.* Le B de la préposition a été changé en P; le corps du mot, qui n'est usité que dans les composés, signifie *remplir, occuper.* Ces deux mots, qui n'en forment plus qu'un, signifient donc *remplir* AU-DESSOUS. Ce mot ayant passé dans l'ordre abstrait, signifie aujourd'hui *remplir l'office d'un autre, occuper sa place,* le SUP*pléer.*

SUP*plier.* SUB *plicare.* Plier les genoux sous quelqu'un. Telle est la signification propre de ce mot; et comme on ne plie les genoux que pour prier, ce mot signifie *prier.* Il est facile d'en

faire l'action, et par conséquent d'en faire entendre la signification.

SUP*porter*. La préposition initiale est ici bien facile à reconnoître, et ce mot aussi aisé à entendre, quant à sa signification physique. Le sens abstrait est plus difficile : il faut, auparavant, faire connoître au Sourd-Muet ce que c'est que vivre en société, ce que c'est que les inégalités de l'humeur, du caractère; enfin tout ce qui, dans le commerce de la vie, est l'effet du caprice des uns, et le tourment habituel des autres. Souffrir ces inégalités, est ce qu'on appelle SUP*porter* quelqu'un, *porter* ces épreuves sans murmure. C'est ici qu'il ne faut pas craindre de multiplier les exemples. SUP*porter* signifie aussi *souffrir*, expliqué plus haut.

SUP*primer* n'a qu'une seule signification, que quelques exemples feront facilement comprendre. On supprime un mot, une syllabe, une lettre, en omettant de les écrire; et l'on donne à cette omission le nom de SUP*pression*.

SUP*rême* a les mêmes racines que le mot *souverain*, analisé plus haut, sans qu'on puisse dire que ces deux mots soient synonymes. SUP*rême* est encore au-dessus de *souverain*, et semble dire SOUVERAIN *des souverains*. On le dit spécialement de DIEU, l'ÊTRE SUPRÊME; on le dit

de l'empereur d'Allemagne, *le chef suprême* de l'Empire.

SUR*abonder*. *Abonder* avec EXCÈS. Pour expliquer ce mot composé, il faut avoir sous les yeux une grande abondance d'objets ; et alors en expliquant les différentes quantités, on achève, en les montrant tous, de faire connoître le sens de SUR*abonder*.

SUR*charger*. *Charger* TROP. J'ai dit la manière d'expliquer TROP ; et pour le mot *charger*, on en fait l'action.

SUR*composé* se dit des temps comparatifs. Les temps simplement *composés* (quand le nom verbal, ou participe, ou supin, est joint à un temps simple du verbe auxiliaire), sont *surcomposés*, quand, au lieu d'un temps simple de l'auxiliaire, c'est un temps composé qui est uni au nom verbal, ou participe, ou supin. Il faut dire à l'élève qu'ici la préposition initiale est synonyme de *plus*.

SUR*faire*. Vouloir vendre au delà du juste prix. C'est par une scène mimique qu'on le fera comprendre.

SUR*lendemain*. Le jour qui succède immédiatement à celui qui suit de même le jour où l'on parle.

SUR*monter*. S'élever au-dessus d'un point dé-

terminé. De cette signification propre et sensible, on va au sens abstrait par le secours de l'analogie.

SUR*naturel*, au-dessus des forces naturelles. On fait entendre le mot NATUREL, en expliquant d'abord le mot *naître*. *Naturel* est ce qu'un être apporte en naissant, ce qui le fait être tel qu'il est, et sans quoi il seroit un autre. La *nature* signifie encore *l'ordre constant des choses*. L'ordre SURNATUREL est l'exception à cet ordre de choses. DIEU seul qui a réglé le premier, peut en changer les lois, et créer le second. Il ne faut expliquer ce mot que quand, par l'usage des derniers moyens de communication, on peut espérer qu'il sera compris.

SUR*nom*. Nom ajouté au nom propre. Un seul exemple peut faire entendre ce mot.

SUR*numéraire*. Qui est au delà d'un nombre donné. C'est encore par un exemple que ce mot-ci sera compris.

SUR*passer*. *Passer* AU DELA ; procédé analogue à celui de SUR*monter*. Ce mot a également deux valeurs.

SUR*payer*. *Payer* plus qu'on ne doit ; *payer* AU DELA.

SUR*prendre* a plusieurs valeurs, toutes abstraites ; mais, pour les faire entendre, il faut le

rappeler à sa première signification. On occupe un élève à une chose quelconque ; et au milieu de son travail, quand il ne songe à aucune autre chose, on s'approche de lui sans qu'il puisse s'en apercevoir ; on le saisit avec vivacité. On l'a donc pris AU milieu de son travail, SUR son travail ; on l'a *pris* SUR, on l'a SUR *pris*. Cette manière de le prendre lui a causé de l'étonnement. Il étoit donc tout simple d'appeler cet étonnement de la SUR*prise*. On multiplie ici les exemples, en suivant le même procédé. C'est par le choix des exemples qu'on donnera aux Sourds-Muets la connoissance des différentes acceptions du mot SUR*prendre*.

SUR*tout*, adverbe. *Par-dessus tout*. On charge un Sourd-Muet d'aller chercher plusieurs objets ; il y en a un qu'on lui recommande avec plus de soin d'apporter, et c'est le mot SUR*tout* qu'on emploie, en disant : « Va chercher mon » livre, mon écritoire, ma plume, et, SURTOUT, » ma lorgnette ». C'est comme si on lui disoit : AVANT *tous* les autres objets, PLUTÔT que *tous* les autres objets, AU-DESSUS de *tous* les autres objets, SUR *tous* les autres objets, SURTOUT, il me faut ma lorgnette.

SUS*pendre* a les deux valeurs accoutumées : la première, quand on veut exprimer l'éléva-

tion,

tion, *en* l'air, de quelque objet ; le signe de cette action exprime la première valeur. La valeur abstraite est analogue à celle-là ; on suspend son jugement, quand on le tait et qu'on ne le prononce pas ; c'est, en quelque sorte, le tenir en l'air. On suspend quelqu'un de ses fonctions, quand on l'empêche de les exercer, et qu'on le tient, en quelque sorte, et pour ainsi dire, en l'air, lui-même, sans qu'il puisse marcher dans la ligne accoutumée de ses travaux. C'est encore par une pantomime facile à imaginer, qu'on donne à ce mot toutes les valeurs abstraites qui lui sont propres.

SUR*veiller*. La préposition initiale est entendue, le mot *veiller* l'est aussi, par son opposition avec le mot *sommeiller ;* mais la réunion de ces deux mots ne laisse plus au second sa première valeur, elle lui en donne une qui est abstraite. En effet, ce sont plus les yeux de l'esprit qui veillent que ceux du corps, quand on dit qu'un Être en surveille un autre. C'est une scène *mimique* qui doit rendre cette explication pratique.

SUR*vivre*. Ici la préposition est synonyme de PLUS. Survivre à quelqu'un, c'est *vivre* plus que lui, AU DELA de sa vie, SUR sa vie, AU-DESSUS de sa vie.

SURvendre. *Vendre* PLUS cher qu'on ne doit. On fixe le prix d'un objet, on le fait vendre, au delà de ce prix, à un élève qui en ignore la valeur. C'est ainsi qu'on détermine la signification de ce verbe.

SURvenir. Pendant la leçon, on fait arriver quelqu'un qu'on n'attendoit pas; ainsi s'explique ce mot.

Abandonner. *Donner* A *ban*. *Ban* est la même chose qu'*exil*. Ainsi, dire qu'on *donne* quelqu'un A *ban*, c'est dire qu'on le donne à l'exil. Telle est la signification propre de ces trois mots, dont on n'a plus fait qu'un seul mot, auquel on a donné des significations qui ne sont pas trop éloignées de la première. Il faut expliquer le mot *Ban*, en donnant à sa signification la plus grande étendue possible. Le Sourd-Muet comprend qu'un être donné à la peine de l'exil est un individu chassé, un individu donné A *ban*, livré A *ban*, laissé, délaissé, A *ban donné*, enfin *abandonné*.

Aboucher. Faire rencontrer deux personnes, bouche A *bouche*.

« A *bouch* *er*
» A *bouche* *mettre*.

Aborder :

» A *bord* *er*
» A *bord* *aller.*

Abîmer :

» AB *îm* *er*
» PAR *abîme* *jeter.*

Abonder :

» AB *ond* *er*
» HORS DE l'*ond* *sortir* ».

Il y a abondance d'eau, quand une rivière s'élève au-dessus de ses bords, quand elle se répand par-dessus. On peut figurer cette abondance, en versant dans un vase plus d'eau qu'il n'en peut contenir. On disoit chez les Latins, AB *undat*, AB *onde*. On le disoit de l'eau qui s'élevoit au-dessus du lit qui la renfermoit : nous le disons, par imitation, de tout ce qui est vu, en plus grand nombre ou en plus grande quantité qu'il ne devroit naturellement l'être. C'est en rappelant ce mot à sa première signification, qu'on en fera entendre aux Sourds-Muets l'acception actuelle.

S'ABS*tenir*. Se *tenir* LOIN D'un objet. Il faut ici donner cette signification à la préposition initiale, et rendre le verbe *tenir* synonyme du

verbe *être ;* et les Sourds-Muets ne se méprendront pas sur le véritable sens de ce verbe.

Ac*courir.* On trouve dans ce verbe composé, et l'action, et l'indication du but : *Courir* A. Le C redoublé n'est que pour le matériel du mot, comme dans tous les verbes composés, où la consonne initiale du verbe forme la première syllabe du mot, en s'unissant à la préposition. On fait venir, en courant, d'un lieu éloigné, vers le lieu où l'on donne la leçon, un élève, et on écrit qu'il est AC*couru.* C'est la manière d'expliquer ce verbe.

A*ccompagner.* A *compagn marcher.* On fait marcher un élève à côté d'un autre, et l'on fait remarquer à tous, à propos de ce verbe, que c'est dans la terminaison que se trouve le verbe qui se lie à l'action exprimée par le corps du mot.

A*ccrocher*, A*djoindre*, A*donner*, A*dresser*, etc. Tous ces verbes et tous ceux qui, séparés de la préposition A, conservent une signification quelconque, doivent être expliqués d'après le procédé analitique employé pour le précédent.

Je crois n'avoir oublié ici aucune préposition initiale. Si je n'ai pas fait mention de tous les verbes composés, c'est qu'il sera facile aux insti-

tuteurs, d'après ces modèles d'analise, de décomposer tous ceux que j'ai cru pouvoir omettre : leur signification se trouvera dans les élémens qui ont servi à les former.

Renvoi de la page 267.

IIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur la Conjugaison des Verbes.

FUTUR ABSOLU ET INCERTAIN.

Il doit porter
Il doit porter } Ils doivent porter.

Tu dois porter
Tu dois porter } Vous devez porter.

Je dois porter
Je dois porter } Nous devons porter.

PRÉSENT ABSOLU.

Il porte
Il porte } Ils portent.

Tu portes
Tu portes } Vous portez.

Je porte
Je porte } Nous portons.

PASSÉ ABSOLU.

Il a porté
Il a porté } Ils ont porté.

Tu as porté
Tu as porté } Vous avez porté.

J'ai porté
J'ai porté } Nous avons porté.

PRÉSENT PASSÉ.

Il portoit
Il portoit } Ils portoient.

Tu portois
Tu portois } Vous portiez.

Je portois
Je portois } Nous portions.

PASSÉ ANCIEN.

Il porta
Il porta } Ils portèrent.

Tu portas
Tu portas } Vous portâtes.

Je portai
Je portai } Nous portâmes.

Il ne faut passer aux temps suivans que quand les élèves connoissent parfaitement le mécanisme de la phrase simple, et qu'ils emploient les précédens à propos, et sans jamais se méprendre. C'est alors qu'en leur faisant connoître la relation des actions, par rapport aux époques plus ou moins anciennes de leur existence, on peut leur apprendre, sans danger pour ce qu'ils savent déjà, qu'il y a aussi, pour énoncer ces diverses époques, des temps plus ou moins anciens; et comme ces temps sont relatifs entre eux, voici l'ordre dans lequel il faut les leur apprendre.

FUTUR CERTAIN.

Il portera.

etc. On l'enseignera, comme les précédens.

FUTUR RELATIF.

Il aura porté
Il aura porté } Ils auront porté.

Tu auras porté
Tu auras porté } Vous aurez porté.

J'aurai porté
J'aurai porté } Nous aurons porté.

PASSÉ ABSOLU.

Il a porté.
etc.

PASSÉ RELATIF.

Il avoit porté
Il avoit porté } Ils avoient porté.

Tu avois porté
Tu avois porté } Vous aviez porté.

J'avois porté
J'avois porté } Nous avions porté.

PASSÉ ANCIEN.

Il porta.
etc.

PASSÉ ANCIEN RELATIF.

Il eut porté
Il eut porté } Ils eurent porté.

Tu eus porté
Tu eus porté } Vous eûtes porté.

J'eus porté
J'eus porté } Nous eûmes porté.

Ici devroient se trouver les quatre temps passés *comparatifs : il a eu porté, il avoit eu porté, il eût eu porté, il aura eu porté.* Mais il est si rare de les employer, qu'on peut, sans inconvénient, en renvoyer l'étude et l'application à la fin du Cours d'Instruction du Sourd-Muet ; et alors l'instituteur en donnera le tableau, d'après celui des autres temps, en observant d'assigner à chacun de ces temps son temps comparatif particulier.

C'est sur le modèle de l'indicatif qu'on présentera aux Sourds-Muets le tableau des temps des autres modes. Comme je dois supposer que cet ouvrage ne doit guider que des instituteurs ou des pères instruits, je crois pouvoir supprimer, sans inconvénient, des détails inutiles, et leur laisser le soin de rendre complet le paradigme des conjugaisons. On le trouvera dans mes *Élémens de Grammaire générale*, tome I, page 270 et suivantes, première édition ; et tome I, page 285 et suivantes, seconde édition.

Renvoi de la page 269.

IIIe. MODELE DE LEÇON.

Sur les Verbes abstraits.

Tous les verbes abstraits appartiennent à l'une ou à l'autre des deux facultés principales de l'âme, à l'Intelligence ou à la Volonté. Tous les verbes sont encore affirmatifs ou négatifs, suivant qu'ils sont précédés ou suivis, ou non, d'une particule négative. Il est essentiel que les élèves soient bien fixés sur ces différentes sortes de verbes, pour employer, à propos, le mode indicatif ou subjonctif, dans la conjugaison du second verbe de la phrase. Voici le tableau de ces sortes de verbes qui peuvent se retrouver ensemble, les uns sous l'influence des autres, dans une même phrase.

VERBES *appartenant à l'*INTELLIGENCE, *qui imposent le mode indicatif au verbe qui les suit, quoiqu'une conjonction les unisse.*	VERBES *appartenant à la* VOLONTÉ, *qui imposent le mode subjonctif au verbe qui les suit, quand une conjonction les unit.*
A	B
Croire.	Vouloir.

Penser.
Concevoir.
Comprendre.
Apprendre.
Examiner.
Comparer.
Juger.
Réfléchir.
Méditer.
Considérer.
Estimer.
Affirmer.
Assurer.
Certifier.
Déclarer.
Annoncer.
Avertir.
Conclure.
Dire.
Avancer.
Soutenir.
Prouver.
Démontrer.
Déposer.
Promettre.
Espérer.
Exposer.

Désirer.
Souhaiter.
Prier.
Demander.
Presser.
Supplier.
Permettre.
Souffrir.
Accorder.
Défendre.
Empêcher.
Approuver.
Exiger.
Requérir.
Prétendre.
Douter.

Il faut ajouter à cette nomenclature les verbes accompagnés d'une négation, comme les suivans :

Ne croire pas.
Ne présumer pas.
N'espérer pas.
etc.

Le second verbe, dans une phrase où le pre-

Observer.
Conter.
Raconter.
Répondre.
Savoir.
Signifier.
Se souvenir.
Se rappeler.
Voir.

mier verbe est un de ceux de la série A, doit toujours être au mode indicatif, au lieu qu'il doit être au mode subjonctif, quand le premier verbe est un de ceux de la série B.

Renvoi de la page 282.

IVe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les Qualités abstraites.

Les mots les plus difficiles à faire entendre aux Sourds-Muets, sont tous ceux qui ne peuvent être appuyés sur aucun objet sensible, et qu'on peut montrer. « Comment faites-vous, me de» manda-t-on, un jour, à une de mes séances » publiques, pour faire entendre aux Sourds» Muets les mots qui, par eux-mêmes, n'ont au» cune valeur réelle »? — Je les rends nécessaires. — Mais comment rendre nécessaires les qualités abstraites? — Voici le procédé que j'emploie. Je rappelle ces qualités à leur primitive origine; j'en fais des adjectifs, et puis je

les détache du nom qui leur avoit donné une valeur, et qui leur avoit servi de support et d'appui. Elles ont passé dans l'esprit, à la faveur du nom de l'objet que j'ai pu montrer ; j'en fais alors des noms, en leur en donnant les accidens et les formes. Malheur à l'instituteur qui négligeroit ces moyens ! il ne feroit entrer que des mots, des signes sans valeur, dans la tête de ses élèves, et ne feroit de ceux-ci que des automates qui ne s'éleveroient jamais jusqu'à la dignité de l'être pensant et raisonnable.

On nous présente le mot SAGESSE, et on demande de l'expliquer aux Sourds-Muets.

Ce nom abstrait a l'adjectif SAGE pour primitif. Mais cet adjectif, que signifie-t-il ? est-ce une qualité que je puisse montrer dans quelque objet? non, sans doute. Prenons donc un adjectif plus connu; car nous ne pouvons procéder que du connu à l'inconnu, et du plus connu au moins connu. Je prends le mot *long* que j'écris dans *bâton*, après l'avoir fait précéder d'un des trois articles, comme on l'a vu, au troisième moyen de communication, page 39. J'efface le mot *bâton*, qui étoit le soutien et l'appui de l'adjectif *long ;* il me reste donc ces deux mots : UN LONG. Par là, j'ai *substantifié* cet adjectif; il ne reste plus qu'à lui donner la

forme d'un nom ; ce que je fais, en ajoutant EUR, pour terminaison, au mot *long* ; et nous avons le substantif LONGUEUR. Je donne alors à l'article la forme féminine, ce qui fait UNE LONGUEUR. Je continue le même procédé sur d'autres formes également sensibles, et sur les couleurs. Je ne peux douter de l'efficacité de ces moyens. De cette opération à la connoissance du mot *sagesse* qu'on nous propose, il n'y a d'intermédiaire que ce qui sépare le physique de l'intellectuel. Mais nous avons appris qu'il y a une analogie parfaite entre l'homme des sens et l'homme de l'esprit ; que tout ce qui appartient au premier se retrouve dans le second ; que l'esprit a son œil intérieur, comme le corps a le sien. Si l'esprit voit, pourquoi ne goûteroit-il pas? et s'il goûte, pourquoi ne discerneroit-il pas? Si le palais discerne un fruit qui est bon, d'avec un fruit qui ne l'est pas, pourquoi l'esprit n'auroit-il pas son palais aussi? il a bien ses yeux ; et s'il voit, il doit savoir goûter.

Je fais apporter deux pommes, l'une bonne, l'autre mauvaise ; nous connoissons, et l'action de *goûter*, et le mot lui-même. Après quelques applications du mot et de la chose, je donne l'idée du bien et du mal moral, en disant que l'un est commandé, et l'autre défendu. Le bien

est la *bonne* pomme; le mal, la mauvaise. Je transporte à l'esprit la faculté du sens du goût; et je dis aussitôt : l'esprit, en considérant le bien et le mal, les goûte, à sa manière, par la comparaison qu'il en fait avec le commandement et la défense. Je fais voir que celui chez qui le sens du goût est nul, comme le sens de la vue l'est chez l'aveugle, ou même altéré et vicié, comme le sens de la vue chez ceux qui ont de mauvais yeux, ne distinguera pas la bonne pomme de la mauvaise; et je dirai que celui-là est *non goûtant*. Je dirai, par analogie, que celui par qui le bien ne sera pas distingué du mal, sera aussi *non goûtant*. J'ajouterai que les Latins disoient *sapere*, quand nous disons *goûter*, et *sapiens*, quand nous disons *goûtant*; qu'ils le disoient pour l'un et l'autre goût, pour celui de l'esprit et pour le sens du goût; que nous avons emprunté d'eux ce mot, qui, à force de subir des altérations, dans notre langue, est enfin devenu le mot *sage*. *Sage* veut donc dire ce que signifioit *sapiens*, chez les Latins, c'est-à-dire, *goûtant*, discernant, par le goût; et discernant, non plus la bonté physique, mais la bonté morale; la conformité ou la non conformité des actions avec la règle, avec le commandement, avec la loi. Le mot *sage* étant compris, le mot *sagesse*

va l'être, en employant les procédés qui ont fait comprendre *longueur*, *blancheur*, etc.

C'est après cette explication analitique que nous pouvons interroger le Sourd-Muet sur le mot *sagesse*, et lui en demander la définition. Et qu'on ne s'étonne plus de la justesse de ses réponses sur toutes les qualités abstraites. Peut-il y avoir des demi-connoissances pour un être à qui l'on fait trouver ainsi la vérité?

Aussi voici quelle fut la réponse de Massieu, à la fin de cette leçon, à cette question-ci: *Qu'est-ce que la sagesse?*

R. C'est une faculté de l'esprit qui discerne le bien du mal.

Cette notion eût été incomplète, si je n'avois continué cette analise, en comparant toujours le sens du goût physique avec le sens du goût moral.

Que fait celui dont le goût est bon et sûr, quand on lui présente de bons et de mauvais fruits, demandai-je à Massieu?

R. Il choisit les uns, et s'en nourrit; et rejette les autres.

Celui-là, lui dis-je, est donc *sage* dans son goût; il a de la SAGESSE. Celui qui choisiroit les mauvais fruits, seroit-il *bien goûtant*, seroit-il *sage?*

R. Non;

R. Non ; il seroit *mauvais goûtant*, et *sage* non.

J'ajoutai cette autre question : que fait celui qui a à choisir entre le bien et le mal ?

R. Il choisit le bien, et le fait ; il laisse et rejette le mal.

D. Qu'est celui qui choisit et qui agit ainsi ?

R. Celui qui choisit et qui agit ainsi, est SAGE.

Il n'en fallut pas davantage pour avertir Massieu que sa première réponse sur la *sagesse* étoit imparfaite. Ces questions sur la conduite de celui qui choisiroit et qui mangeroit les mauvaises pommes, et sur celle de l'être qui feroit le mal, l'amenèrent au point véritable de la question ; et sur-le-champ il ajouta cette dernière idée de la sagesse à la première. La sagesse ne fut donc plus une faculté purement spéculative pour lui ; elle devint une vertu. Voici sa réponse complète.

« La sagesse est ce qui nous fait discerner le » bien du mal, et qui nous le fait faire ».

On peut, d'après ce modèle, apprendre aux Sourds-Muets à tout connoître et à tout définir ; en observant de rapprocher toujours ce qui est du domaine de l'esprit, de ce qui est du domaine

des sens; et surtout en multipliant les questions, à l'infini, pour augmenter, à mesure, la somme des connoissances. Réduisez tous les noms abstraits aux adjectifs, ou aux participes dont ils dérivent; faites voir que la qualité qu'ils expriment a son analogue dans une qualité physique et sensible, et toutes les difficultés seront applanies.

Renvoi de la page 289.

Ve. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les Adverbes.

Tout adverbe étant la représentation d'une préposition, d'un nom et d'un adjectif, il n'en faut pas montrer un seul aux Sourds-Muets, sans le faire précéder de ces trois élémens du discours. Mais comment retrouver ces trois sortes de mots dans certains adverbes, tels que *plus*, *moins*, *aussi*, *ainsi*, *combien*, *comment*, *y*, etc.?

Les adverbes, *plus* et *moins*, ont été expliqués, au treizième moyen de communication, de même que les mots *aussi*, *ainsi*, et tous les autres adverbes, aux Chapitres XVI et XIX.

C'est le mot COMMENT qui se présente ici.

Il est quelquefois interrogatif, quelquefois expositif, toujours formé de deux mots, tellement altérés qu'on a peine à les reconnoître. COM MENT : le premier de ces deux mots n'est terminé par M, que, parce que le second ayant une M pour initiale, il force le premier mot à prendre la même lettre. Mais cette lettre n'appartenant pas à cette première partie de l'adverbe, il faut l'ôter; il nous reste CO. Tout le monde sait que cette lettre C appartenant à la même touche que la lettre Q, ces deux lettres se remplacent réciproquement; on sait aussi que cette lettre, en français comme en latin, a pour satellite constant, la lettre U. Si donc nous changeons C en Q, nous aurons QUO, au lieu de CC. On sait aussi que le mot MENT, terminatif de la plupart des adverbes italiens et français, est MENTE, dans l'italien; il faut le rétablir tel qu'il fut dans son origine, et nous aurons QUO MENTE. Ne nous arrêtons pas à la violation de la règle de la concordance du nom et de l'adjectif. On n'a pas observé toutes les règles quand de deux mots on n'a voulu n'en faire qu'un. Ajoutons la préposition qui manque à ces deux mots, et nous aurons : *de* QUO MENTE; en français, *de quel esprit.* Disons au Sourd-Muet (ce qu'il a appris dans les derniers moyens de communication) que l'es-

prit étant le principe de toutes les opérations de l'homme, on peut lui rapporter également, et celles qui lui sont essentiellement propres, et celles de tous ses organes. Apprenons-lui qu'on peut dire, à propos des actions de la main : *de quel esprit ;* et que, de même, on peut dire de chaque opération de l'esprit : *de quelle main*, ou *de quelle action de la main*, ou *de quelle manière* (1). Cela étant parfaitement entendu, nous pouvons procéder ainsi :

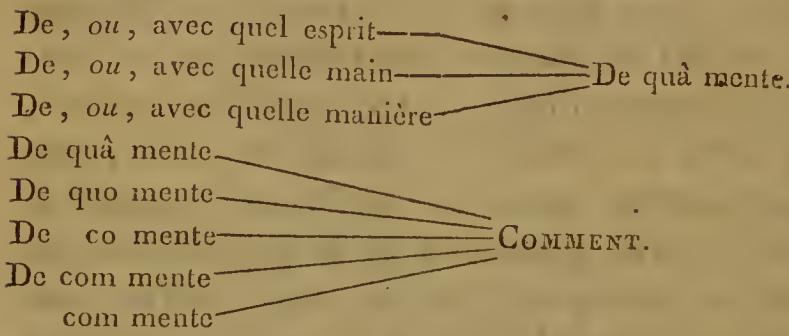

COMBIEN. C'est aussi un composé du mot BIEN et du mot QUO, qui a subi ici les mêmes altérations. Le mot *bien* est souvent employé, dans notre langue, pour exprimer, *un grand nombre*. On dit : *il m'a envoyé* BIEN *des prunes*, pour dire : il m'a envoyé un grand nombre de prunes. Je suppose que les Sourds-Muets con-

(1) Tout cela a été développé pages 244-5-6.

noissent déjà le mot *nombre*, le conjonctif *que*, et le pronom *il;* il est facile de donner pour synonyme à ces mots le mot *bien;* et dès lors on peut présenter cette analise :

Quel NOMBRE. = *Quo* NOMBRE. = CO NOMBRE. = COMBIEN. C'est par des applications multipliées, qu'on fera entendre dans quelles occasions on joint au mot *combien* la préposition *de*, et qu'on fera connoître quand on la supprime, ou qu'on la remplace par le mot elliptique EN.

Mais le mot *bien* n'est pas toujours le synonyme de *nombre;* il est plus souvent la représentation des mots qui remplacent les adverbes; alors le mot *bien* est entendu par les mots qu'il sous-entend; les voici : *d'une manière bonne. De, avec,* ou *par,* sont les trois prépositions ordinairement remplacées par les adverbes, et qu'il faut suppléer dans l'explication qu'on en fait.

Renvoi de la page 291.

VIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les mots CAUSE *et* EFFET.

Le besoin continuel de ces deux mots, et la difficulté de les faire entendre, en rendent l'explication nécessaire.

Il ne faut entreprendre cette explication que quand les Sourds-Muets comprennent parfaitement toute la valeur du verbe *faire* et de ses passifs, *devenir*, ou *être fait*. Mais une fois que ces deux mots sont entendus, on présente le tableau suivant :

« Massieu est *faisant*.	Dessin est *fait*.
» Massieu est *causant*.	Dessin est *causé*.
» Massieu est *façon*.	Dessin est *effait*.
» Massieu est *cause*.	Dessin est *effet*.
CAUSE.	EFFET».

Ici les instituteurs apprendront aux élèves quelles différentes sortes de causes agissent dans le monde et dans la nature ; et ils ne perdront pas l'occasion de remonter des dernières à la première de toutes, qui donne aux autres l'être, le mouvement, la vie et l'action.

Renvoi de la page 320.

VIIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur les principales opérations de l'âme, comparées à celles du sens de la vue.

Première opération de l'œil organique.	*Première opération de l'œil intellectuel.*	*Première opération de la volonté.*
VOIR.	IDÉER.	VOULOIR.

Premier Tableau.

Voir.....	Voir.
Voir, Voir.....	Regarder.
Voir, Voir, Voir.....	Fixer.
Voir, Voir, Voir, Voir.....	Considérer.
Voir, Voir, Voir, Voir, Voir.	Pénétrer.

Second Tableau.

Idéer.....	Idéer.
Idéer, Idéer.....	Penser.
Idéer, Idéer, Idéer.....	Méditer.
Idéer, Idéer, Idéer, Idéer.....	Réfléchir.
Idéer, Idéer, Idéer, Idéer, Idéer.	Approfondir.

Troisième Tableau.

Vouloir..... Vouloir.
Vouloir, Vouloir..... Désirer.
Vouloir, Vouloir, Vouloir... Aimer.
Vouloir, Vouloir, Vouloir... Brûler.
Vouloir, Voul., Voul., Voul... Se Passionner.

C'est la difficulté de placer ces trois tableaux sur une page ordinaire *in*-8°., sur cinq lignes assez longues pour les contenir tous les trois, et les offrir sous un seul aspect, qui m'a forcé de les placer l'un sous l'autre. C'est aux instituteurs à les mettre, sur la planche des leçons, à leur véritable place, dans la forme que présentent les titres ci-dessous :

Ier. Tableau. VOIR.
IIe. Tableau. IDÉER.
IIIe. Tableau. VOULOIR.

VIIIe. MODÈLE DE LEÇON.

Sur la construction des Phrases.

Il manqueroit sans doute une chose essentielle à cet ouvrage, si l'on n'y trouvoit rien sur la construction de la langue du Sourd-Muet,

par comparaison avec la nôtre. On imagineroit peut-être que la langue qu'on lui apprend, en travaillant au développement de son intelligence si obtuse, peut devenir la sienne, et qu'il ne lui en reste plus aucune autre. On croiroit que notre construction, que nos formes peuvent, à la fin, lui paroître aussi naturelles qu'à nous. Que de méprises seroient l'effet d'une pareille erreur! C'est pour en garantir les instituteurs, que j'ai cru devoir donner ce nouveau modèle de leçon, qui n'est point annoncé dans le courant de l'ouvrage. Peut-être ne paroîtra-t-il pas le moins utile.

On peut distinguer deux ordres de construction dans la phrase de toutes les langues: l'ordre selon lequel on placeroit les mots, dans l'ordre même de la génération, ou de la place des idées, dans l'esprit; et celui qui est propre, soit aux langues analogues, telles que les langues modernes, qui ne connoissent point de cas dans les mots variables, soit aux langues transpositives, qui ont des déclinaisons. J'appellerai le premier, ordre naturel ou métaphysique, et le second, ordre grammatical. L'un doit être celui du Sourd-Muet, pour qui les mots ne peuvent avoir, entre eux, d'autre rapport que celui des idées dont ils sont les signes; l'autre doit être

celui des peuples civilisés qui ont travaillé leur langue, et qui ont établi, entre les mots qui en sont les élémens, des rapports de convenance ou de régime. Le premier est celui selon lequel les idées naissent dans l'esprit, se dessinent sur la toile de l'intelligence et se déroulent, quand l'homme de la nature entreprend de les communiquer : le second est celui qui sert à traduire ces idées, qui est l'ordre de notre langue, et pour lequel j'ai inventé la théorie des chiffres.

Ce n'est qu'après s'être long-temps exprimé, selon le premier ordre, que le Sourd-Muet peut passer, sans danger, au second. Tant qu'on arrange les mots, selon le premier ordre, le Sourd-Muet se retrouve chez lui; on traduit littéralement sa langue; il retrouve sa syntaxe et sa construction; il n'y a de changé que les signes; ce sont des signes écrits, pour des gestes, des mots, pour des signes manuels. Quelle faute commettroit l'instituteur, s'il lui présentoit, à la fois, deux difficultés, au lieu d'une! s'il ajoutoit à l'étude des mots français, la difficulté de la construction française! Le Sourd-Muet ne l'entendroit pas mieux que ne le comprendroit un *entendant* auquel il présenteroit, aux premiers mois de son cours de latinité, une période de Cicéron ou de Tite-Live. Ce qu'il faut faire

pour celui qui apprend le latin, on doit le faire pour celui qui ne connoît que la langue de la nature. On détruit toute la phrase latine, et l'on en arrange les mots dans l'ordre de sa langue propre, pour l'un; il faut, pour le Sourd-Muet, détruire également la construction française, et disposer les mots dans l'ordre de la langue des signes. Ecoutez-le donc quand il vous exprime ses besoins, et traduisez-le à mesure. C'est le moyen d'en être compris, puisque c'est le moyen de parler sa langue, et de lui apprendre la vôtre. Il a faim, il veut manger. Croyez-vous qu'il va vous dire : *J'ai faim, donnez-moi du pain?* Non. Vous lui verrez faire les signes de ses idées dans l'ordre suivant : FAIM, MOI : PAIN, DONNEZ.

Je fis un jour cette demande à un élève déjà instruit : *Qui a fait Dieu?* Il me répondit dans cette forme : *Dieu a fait rien.* Je crus qu'il ne m'entendoit pas; je lui fis cette autre question : *Qui a fait tes souliers?* Il répondit : *Souliers a fait cordonnier.* Pouvois-je douter plus longtemps que le Sourd-Muet, dans l'énonciation de ses idées, ne suivît l'ordre naturel de sa réflexion? Quel avantage n'ai-je pas retiré de cette heureuse découverte! Il me fut démontré, par cet exemple, et par mille autres de la même

espèce, qu'il n'obéissoit, en s'exprimant, qu'à l'impulsion secrète qui naissoit du sentiment de ses besoins; qu'il n'y avoit donc, pour lui, d'autres rapports dans ses idées. Toute autre construction sera, si vous voulez, plus analitique; mais elle sera moins naturelle.

C'est donc cette construction, en apparence si bizarre, qu'il faut lui emprunter pour en être entendu, jusqu'à ce que la connoissance des mots de notre langue et de ses formes, à l'aide de la théorie des chiffres, puisse lui devenir familière. Mais, quelqu'habile que vous le rendiez dans le mécanisme si monotone de notre construction, n'espérez pas l'asservir tellement à ce joug importun, qu'il ne s'en affranchisse avec ses camarades, et qu'il n'en brise souvent, avec vous-même, les pénibles entraves. Sa langue primitive aura toujours la préférence, dans les momens heureux de ses loisirs; il ne parlera la nôtre que comme un Français qui sait l'anglais ou l'allemand parle, avec l'Anglais ou l'Allemand, ces langues étrangères. Traduisez donc des morceaux français, *en langue de Sourd-Muet*. Que vos phrases se décomposent en propositions; et que chaque proposition soit construite à sa manière. Ce moyen doit se renouveler sans cesse; peut-être est-il le plus infaillible

de tous pour s'assurer qu'on est en communication avec l'élève qu'on instruit.

IXe. ET DERNIER MODÈLE DE LEÇON.

Sur Dieu.

C'est par la connoissance de Dieu que commence le cours d'instruction des enfans ordinaires; on peut et l'on doit en agir ainsi. Elle est la plus importante, et peut-être la plus facile à communiquer à ceux qui peuvent entendre ce qu'on leur dit, et qui savent dire, eux-mêmes, ce qu'ils pensent. Ils savent ce que c'est que *sorte*, *espèce* et *genre*. Ils entendent ce que signifient les mots *faire*, *créer* et *conserver*. Ils connoissent les relations des êtres; on doit donc se hâter de poser, avec eux, comme base de toute morale, l'existence d'un Dieu, sans laquelle on ne pourroit concevoir les idées de *devoir*, de *bien* et de *mal moral*, de châtiment et de récompense.

Mais pour les Sourds-Muets, qui, jusqu'à ce qu'on ait réduit en pratique tous les moyens de communication, sont toujours enfans, la connoissance de Dieu ne peut être la première. Les connoissances que les enfans ordinaires acquièrent,

par la communication continuelle qu'ils ont avec tout ce qui les entoure, doivent précéder celle-ci. A tout ce que j'ai dit, dans le Chapitre XXV, pour la leur procurer, il faut ajouter l'explication du TABLEAU VIII. Mais pour rendre ce Tableau propre à cette démonstration, il faut en faire un autre, à peu près conforme à celui-là, sur la grande planche des leçons, en observant d'ajouter à tous les cercles de ce tableau, d'abord un premier cercle au delà de celui de la NATURE, et l'on écrira autour de celui-là le mot ASTRES; puis au delà de celui des ASTRES, un second cercle, autour duquel on écrira le mot ESPRITS; puis enfin un troisième et dernier cercle qui embrassera tous les autres, dans son enceinte, et autour duquel on écrira le mot DIEU.

Ce fut pour amener le Sourd-Muet à la connoissance de ce grand principe de tout ce qui existe, de ce Dieu consolateur de l'homme, vengeur du crime, et rémunérateur de la vertu, que je me consacrai, tout entier, il y a quinze ans, à l'exemple de mon illustre prédécesseur, à cette œuvre si importante et si difficile, que j'ai continuée avec un zèle toujours renaissant, tant qu'il m'a été possible de le faire. C'est par ce même motif que je publiai, il y a trois ans, les différens

moyens de communication qui m'ont conduit à ce but tant désiré; et c'est au lecteur à juger si je l'ai en effet atteint. Quand il ne me fut plus permis de venir au secours de ces infortunés, que j'ai toujours regardés comme mes enfans adoptifs, et dont l'éducation fait tout mon bonheur, ils étoient encore l'objet de ma tendre sollicitude. C'est en travaillant pour eux, et en découvrant aux instituteurs, et aux pères et mères de famille, toutes les méthodes d'instruction qu'un travail assidu et une expérience de quinze ans m'ont fait découvrir, que je charmois l'ennui de ma longue captivité; j'oserois presque dire que j'y trouvai des douceurs et des consolations que je n'aurois pas trouvées dans l'exercice de ma liberté. Providence divine! c'est ainsi que votre main libérale verse des consolations abondantes sur les situations les plus accablantes de notre triste vie!

Je n'aurai rien à désirer, si les instituteurs des Sourds-Muets auxquels je dédie ma méthode, et les parens qui en feront usage, en particulier, se pénètrent bien de cette vérité, que l'instruction de ces infortunés n'a aucun but utile, qu'autant qu'elle peut les conduire à la connoissance de DIEU, et à toutes les vérités qui en découlent, comme de leur unique source. A quoi serviroit

en effet une instruction qui présente sans cesse tant de dégoûts et tant de découragement, si l'on ne parvenoit, par elle, à la seule connoissance véritablement utile pour eux? Si le Gouvernement, qui s'honore de soutenir et de protéger l'établissement des Sourds-Muets, pouvoit ne pas se proposer ce but d'utilité, il devroit les renvoyer dans leurs familles. Pourquoi leur faire employer à apprendre une langue dont ils peuvent se passer, un temps qui seroit bien mieux employé à apprendre des arts utiles?

Ce fut pour en faire des chrétiens, que le célèbre inventeur de cette belle découverte consacra à cet établissement de bienfaisance, et sa fortune, et les plus belles années de sa vie. Quel outrage fait à sa piété et à sa charité, si l'on avoit à se résoudre à tromper, un jour, des intentions si religieuses et si sublimes! Sans doute qu'un si grand malheur ne peut arriver qu'une fois.

PREMIÈRE

PREMIÈRE NOTE.

L'événement qui fait l'objet de cette note fut inséré dans tous les journaux du temps. Le voici, tel que je le trouve, dans un papier anglais, avec les réflexions du journaliste, dont je vais traduire littéralement l'exposé.

« Parmi les événemens intéressans qui caractérisent le » siècle présent, la dénonciation de JEAN MASSIEU, âgé » de dix-huit ans, Sourd-Muet de naissance, n'est pas un » des moins extraordinaires.

» Ce jeune homme, élève de l'abbé SICARD, successeur » de l'abbé de l'Épée dans l'occupation, humaine et singu- » lière de donner de l'instruction aux Sourds-Muets, plaide » lui-même sa cause, contre un voleur ordinaire, en pré- » sence d'un tribunal, sans avoir besoin d'être soutenu par » un défenseur; il écrit lui-même ce qui s'est passé, avec » la noble franchise de l'innocence, et l'ingénuité d'un sau- » vage fortement pénétré de l'idée des droits sacrés de la » nature; comme si la nature l'avoit elle-même chargé » d'en rappeler le souvenir, d'en demander le redresse- » ment, et d'en poursuivre la vengeance, contre la vio- » lence!

» Nous allons transcrire ici ce monument vraiment cu- » rieux et singulier des efforts de l'esprit humain, privé » des moyens ordinaires d'instruction ».

JEAN MASSIEU, *à son Juge.*

« Je suis Sourd-Muet : j'étois regardant le soleil du Saint-Sacrement, dans une grande rue, avec tous les autres Sourds-Muets. Cet homme m'a vu ; il a vu un petit porte-feuille dans la poche droite de mon habit : il s'approche

doucement de moi; il prend ce porte-feuille. *Mon* hanche m'avertit : je me tourne vivement vers cet homme qui a peur. Il jette le porte-feuille sur la jambe d'un autre homme qui le ramasse et me le rend. Je prends l'homme voleur par sa veste; je le retiens fortement : il devient pâle, blême et tremblant. Je fais signe à un soldat de venir : je montre le porte-feuille au soldat, en lui faisant signe que cet homme a volé mon porte-feuille. Le soldat prend l'homme voleur, et le mène ici : je l'ai suivi. Je vous demande de nous juger.

Je jure DIEU qu'il m'a volé ce porte-feuille; lui, n'osera pas jurer DIEU.

Je vous prie de ne pas ordonner de le décapiter, il n'a pas tué; mais seulement dites qu'on le fasse ramer (1) ».

SECONDE NOTE.

C'est au mois de mai 1785, que M. l'abbé de l'Epée écrivit aux membres de l'Académie de Berlin, pour les prier de vouloir bien engager M. de Nicolaï, l'un de leurs collègues, à entrer en lice avec lui, au sujet de sa méthode, dont cet académicien s'étoit permis de parler d'une manière très-désavantageuse, dans un de ses écrits. Il déféroit au tribunal de cette Académie le jugement de cette cause. On peut lire dans le N°. du Journal de Paris, du 27 mai de cette année, la lettre de M. l'abbé de l'Épée, trop longue pour être insérée dans cette note. Il adresse à l'Académie la lettre qu'il écrit à M. de Nicolaï lui-même. Elle est dans le même numéro.

---

(1) Le voleur convaincu n'osa nier le fait; il fut condamné à trois mois de prison, dans la maison de Bicêtre.

Voici un extrait de la réponse peu mesurée de M. de Nicolaï.

« Je n'ai point parlé de votre école, Monsieur, mais de » celle de M. STORCK. Si la méthode dont il se sert pour » ne donner aux enfans sourds que des mots vagues et » très-peu d'idées nettes est la vôtre, ce n'est sûrement » pas ma faute. Si vous *auriez* une meilleure méthode que » lui, j'en serois bien aise pour vous; mais ne disputons » pas sur ce point. J'ai dit que la méthode de M. STORCK » est très-imparfaite et peu convenable. Je le soutiens en- » core, j'en dis les raisons dans mon livre.....

» Si M. STORCK n'a pas trouvé à propos de rien ré- » pondre contre mes raisons et contre les faits que j'ai » avancés dans mon livre, je ne vois pas pourquoi vous » vous inquiétez tant d'un livre allemand qui devroit être » inconnu à Paris, comme tant d'autres qui valent mieux ».

Il est vraiment étonnant que M. STORCK n'ait pas répondu, lui-même, dans le temps, à M. de Nicolaï, et qu'il en ait donné la peine à son maître, dont il auroit dû défendre la doctrine.

TROISIÈME NOTE.

Extrait d'une Lettre de M. de l'Épée à M. Sicard, du 25 novembre 1785.

« J'applaudis sincèrement à vos succès, mon cher *con-* » *frère* (je vous donne l'exemple, je ne veux plus du nom » de *maître*); mais je crains bien que vous ne soyiez dupe » de l'envie de faire de vos élèves des métaphysiciens. N'es- » pérez pas qu'ils puissent jamais rendre, par écrit, leurs » idées. Notre langue n'est pas leur langue; c'est celle des » signes. Qu'il vous suffise qu'ils sachent traduire la nôtre » avec la leur, comme nous traduisons nous-mêmes les

» langues étrangères, sans savoir ni penser, ni nous exprimer dans ces langues. N'est-ce pas assez pour votre » gloire d'être destiné à partager la mienne ? et que vous » faut-il pour l'obtenir ? Que vos élèves sachent, comme » les miens, écrire sous la dictée des signes, etc..... ».

QUATRIÈME NOTE.

Autre Lettre de M. de l'Épée, du 18 décembre 1785.

« Quoi, mon cher confrère, vos élèves ne savent pas » encore écrire de petites phrases, sous la dictée des signes! » Eh! que faites-vous donc ? à quoi vous amusez-vous ? » Vous voulez absolument en former des écrivains, quand » notre méthode n'en peut absolument faire que des copistes. Vous avez assisté à toutes mes leçons publiques; » avez-vous vu si jamais les spectateurs ont exigé de mes » élèves ce que vous espérez des vôtres ? S'il leur a été proposé quelquefois des questions à résoudre, c'étoit de petites demandes familières, et qui sont toujours les mêmes; et cependant vous avez vu les plus grands personnages de la Cour et de la Ville, et même les princes » étrangers, n'en pas exiger davantage. Croyez-m'en, mon » cher confrère, renoncez à vos prétentions qui sentent un » peu la *Garonne*, et contentez-vous modestement de la » portion de gloire dont vous me voyez jouir. Apprenez » vite à vos enfans la déclinaison et les conjugaisons; apprenez-leur les signes de mon dictionnaire des verbes; » apprenez-leur à faire les parties des phrases, d'après le » tableau dont vous avez emporté le modèle, sans vous » flatter jamais que vos élèves s'expriment en français, pas » plus que je ne sais m'exprimer moi-même en italien, » quoique je traduise fort bien cette langue, etc. ».

FIN.

a.

b.

c.

d.

e.
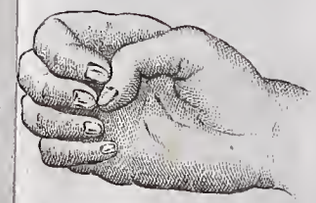

f.

g.

h.

i.

j.

k.
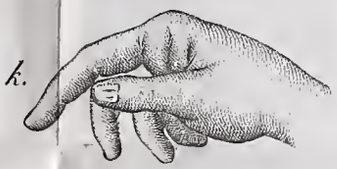

l.

m.

n.

o.

p.
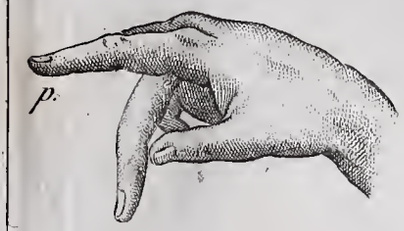

q.
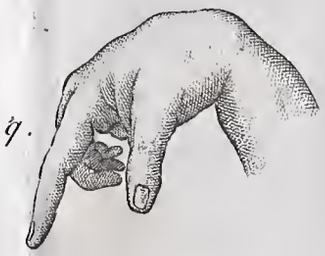

r.

s.

t.

u.

v.

x.

y.

z.
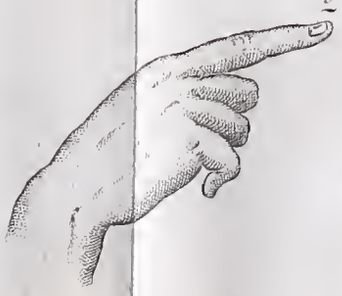

encrier

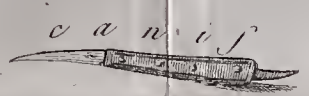
canif

lettre

cachet

porte-crayon

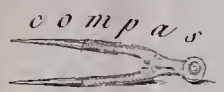
compas

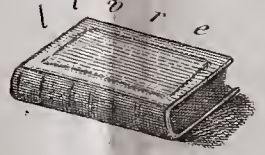
livre

sonnette

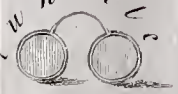
lunettes

lorgnette

montre

chaise

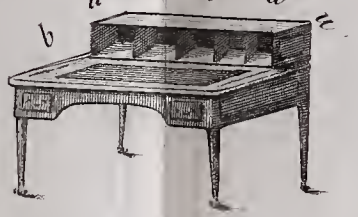
bureau

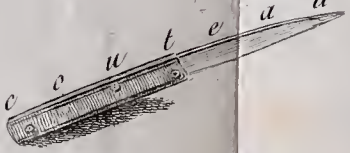
couteau

étui

ciseaux

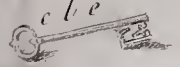
clé

serrure

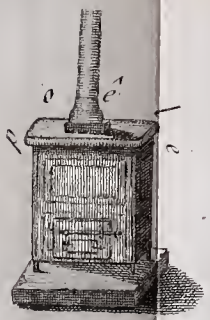
poêle

tabatière

marteau

Tableau IV.

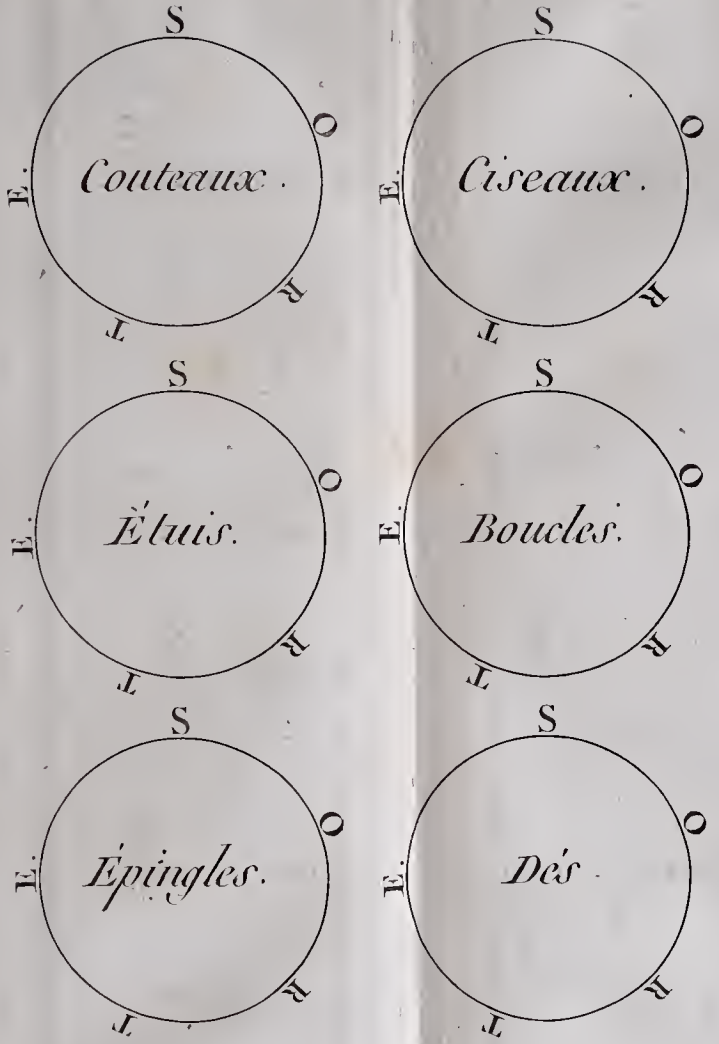

Tableau V.

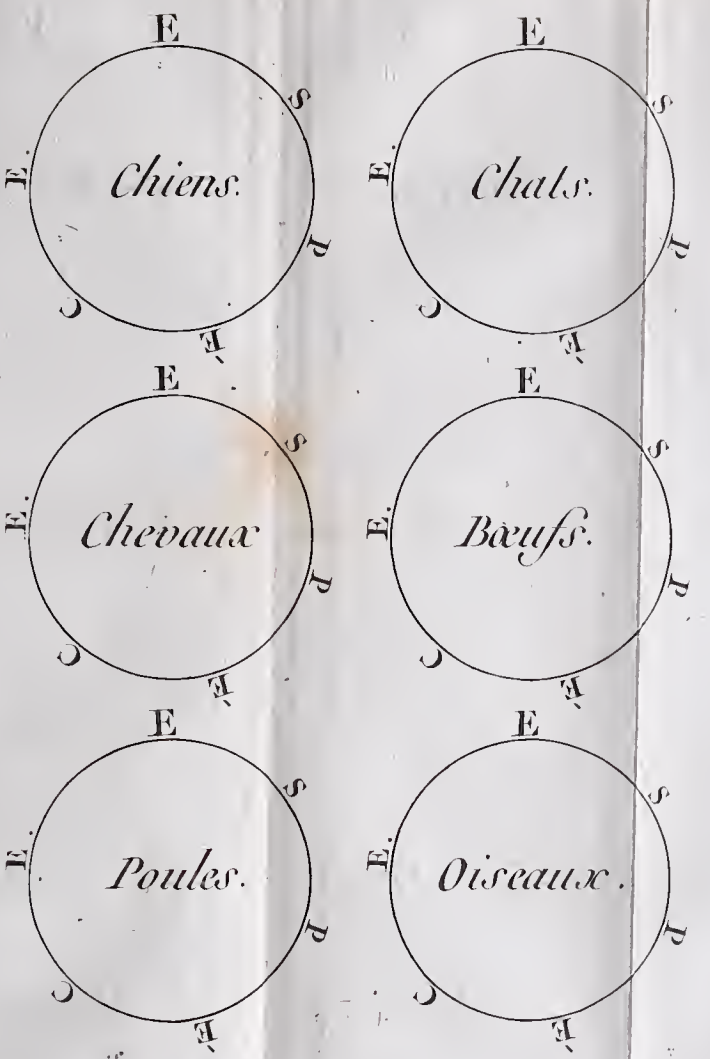

TABLEAU VI.

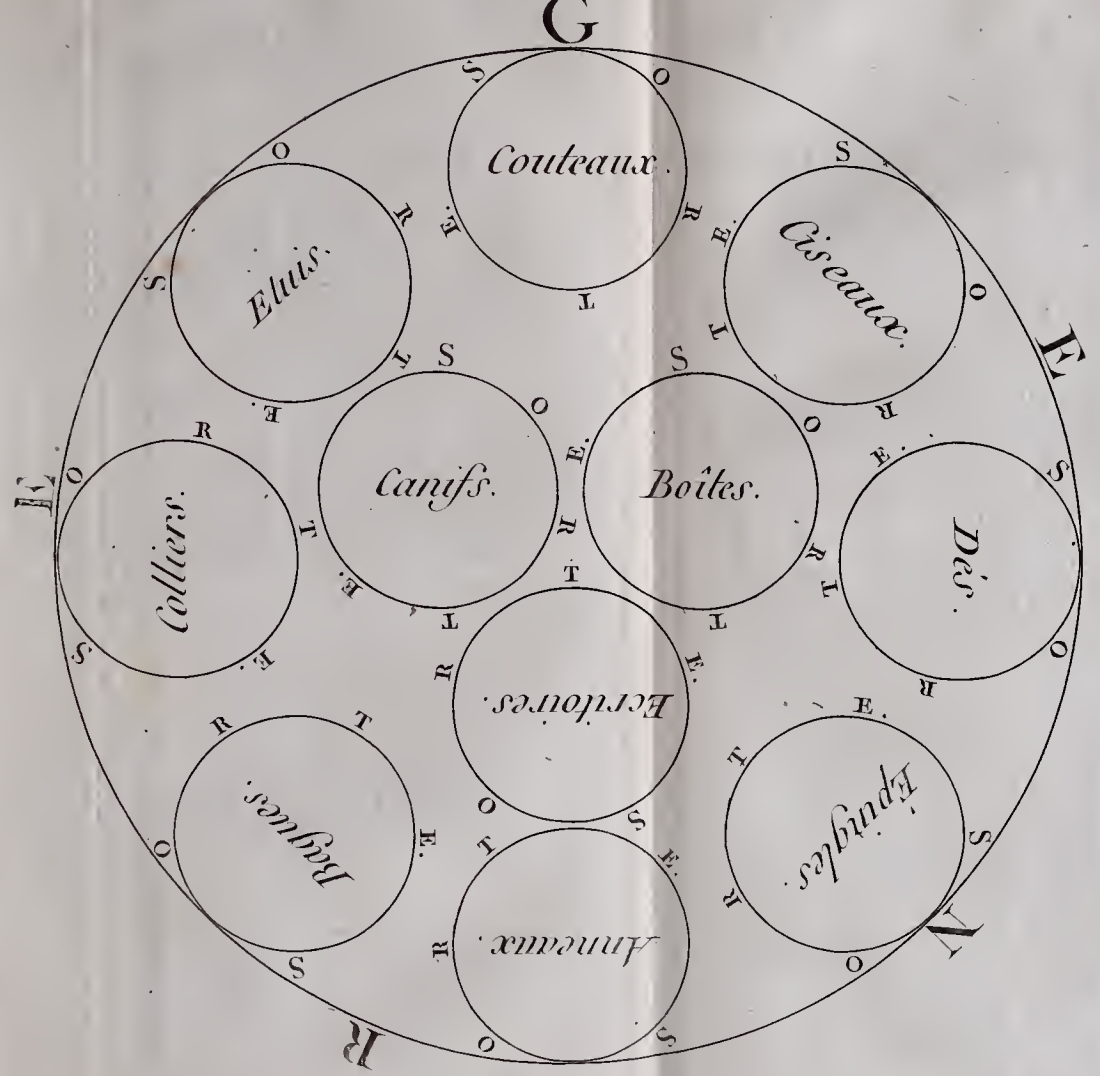

TABLEAU VII.

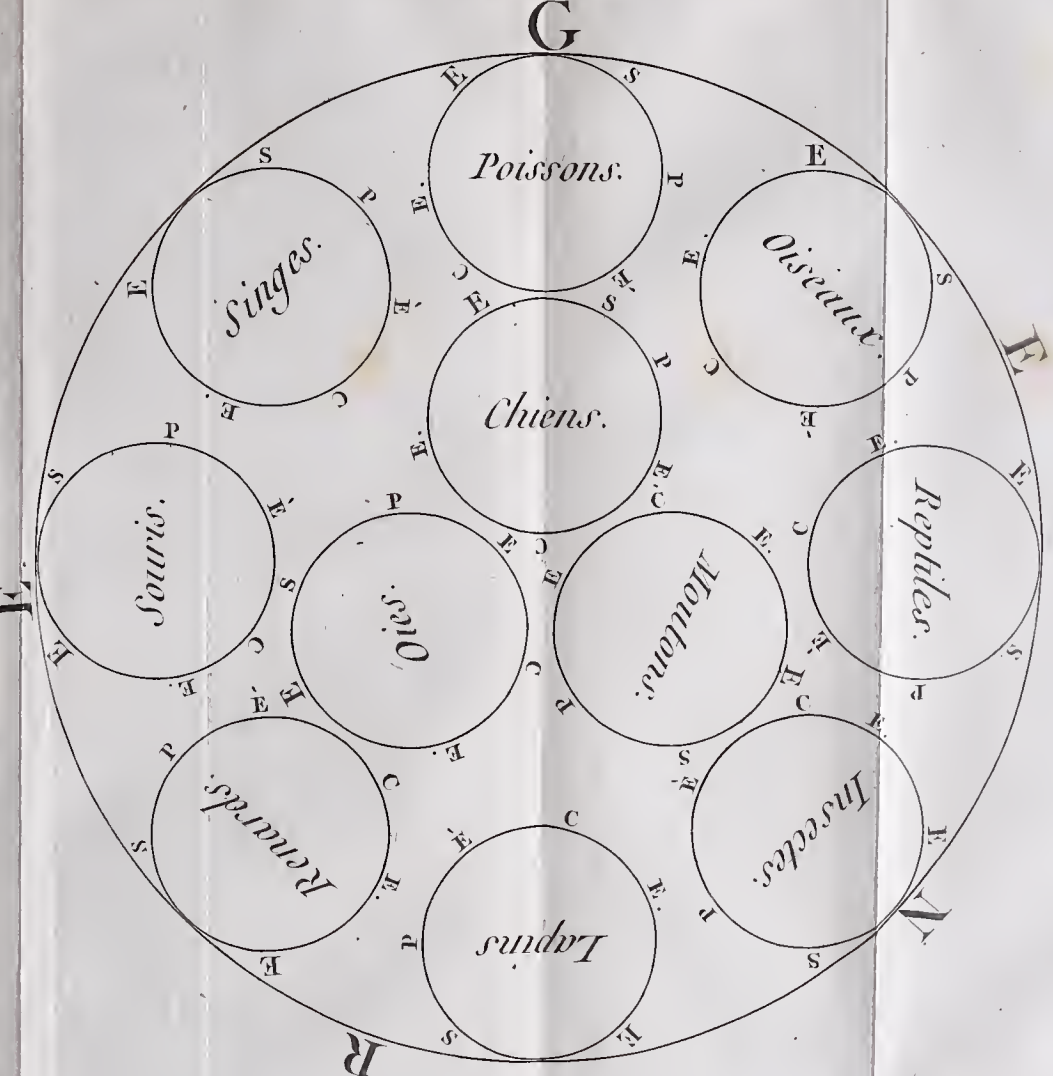

TABLEAU VIII.

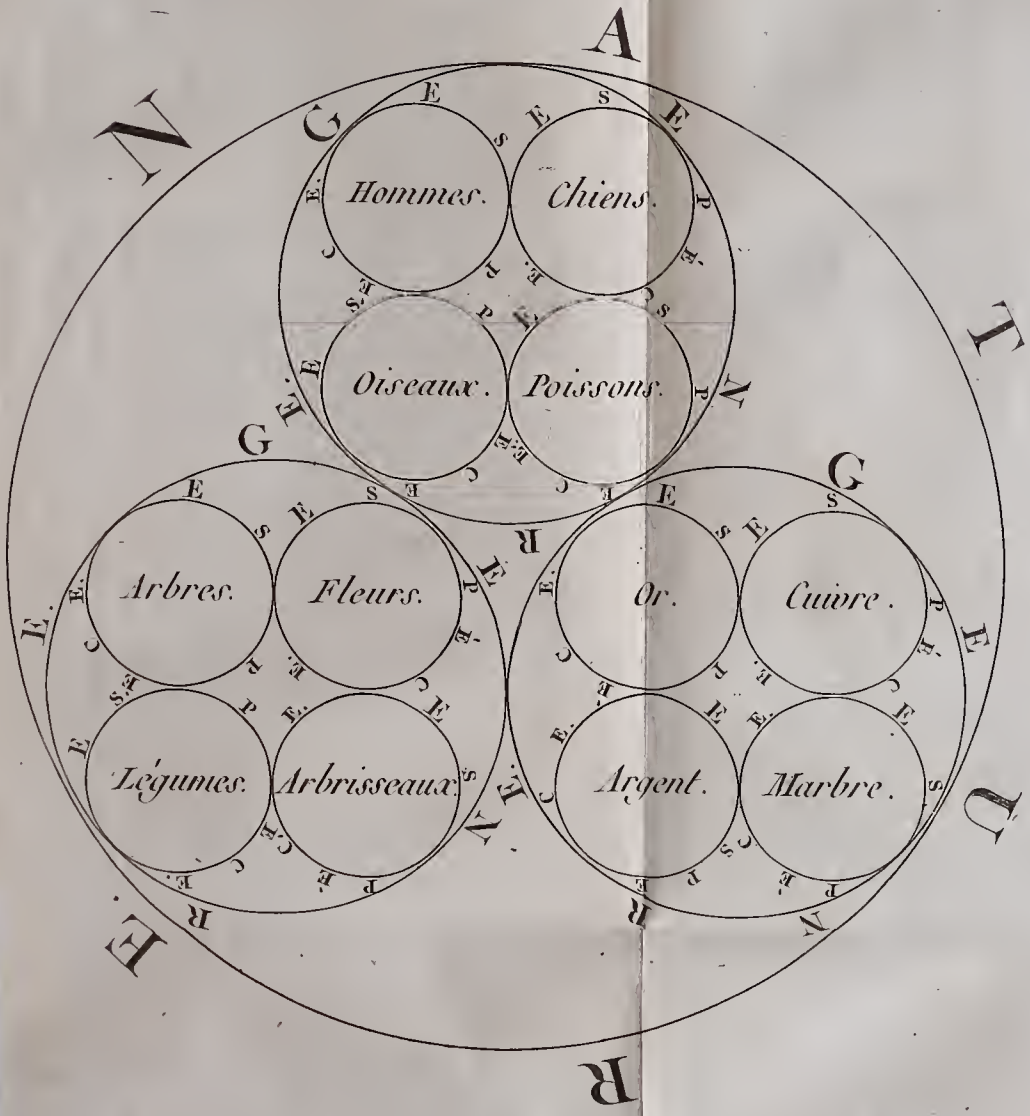

TABLE
DES MATIÈRES.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. *Première Partie.* Page v
Seconde Partie. xxvij

CHAPITRE PREMIER. Premier moyen de communication. *Rapprochement des objets usuels, et de leur figure dessinée.* 1

CHAP. II. Second moyen de communication. *Nouvelle application du premier procédé. Nomenclature. Classification des objets de cette nomenclature.* 12

CHAP. III. Troisième moyen de communication. *Connoissance des mots* ÊTRE, CHOSE *et* OBJET. *Origine de l'adjectif. Invention d'un des pronoms, et du verbe* ÊTRE. 33

CHAP. IV. Quatrième moyen de communication. *Qualités actives, et qualités passives. Théorie de la Proposition.* 50

CHAP. V. Cinquième moyen de communication. *Généralisation des idées. Nouvelle explication des mots* ÊTRE *et* CHOSE, *et* OBJET. *Sens des mots* SORTE, ESPÈCE, GENRE *et* NATURE. 66

CHAP. VI. Sixième moyen de communication. *Temps absolus. Pronoms personnels. Théorie de la Proposition active et de la Proposition passive.* 78

CHAP. VII. Septième moyen de communication. *Théorie de la Préposition et de l'Adverbe.* Page 92

CHAP. VIII. Huitième moyen de communication. *Théorie des noms de nombre.* 108

Tableau de la Numération. 112

CHAP. IX. Neuvième moyen de communication. *Théorie des Articles.* 117

CHAP. X. Dixième moyen de communication. *Théorie des Chiffres, indicateurs des élémens de la Proposition.* 127

CHAP. XI. Onzième moyen de communication. *Théorie de l'interrogation.* 136

CHAP. XII. Douzième moyen de communication. *Pronoms passifs, Pronoms adjectifs.* 163

CHAP. XIII. Treizième moyen de communication. *QUI interrogatif. Différentes sortes de QUE.* 175

CHAP. XIV. Quatorzième moyen de communication. *Théorie du Conjonctif QUE, dans quelques Propositions composées, au mode indicatif seulement; et dans les Degrés de Comparaison.* 187

CHAP. XV. Quinzième moyen de communication. *Du Temps : Division qu'on en fait. Notions sur le système du Monde.* 215

CHAP. XVI. Seizième moyen de communication. *Des Adverbes.* 240

CHAP. XVII. Dix-septième moyen de communication. *Reprise de la Conjugaison. Temps relatifs et Temps composés.* 252

CHAP. XVIII. Dix-huitième moyen de communication. *Mode infinitif. Reprise des qualités abstraites.* Page 279

CHAP. XIX. Dix-neuvième moyen de communication. *Théorie des Conjonctions.* 286

CHAP. XX. Vingtième moyen de communication. *Analise d'une Période.* 311

CHAP. XXI. Vingt-unième moyen de communication. *Introduction à la connoissance des facultés intellectuelles.* 319

CHAP. XXII. Vingt-deuxième moyen de communication. *Existence, spiritualité, et immortalité de l'âme.* 330

CHAP. XXIII. Vingt-troisième moyen de communication. *Analise des facultés de l'âme.* 343

CHAP. XXIV. Vingt-quatrième moyen de communication. *Des Abstractions et du Langage figuré.* 361

CHAP. XXV. Vingt-cinquième moyen de communication. *Existence de Dieu.* 389

CHAP. XXVI. *Existence de Dieu, prouvée par la nature de l'homme.* 406

MODÈLES DES LEÇONS. 418

Renvoi de la page 101. Ier. Modèle de Leçon. *Des Prépositions initiales.* ibid.

Renvoi de la page 267. IIe. Modèle de Leçon. *Sur la Conjugaison des Verbes.* 453

Renvoi de la page 269. IIIe. Modèle de Leçon. *Sur les Verbes abstraits.* 458

Renvoi de la page 282. IVe. Modèle de Leçon. *Sur les Qualités abstraites.* 460

Renvoi de la page 289. V^e. Modèle de Leçon. *Sur les Adverbes.* Page 466

Renvoi de la page 291. VIe. Modèle de Leçon. *Sur les mots* CAUSE *et* EFFET. 470

Renvoi de la page 320. VIIe. Modèle de Leçon. *Sur les principales opérations de l'âme, comparées à celles du sens de la vue.* 471

VIIIe. Modèle de Leçon. *Sur la construction des phrases.* 472

IXe. et dernier Modèle de Leçon. *Sur* DIEU. 477

Première Note. 481

Seconde Note. 482

Troisième Note. 483

Quatrième Note. 484

Fin de la Table.